



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

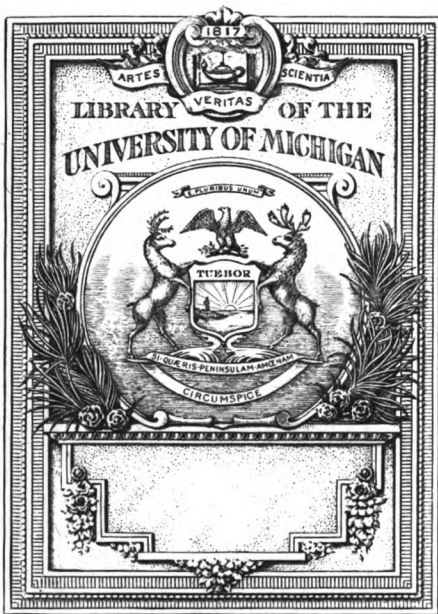
Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

A 495658



May 1890
Wm. H. H. H. & Secy

MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROI. M A I. 1763.

Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.



A P A R I S,

Chez { CHAUBERT, rue du Hurepoix.
JORRY, vis à-vis la Comédie Française.
PRAULT, quai de Conti.
DU CHESNE, rue Saint Jacques.
CAILLEAU, rue Saint Jacques.
CELLOT, grande Salle du Palais.

Avec Approbation & Privilège du Roi.



840.6
m558
.1763

AVERTISSEMENT.

LE Bureau du *Mercure* est chez M. LUTTON, Avocat, Greffier Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du *Mercure*, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, à côté du Sellier du Roi.

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. DE LA PLACE, Auteur du *Mercure*.

Le prix de chaque volume est de 36 sols, mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols pièce.

Les personnes de province auxquelles on enverra le *Mercure* par la poste, payeront pour seize volumes 32 livres, d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront des occasions pour le faire venir, ou qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volum. c'est-à-dire 24 livres d'avance, en s'abonnant pour seize volumes.

Les Libraires des provinces ou des

A ij

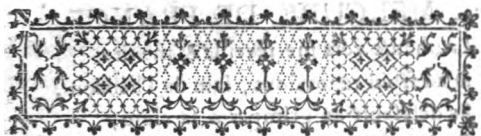
pays étrangers , qui voudront faire venir le Mercure , écriront à l'adresse ci-dessus.

On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la poste , en payant le droit , leurs ordres , afin que le paiement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis , resteront au rebut.

On prie les personnes qui envoient des Livres , Estampes & Musique à annoncer , d'en marquer le prix.

Le Nouveau Choix de Pièces tirées des Mercures. & autres Journaux , par M. DE LA PLACE , se trouve aussi au Bureau du Mercure. Le format, le nombre de volumes & les conditions sont les mêmes pour une année. Il y en a jusqu'à présent quatre-vingt-onze volumes. Une Table générale , rangée par ordre des Matières , se trouve à la fin du soixante-douzième.



MERCURE DE FRANCE.

M A I. 1763.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

*EPITRE d'un Curé du N., à Madame
la Marquise de S. R. à Paris.*

DE votre voix l'attrait persuasif
Sçut m'arracher jadis, sage Marquise,
D'un lieu de peine *, où les loix de l'Eglise
Depuis un an me retenoient captif.
Avec encor plus de force & d'empire,

* *Le Séminaire.*

A iij

6. MERCURE DE FRANCE.

La même voix me réveille & me tire
D'un froid repos dont , loin de l'hélicon ,
Le désespoir de grimper à sa cime ,
Et de cueillir le laurier de la rime ,

Avoit saisi mon timide *Apollon*

Oui , dans la douce & charmante carrière ,
Où , dès l'abord , mes premières chansons
Avoient eu l'art ou le bonheur de plaire ,
Je sommeillois couché sous la barrière.

Avois-je tort ? Ecoutez mes raisons.

Un bon Poète , ainsi que tout grand-homme ,
Tout bien compté , Madame , n'est en somme ,
Que l'effet seul de quelque passion ,

Rapide , ardente , & pleine d'action ,
Dont le feu vif , saisit , pénètre , enflamme ,
Brûle son cœur des plus hardis transports :

Ainsi que l'âme est le ressort du corps ,
Les Passions sont le ressort de l'âme.

La gloire , l'or , l'amour , l'ambition ;
Tel est l'instinct des actions sublimes ,

Des grands talens , des vertus & des crimes ,
Qui n'est piqué de ce vif aiguillon ,
Foible jouet d'efforts pusillanimes ,

Au champ de Mars n'est jamais qu'un poltron ,
Au double-mont qu'un *Raccolleur* de rimes .
Les Passions sont la divinité

Que , sous le nom de Démon , de Génie ,
De Muse , enfin de Dieux de l'harmonie ,
Chanta jadis la docte antiquité .

Or appliquons cette maxime sûre.
 D'un pauvre hère, à qui, pour son malheur,
 L'ordre du Sort confia la pâture
 Et le salut du troupeau du Seigneur ;
 D'un Prestolet, vrai Pâtre évangélique ;
 Fait pour trotter, sans repos & sans fin,
 Sur tous les pas d'un animal rustique,
 A mille écarts par sa malice enclin :
 Si quelquefois, las de courir en vain,
 Assis le soir au bord d'une prairie,
 Au lieu d'aller irriter son chagrin,
 Par quelque triste & sotte rêverie,
 Sur des pipeaux assemblés de sa main,
 Pour se distraire, il lui prend fantaisie
 De fredonner quelqu'air vif & badin,
 Quelle sera sa muse, son génie !
 L'ambition ? Mais la sienne est remplie ;
 Quand ses amis, ou son heureux destin
 Ont pu le mettre à l'abri de la * faim. (a)
 La soif de l'or ? Eh ! comment pourroit naître
 Ce fol desir au cœur étroit d'un être,
 Qui quelquefois n'a pas son saoul de pain ? (b)
 L'amour ? O ciel, d'une telle foiblesse
 Daigne à jamais sauver son chaste cœur :
 D'un triple acier défends-en la froideur

** Voyez la fin de la Pièce, où l'on a renvoyé
 les Notes pour la commodité de ceux qui ne vou-
 dront pas les lire.*

8 MERCURE DE FRANCE.

Contre les feux d'une œillade traîtresse ;
Tout, jusqu'à l'air du Dieu de la tendresse
Doit pour un Prêtre être un objet d'horreur.
La gloire ? Hélas ! des Pasteurs de l'Eglise,
Depuis longtemps le mondain orgueilleux
Borne la gloire au soin religieux
De bien remplir des devoirs qu'il méprise.
Etrange état que l'état clérical !
Aux yeux d'un siècle où la licence règne,
Un Prêtre est-il modeste ? on le dédaigne :
C'est un cagot , un Sage machinal.
Est-il doué d'un esprit vif , aimable ;
Par fois au jeu , dans les cercles , à table ,
Léger , badin , fémillant , jovial ?
Tout est perdu : sa gaîté scandalise
Tout à la fois & le monde , & l'Eglise.
Est-il né doux ? C'est un bon animal ,
Devant lequel on sçait tout se permettre.
Est-il zélé , ferme ? C'est un brutal ,
Un orgueilleux qui voudroit tout soumettre
Au joug sacré du bâton pastoral.
Enfin , qui sçait , sur cette mer oblique ,
Guider sa nef , d'un cours toujours égal ,
Entre l'amour & l'estime publique ,
Sans donner onc en nul écueil fatal ,
N'est pas un Sor ; & , dans ce temps critique ,
Malgré les flots , les vents , & les Anglois
Des bords Bretons jusqu'à la Martinique ,

Pourroit passer vingt Régimens François.
 Mais rev enons. Du Lyrique rivage
 Mainte raisons m'interdisant l'accès,
 J'avois fait vœu, clos dans mon hermitage,
 D'en oublier pour toujours le langage,
 Et rachetant par un silence sage
 Le temps perdu de mes foibles essais,
 De consacrer tous mes soins désormais
 Aux seuls devoirs où mon état m'engage.
 De ce dessein qu'encore affermissoit
 Certain penchant à la fainéantise,
 Vice qu'on sçait si cher aux gens d'Eglise,
 Et que mon cœur idolâtre en secret,
 Par vos discours, éloquente Marquise,
 Vous m'excitez à rompre de projet.
 Vos volontés sont des loix que j'adore.
 Sans opposer nulle vaine raison
 A des desirs dont le motif m'honore,
 Je cède, & vais ; pour quelques jours encore
 Porter mes pas dans le sacré vallon.
 Si pour monter jusqu'aux lieux désirables,
 Où les neuf Sœurs, loin des vulgaires yeux,
 Ont établi leur séjour radieux,
 Et révélé tant de secrets aimables
 Aux *Arruets*, aux *Rousseaux*, aux *Chaulieux*,
 J'avois besoin des ailes secourables :
 De quelque instinct plein de nerf & d'ardeur,
 Le souvenir profond qu'en traits de flamme
 Ont imprimé vos bienfaits en mon âme,
 A. v

10 MERCURE DE FRANCE.

Sera mon guide & mon introducteur.

A. D. d. P. le 1762.

N O T E S.

(a) Quand un Ecclésiastique est assez heureux, après vingt ans de travaux, de misères, pour obtenir une petite Cure de quatre à cinq-cens livres, il peut regarder sa fortune comme faite, &, tout en prenant possession de son Eglise, marquer dans le Cimetière, en qualité de premier pauvre de la Paroisse, la place de sa sépulture. Ce partage est celui de tous les subalternes dans les divers états de la vie. ♪

Le Vigneron, dont l'art heureux
Fait mûrir ce fruit délectable,
Qui mit, dans les temps fabuleux,
Son inventeur au rang des Dieux,
S'abreuve d'un cidre impotable.

Le Laboureur infatigable,
Qui sur de raboteux guerêts
Sème & cueille avec tant de peine
Les dons utiles de Cérès.

Ne se paît que d'orge & d'avoine.
Le Soldat, fier enfant de Mars,
Qu'on vit vingt fois sur des murailles,
A la tranchée, en des batailles,
Braver les plus affreux hasards;
Si, survivant à son audace,
Il ne tombe pas sur la place
Atteint d'un perfide métal,

S'en va, lorsque l'âge décline,
Couvert de gloire & de vermine,
Pourrir au fond d'un Hôpital.

(b) De 250 Cures environ, dont est composé le Diocèse de N.... (je crois qu'il en est de même de tous les autres) il y en a pour le moins un tiers franc, où les Titulaires n'ont que la portion congrue, dont la manse est fixée à la somme de 300 liv. Sur cette somme pretez 50 liv. pour les décimes, taux auquel on peut les imposer; autant pour l'entretien de la Chaumière Pastorale, toujours prête à tomber; le double pour la nourriture & le salaire d'un domestique; car enfin il faut quelqu'un qui fasse bouillir la marmite du Curé pendant qu'il dit la Messe; reste pour sa table, son ameublement & son vestiaire, la somme de 100 liv. c'est-à-dire, 5 s. 5 den. par jour. Je ne fais point mention du casuel; un Curé n'a garde d'attendre le plus léger honoraire d'une troupe de misérables qui n'ont pas souvent un mauvais linceul pour les ensevelir: il est trop heureux,

Lorsque, d'un défunt qu'on lui porte
Pour le gîter au monument,
La veuve, après l'enterrement,
Ne vient pas, traînant une escorte
De marmots qui crévent de faim,
Assiéger le seuil de sa porte,
Et réclamer pour eux du pain.



A vj

LE MOT POUR RIRE.

AIR : *Je ne sçais pas écrire.*

LA bonne chère & le bon vin,
Premier éloge d'un festin,
Sont bien faits pour séduire.
Mais, ce n'est rien qu'un grand repas,
Quand la gaité n'y régne pas.
Je veux le mot pour rire.

Donnons à nos amis absens
Moins de défauts que de talens,
Pas un trait de satire.
Ayons le sel de la gaité,
Sans l'art de la méchanceté.
Je veux le mot pour rire.

Un Bel-Esprit assez souvent
Nous prive de l'heureux moment
Que l'allegresse inspire.
A table il n'est que l'enjoûment.
Point de Censeur, de froid sçavant :
Je veux le mot pour rire.

Bacchus anime les propos,
Il est le père des bons mots,
Sans chercher à les dire.

Buvons , peut-être en dirons-nous :

Voisin , ils sont fréquents chez vous :

Je veux le mot pour rire.

On doit aimer sincèrement ,

S'en faire un doux amusement ,

Et non pas un martyre.

Un peu d'amour nous rend joyeux :

Extrême , il nous rend ennuyeux.

Je veux le mot pour rire.

Dans ce séjour délicieux ,

L'image de celui des Dieux ,

Le plaisir nous attire :

Enchaînons-le de tout côté ;

Non , laissons-lui la liberté :

Je veux le mot pour rire.

Par M. FUZILLIER, à Amiens.

TRADUCTION en Vers libres de la

XIV^e Ode du II^e Livre d'Horace :

Otium divos rogat in patienti, &c.

LORSQU'AU milieu de sa carrière

L'Astre des nuits dérobe sa lumière,

Et que les vents fougueux tyrannissent les flots ;

Le timide Marchand surpris par la tempête,

14. MERCURE DE FRANCE.

Redoutant les dangers suspendus sur sa tête,
Adresse aux Immortels des vœux pour le repos.
Ces Favoris du Dieu redouté sur la terre,
Ces Médesindomptés, brillans par leurs carquois ;
Lassés des longs travaux d'une pénible guerre,
Recherchent un loisir qu'ils ont bravé cent fois.
Les rubis éclatans, la pourpre éblouissante,
Ces Palais, ces liâteurs & ces nombreux troupeaux
Peuvent-ils, cher *Grosphus*, procurer le repos,
Repousser des citagrins la foule renaissante,
Et calmer des esprits par l'ennui dévorés ?
Les soins volent toujours sous des lambris dorés.
Heureux cent fois celui que le Dieu des richesses
Ne berce pas de ses vaines promesses !

Qui vit long-temps du bien de ses aïeux
Sans crainte, sans remords, sans desirs odieux !
Sur un lit de gazon, couché dans sa chaumière,
Ce mortel peut goûter les douceurs du repos :
Le sommeil à son gré vient fermer sa paupière.
Et prodigue sur lui ses paisibles pavots.
Puisque l'on vit si peu, pourquoi tout entre-
prendre ?

Croit-on fixer du temps le trop rapide cours ?
A quoi, mon cher *Grosphus*, l'homme ose-t-il
prétendre ?

Prétend-t-il reculer le terme de ses jours ?
On a beau parcourir tous les climats du monde,
On ne peut s'éviter : on le trouve toujours.

Ce fou , qui s'abandonne au caprice de l'onde ,
Croit-il , sur un vaisseau plus léger que les vents
Se dérober aux traits des remords dévorans ?
Vaine erreur ! Le chagrin ardent à le poursuivre
S'élançe sur la pourpe & fait voile avec lui.

Puisque rien ne nous en délivre ,

Tâchons du moins d'adoucir notre ennui.
Saisissons du présent le rapide avantage ,
Et laissons l'avenir entre les mains des Dieux.
Corrigeons du destin le caprice odieux ,
Et faisons des plaisirs un agréable usage.

On ne peut en tout être heureux ;
Et le sort le plus doux a des revers affreux.
Achille eut en naissant la valeur en partage ;
Achille des Troyens put renverser les tours ;
Mais la mort a frappé du coup le plus terrible
Dans la fleur de ses ans , ce Héros invincible.
A l'amour de *Titon* l'Aurore fut sensible ;
Titon se vit aimé. Mais malgré ses amours ,
Une lente vieillesse a sçu miner ses jours.

Le sort m'accordera peut-être

Ce qu'il vous aura refusé.

Des plus riches Palais , les Dieux vous ont fait
maître ;

Plutus de tous ses dons pour vous s'est épuisé ;
Pour vous mille taureaux mugissent dans la plaine.
Vos habits sont tissus de pourpre Tyrienne ;
Les Dieux des plus grands biens vous ont favorisé ;

16 MERCURE DE FRANCE

Votre destin ne me fait point envie
Ces Dieux ne m'ont donné , (je les en remercie)
Que ce rustique toît & le foible talent
D'imiter de nos Grecs le lyrique génie.
Aussi je suis heureux ; rien ne trouble ma vie ;
Et je me ris des vœux du Vulgaire insolent.

Par M. B. D. S.

*VERS pour mettre au bas du Portrait
de Madame GUIBERT.*

A POLLON & l'Amour, jaloux de leurs succès,
Voulurent la fixer tous deux sous leur empire :
Celui-ci lui donna ses traits,
Et l'autre lui remit sa lyre.

Par M. D.

*LES SOLITAIRES DES PYRÉNÉES,
NOUVELLE Espagnole & Françoisse.*

SUR ces Monts qui séparent l'Espagne d'avec la France , deux Hermites
l'un François , l'autre Espagnol , habitoient à peu de distance l'un de l'autre.
Leur âge étoit à-peu-près égal , &c

peu avancé, leur figure des plus avantageuse, même sous leur habit difforme, leur conduite entièrement opposée à celle des Hermites ordinaires. Ils ne mandioient pas, ne recevoient ni dons ni visites, sçavoient lire & lisoient. Leur premier soin avoit été de se fuir, leur conduite réciproque les rapprocha : ils se virent souvent & se parlerent sans défiance. En un mot, ils étoient voisins sans être ennemis, chose presque aussi rare entre des Emules de cette nature, qu'entre des Rivaux de toute autre espèce.

Chacun d'eux avoit un second, sur lequel il se reposoit de certains menus détails. L'Hermite François dut particulièrement applaudir aux soins de son jeune Disciple. C'étoit un modèle d'attachement, de zèle & d'activité. Nulle fatigue ne le rebutoit, nulle démarche ne lui sembloit pénible. A peine, cependant, paroissoit-il toucher à sa quinzième année. Toutes les grâces de la jeunesse & de la beauté brilloient sur son visage : on l'eût pris pour l'Amour qui, par divertissement, s'étoit affublé d'un froc.

Un jour qu'il étoit absent, le Reclus Espagnol vint converser avec le Fran-

18 MERCURE DE FRANCE.

çois. Non , disoit-il à ce dernier , le chétif habit qui vous couvre , ne peut vous déguiser à mes yeux. Vous n'étiez point fait pour être ainsi vêtu , logé , couché , en un mot pour vous ensevelir dans ces montagnes. Quelque incident vous aura fait renoncer au monde. Mais songez qu'il en faut de bien cruels , ou de bien bizarres , pour justifier une telle résolution. Oh ! s'il est ainsi , reprit celui à qui il parloit , je suis plus que justifié. Mais vous même quels bisarres , ou quels fâcheux incidens vous ont fait prendre une résolution toute pareille à la mienne ?

Il est vrai , repliqua l'Espagnol qui vouloit causer , & qui ne trouvoit nul danger à le faire , il est vrai que je n'étois point né pour m'affubler d'un sac , me nourrir de racines & coucher sur la dure. Il est encore vrai que je mitige en secret cette austérité apparente. Mais une foule de disgraces & de fautes m'a rendu ce déguisement nécessaire... Oh ! vos travers & vos malheurs n'ont jamais pû égaler les miens , interrompit l'autre Hermite. Vous en allez juger , ajouta l'Espagnol. Premièrement je suis marié. Et moi aussi , reprit l'Hermite François. J'aime ma femme qui me suit,

M A I. 1763.

19

ajouta le premier : Je fuis ma femme qui m'aime , repliqua le second.

L'ESPAGNOLE.

J'épousai la mienne par supercherie.

LE FRANÇOIS.

On y eut recours pour me faire épouser la mienne.

L'ESPAGNOLE.

Je l'aimerais toujours.

LE FRANÇOIS.

Je doute que je puisse l'aimer jamais.

Voilà effectivement , reprit l'Hermite Espagnol , un contraste aussi bisarre que marqué. Mais voyons jusqu'où il peut s'étendre. Je vais commencer , persuadé que vous imiterez ma franchise & ma confiance.

Frère *Paul* , tel qu'on se figure ici le voir en moi , est à Madrid le Comte d'OL... Ma Maison est ancienne & illustree , ma fortune assez considerable.. J'ai servi mon Roi avec zèle & avec succès dans ses armées. C'étoit en Italie où la guerre se faisoit. J'y formai quelque liaison avec le Comte de C.... S.... nom qui n'étoit pas le sien propre , mais qu'il devoit à une action des plus éclatantes. Vous sçavez que c'est l'usage en Espagne de donner à un Officier qui se distingue , le nom même du lieu où il s'est distingué : récompense la plus flat-

20 MERCURE DE FRANCE.

teuse pour une âme noble. D'ailleurs, le Comte avoit par lui-même de la naissance & de la fortune : avantages qui lui en affuroient un autre bien digne d'envie. Il devoit à son retour épouser *Donna Léonor*, une des plus belles personnes de toutes les Espagnes; mais en même-temps une des plus altières. Elle semble avoir oublié cette sensibilité si naturelle à son sexe & surtout dans cette Contrée, pour emprunter toute la hauteur du nôtre. L'orgueil est sa passion la plus décidée; elle veut des esclaves plutôt que des amans. Je ne la connoissois que de nom & n'en étois pas mieux connu; comme cependant elle étoit née mon ennemie, c'est-à-dire qu'il y avoit entre ma famille & la sienne, une de ces haines héréditaires qu'on prend ridiculement soin de perpétuer dans chaque génération, j'étois loin d'adopter cette haine injuste. J'éprouvai même un sentiment bien opposé à l'aspect du portrait de *Dona Léonor*. Sa famille l'avoit envoyé au Comte en attendant qu'il pût aller prendre possession du modèle. Mais il me parut moins ébloui que moi-même, des charmes qu'étoit cette peinture. Il me sembla trop peu occupé du bonheur qui l'attendoit; loin de se li-

vrer à une joie vive & bien fondée , il étoit rêveur & mélancolique ; il ne répondoit qu'avec embarras aux questions qu'on lui faisoit sur son futur mariage. Enfin , il me donna lieu de juger qu'il ne s'y dispoſoit qu'avec répugnance : découverte qui me cauſoit une extrême ſurpriſe.

La guerre ſe faiſoit avec vivacité , les rencontres étoient fréquentes & meurtrières. Le Comte fut un jour commandé pour une expédition ſecrete ; je le fus moi-même pour le ſoutenir. Il tomba dans une embuſcade & ſe vit enveloppé par une Troupe bien ſupérieure à la ſienne. J'arrivai à temps pour la dégager ; mais déjà le Comte étoit bleſſé , renverſé de cheval ſans connoiſſance & prêt à être foulé aux pieds par ceux des ennemis. Je le fis ſecourir , tandis que je faiſois tête aux Allemans , qu'une Troupe nouvelle venoit de renforcer. Enfin , après une mêlée furieuſe , l'avantage nous demeura. Je fis transporter le Comte au Quartier-Général , où les plus habiles Chirurgiens défefpérèrent de ſa vie. Ce fut dans ce moment , qu'un Soldat de ma Troupe m'offrit le portrait de *Léonor*. Il l'avoit pris dans la poche d'un Soldat ennemi qui avant

d'être tué avoit eu la précaution de fouiller le Comte. L'état où étoit réduit ce dernier, & surtout l'envie de garder le portrait de *Léonor*, m'en fit suspendre la restitution. Je fis remettre la boëte parmi les effets du blessé, après en avoir détaché la miniature qu'elle renfermoit. L'indulgente Loi de la galanterie tolère aisément ces sortes de larcins. Je crus qu'elle m'autorisoit à me faire sur ce point, l'héritier du Comte, supposé qu'il ne guérît pas de ses blessures.

Il étoit encore dans l'état le plus équivoque, lorsqu'une paix subite sépara les Armées, & que des motifs pressans me rappellerent en Espagne. Je me rendis à Séville; c'étoit le séjour qu'habitoit *Dona Léonor*. Je parvins à la voir, mais sans me faire connoître, sans même avoir pû en être remarqué. Elle me parut encore plus belle en réalité que dans son portrait. J'en devins éperdûment épris. Mais en même-temps, je frémis des obstacles que l'antipathie de nos familles alloit opposer à cet amour.

J'essayai quelques voies de réconciliation; toutes furent inutiles. Dans cet intervalle, le Comte de C.... S.... guéri de ses blessures, avoit été nommé Gou-

verneur d'Oran & étoit parti du sein de l'Italie même , pour se rendre à cette Ville d'Afrique. Vous sçavez que le Gouverneur de cette Place ne peut s'en absenter sous aucun prétexte. Ce poste n'est pour lui qu'une prison honorable, & le nouveau Gouverneur jugeoit *Dona Léonor* très-propre à égayer cette prison. Il jugeoit bien ; mais il s'y prit mal. Ne pouvant agir par lui-même, il choisit pour député un de ses principaux domestiques , Africain d'origine , & mille fois plus intéressé que cette origine ne le suppose. Je lui avois été utile en Italie , où dès-lors il servoit le Comte. Le hasard me le fit rencontrer comme il débarquoit à Cadix. Il me reconnut, m'aborda , & m'apprit le sujet de son voyage. Il venoit, me dit-il, demander au nom de son maître , *Dona Léonor* à ses parens. Cette nouvelle me fit pâlir , & l'Africain s'en aperçut. Il osa me faire différentes questions qui toutes avoient pour but & de me marquer du zèle , & de m'arracher mon secret. Je crus pouvoir le lui confier ; je lui avouai que mon trépas étoit certain si quelqu'autre que moi épousoit *Dona Léonor*.

L'Africain parut un instant rêveur ;

24 MERCURE DE FRANCE.

après quoi il ajouta , qu'il scavoit un secret pour conserver mes jours ; mais que les siens seroient par-là fort exposés & sa fortune perdue sans ressource. Je lui offris , pour le rassurer , ma protection , & une récompense proportionnée à ce grand service. Je ne prévoyois pas qu'il pût m'en rendre d'autres que de faire manquer le mariage qu'il s'étoit chargé de faire réussir , & , en effet , c'étoit déjà beaucoup. Mais l'Africain osa davantage. Il me proposa de me substituer à la place de son maître : chose , selon lui , fort aisée & très-excusable. Quant à moi , elle me parut & plus difficile & très-peu honnête. C'étoit néanmoins le seul expédient qui me restât. Que n'ose point un amour impétueux , à qui les moyens ordinaires manquent pour arriver à son but , & , surtout , à qui la route opposée offre un moyen sûr d'y parvenir ? En effet , l'Agent du Comte étoit muni des attestations les plus claires , les plus authentiques. Il n'étoit pas possible de révoquer sa mission en doute. Ce n'est pas tout , le Comte marquoit expressément que sur la réponse de son Envoyé , il viendrait lui-même effectuer en personne l'alliance qu'il sollicitoit par un tiers. L'âge de

cc

ce rival étoit d'environ dix ans plus avancé que le mien ; mais cette différence étoit peu remarquable. Il y avoit , d'ailleurs , entre notre taille & nos traits ce rapport qui peut faire illusion à des yeux peu familiarisés avec l'objet qu'on veut remplacer ; & ce qui achevoit de rendre cette illusion facile , c'est que le Comte absent de son pays depuis vingt ans , étoit absolument inconnu à *Dona Léonor* ; il n'étoit guère mieux connu personnellement des autres parens de cette belle Espagnole. Tant de facilités me séduisirent. Ainsi nous convînmes l'Africain & moi , qu'il feroit , en effet , la demande au nom du Gouverneur ; mais qu'il substituerait mon portrait au sien. J'y joignis même pour plus d'authenticité , celui de *Dona Léonor* auquel j'avois fait adapter une boîte toute semblable à celle que j'avois restituée au Comte. Ce que nous avions prévu arriva. La proposition du Gouverneur d'O-ran fut approuvée de toute la famille de *Dona Léonor* ; & ce que je n'avois osé prévoir , mon portrait plut à cette jeune & altière beauté. Vous présumez bien que l'Agent du Comte lui écrivit d'un style à le clouer plus qu'il n'avoit à son rocher. Mais tandis que ce rival , trom-

B

pé par cette lettre, regardoit sa démarche comme infructueuse, j'en recueillois hardiment les fruits.

Au bout d'un intervalle raisonnable, je me présente sous le nom du Comte, accompagné de quelques amis qui approuvoient & servoient mon stratagème. C'étoit vers le soir, & la cérémonie ne fut pas même différée jusqu'au matin. Je motivai cette extrême diligence de l'absolue nécessité qui me rappelloit à mon Gouvernement, du danger qu'il y auroit pour moi à être surpris en Espagne. Ces raisons étoient plausibles, & elles furent goûtées. Nous nous acheminâmes, sans différer, vers le Port de Cadix, où un Vaisseau nous attendoit. Une vieille tante de *Dona Léonor*, & qui l'avoit élevée, voulut s'embarquer avec elle : je ne m'y opposai pas, mais je n'y consentis qu'à regret. *Dona Padilla*, (c'est le nom de cette tante) étoit doublement mon ennemie, & par rapport à la haine héréditaire dont j'ai déjà parlé, & parce que mon père avoit refusé de mettre fin à cette haine, en épousant *Dona Padilla* : sorte d'injure qu'une femme ne peut naturellement oublier, & que celle-ci avoit toujours présente. Quoi-

qu'il en soit, nous partîmes. Le Pilote avoit le mot, & d'ailleurs, le Détroit de Gibraltar que nous passâmes, acheva de tranquilliser la vieille tante qui se pliquoit de connoître la Carte. Elle ne douta plus que nous n'allassions en Afrique. Pour ma nouvelle épouse, elle étoit seule avec moi dans la principale chambre du Vaisseau, & elle ne s'aperçut ni ne s'informa de rien qui concernât le trajet que nous avions à faire. Nous continuâmes ainsi à côtoyer de loin les terres d'Espagne qu'on persuadoit à la vieille être celles d'Afrique, & nous arrivâmes à Alicant, que la tante & la nièce prirent pour la Ville dont j'étois Gouverneur. Il étoit presque nuit; circonstance qui aidait encore à l'illusion. J'avois, d'ailleurs, envoyé d'avance mes ordres par terre. Une voiture lestée & commode nous attendoit au Port. Je fis traverser la Ville à mes deux compagnes de voyage & les conduisis en toute diligence à quelques lieues de là dans un Château qui m'appartient. Je voulois encore dissimuler, au moins, quelques jours; mais les soupçons de l'une & de l'autre devinrent si marqués, si pressans, qu'il fallut enfin me résoudre à

parler net. Je leur déclarai que je n'étois ni le Comte de C... S... ni le Gouverneur d'Oran : mais que mon nom valoit , pour le moins , celui que j'avois emprunté ; que je pouvois prétendre aux mêmes emplois que mon rival ; que ma fortune égaloit la sienne , & qu'à coup sûr , mon amour l'emportoit sur le sien.

Comment reçut-on votre aveu ? interrompit brusquement l'Hermite François. On ne peut pas plus mal , répondit l'Espagnol. Je le crois reprit frère *Pacôme* (c'est le nom que s'étoit donné l'autre Cénobite.) Et pourquoi , repliqua frère *Paul* , en êtes-vous si intimement persuadé ? C'est , ajouta frère *Pacôme* , que j'ai moi-même éssuyé un pareil aveu , & que certainement je l'ai reçu plus mal encore. Mais poursuivez votre récit. Le prétendu frère le continua en ces termes :

Non , je ne puis vous exprimer la surprise où ce discours jetta & la tante & la nièce. Jusqu'à ce moment *Dona Léonor* m'avoit prodigué les marques de la plus vive tendresse. Quelle fut ma douleur de la voir désapprouver hautement mon stratagème ! Je lui protestai qu'il ne m'avoit été dicté que

par l'amour, & par l'impossibilité de pouvoir l'obtenir autrement; que j'avois un rang à lui donner, & que j'étois prêt à réparer tout ce qui dans cette affaire pouvoit pécher par la forme, puisqu'aussi bien il n'y avoit plus rien à réparer quant au fond. Je vis le moment où *Dona Léonor* alloit oublier son courroux; mais la vieille tante étoit inflexible, & l'ascendant qu'elle avoit sur sa nièce l'emporta sur celui que je croyois y avoir moi-même. Je continuai cependant à les traiter avec tous les égards possibles. Elles avoient tout à souhait, excepté la liberté de m'échapper, & même celle de faire sçavoir à leur famille l'espèce de captivité où je les retenois. D'un autre côté leurs parens les croyoient en Afrique; mais le Gouverneur d'Oran ne tarda pas à les détromper. Impatient de ne recevoir aucunes nouvelles de son député, il prit le parti d'en dépêcher un second. Celui-ci le servit plus fidèlement que l'autre, peut-être parce qu'il ne trouva pas la même occasion de le trahir. Le Comte apprit par lui une partie de ce qui s'étoit passé & devina le reste. Jugez de sa rage & de sa confusion! Ce qui achevoit de le désespé-

rer étoit de ne pouvoir sans déshonneur & sans crime s'absenter de la Forteresse qui lui étoit confiée. Il préféra enfin sa vengeance à sa fortune, demanda un successeur, l'obtint & se rendit sur les lieux pour vérifier le rapport de son nouveau confident & toute la perfidie de l'ancien.

Là il apprit tout ce qu'il desiroit & craignoit d'apprendre. On lui confirma qu'un prétendu Gouverneur d'Oran avoit épousé, & par conséquent enlevé celle qu'il se proposoit d'épouser lui-même. Il lui restoit à sçavoir quel étoit ce ravisseur, quelle route il avoit prise, quelle retraite il avoit choisie. Peut-être n'espéroit-il pas découvrir si promptement toutes ces choses; mais le hasard le servit mieux qu'il ne l'espéroit. Un Matelot qui fit avec nous le trajet de Cadix à Alicante & qui étoit de Séville, y revint : ayant oui parler du rapt de *Dona Léonor*, il dit publiquement avoir aidé à la conduire à Alicante. Le Comte, à cette nouvelle, ne consulte que sa fureur. Il se rend par terre & en poste à Alicante. Le premier objet qui s'offre à sa vue est l'Africain qui l'a trahi. Celui-ci l'ayant reconnu cherchoit à l'éviter : mais ce

fut en vain. Ta mort est certaine , lui dit le Comte en le joignant , si tu ne me détailles ton infâme trahison , & si tu ne m'introduis jusques chez ton complice. L'Africain , demi-mort de frayeur , me nomma à son ancien Maître. Le Comte fut très-surpris de trouver en moi celui qu'il cherchoit ; mais il n'en fut que plus irrité. Il persista à vouloir être conduit & introduit chez moi. J'avoue que mon étonnement & ma confusion furent extrêmes en le voyant paroître. Je ne sçavois quel discours lui adresser ; il me prévint. *Dom Fernand* , me dit-il , tu vois en moi l'homme du monde que tu as le plus vivement outragé. Peut-être te dois-je la vie ; mais tu viens de me ravir l'honneur : la compensation n'est pas exacte. J'ai osé pénétrer chez toi sans suite & sans défiance. J'aurois pu recourir aux voies toujours lentes , & souvent peu sûres de la Justice ; mais des hommes tels que nous doivent se faire justice eux-mêmes. Choisis sans différer l'instant & le lieu.

Il est trop juste , lui répondis-je , de vous donner la satisfaction que vous exigez. C'est , d'ailleurs , la seule qui soit en mon pouvoir & en ma volonté.

B iv

32 MERCURE DE FRANCE.

Car vous n'espérez pas, sans doute, que je vous cède jamais *Dona Léonor*? Je vous ai enlevé cet objet que vous n'aimiez qu'en idée & que j'aimois réellement. J'ai emprunté votre nom pour arriver à mon but. Non que j'aie à rougir du mien & qu'il n'égale peut-être l'éclat du vôtre; mais il s'agissoit de tromper une haine injuste & implacable. J'y ai réussi par ce moyen. C'est une ruse qui est d'usage à la guerre & qui est, au moins, tolérable en amour. Quoiqu'il en soit, votre ressentiment est légitime, & me voilà prêt à vous suivre. Je l'exhortai, cependant, à prendre quelque repos, & même quelques rafraîchissemens. Il me témoigna n'avoir envie que de se battre. Je le mis bientôt à même de se satisfaire. Il sortit sans affectation; je le suivis de près; & à peu de distance de mon Château, nous commençâmes un combat des plus animés. Je n'ignorois point à quel homme j'avois affaire, & il remplit toute l'idée que j'avois eu de lui. Je l'avouerai même, je ne combattois pas sans remords. Il me blessa avant que j'eusse pu lui porter aucune atteinte. Je redoublai mes efforts & le blessai à mon tour. Deux autres blessures que

je lui fis ne purent le réduire à demander quartier. Mais, enfin, il tomba, affoibli par la perte de son sang. Je ne me permis point de désarmer un si brave homme; je m'éloignai en lui promettant un prompt secours. Ce fut, en effet, mon premier soin. Un de mes gens qui étoit Chirurgien, voulut d'abord me panser. Je m'y opposai, & le conduisis, moi-même, auprès du Comte qui avoit perdu toute connoissance. On lui mit le premier appareil sur le champ de bataille même : après quoi je le fis transporter chez moi le plus doucement qu'il fut possible. Ses blessures étoient considérables; cependant le Chirurgien jugea qu'elles pourroient n'être pas mortelles. Il reprit un peu ses sens, & je m'éloignai, tant pour ne point le mortifier par ma présence, que pour me faire panser moi-même.

Revenu entièrement à lui, le Comte demanda chez qui il étoit. J'avois défendu qu'on l'en instruisît. Il reçut pour réponse qu'il étoit en lieu de paix & de sûreté; qu'il n'eût d'autre inquiétude que de se guérir. On avoit pour lui les attentions les plus empressées, & j'avois de mon côté celle de ne point

B. v.

m'offrir à sa vue. Etonné, cependant, de ne voir paroître que des domestiques, il réitéra ses questions ; & les réponses de mes gens étant toujours à-peu-près les mêmes, il soupçonna ce qu'on lui cachoit avec tant de soin. Pourquoi, demanda-t-il encore, pourquoi celui qui en use avec moi si généreusement, me croit-il moins généreux que lui ? Ce discours m'ayant été de nouveau transmis, je fis dire au Comte, qu'une blessure assez considérable m'avoit jusqu'alors contraint de garder la chambre ; mais que j'espérois aller bientôt m'informer en personne de sa propre situation. Cette réponse parut le satisfaire.

Il est temps de revenir à *Dona Léonor*. Elle & sa vieille tante habitoient toujours mon Château ; mais la partie qu'elles occupoient n'avoit nulle communication avec le reste. Il eût été plus essentiel pour moi d'interrompre toute communication entr'elles. Mes complaisances eussent pû adoucir *Dona Léonor*, que les conseils de sa tante aigrissoient de plus en plus contre moi. Une jeune personne excuse toujours assez facilement les fautes que l'amour fait commettre ; mais il n'est aucun âge

où une femme puisse oublier une injure qui part du mépris ou de l'indifférence : aussi *Dona Padilla* eût-elle voulu se venger de celle de feu mon père sur toute sa postérité.

Dona Padilla & sa nièce avoient vu des fenêtres de leur pavillon, ce qui s'étoit passé durant & après mon combat contre *Dom Tellez*. Elles ignoroient le nom de mon Adversaire, & je n'avois pas moi-même fait réflexion qu'elles pouvoient nous appercevoir dans ce moment. Je suis sûr que les vœux de *Dona Padilla* furent tous contre moi ; & ce qui m'afflige beaucoup plus, j'ignore si sa nièce ne fut pas sur ce point d'accord avec elle. Au surplus, ce combat étoit une énigme pour l'une & pour l'autre. Ce fut apparemment pour la développer, ou du moins, pour vérifier leurs soupçons à cet égard, que *Dona Padilla* me fit demander un entretien. Elle ignoroit que je fusse blessé. Je ne l'en fis pas instruire. On lui dit seulement de ma part, qu'une incommodité subite m'empêchoit de me rendre auprès d'elle. A cela près, je lui laissois la liberté de prévenir ma visite ; & , en effet, elle la prévint. Je n'appercus ni sur son front, ni dans ses discours, aucune marque de

B. vj.

haine. Elle dissimula au point que je crus que le temps & ses propres réflexions l'avoient entièrement changée. J'avoue, me disoit elle, du ton le plus véridique, j'avoue que certaine prévention héréditaire m'anima contre vous dès l'instant où vous vous fites connoître. Mais enfin j'ai senti que cette prévention étoit injuste, & que d'ailleurs ce malheur supposé étoit sans remède. J'espère avec le temps persuader la même chose à ma nièce, qui me voyant changée à votre égard, imitera bien volontiers mon exemple.

Il suffit d'aimer pour être crédule. Je ne soupçonnai aucun artifice dans ce discours. Je jurai à *Dona Padilla* une reconnaissance, un dévouement éternel. Je voulois, malgré l'état d'épuisement où je me trouvois, je voulois, dis-je, aller trouver sa nièce & lui renouveler l'offre de tout réparer, offre tant de fois renouvelée en vain. Mais *Dona Padilla* s'opposa à cette démarche, me promit d'applanir toutes les difficultés, & me laissa ivre d'espérance & de joie.

Le jour suivant y mit le comble. Je vis la tante & la nièce entrer dans ma chambre; je crus voir, dans les yeux de cette dernière, plus que l'autre ne m'avoit

promis. Dès-lors elles jouirent d'une liberté entière, de même que leur suite. Il est vrai que l'évasion d'un de leurs domestiques me donna quelque inquiétude ; mais la franchise apparente de l'une & de l'autre me rassura. Je portai la confiance jusqu'à leur apprendre que l'adversaire avec qui elles m'avoient vu aux prises , étoit le Comte lui-même ; qu'il étoit dans mon Château , & qu'il leur seroit libre au premier jour de lui parler. La crainte d'occasionner à celui-ci quelque révolution fâcheuse , m'empêcha seule d'avancer le moment de cette entrevue. Il convenoit , d'ailleurs , que j'eusse d'abord avec lui un entretien particulier. Lui-même desiroit me voir , & je me rendis à son invitation. Il m'adressa la parole aussitôt qu'il m'aperçut. Marquis , me dit-il , il ne peut plus y avoir de rivalité entre nous. Votre bras m'a vaincu ; vos procédés me désarment ; jouissez en paix du trésor que vous sçavez si bien défendre. Brave Comte , lui répondis-je , un homme tel que vous , n'a de supérieurs ni en courage , ni en générosité. Il me demanda , s'il ne lui seroit pas permis d'envisager , au moins une fois , *Dona Léonor*. J'y consentis sur le champ , persuadé que tou-

38 MERCURE DE FRANCE.

tes ses anciennes prétentions sur elle ne pouvoient plus décemment exister. Je sçavois, d'ailleurs, que *Dona Padilla* desiroit cette entrevue autant que lui-même. Aussi ne se fit-elle point trop attendre. Elle vint accompagnée de sa nièce.

C'étoit quelque chose d'assez nouveau qu'une pareille situation : j'examinai en silence & le Comte & *Dona Léonor*. Elle a tant de charmes que je ne fus pas surpris de voir mon ancien rival tout prêt à le redevenir. Il perdit & la parole & toute contenance en la voyant. Pour elle je n'apperçus presque aucune altération sur son visage, & cette extrême tranquillité rappella toute la mienne.

Je l'avoue, il n'échappa à *Dom Tellez* aucun discours qui annonçât ni desir, ni espérance de sa part. Il y auroit eu de la barbarie à exiger qu'il étouffât jusqu'aux regrets. Il eut même la force de n'en témoigner qu'autant que la politesse sembloit le lui prescrire ; mais il fut moins réservé dans l'entretien que nous eumes tête-à-tête. Il m'avoua qu'il seroit au-dessus de ses forces de me la céder si elle pouvoit encore faire l'objet d'une dispute. Avouez en même-temps, lui

dis-je, qu'il a pû être au-dessus des mien-
nes de me la laisser ravir, pouvant me
l'assurer ? Le Comte me fit un autre
aveu que je n'attendois pas. Il me dit,
qu'en lui enlevant *Dona Léonor*, je lui
épargnois un parjure ; qu'il étoit secrète-
ment lié en France, & que cet éve-
nement joint à ses remords, l'alloit ren-
dre à ses premières chaînes. En atten-
dant, il s'offrit d'être médiateur auprès
de la nièce & de la tante. Ce fut lui qui
m'instruisit que la première seroit bien-
tôt apaisée, si la seconde pouvoit l'être.
Je le conjurai de redoubler ses efforts
auprès d'elle. Ses blessures étoient à-
peu-près guéries, & son zèle pour mes
intérêts sembloit s'accroître à chaque
instant. Mais la haine de *Dona Padilla*
étoit toujours la même.

Retiré un jour au fond de mon cabi-
net, j'y étois abîmé dans une rêverie
mélancolique & profonde. Elle fut brus-
quement interrompue par le Comte.
Ami, me dit-il d'un ton vif & pénétré,
vous être trahi, vous êtes vendu. Une
nombreuse troupe d'Alguasils assiége le
Château, & leur Chef demande à vous
parler de la part du Roi. C'est un trait de
la vengeance de *Dona Padilla* : mais
décidez promptement ce qu'il faut faire.

40 MERCURE DE FRANCE.

Faut-il résister ? me voilà prêt à verser tout mon sang pour vous.

Courageux ami , lui répondis-je , votre générosité vous perdrait sans me sauver. Il nous feroit mal de résister aux ordres d'un Roi que nous avons si bien servi. Gardez-vous , reprit-il avec vivacité , gardez-vous bien d'obéir entièrement : vous êtes perdu si on vous arrête. Eh que puis-je donc faire ? ajoutai-je. Vous déguiser & disparaître , poursuivit-il : je vais vous en donner les moyens ; je vais me livrer à votre place & sous votre nom. Je ne suis pas plus connu de cette vile troupe que vous-même. Il sera facile de lui faire prendre le change. Il vous sera également aisé d'être instruit de ce qui se passe. J'espère que le temps & mes soins accommoderont toutes choses.

Ce conseil me donna à rêver ; mais l'instant d'après je rougis de mes soupçons ; d'ailleurs , considérant qu'il ne pouvoit y avoir aucun risque pour le Comte , & qu'à tout événement , je pourrois toujours venir le dégager , je consentis à ce qu'il exigeoit.

Dona Padilla , qui sans doute craignoit mon ressentiment , s'étoit renfermée dans son pavillon avec sa nièce.

Elle aidait par-là , à notre stratagème. Aussi eut-il un plein succès. On conduisit le Comte à la Ville Capitale de Murcie. Il resta seulement chez moi jusqu'à nouvel ordre , quelques Alguasils , canaille qu'avec le secours de mes gens ; il m'eût été facile d'exterminer ; mais je n'en avois aucune idée pour le moment. J'étois bien éloigné de songer à compromettre *Dom Tellez* plus qu'il n'avoit voulu l'être. Couvert d'habits simples , après avoir donné mes ordres à mes principaux domestiques , j'allois abandonner ma maison à mon ennemie & à ses satellites ; j'allois m'éloigner , même sans chercher à voir *Dona Léonor* : le hazard vint l'offrir à mes yeux. Je la rencontrai noyée dans ses larmes & dans l'agitation la plus vive. Quand même elle ne m'eût pas reconnu , je n'aurois pu m'empêcher de me faire connoître à elle , je n'en n'eus pas besoin. Qui êtes-vous , me dit-elle avec une exclamation involontaire & qui auroit pû s'attribuer à la joie ; par quel prodige êtes-vous encore ici ? Je n'y serai pas long-temps , lui repliquai-je , vous me voyez prêt à m'exiler de ma propre demeure : vos vœux & ceux de votre tante barbare seront bientôt remplis. *Dona*

42. MERCURE DE FRANCE.

Léonor ne répondit rien, mais ses larmes continuoient à couler. Hé bien, ajoutai-je, s'il est vrai que vous ne soyez pas mon ennemie, fuyons ensemble ; tout exil, tout climat me sera doux, si vous l'habitez avec moi. Non, reprit-elle en sanglottant, non, une telle démarche ne m'est ni permise, ni possible. Un Cloître austère va ensevelir ma honte & tout espoir de réunion avec vous... A ces mots, elle s'évanouit.

J'étois hors de moi-même. J'appellai quelques domestiques. Ils accoururent & avec eux l'implacable vieille. Elle me reconnut ; elle frémit & reprocha à trois Alguasils qui se trouvoient là, d'avoir manqué leur proie ; ajoutant, avec des cris furieux, que j'étois *Dom Fernand*. Cet excès d'audace mit le comble à ma fureur. J'allois immoler cette mégère ; un reste d'orgueil me retint ; mais rien ne put m'empêcher de fondre avec rage sur les satellites qui me crioient de me rendre. Un de ces misérables tomba à mes pieds percé de coups ; les deux autres firent feu en s'éloignant. Ils me manquèrent ; mais en revanche, une des deux balles alla casser le bras droit à la barbare *Paddilla*. Mes domestiques accoururent en

armes. Les Archers ne se trouvant pas les plus forts , & éffrayés de ce qu'ils venoient de faire , se virent eux-mêmes obligés de se rendre.

J'ordonnai des secours à ma cruelle ennemie. Son accident jettoit sa nièce dans une désolation trop grande pour qu'il fût possible de lui parler d'autre chose. La nuit avançoit , & j'avois mille raisons d'en profiter pour mon départ. Ainsi je m'éloignai accompagné d'un seul domestique. Chemin faisant je réfléchis que l'affaire étoit devenue plus grave ; qu'il pourroit y avoir quelque danger pour *Dom Tellez*. Je ne balançai pas ; je m'acheminai vers le lieu de sa détention , résolu de me substituer à sa place. Il jouissoit d'une assez grande liberté , & j'eus celle de lui parler tête-à-tête. Mon arrivée lui causa autant de surprise que d'inquiétude ; mais je prévins les questions qu'il alloit me faire. Ami , lui dis je , c'est trop vous compromettre & vous exposer : les circonstances ne sont plus les mêmes & je dois seul en courir les risques. Alors je l'instruisis de ce qui s'étoit passé depuis l'instant de son départ. Et c'est pour cela , reprit-il vivement , que vous devez plus que jamais vous éloigner. Les

44 MERCURE DE FRANCE.

risques seront toujours beaucoup plus grands pour vous que pour moi. La mort de l'Alguasil & l'arrêt des autres ne font rien. En vain lui opposai-je les raisons les plus pressantes. Il ne les approuva pas plus que les premières ; & malgré toute ma répugnance , il me fallut moi-même céder aux siennes.

Mes larmes coulerent en embrassant ce généreux ami. J'érai quelque temps d'un lieu à l'autre , toujours déguisé & toujours méconnu. Un émissaire fidèle m'instruisoit de tout ce qu'il m'importoit de sçavoir. J'appris qu'une troupe nombreuse d'Aguasils avoit de nouveau reparu chez moi ; que *Dona Padilla*, presque guérie de sa blessure , ne poursuivoit que moi seul & non ceux qui l'avoient blessée ; que mes gens étoient à-peu-près esclaves dans mon Château ; & que mon ennemie y commandoit en maîtresse. Le Comte lui-même s'est vu pris à partie par *Dona Padilla* & par ses frères. Il a eu recours au Roi qui s'est réservé la décision de ce procès bisarre. Mais vous sçavez l'espèce de maladie dont ce Monarque est attaqué depuis plusieurs mois. Il ne peut ni donner aucune audience , ni s'occuper d'aucune affaire ; & , cependant le

Comte est toujours prisonnier; *Dona Padilla* toujours implacable, *Dona Léonor* toujours ingrate, & moi toujours fugitif. Enfin, las d'errer de Province en Province, j'ai choisi ces montagnes pour asyle & cet habit pour dernier déguisement. J'en ai secrètement fait instruire mon généreux rival, & je n'apprends pas que rien en ait encore instruit mes persécuteurs. Mais avouez, ajouta l'Espagnol, qu'il en faut souvent moins pour se faire Hermite, & que de plus foibles disgraces vous retiennent enseveli dans cette Grotte ?

C'est précisément ce que je n'avouerai pas, reprit l'Hermite François. Mon récit, il est vrai, sera plus court que le vôtre & moins rempli d'héroïsme; mais vous allez voir si j'ai eu de bonnes raisons pour fuir le monde, les hommes du bon ton &, sur-tout, les femmes, quelque ton qu'elles pussent prendre.

Comme il achevoit ces mots, son jeune compagnon entra pour quelque motif indifférent. Il parut l'instant d'après vouloir se retirer. Non, lui dit frère *Pacôme*, demeurez avec nous. Le récit que je vais commencer pourra

vous être utile. On s'épargne bien des sottises quand on fait une mûre attention à celles d'autrui. Le jeune Solitaire obéit en rougissant ; & son Patron poursuit en ces termes.

Mon nom est le Comte D..... à peine sorti du Collège où j'avois perdu huit à dix ans, j'allai en perdre à-peu-près autant à fréquenter la Cour, les cercles, & à tromper les femmes. Elles ne tarderent pas à prendre leur revanche.

J'étois fort lié avec le jeune Marquis de P.... Nous avions l'un & l'autre la même conduite, les mêmes penchans, les mêmes sociétés, les mêmes travers. Le hasard voulut encore que nous donnassions dans la même intrigue, & bientôt après dans le même piège. *Doricourt*, c'est le nom que je donne au Marquis, me procura entrée chez *Belise*, veuve encore assez jeune pour avoir des prétentions ; mais qui les portoit un peu trop loin. Je lui plus sans le vouloir, & justement lorsque *Doricourt* ne vouloit plus lui plaire. De son côté elle ne vouloit rien perdre ; elle prétendoit garder ses anciens captifs & en faire de nouveaux. Nous nous concertâmes *Doricourt* & moi pour la trom-

per & nous y réussîmes. Elle nous croyoit rivaux & non confidens l'un de l'autre. Mais le hasard vint la tirer d'erreur. On l'instruisit de nos démarches publiques & secrettes. Elle vit, sans en pouvoir douter, que de deux amans qu'elle croyoit avoir, il ne lui en restoit pas même un. Jugez de son dépit ! Elle dissimula cependant ; chose assez rare dans une femme irritée, & qu'irrite un outrage de cette espèce.

La sorte de vengeance qu'elle imagina fut aussi bizarre qu'exactement remplie.

Jusques-là le jeune Solitaire qu'on avoit contraint d'écouter ce récit, avoit laissé entrevoir beaucoup d'émotion ; mais elle redoubla à ces derniers mots. Il vouloit sortir : un nouvel ordre de son *Mentor* l'obligea de rester. Voici comme l'Hermite Comte, poursuivit son discours.

Belise avoit deux Nièces qu'elle faisoit élever dans deux couvents séparés. Elles étoient seules, & n'avoient que quatorze à quinze ans. Des Nièces de cette figure & de cet âge déplaisent toujours à une Tante qui a l'ambition de plaire ; & *Belise* les tenoit séquestrées, moins pour les empêcher de voir que d'être vues. Telle étoit, du moins, sa

48 MERCURE DE FRANCE.

premiere intention. Nous contribuâmes à la faire changer. *Belise* résolut de faire servir la beauté de ses Nièces à sa vengeance. Quiconque ne sçauoit pas jusqu'où une femme peut la porter , douteroit à coup-sûr du stratagème que celle-ci mit en usage. Elle commença par exciter entre nous quelque refroidissement ; après quoi elle nous parla à chacun en particulier , d'une Nièce qu'elle faisoit élever dans tel couvent. Elle avoit ses raisons pour ne nous parler que d'une Nièce & non de deux. Je fus le premier qu'elle pria de l'accompagner dans une visite qu'elle fit à l'une d'entr'elles , c'est - à - dire à celles que *Belise* vouloit me faire connoître. Elle desiroit que j'en devînsse épris ; & dès cette premiere visite , elle dut s'apercevoir que j'en étois plus que frappé. Ces sortes de visites se multiplioient. Cependant je crus voir que la jeune personne ne les trouvoit point trop fréquentes. *Belise* ne me gênoit en rien là-dessus. Elle exigeoit seulement que j'en fîsse mystère à *Doricourt* : discrétion qui me coûtoit peu. Il suffit d'aimer pour sçavoir se taire à propos ; & j'aimois déjà trop, pour ne pas redouter un rival. Ce qu'il y a de plus particulier dans

dans cette aventure , c'est que *Doricourt* uſoit de la même circonſpection envers moi , & croyoit avoir les mêmes raiſons d'en uſer ainſi. *Belife* l'avoit introduit auprès de ſon autre nièce , en ſe gardant bien de lui parler de la première. D'ailleurs , la ſeconde avoit aſſez de charmes pour qu'on ne s'inſormât point ſi elle avoit une ſœur. Elle plut à *Doricourt* , & ce qui prouve beaucoup plus , ſurtout dans un petit-maître , elle lui ôta toute envie de plaire à d'autres , toute envie de publier qu'il lui plaiſoit. Nous nous félicitons chacun à part & de notre découverte , & de notre prudence. Nous crûmes , ſurtout , l'avoir portée fort loin un jour que le hazard nous réunir en particulier , *Doricourt* & moi. Eh bien , Comte , me dit-il , où en es-tu avec *Belife* ? C'eſt à moi , répondis-je , à te faire cette queſtion ; vous êtes trop ſouvent enſemble pour qu'on puiſſe vous y croire mal. Ma foi , mon cher , reprit-il d'un ton à demi ironique , je trouve à cette femme des reſſources prodigieuſes dans l'eſprit. J'ai tant vu d'*Agnès* m'ennuyer , que j'en reviens à l'expérimentée *Belife*. C'eſt bien penſé , repliquai-je à-peu-près ſur le même ton ; j'ai moi-même quelques

C

vues sur son expérience. Ainsi notre rivalité ne sera bientôt plus un jeu. Soit, ajouta *Doricourt*; il faut en courir les risques. Nous joignîmes à ce perfiffage beaucoup d'autres propos équivalens; & nous nous quittâmes fort contents de nous-mêmes, & très-disposés à nous divertir aux dépens l'un de l'autre.

Celle qui réellement se jouoit de nous deux alloit à son but sans s'arrêter. Elle vit que nous étions trop vivement épris pour n'être pas facilement trompés. Elle eut de plus recours à l'artifice pour nous faire courir au piège qu'elle nous tenoit. Ce fut encore à moi qu'elle s'adressa d'abord. Ma nièce, me dit-elle un jour, se dispose à partir pour l'Espagne. . . .

Pour l'Espagne ! m'écriai-je, avec une surprise douloureuse ! oui, répondit-elle avec un sang froid étudié ; ce Royaume fut la patrie de son père qui n'est plus ; sa mère elle-même est morte au monde, & m'a laissé un absolu pouvoir sur la destinée de sa fille. Je l'interrompis encore par de nouvelles questions, & elle entra dans de plus grands détails ; mais je dois vous les épargner. Il vous suffira d'apprendre en bref que le père de *Lucile*, Espagnol de naissance, avoit séjourné quelque temps à Paris ; qu'il y épousa secrètement la sœur de *Belise* ;

qu'obligé de quitter subitement la France avant que d'avoir pu faire approuver son mariage à sa famille, il ne put emmener avec lui ni son épouse, ni une fille qu'il en avoit eue & qu'on faisoit élever secrettement; qu'au bout de quelque temps on apprit la nouvelle de sa mort; que sa veuve ne se croyant plus à temps de déclarer son mariage, avoit cru devoir renoncer au monde & s'étoit enfermée dans un cloître. Tel fut en gros le récit de *Belise*. Il étoit sincère, excepté qu'au lieu d'une fille, sa sœur avoit donné le jour à deux. Elle ajouta que la famille de feu son beau-frère, instruite de l'existence de *Lucile* & touchée de son état, se dispoisoit volontairement à la reconnoître; mais qu'elle exigeoit que *Lucile* passât en Espagne, d'où jamais, sans doute, elle ne reviendrait en France.

Je frémis à ce discours; je me jettai aux pieds de *Belise* & lui fis l'aveu de ce que je ressentais pour sa charmante nièce. Elle en parut surprise, & encore plus satisfaite. J'aurai bien de cette joie, parce que j'en ignorois la vraie cause. Il est fâcheux, me dit-elle, que vous ayez tant tardé à vous expliquer; j'aurois pu faire pour vous il y a quel-

C ij

52 MERCURE DE FRANCE.

ques jours, ce qui n'est plus en mon pouvoir actuellement. Eh, pourquoi ? lui demandai-je avec vivacité. Parce que l'Ambassadeur d'Espagne, presse le départ de ma nièce..... Et depuis quand ?..... Depuis hier. Ah ! repris-je avec transport, souffrez que j'épouse *Lucile* dès aujourd'hui. Doucement, doucement, repliqua *Belise* en souriant; ces mariages impromptus sont pour l'ordinaire peu solides; & d'ailleurs, que diront nos Espagnols ? Mon nom, ajoutai-je, est d'un ordre à figurer à côté des plus grands noms d'Espagne; ma fortune est au-dessus de la médiocre; la destinée de votre nièce dépend encore de vous : daignez combler le bonheur de la mienne. Il faut donc, reprit-elle, sans négliger les précautions, user de diligence, afin que je puisse supposer avoir été prévenue trop tard. C'étoit souscrire à ma demande, & je ne m'occupai plus que du bonheur dont j'allois jouir.

Durant ce temps *Belise* employoit auprès de *Doricourt* les mêmes artifices & avec le même succès. Il eut aussi peu de défiance & autant d'empressement que moi-même; & trois jours après toutes les difficultés furent applanies,

tous les arrangemens préliminaires effectués. *Belise* employa cet intervalle à préparer la scène cruelle & bisarre qu'elle vouloit nous faire éssuyer. Sans faire part de ses vues à personne, pas même à ses nièces, elle les fit troquer de demeure, c'est-à-dire, qu'elle transféra l'une à la place de l'autre. Il y avoit entr'elles cette ressemblance de famille assez ordinaire, & cette égalité de charmes assez rare entre sœurs. Circonstance qui aida encore au stratagème de leur tante. Cette perfide avoit eu soin de nous persuader, & toujours chacun à part, que ce mariage devoit être fait à bas bruit & prèsqu'à la dérobée. Le mien se fit à une heure du matin, & celui du Marquis à deux. Notre impatience seconda les vues de la perfide *Belise*; & j'étois déjà l'époux de la sœur de *Lucile*, que je croyois encore l'être de *Lucile* même. Certains discours que me tint ma nouvelle épouse, me parurent cependant incompréhensibles. J'avois moi-même quelques idées que je ne concevois pas. l'instant de les éclaircir approchoit. Nous nous rendîmes à l'appartement de *Belise*. Comment vous exprimer mon étonnement ! Le premier objet qui me frappa fut *Lucile*

54 MERCURE DE FRANCE.

assise à côté du Marquis. Il ne fut pas moins étonné de reconnoître *Sophie* dans celle que je conduisois par la main. Un cri perçant nous échappe à tous deux à la fois. *Sophie & Lucile* en jettent un semblable & s'évanouissent. Je cours à *Lucile* & le Marquis à *Sophie*. Elles reprennent enfin connoissance, mais ce fut pour paroître encore plus agitées. Une sombre horreur nous pénétoit tous, & nous ôtoit la force d'entrer en explication. Pour y mettre le comble, *Belise* entre avec un air moqueur & satisfait. Elle prévint nos justes reproches. Enfin, je suis vengée, s'écria cette femme abominable; je suis vengée & vous êtes punis : j'ai fait de vous un exemple digne de corriger tous vos semblables des vaines tracasseries & de la fauité. Vous m'avez sçu jouer; & j'ai pris ma revanche. Puissiez-vous sentir tout le ridicule de votre situation!

Peu s'en fallut que je ne cédaſſe à l'impétuoſité de ma fureur. Il en eût coûté la vie à celle qui la provoquoit avec tant d'audace. Le Marquis reſtoit pétrifié : *Sophie & Lucile* fondonent en larmes. Leur cruelle tante reprit ainſi la parole. Ces deux jeunes victimes de ma vengeance n'en ſont point les com-

plices. Leur naissance est telle que je vous l'ai fait connoître ; mes biens seront même un jour pour elles. Croyez-moi donc l'un & l'autre ; subissez paisiblement votre destinée. Elle ne peut longtemps être à charge à des hommes de votre caractère. Je vous épargne le ridicule d'aimer vos femmes.

Je frémissais de voir cette perfide jouer à l'épigramme dans un pareil moment. *Doricourt* y replica par quelques traits sanglans ; il m'en échappa quelques-uns à moi-même ; mais bientôt j'eus regret de m'avilir ainsi : c'étoit , d'ailleurs un mal sans remède. Ce qui acheva de m'adoucir un peu fut de voir *Sophie* à mes pieds me conjurer avec sanglots , avec larmes , de ne point la livrer à l'opprobre & au désespoir. Une jeune Beauté a bien du pouvoir quand elle pleure & s'humilie jusqu'à ce point. J'étois ému , attendri : je jettai involontairement les yeux sur *Lucile* & je la vis dans la même situation que *Sophie* ; je la vis aux pieds de *Doricourt*. Quel affreux coup d'œil ! & que devins-je à cet aspect ! *Doricourt* parut lui-même frémir de voir *Sophie* à mes pieds ; & sans doute *Sophie* , & sans doute *Lucile* , éprouvoient en elles-mêmes des mou-

56 MERCURE DE FRANCE.

vemens tous semblables, des combats non moins horribles. Je tire le rideau sur une situation trop difficile à peindre.

Nous relevâmes les deux suppliantes ; après quoi je sortis & *Sophie* me suivit, plutôt que je ne l'emmenai. Il en fut de même de *Lucile* à l'égard du Marquis. Un mois s'écoula, durant lequel nous nous vîmes assez peu, & toujours avec les mêmes regrets. Je dois cependant l'avouer, *Sophie* me parut céder assez facilement à la nécessité. Je n'ai rien remarqué de sa part qu'il soit possible d'attribuer à aucune répugnance pour moi. Bientôt même je crus y voir un attachement réel ; mais l'image de *Lucile* m'étoit toujours présente. Je résolus de quitter les lieux qu'elle habitoit ; je partis avec *Sophie* pour une de mes Terres située en Languedoc. J'y appris au bout de quelques mois que *Lucile* avoit succombé à sa langueur, & que *Doricourt* devenu veuf, oublioit qu'il eût jamais été époux. Pour moi, ne pouvant pas plus m'accoutumer à l'être en Province qu'à Paris, & la Paix ne me fournissant aucun objet de distraction, je pris le parti d'abandonner furtivement ma Terre & de venir habiter ces lieux escarpés. Je

n'instruisis personne de mon dessein & *Sophie* moins encore que tout autre. Je me bornai à lui laisser par écrit certaines règles de conduite, avec un pouvoir absolu de diriger tous mes biens à sa volonté. J'ignore l'usage qu'elle fait & de ce pouvoir & de mes conseils, & de la liberté que je lui laisse. Je l'estime & la plains. C'est tout ce que mon cœur peut faire de plus pour elle, & certainement ce n'est pas assez.

En parlant ainsi, le faux Hermite s'aperçut que le jeune frère qu'il avoit contraint de l'écouter, fondeoit en larmes & sembloit prêt à s'évanouir. Comment donc ! lui dit-il, je ne croyois pas avoir fait un narré si pathétique. Mais lui-même perdit toute contenance en examinant le jeune Solitaire de plus près. Que vois-je ! s'écria-t-il, est-ce vous, infortunée *Sophie* ? Vous que je suis, que j'abandonne & qui venez me chercher jusques dans cette solitude ? *Sophie* (car en effet c'étoit elle) tomba à ses pieds pour toute réponse. Elle voulut parler ; ses soupirs & ses sanglots lui couperent la voix. Le Comte la releva en l'embrassant, & laissa lui-même échapper quelques larmes. L'admiration, la pitié, peut-être aussi un com-

C v

mencement de tendresse, pénétoient & agitoient son âme. Il demanda à *Sophie* comment elle avoit pû découvrir le lieu de sa retraite ? Ce n'a été, reprit-elle, qu'après les recherches les plus constantes & les plus pénibles. Quelqu'un que le hasard avoit instruit de votre métamorphose, me fit part de sa découverte, & j'en profitai sur le champ.... Que vous êtes heureux ! dit alors l'Hermite Espagnol à son confrère, & que je serois heureux moi-même si l'ingrate *Léonor* vouloit imiter l'aimable & tendre *Sophie* !

A l'instant même il apperçoit plusieurs personnes qui dirigeoient leurs pas vers la solitude escarpée. Il y avoit parmi cette troupe quelques femmes voilées, & l'une d'entr'elles étoit conduite par le Comte de C... S... Que vois-je ? dit alors le Marquis d'Ol... ah puissent mes soupçons se vérifier ! En parlant ainsi, lui-même s'avançoit vers le Comte, qui eut peine à le reconnoître sous son déguisement. Quittez, lui dit ce dernier, en l'embrassant, quittez ce ridicule attirail. Vos périls & vos malheurs sont passés. Le Roi vous rend sa bienveillance, *Dona Léonor* sa tendresse, & ce qui vous étonnera beaucoup plus,

Dona Padilla met fin à sa haine....

Ciel ! s'écria le faux Hermite , un si heureux changement est-il possible ?

En croirai-je votre récit ?... Croyez-en

Dona Léonor même , dit cette belle Es-

pagnole en se dévoilant , & mouillant

de ses larmes une des mains que son

époux lui présentait ; croyez qu'en me

déclarant votre ennemie , j'ai toujours

fait une horrible violence à mon cœur.

La joie du Marquis étoit à son com-

ble. On entra dans la cabane de l'Her-

mite François , que l'Espagnol fit d'a-

bord connoître pour ce qu'il étoit réel-

lement. Que ne vous dois-je point ,

mon cher Comte , disoit le Marquis à

son ancien rival ! votre générosité ne

s'est point démentie : elle seule pouvoit

me tirer du précipice où m'avoit jeté

mon imprudence. J'ai fait ce que j'ai

pû , reprit le Comte ; votre bonne for-

tune a fait le reste. Le Roi , informé

par moi-même de toute l'aventure , l'a

trouvée des plus singulières. Les Loix

étoient contre vous ; mais il m'a laissé

juge des Loix. Vous voyez que la dé-

cision n'a pû que vous être favorable.

C'eût été cependant peu de chose en-

core , si *Dona Padilla* & sa charmante

nièce eussent persisté à vous être con-

C. vj

60 MERCURE DE FRANCE.

traires. Les larmes de *Dona Léonor* ont fléchi cette parente si long-temps inflexible. Vous n'avez plus d'ennemis, & vous retrouvez une épouse qui vous aime. Pour moi, ajouta le Comte en soupirant, je vais passer en France où j'eusse pû jouir autrefois d'un pareil avantage ; mais je n'ose ni ne dois l'espérer désormais. Une absence de dix ans, un abandon de ma part aussi entier qu'inexcusable, le honteux projet de manquer à ma foi jurée & reçue, en voilà plus qu'il ne faut pour m'avoir banni du cœur de la tendre *Orphise*.

Ce nom fit jeter à *Sophie* un cri perçant & qui étonna toute l'assemblée. Depuis l'instant de l'arrivée du Comte de C... S..., cette jeune Françoisse toujours travestie, n'avoit cessé de l'envisager avec une attention mêlée de saisissement ; mais au nom d'*Orphise*, tous ses doutes parurent éclaircis. Elle vint toute en larmes embrasser les genoux du Comte. Est-ce vous *Dom Tellez* ? lui dit-elle en sanglotant, est-ce vous, mon père ! ah ! la nature me parle trop vivement pour vouloir me tromper. Dix ans d'absence n'ont pû effacer vos traits de mon souvenir ; ils me sont toujours présents, malgré l'âge tendre où je reçus

vos adieux paternels. Daignez vous-même reconnoître une de vos filles, l'infortunée *Sophie*.

Il seroit difficile d'exprimer tout ce qui se passoit alors dans l'âme du Comte. Quoi ? vous ma fille ! s'écrioit-il en la relevant & la pressant avec tendresse ; vous dans ces lieux , & sous cet extérieur ! Que signifie cette étrange métamorphose ?

On lui en expliqua le motif en peu de mots. L'époux de *Sophie*, à qui elle devenoit plus chère d'un instant à l'autre, apprit à son Beau-père (car en effet c'étoit lui) qu'avant même son arrivée, leur départ de cette solitude étoit résolu, leur réunion décidée. Et *Orphise*, s'écria de nouveau le Comte de C.... S...., *Orphise* est-elle encore en état, ou dans le dessein de me pardonner ? Son Gendre lui répond qu'*Orphise* existe encore, & existe pour lui ; mais que depuis son départ, elle s'est entièrement dérobée au monde. Ce discours ne fit qu'accroître le desir qu'avoit son époux de se réunir à elle ; & comme chacun dans cette assemblée avoit ses motifs d'impatience, on se hâta réciproquement d'abandonner le double Hermitage. Les deux Hermites ne se quitterent qu'avec

62 MERCURE DE FRANCE.

de vifs regrets , & beaucoup de promesses de franchir souvent les Pyrénées pour se revoir. Ce qui arriva plus d'une fois par la suite. Il arriva aussi que ceux d'entre ces époux qui s'étoient crûs d'abord trompés , en rendirent grace au hazard ; que les deux tantes parurent avoir tout oublié , & moururent de rage en moins de six mois ; & que chacun des trois couples répétoit à part en se félicitant : *Peut-être nous aimerions-nous moins , si nous nous fussions aimé toujours.*

Par M. DE LA DIXMERIE.

LA CONVALESCENCE

D'EUPHÉMIE.

ELLLE se leve enfin des ombres de la mort.
Cette femme adorée , aimée avec transport ,
De l'amitié le suprême Génie ,
Et par l'Amour & la Vertu d'accord ,
De tous les attraits embellie ,
De ce monde charmé la Vénus Uranie ,
EUPHÉMIE a dompté la colère du sort !
Elle a rouvert ses yeux à la douce lumière !
Les Plaisirs ingénûs , les Amours innocens
Marquent devant ses pas sa nouvelle carrière ,
Et la sèment des fleurs d'un éternel Printemps.
Un nouveau jour se luit ; *Atropos* adoucie.

A repris de tes jours le tissu précieux ;

Et sur cette trame chérie

Va verser tous les dons de la Terre & des Cieux....

Objet d'allarmes éternelles

Tu ne sçauras jamais nos craintes , nos tourmens ;

D'un cœur qui partageoit tes souffrances mortelles,

Les horribles déchiremens.

J'ignorois tes périls ; ton image charmante

Remplissoit tous mes sens ; jusques dans le sommeil,

Ton image me suit ; & c'est à mon réveil

La première qui se présente.

Je me disois dans un songe flatteur

Dont la vérité même eût avoué l'erreur :

Euphémie est d'un Dieu le plus parfait ouvrage ;

Euphémie est d'un Dieu la plus céleste image.

Son éclat s'embellit de la simple candeur ;

Les Grâces à l'envi brillent sur son visage ;

Et les vertus respirent dans son cœur :

Elle connoît l'amitié pure

Dans un âge trompeur & trompé tour-à-tour,

Où l'on ne connoît que l'amour,

Elle aime sans foiblesse & plaît sans imposture ;

Toujours la même aux yeux du Sentiment,

Pour le goût toujours différente ,

A la fois vive & tendre , & naïve & piquante ,

Elle montre sans ornement

La sagesse sublime & la beauté touchante....

Qui la connoît , doit l'aimer constamment.

Une lugubre voix , la voix de la mort même ,

Vient m'arracher à ce sommeil si doux.

64 MERCURE DE FRANCE.

J'apprends , Dieux ! que tout ce que j'aime ,

Est l'objet de votre courroux

Qu'*Euphémie* en un mot , d'un mal subit atteinte .

J'accours , je vole à toi . . . mes yeux cherchent tes
yeux ;

Dans mon sein agité ma voix retombe éteinte . . .

Je te vois . . . la clarté s'enfuyoit de ces lieux . . .

Je vois sous les couteaux du farouche *Esculape*

Jaillir ton sang ! . . tout le mien s'est glacé :

C'est mon flanc même que l'on frappe ;

Je sens mon cœur de mille traits percé.

Tremblant d'ouvrir mes yeux appesantis de larmes

Sur ton sort . . . & pourtant brûlant de l'éclairer ;

Craignant de trop sçavoir , & de trop ignorer ,

Emporté , déchiré d'allarmes en allarmes ;

Quelquefois embrassant ce fantôme flatteur ,

L'espoir , du malheureux le seul consolateur ,

L'espoir , de qui bientôt la lueur expirée

Me replongeait au sein d'une plus sombre horreur

Et me montrait ta perte , ô ciel ! plus assurée !

Avec toi chaque instant à mon dernier soupir ,

M'enfonçant avec toi dans la tombe effroyable :

Tel étoit mon tourment . . . torture inexprimable !

Devois-je croire encor qu'on pouvoit plus souffrir ?

Oui ! je te vois ouvrir ta paupière charmante

Pour contempler un ami malheureux :

Tu me dis d'une voix mourante ,

Tu me dis . . . , c'en est fait , recevez mes adieux !

N'accusons point du Ciel la sagesse profonde . . .

O mon ami ! vivez pour être utile au monde ,

Pour vos parens . . . hélas ! mes derniers vœux
Sont que ce juste Ciel vous rende plus heureux.
Eh ! ne vaut il pas mieux qu'il termine ma vie ,
Que d'avoir sur la vôtre étendu ses rigueurs ?
L'amitié même en vous m'auroit été ravie . . .

Consolez-vous du trépas d'*Euphémie* :
Parlez-en quelquefois , mais sans verser de
pleurs . . .

Pour moi, s'il m'est permis d'emporter des ardeurs
Que l'innocence justifie ;

- De mon ami, du modèle des cœurs,
J'aurai toujours l'âme remplie . . .

Ces mots à peine prononcés ,
Mors qui dans mon esprit vivront toujours tracés,
Tu me tends une main tremblante :

J'y porte avec ma bouche une âme défaillante . . .

D'un fardeau de douleurs mes sens appesantis

Dans un sommeil de mort tombent anéantis . . .

Je sors de cette nuit . . . Je vois quelques amis

Qui m'avoient transporté loin d'un spectacle horri-
ble :

Mes regards , tout mon cœur en ce moment ter-
rible

Volent sur leur visage ; avidement j'y lis . . .

Dans leurs traits, dans leurs yeux, je cherche l'es-
pérance ! . . .

Eh bien est-elle ? . . . mieux . . . dans leurs bras je
m'élançe ;

O mes amis ! . . . ô Ciel ! . . . elle vivroit ! . . .

66 MERCURE DE FRANCE.

Ciel ! ta bonté me la rendroit ! . . .

Dieu Tout-Puissant achève ton ouvrage ;
Toi qui tiens l'existence & la mort dans tes mains,
Conserve ton image aux regards des humains.
Eh, qui pourroit t'offrir un plus touchant homma-
ge ?

Déjà pour moi les jours devenoient plus sereins ;
Tout flattoit mes souhaits . . . cependant ma ten-
dresse

S'inquiétoit & s'allarmoît sans cesse.

Qui sçait aimer , craint aisément :

Un ami d'*Euphémie* a l'âme d'un amant.

J'implorois à chaque moment,
Le Ciel qui de la mort dissipoit le nuage . . .
Enfin , chère *Euphémie* , il nous a tous sauvés ;
Il a calmé les fers , il a chassé l'orage ;
Des soleils radieux sur toi se sont levés . . .
De la tendre amitié goûte bien tous les charmes ;
Qu'une joie innocente efface nos alarmes ;
Qu'aujourd'hui le plaisir , le plaisir si touchant
De te voir , d'épancher dans ton sein renaissant
Tous les transports du plus pur Sentiment
Fasse lui seul couler nos larmes !
Puisse ces pleurs si chers , d'intérêt dépourvus ,
Que le terrestre amour , les sens n'ont point souil-
lés ,

Lorsque du sort mortel tu subiras l'outrage ,
Aller chercher ton cœur sous les glaces de l'âge
Et mêler leurs douceurs à tes réflexions !

Une autre qu'*Euphémie* à cette sombre image

Repousseroit mes austères crayons ,

Mais on peut parler de vieillesse ,

Offrir les vérités de l'arrière-saison.

A qui n'estime la jeunesse ,

Q'auant qu'elle a de force à suivre la Raison.

De ton âme toujours nouvelle

Conserve les trésors , les attraits si puissans.

Tes durables appas , d'un vrai lustre éclatans ,

De l'avidé vautour qui dévore les ans ,

Braveront la faim éternelle.

Il peut dans sa fuite cruelle

Emporter les faux agrémens :

Mais la vertu s'affermir sur son alle ;

Et l'amitié pure & fidelle

Est la beauté de tous les temps.

LE RÉVEIL CHAMPÊTRE.

L'AURORA avec ses doigts de rose

Ouvroit sur l'horison la barrière du jour ,

Quand le jeune *Daphnis* éveillé par l'amour

Qui chez lui jamais ne repose ,

A l'objet de ses vœux alloit faire sa cour.

La Nature étoit languissante.

Et les approches du Soleil

Faisoient voir d'un beau jour la lumière naissante ,

Semblable au doux éclat qu'*Iris* à son réveil.

68 MERCURE DE FRANCE.

Répand sur les amours dont la troupe galante
L'amuse mollement dans les bras du sommeil.
Le repos n'est pas long sous une telle escorte,
Les enfans de *Cythère* en font les ennemis,

Et l'impatiente cohorte

Déjà battoit aux champs & réveillait *Iris*.

Ils la mènent sur le rivage ;

Ils l'amusent par mille jeux ;

Et sous l'appas trompeur d'un simple badinage,
Dans le fond de son cœur ils attisent leurs feux,
Elle cherche *Daphnis*, & *Daphnis* se présente :

Elle le reçoit en amante.

Tous deux assis sur le gazon,

S'observent tendrement, soupirent,

Et soupirent à l'unisson.

Les amours malins en sourirent,

Leur montrent un jeune Pinson

Qui près d'une aimable Fauvette,

Chantoit les doux transports d'une flamme parfaite.

Respectons ces amans livrés à leurs desirs.

Et vous tristes censeurs des amoureuses flammes,

Si vous condamnez leurs plaisirs,

C'est que le vrai bonheur n'est point fait pour vos
âmes.



M A D R I G A L.

Je cherche à faire une maîtresse,
Voilà ce qui me rend rêveur :
Car je voudrois esprit , sagesse ,
Beauté complete & tendre cœur.
Depuis que je vous vois , *Thémire* ,
Trois de mes vœux sont bien remplis ,
Mais vous seule pouvez me dire ,
Si les quatre sont accomplis.

*COUPLETS à Madame * * *.*

Sur l'Air : *Que ne suis-je la fougère ?*

Quoi ! d'abjurer ton Empire ,
Amour , tu m'ôtes l'espoir.
Rien de tout ce qui respire
Ne peut donc fuir ton pouvoir ?
J'avois dans l'indifférence
Sauvé mon cœur de tes traits ,
Lisette par sa présence
L'en a percé pour jamais.

Le matin dans la prairie ,
Comme on voit s'épanouir
Une fleur tendre & chérie

70 MERCURE DE FRANCE.

Sous les ailes du zéphir ;
Sous les doigts de la Nature
Lisette voit chaque jour ,
Eclorre pour sa parure
Tous les trésors de l'Amour.

L'éclat dont brille l'Aurore
Cède à l'éclat de son teint.
La rose ne se colore
Que pour mourir sur son sein.
En vain le Printemps étale
Mille beautés sur ses pas ;
Parmi nos champs rien n'égale
La fraîcheur de ses appas.

Dans sa bouche est l'innocence ,
Dans ses yeux est la candeur ;
Son maintien est la décence ,
Son esprit est la douceur.
Heureux celui dont la flamme
Allumera les desirs ,
Qui porteront dans son âme
Le sentiment des plaisirs !

Si la fatale puissance
D'un sort armé de rigueurs ,
Me fait loin de sa présence
Languir au sein des douleurs ;
Son image retracée

M A I. 1763.

71

Par le pinceau des amours ;
Occupera ma pensée
Jusqu'au dernier de mes jours.

Lorsque pour toute ma vie ,
Amour , je suis sous ta Loi ;
Pour ma liberté ravie
J'attens un gage de toi.
Fais qu'un regard de *Lisette* ;
Soit l'aurore du bonheur ,
Que ta gloire satisfait
Promit à mon tendre cœur.

Par M. D...

*VERS à M. P . . . pour le jour de
S. Joseph sa Fête.*

CHER Ami , dans ce jour de Fête
Reçois cette humble violette ,
Le symbole de la candeur.
De mes fleurs elle est la plus belle ;
Et la plus digne de ton cœur ;
Je n'ai pas trouvé d'immortelle.

RÉPONSE à M. D . . .

Cher Ami, tu connois mon cœur ,
Ton Bouquet en est l'interprète ;
De ta part une violette

72 MERCURE DE FRANCE.

Me flatte plus qu'une autre fleur.
Elle est de mon cœur le modèle,
La seule fleur digne de moi;
Mais je te laisse l'immortelle,
La seule fleur digne de toi.

Par M. DE CAIX.

DIALOGUE entre ALCINOUS & un FINANCIER.

LE FINANCIER.

AV O U E Z que vous futes heureux
qu'*Homère* ait daigné chanter votre pré-
tendue magnificence ?

A L C I N O U S.

Que signifie ce langage ! N'ai-je pas
été le Prince le plus magnifique de mon
temps ?

LE FINANCIER.

Il falloit être aussi pauvre qu'un Roi
d'Iraque pour admirer d'aussi minces ri-
chesses.

A L C I N O U S.

Qui donc êtes-vous , pour en parler
ainsi ? futes-vous Roi de Memphis , ou
de Babylone ?

LE FINANCIER.

Je ne fus que l'un des Receveurs d'un
Monarque

Monarque dont la demeure pourroit à juste titre émerveiller plus d'un *Ulysse*, & les vertus occuper plus d'un *Homère*.

ALCINOUS.

Quoi ? un Traitant (car je crois que c'est là le mot) osera faire assaut de luxe avec moi ?

LE FINANCIER.

Mon cher Souverain de *Phéacie* (car vous sçavez qu'ici l'on se parle sans façon) apprenez que le moindre de ces *Traitans* peut surpasser en richesses un Roi des temps héroïques.

ALCINOUS.

Voilà un grand mot qui sort de votre bouche... Connoissez-vous bien les tems dont vous parlez ? *Homère* lui-même vous est-il bien connu ? Il me semble que vos prédécesseurs ne sçavoient que chiffrer.

LE FINANCIER.

Tout change d'un siècle à l'autre. Aujourd'hui plusieurs de mes pareils peuvent lire *Homère* dans sa langue. D'autres même composent dans la leur des ouvrages qu'ils ne donneroient pas pour l'*Iliade* & l'*Odyssée*.

ALCINOUS.

Ils ont donc admiré , ainsi que vous, ces portes , ces chambranles , ces an-

D

74 MERCURE DE FRANCE.

neaux , ces chiens , ces esclaves d'or & d'argent , & tant d'autres merveilles qu'*Homère* dit avoir décoré mon Palais.

LE FINANCIER.

Je ne vois dans toutes ces choses, que de l'or en barre & en masse ; genre de spectacle où un Financier pourroit l'emporter sur plus d'un Potentat. La vraie magnificence ne consiste point dans ce vain étalage ; mais bien à prodiguer l'or pour acquérir certains ornemens de caprice.

ALCINOUS.

Eh , quels ornemens ?

LE FINANCIER.

Par exemple, des Vases, des Pagodes, des Magots , des Peintures , &c.

ALCINOUS.

J'entends. C'est-à-dire qu'il n'existe parmi vous ni arts ni industrie , & que c'est un tribut que vous payez à celle des Chinois.

LE FINANCIER.

C'est tout le contraire. Nos Artistes produisent des chefs-d'œuvres qu'on admire en passant , selon l'usage. De plus , ma Nation est assez fertile en productions fantastiques pour ruiner toutes les Nations de l'Europe & de l'Asie : ce qui lui réussit à l'égard de quelques-

unes. Quant à elle, sa méthode est de rendre cette espèce de tribut aux Chinois, qui jusqu'à présent ont eu celle de ne le rendre à personne.

A L C I N O U S.

Ce trait seul fait leur éloge : ils s'entendent au solide, & ma conduite fut leur exemple. Mes richesses étoient des richesses réelles.

LE FINANCIER.

Peut-être le bon *Homère* en parle-t-il un peu en aveugle. Autrement vous eussiez bien fait de substituer à vos esclaves, des esclaves naturels qui eussent épargné à la Princesse votre fille le soin de laver elle-même ses robes & celles de ses frères.

A L C I N O U S.

Quoi ? vos femmes ne prennent-elles pas le même soin ?

LE FINANCIER.

Les esclaves de leurs esclaves dédaigneroient de le prendre. J'aime aussi beaucoup à voir la Reine, votre auguste épouse, filer sa quenouille depuis le point du jour jusques long-temps après le crépuscule.

A L C I N O U S.

Ne faut-il pas qu'une femme s'occupe ?

D ij

76 MERCURE DE FRANCE.

LE FINANCIER.

Oh , les nôtres ne sont pas inutiles.

ALCINOUS.

Apparemment que leurs travaux sont plus importants que ceux qui captivoient ma chère *Arété*.

LE FINANCIER.

N'en doutez pas. Ce sont elles qui représentent, qui tiennent le jeu, la table & le peu de conversation qui est aujourd'hui d'usage. De là, elles vont se montrer au Spectacle, y faire des nœuds, juger la Pièce, protéger ou dénigrer l'Auteur. Ce sont elles aussi qui dispensent aux gens de Lettres les fortunes, les honneurs, les réputations, le rang, l'estime & jusqu'au ridicule.

ALCINOUS.

Leur crédit fut moins étendu parmi nous. J'eus cependant beaucoup d'égards pour ma chère *Arété*, qui eut pour moi celui de n'en abuser jamais.

LE FINANCIER.

De quoi pouvoit abuser une Reine, dont la fonction journalière étoit de filer ? Vous-même, quels pouvoient être vos plaisirs.

ALCINOUS.

J'en eus de plus d'une espèce. J'ai-
mai la bonne chère, la musique, la

danse. *Homère* a dû vous instruire de mes goûts. Ne me représente-t il pas quelque part , *assis à table comme un Dieu*?

LE FINANCIER.

Il me semble que les repas de l'Olympe durent être différens des vôtres ; ou *Comus* , à coup sûr , étoit mauvais cuisinier.

ALCINOUS.

Quoi donc ? n'ai je pas traité splendidement le sage *Ulysse* , mon hôte ?

LE FINANCIER.

Ulysse trouva chez vous de quoi assouvir sa faim dévorante. Lui-même n'étoit pas accoutumé à des festins plus délicats. Mais quel est le *sou-traitant* , qui voudroit s'accommoder de pareils mets ? Le dos d'un bœuf , d'un veau , d'un mouton , d'un porc , servi tout entier devant un convive , n'étoit-il pas bien propre à ranimer son appétit ?

ALCINOUS.

Eh, qu'eussiez-vous donc servi au Roi d'Itaque ?

LE FINANCIER.

Ce qu'on peut décemment offrir à un honnête homme ; c'est-à-dire quelques mets légers & piquans ; tels qu'un

D ij

78 MERCURE DE FRANCE.

ne aile de faisan, ou de perdrix, tant soit peu du rable ou du ventre d'un lièvre, quelques poissons rares, quelques menus entremets, &c. Que n'ai-je ici le *Dictionnaire de Cuisine*, les *Dons de Comus*, le *Cuisinier François*, & tant d'autres ouvrages essentiels composés sur cette matière difficile & inépuisable ! vous verriez....

ALCINOUS.

Quoi, l'on s'amuse chez vous à écrire sur un pareil sujet ?

LE FINANCIER.

Voilà une question bien digne d'un Roi, qui fut, comme un simple Contrôleur de nos Fermes, borné à une simple cuisinière ! Apprenez que nous avons plus d'écrits sur la cuisine, qu'il n'y en eut de votre temps sur toutes les autres matières ensemble. Mais revenons à notre objet. Il me semble qu'on ne servoit même dans vos grands repas, que d'une seule espèce de vin ?

ALCINOUS.

N'étoit-ce pas assez ? Nous buvions d'excellent vin grec ; vin dont quelques rasades sans eau, suffisoient pour enivrer un *Polyphème*.

LE FINANCIER.

Ce vin-là nous est connu, & nous

en ufons parce qu'il vient d'outre-mer. Mais que je vous plains de n'avoir jamais goûté ni du Bourgogne, ni du Champagne, ni du Grave, ni du Tocaï, ni du Malaga, ni du...

A L C I N O U S.

Arrêtez ! cette énumération devient superflue. Je n'ai pas même connu de nom ces vins que vous citez, & je doute qu'aucun d'eux l'eût emporté sur mon vin grec.

L E F I N A N C I E R.

J'oubliois les liqueurs, autre avantage précieux que vous ne connûtes jamais. Ces liqueurs & la plûpart de ces vins sont, pour l'ordinaire, versés par les femmes, par les femmes toujours charmantes vers la fin d'un repas, & que vous aviez la mal-adresse d'éloigner des vôtres.

A L C I N O U S.

En revanche, nous les chargions de certains emplois qui n'étoient pas sans agrément pour elles & pour nous. C'étoient elles qui....

L E F I N A N C I E R.

Je scais en quoi consistoient ces fonctions, & j'avoue qu'elles avoient leur mérite. Mais en être réduit au seul vin grec !...

D iv

ALCINOUS.

Hé bien ! je vous passe cet article. Il m'en reste assez d'autres à faire valoir. Parlons d'abord du *divin* chantre *Démodocus*, lui qui marioit si ingénieusement sa lyre avec sa voix. Je doute que vous ayez connu cette heureuse manière d'égayer un repas.

LE FINANCIER.

Il faut, mon Prince, vous résoudre à glisser sur cet article comme sur les précédens. Votre musique fut aussi uniforme que votre cuisine & votre cellier. La nôtre, au contraire, fut aussi variée que nos mets & nos vins. Il nous faut un concert complet, & non la simple voix d'un homme & le simple son d'une lyre, fussent-ils même *divins*, à la manière de votre temps.

ALCINOUS.

Je vois qu'il vous faut de la profusion partout. Mais que pourrez-vous opposer à la grandeur, à la beauté de mes jardins ? Vous savez avec quel enthousiasme *Homère* en parle.

LE FINANCIER.

Souvenez-vous bien qu'ils n'étoient peuplés que d'arbres à fruits, & qu'une pareille décoration est ignoble.

ALCINOUS.

Comment ! vous m'étonnez. De quels arbres voudriez-vous donc faire usage ? Est-il naturel de cultiver ceux qui ne produisent rien ?

LE FINANCIER.

Ce qui est si naturel, est rarement digne qu'on s'en occupe. Il faut du singulier, du piquant. Il faut dérober au soleil l'aspect de la terre, & ne laisser à la terre même qu'une fécondité stérile. Autrement votre parc & l'enclos de votre Jardinier, seront absolument semblables. J'ai, moi qui vous parle, arraché au domaine de *Cérès*, plus de terrain que son *Triptolème* n'en eût pu cultiver en un an.

ALCINOUS.

Voilà une singulière manie ! Mais du moins aurez-vous respecté l'ordre primitif des choses ; laissé couler une fontaine, serpenter un ruisseau, subsister une colline, un vallon, un bosquet comme la nature l'avoit d'abord disposé. En un mot, l'art n'aura fait que la seconder au lieu de l'anéantir.

LE FINANCIER.

Au contraire, j'ai voulu qu'il la domptât en tout point. J'ai parlé & bientôt une terrasse a succédé à un val-

D.v

82 MERCURE DE FRANCE.

lon, un bassin à une colline, le gazon au gravier, le gravier au gazon, l'eau à la terre, la terre à l'eau; en un mot, j'ai voulu être créateur & j'y ai réussi. Par-là, mon jardin est devenu aussi exactement compassé que les vers du Poëte qui a chanté le vôtre.

ALCINOUS.

Je ne sçais, mais je présume que cette exacte symétrie, est aussi insipide en fait de jardins qu'elle est agréable en fait de vers.

LE FINANCIER.

Il me semble que nous visons fort peu à nous trouver d'accord.

ALCINOUS.

J'avoue que cet accord me paroît difficile.

LE FINANCIER.

Essayons toutefois de nous rapprocher. Je vous laisse juge de la question; mais soyez sincère.

ALCINOUS.

Je le serai, & voici ma décision. Peut-être de mon temps suivions-nous la nature de trop près; mais à coup sûr vous vous en êtes trop éloignés.

Par M. DE LA DIXMERIE.

LE mot de la premiere Enigme du second volume d'Avril est *la Noix* qui , coupée en deux , devient *Cernaux*. Celui de la seconde est *Moulin à vent*. Celui du premier Logogryphe est *Tapissierie* , dans lequel on trouve *Tapis* , *risée* & *Pâtisserie*. Celui du second est *Innocence* , dans lequel on trouve *Io* , *nie* , *nôce* , *non* , *Ninon* , *nonce* , *none* , *oncle* , *Nice* , & d'autres que je n'ai point mis.

E N I G M E.

ON ne me rencontre qu'aux Champs ,
Point à la Cour , point à la Ville ,
Et cependant je suis utile :
Aux plus petits , comme aux plus Grands :
Pour moi l'ouvrage est un martyre.
Et , ce qui doit vous faire rire ,
Pour que j'exerce mon emploi ,
On est toujours trois après moi.
Je passe pour laborieuse ,
Et suis d'une paresse affreuse ,
Car je ne fais rien de mon crû.
Pour que je fasse des merveilles ,

D. vj ;

84 MERCURE DE FRANCE.

Il faut, quand deux des trois me tirent les
oreilles,

Que l'autre, fort souvent me pousse par le cul.

Par M. NARET.

A U T R E.

Vous ne le croirez pas à moins de l'avoir vu :
Dans Paris tous les jours sur un char étendu,
Conduisant avec moi la maison qui me loge,
J'entends retentir mon éloge.

Un héraut publiant mes bonnes qualités,
La corde au col me suit à pas comptés.

La corde au col ? le plaisant équipage !

Va-t-on le pendre ? oh de grace, arrêtez,

Ne m'aigrissez pas davantage :

Si c'est votre dessein, vous pourriez réussir,

Mais je ne serois pas facile à radoucir.

Par M. L. G...

L O G O G R Y P H E.

Je suis un jeune enfant adoré de ma mère ;

C'est d'elle que je tiens tout ce qu'il faut pour
plaire,

Douceur, grâces, beauté, tendresse, ris, attraits

Sont les dons que sur moi répandent les bienfaits.

Mes charmes innocens rendent mon règne aimable.

Mais malheureusement il est trop peu durable,
Car mes frères, jaloux de toutes ces faveurs,
Me forcent tour-à-tour à souffrir leurs rigueurs³,
Mais où vais-je ? ... à quoi bon parler de ma famille ?

Et pourquoi m'égarer de vétille en vétille ?
Il s'agit, cher Lecteur, de deviner mon nom ;
Ainsi venons au fait dont il est question.
Décompose ; & bientôt tu trouveras peut-être
Qu'il n'est pas malaisé de pouvoir me connoître.
Je t'offre en mes huit pieds par différens rapports,
Plus de quarante mots renfermés dans mon corps.
Un enfant de Noé ; trois notes de musique ;
Un ornement d'Evêque ; un terme dogmatique³
Une espèce de sel ; un endroit souterrain ;
Un outil de maçon ; ce qu'on voit dans le pain ;
Un arbre ; deux oiseaux ; un sol que la Nature
Deux ou trois fois par an tapisse de verdure ;
Le bouquet qui renferme un utile aliment ;
Ce qu'un mauvais payeur ne rend pas aisément ;
Un terme de commerce , ou bien de bréviaire ;
Le titre Souverain qu'en Europe on réyère ;
Ce qui , bien cultivé , fait honneur au bon sens,
Mais souvent dont le trop peut nuire à bien des gens ;
Un péché capital ; une marque de joye ;

16 MERCURE DE FRANCE.

Le vaste sein des eaux ; une antique monnoye
Dont l'espèce aujourd'hui chez nous n'a plus de
cours ;

Ce qui sans s'arrêter , fait & règle nos jours ;
Le nom d'un grand Seigneur qu'on respecte en
Turquie ;

Cinq Villes , deux en France , une dans l'Italie ,
Une autre dans la Flandre , & la dernière enfin
Se trouve en Allemagne assise sur le Rhin.

Plus un terme de chasse ; un autre de *Barême* ;
Ce que *Boileau* cherchoit avec un soin extrême ;

Un jeu fort usité ; trois pronoms possessifs ;
Une mesure ; un nombre & quatre infinitifs.

C'en est assez , Lecteur , si ceci te contente ,
Car je crois entre nous que ce jeu te tourmente.
Combine maintenant , & vois si tu pourras ,
En cherchant qui je suis , te tirer d'embarras.

*Par M. FABRE , Licencié en Droit
à Strasbourg.*

A U T R E.

*A Mlle de V***. à Limoges.*

Sous bien des sens je pourrois me produire ;
Mais sous un seul je vais tâcher , *Thémire* ,
De vous indiquer qui je suis.

Sachez donc que l'esprit, l'enjouement, la décence
Au goût, au Sentiment, aux grâces réunis,

Sont mes ornemens favoris,

Et jugez sur ce pied combien votre présence
Peut me donner d'éclat, de mérite & de prix ?

Si tous ces traits ne me font pas connoître

Sondez mes plis & mes replis,

Ils me dévoileront peut-être,

Et mes neuf pieds combinés, désunis,

Vous offriront un fruit dont la peau ravissante,

Ainsi que votre teint tout à la fois présente

L'incarnat de la rose & la blancheur du lis ;

Un être à la beauté duquel on vous compare ;

Un trésor qu'on dit être rare,

Mais qui depuis longtemps en moi vous est acquis ;

Une fête bien desirable

Pour celui dont les jours par un lien durable

Aux vôtres doivent être unis ;

Certaine substance immortelle,

De la Divinité précieuse parcelle

Dont en vous mille traits annoncent la beauté ;

Certain ordre secret émané de vos charmes,

Et qui, quoique suivi de soupirs & d'alarmes,

N'en est pas moins exécuté ;

Une ouvrière incomparable

Qu'on peut nommer chez vous l'agente secourable

De la douceur & de l'humanité ;

88 MERCURE DE FRANCE

Mais je pourrois blesser votre délicatesse :

Il faut qu'à vos yeux je paroisse

Sous des rapports qui vous soient étrange :

Commençons , & voyez celui qui par envie

A son frère arracha cruellement la vie ;

Le Dieu des Champs & des Bergers ;

Le symbole de l'ignorance ;

Trois Saints , quatre Evêchés de France

Le plus agréable des mois ;

L'endroit où pour tenter de glorieux exploits

Un Général assemble & place son armée ;

Sept oiseaux différens , dont deux sont babillards

Trois dans la basse-cour ont sçu trouver entrecuirs

Et deux par leur plumage attirent les regards

Un grand Empire de l'Asie ;

Un adorateur des faux Dieux ;

Un terme de musique ; un fleuve d'Italie ;

Par ses bons vins un Bourg fameux ;

Enfin un instrument propre à fouiller la terre ;

J'aurois bien d'autres mots , *Thémire* , à vous offrir

Mais je veux m'en tenir , pour vous moins

menter ,

Au mot qui chaque jour finit votre prière.

E N V O I.

Pensant à vous à tout moment

Dans mon asyle solitaire ,

M A I. 1763.

89

Du mot dont je vous fais mystère

Je me retrace l'agrément.

Si je n'ai point aujourd'hui l'avantage

D'en partager près de vous le plaisir ,

Souffrez au moins que je m'en dédommage

Par le charme du souvenir.

Par M. DESMARAIS DU CHAMBON ,

Ce 22 Mars 1763.

C H A N S O N .

L O I N du tendre Berger qu'on aime ,

Est-il , hélas ! de doux momens ?

Grands Dieux , dans ce malheur extrême ,

On souffre mille affreux tourmens !

L'on s'inquiette , l'on desiré ,

La solitude a des appas ;

Au sein des plaisirs on soupire :

En est-il pour moi , sans *Lycas* ?

La Musique est de M. DOBERT , fils ,

Organiste de Châteaudun.



92 MERCURE DE FRANCE.

cation , de la qualité de l'eau , mais de sa prééminence sur tous les élémens. Ainsi pour bien rendre la pensée de *Pindare* , il faut dire l'eau est le premier des élémens. Il n'y a pas là de ridicule , ajoute l'Auteur.

Il est bien étonnant , Monsieur , qu'en nous rapportant les différentes traductions qu'on a faites de cette Ode de *Pindare* , l'ingénieux Auteur de cette explication ne nous ait rien dit d'une ancienne traduction de *Pindare* donnée en 1617 par *François-Marin Champenois*. Sans doute qu'elle lui est inconnue. Je me suis rappelé de l'avoir lue toute entière à la Bibliothèque du Roi , & je l'ai actuellement entre mes mains. Voici l'explication de *Marin*. Son style est celui de son siècle ; il n'est pas bien agréable , mais il n'a rien de dégoûtant , & d'ailleurs il ne s'agit ici que du sens des paroles de *Pindare*.
 » Tout ainsi que l'eau excelle entre les
 » élémens , & que l'or (ne plus ni
 » moins qu'un feu brillant se fait pa-
 » roître durant la nuit) surpasse toute
 » autre magnifique richesse ; de même
 » aussi qu'en plain jour l'on ne peut
 » veſir par le vague de l'air un aſtre
 » apparant qui flamboye davantage que

» le Soleil : ainsi , ma chère Muse , si
» tu desires que nous célébrions les
» jeux , n'en cherchons pas de plus
» excellens ou plus dignes de nos vers ,
» que les combats qui se font aux champs
» olympiques , &c. „

Si je ne craignois pas d'affoiblir cette
version de *Marin* , & de mériter le re-
proche qu'on fit à l'Abbé *Tallemant* ,
je la rendrois ainsi : „ Comme l'eau
» l'emporte sur tous les élémens , &
» comme l'or , semblable à un feu
» qu'on voit briller pendant la nuit ,
» surpasse toutes les richesses qui flat-
» tent le plus la vanité de l'homme ,
» ou comme le soleil , qui par l'éclat
» de ses rayons efface tous les autres
» épars dans la vaste profondeur des
» airs : tels sont , divine Muse , les
» combats qui se livrent aux champs
» Olympiques ; & puisque vous vou-
» lez célébrer des combats , n'en cher-
» chez ni de plus glorieux , ni de plus
» dignes de vos chants. Cette immense
» carrière offre aux Poètes , &c.

A cette explication , *Marin* ajoute
la note suivante qui développe parfaite-
ment le sens qu'il a donné à *Pindare*.
» Les anciens Philosophes , dit-il , ont
» été fort en peine pour trouver le

94 MERCURE DE FRANCE.

» premier principe des choses naturelles.
 » Voyez ce qu'en note brièvement à
 » *Sancto Paulo* quest. 4 du premier
 » Traité de la première partie de sa
 » Physique, & un peu plus amplement
 » *Eusèbe* Chap. 5, Liv. 1 de la prépa-
 » ration Evangélique (a). Or *Pindare*
 » avec *Thalès* est de l'opinion de ceux
 » qui disoient que l'eau est le principe
 » de toutes choses, suivant laquelle
 » opinion quelques anciens Grecs fai-
 » soient offrande de leur poil aux
 » fleuves (b).

Marin est plein d'excellentes recher-
 ches & de notes très-sçavantes. Il avoit
 du goût pour son siècle, & ne man-
 quoit pas de justesse dans l'esprit. Vous
 trouverez sur-tout qu'il explique tou-
 jours très-bien le début des Odes de
Pindare. Il fait voir que ce début est
 toujours lié au sujet; & généralement

(a) Le Père *Berruyer* a très-bien expliqué le
 sentiment d'*Eusèbe*.

(b) On trouve encore aujourd'hui en Perse
 des vestiges de cette coutume. Pour ne point
 fouiller les élémens, dit M. de *Montesquieu*,
 Tom. 2 de l'Esprit des Loix, les Perses ne na-
 vigeoient pas sur les fleuves. Ils n'ont point de
 commerce maritime, & ils traitent d'Athées ceux
 qui vont sur mer. Voyez *Chardin*.

il ne reconnoît d'écart & de digression dans les Odes de *Pindare*, que les écarts que *Pindare* y reconnoît lui-même (c). Voici une note qui vous donnera une idée de sa façon de penser touchant les Poësies de son temps.

» Si nos Poëtes François , dit-il page 106 , qui sont aujourd'hui , puisoient dans les fontaines des doctes anciens Grecs & Latins , ils survivroient à leurs ouvrages plus long-temps qu'ils ne feront. » Et à la page 286 sur ce vers ἔστι δ' ἐν εὐτυχίᾳ. » Le monde , dit-il , prise plus les riches que les gens de bien. Car si le monde parle d'un homme qui se soit enrichi justement ou injustement , il dit , *c'est un homme d'esprit , c'est un galant homme ; il a bien fait ses affaires.* » Vous y trouverez quantité d'autres naïvetés qui vous feront plaisir. J'ai vu *Marin* cité dans plusieurs Auteurs. Il étoit surtout très-connu à l'Abbé *Desfontaines* qui parle de sa traduction de *Pindare* , quelque part dans ses Observations.

On doit donc dire, Monsieur , que *Marin* a la gloire d'avoir été , parmi tous les Traducteurs François , le pre-

(c) Comme , par exemple , lorsque *Pindare* avertit sa Muse de reprendre son Sujet.

96 MERCURE DE FRANCE.

mier qui ait trouvé le vrai sens de *Pindare* ; & pour ne vous laisser rien à desirer à cet égard , il ne me reste plus qu'à vous citer la traduction de la *Gausie* , avec celle de l'Auteur du *Discours sur l'Ode* , afin que vous puissiez mieux juger de toutes les traductions françoises de cette première Ode de *Pindare*. Le sieur de la *Gausie* donna en 1626 une traduction de *Pindare* mêlée de vers & de prose. Voici son début.

- » La force de chaque élément
- » Paroît par leurs effets contraires ,
- » Mais le moindre de l'eau surmonte absolument
- » Tous ceux de ses trois frères.

Celui-ci a une interprétation différente ; il s'éloigne du sens que *Marin* a donné à *Pindare* , & il a cru que le Poëte avoit en vue , non la prééminence de l'eau , mais sa qualité , ses usages , & ses effets.

L'Auteur du *Discours sur l'Ode* , donné en 1762 , rend ainsi cette première strophe. » L'eau sans doute est
» le premier des élémens. L'or brille
» entre les plus superbes richesses com-
» me une flamme éclatante dans les
» ombres de la nuit. Mais , ô mon es-
» prit , si tu veux chanter des combats
ne

» ne va point en plein iour chercher
 » dans les vastes déserts du ciel un astre
 » plus lumineux que le Soleil, ni sur
 » la Terre des jeux plus illustres que
 » ceux d'Olympie. C'est - là que les
 Poètes, &c.

Du reste, Monsieur, je n'examine point ici, si ἀριστον est un superlatif d'Αγαθος, ou si c'est un nom verbal (a) formé d'ἀρῖσεναι, *dominari*, *præcel-*

(a) S'il est vrai, suivant l'explication insérée dans l'Année Littaire, que ce terme ἀριστον ne soit pas formé d'αγαθος, & par conséquent que le premier vers de *Pindare* ne puisse admettre cette version littérale, *l'eau est très-bonne*, il sera vrai aussi de dire que tous les Grecs contemporains de *Pindare* & autres qui ont suivi, n'entendoient pas bien le Grec. *Erasme Schmitt*, dans son Commentaire sur *Pindare*, rapporte deux Epigrammes du Liv. 4 de l'Anthologie où l'on badine *Pindare* sur ce premier vers de son Ode. En voici à-peu près le sens: *En vérité, Pindare, nous ne voudrions point que vous fussiez notre Médecin, & si nous étions assez considérés pour confier nos corps entre vos mains, vous nous diriez pour tout remède que l'eau est très-bonne.* En un mot, rappelez-vous le Docteur *Sangrado*. Voici encore un autre témoignage. *Aristote*, au Liv. 1 de sa Rhétorique, Chap. 7 Art. 19, après avoir fait voir » Qu'une chose qu'on aura » en abondance sera meilleure qu'une autre qui » sera plus rare, parce qu'on se sert beaucoup » plus de l'une que de l'autre, & que tout ce

E

98 MERCURE DE FRANCE.

cellere, ni si l'on doit traduire comme *Marin*, les Olympioniques pour les Olympiennes, les Néméoniques, pour les Néméennes, &c. Ce n'est point ici le lieu d'agiter cette question, & elle est étrangère à l'objet que je me suis proposé, qui est de rendre justice à *Marin* comme au premier qui ait trouvé le vrai sens de *Pindare*.

J'ai l'honneur d'être, &c.

» qui sert très-souvent vaut mieux que ce qui
 » ne sert que quelquefois & très-peu, il ajoute,
 » voilà ce qui a fait dire à *Pindare* dans une de
 » ses Odes, *il n'est rien de si bon que l'eau*. *Aristote*
 croyoit donc que *Pindare* avoit voulu désigner
 les usages de l'eau & non sa prééminence, &c. . .
 Mais jugeons *Pindare* par lui-même. *Pindare* se
 répète quelquefois dans ses comparaisons quoique
 fort rarement. Dans l'Ode troisième des Olym-
 piennes, épode 3, vers 3, on trouve :

Et δ' ἀρίστευει μὲν ὕδωρ.

Si autem excellit quidem aqua.

Ici *Pindare* a ôté l'équivoque; & il est évident qu'il s'agit dans cette troisième Ode, de la prééminence de l'eau. Il ne s'agit plus que de savoir en quel temps ces deux Odes ont été composées. Suivant *Schmitt*, la première Olympienne parut dans la soixante-treizième Olympiade, & l'Ode troisième à *Tbécon* dans la soixante-dix-septième. On peut donc croire que dans cet intervalle, *Pindare* eut tout le loisir de reconnoître

LETTRE de M. MARIN à M. DE LA
PLACE, sur l'Histoire de SALA-
DIN, &c.

VOUS avez eu la bonté, Monsieur, de faire mention dans le Mercure d'Avril de l'*Histoire de Saladin*, & vous l'avez annoncée comme une nouvelle édition. Je suis fort éloigné d'approuver ces petites ruses de Libraires, & je vous prie d'apprendre au Public que j'ai fait quelques légers changemens dans cet écrit, mais qu'il n'a point été réimprimé de nouveau.

Cet Ouvrage qui m'a coûté dix années de travail, dont j'ai puisé les matériaux dans tous les Auteurs du temps, Chrétiens & Musulmans, que j'ai écrit avec le plus de soin qu'il m'a été possible, & que j'avois cru rendre intéressant par le développement & l'Histoire abrégée des Dynasties Arabes, par le tableau des mœurs & des opinions des

qu'on pouvoit donner une fausse interprétation au premier vers de son Ode à *Hiéron*; c'est pourquoi il répète ensuite cette même comparaison, & donne la correction nécessaire.

E ij

100 MERCURE DE FRANCE.

Mahométans, & en présentant sous une face nouvelle, une de ces expéditions malheureuses qui firent de la Syrie un gouffre où l'Europe venoit s'engloutir ; cet Ouvrage, dis-je, traité avec ce ton de vérité que quelques critiques ont blâmé, & que je regarde comme le premier devoir imposé à l'Historien, obtint le suffrage des gens de lettres ; mais les femmes qui font dans notre siècle le succès des livres nouveaux, & dont plusieurs méritent cet honneur ; mais le commun des Lecteurs François furent rebutés des noms barbares qu'on y rencontre à chaque page. On étoit accoutumé à lire dans *Maimbourg*, (dont je viens d'imiter la prolixité dans la phrase précédente) dans *Vertot*, & tant d'autres, les noms de *Noradin*, d'*Adile*, de *Saladin*, & on a été effrayé d'y voir substituer ceux de *Zenghi*, de *Kara-Arflan*, de *Schirgouht*, de *Schaour*, de *Kamstegghin*, &c ; vous pensez bien, Monsieur, que cet assemblage de lettres qu'il falloit, pour ainsi dire, épeler chaque fois pour leur faire produire des sons ; que ces sons bizarres qui venoient à chaque instant irriter les oreilles délicates, ont dû lasser la patience des personnes qui lisent plus pour s'amuser que

pour s'instruire. J'ai eu tort sans doute de ne point animer leur constance en les avertissant dans la Préface, qu'après le troisiéme ou le quatriéme livre, elles n'auroient rencontré que des noms très-connus, les noms de leurs ancêtres, des détails peut-être intéressans & des anecdotes que très-sûrement elles ne trouveront point ailleurs ainsi rassemblés. C'étoient, s'il m'est permis de le dire, les déserts qui conduisent dans l'Arabie heureuse. Mais je m'apperçois qu'à l'occasion de votre annonce, je me charge du ridicule de faire moi-même l'éloge de mon Ouvrage, & c'est sans doute là une ruse de l'amour-propre moins pardonnable que celle de mes Libraires.

Dans le même volume, vous avez inféré une Lettre pleine de réflexions judicieuses, à l'occasion du projet que j'avois imaginé, & auquel vous avez bien voulu applaudir. On a eu tort de confondre cet établissement avec les *consultations gratuites des Avocats*. Je propose une assemblée ou bureau de personnes instruites & autorisées à poursuivre avec vigueur les intérêts des pauvres contre la tyrannie des débiteurs puissans & de mauvaise foi. Je n'ai cité

qu'un exemple dans ma Lettre, mais j'aurois pu en appeller plusieurs à l'appui de mes idées, si je n'avois craint des applications. Je les développerois & je leur donnerois plus d'étendue, si ce projet pouvoit avoir lieu. On sentiroit par la multiplicité d'injustices criantes qu'on pourroit dévoiler, combien il seroit important de réprimer la cruauté de certains hommes qui insultent dans des voitures magnifiques, aux malheureux dont ils traînent les dépouilles.

Mais ce qu'il faut dire ici pour l'honneur de l'humanité, c'est que ma Lettre adressée à M. le P. de... a occasionné plusieurs bonnes œuvres. On a recherché les infortunés de l'espèce de ceux dont j'ai parlé, & on s'est disputé la gloire de les secourir. Un Avocat estimable que je ne puis nommer sans son aveu, a offert de se charger de toutes les causes des pauvres & de faire les avances nécessaires ; & sans doute plusieurs de ses Confrères sont dans la même disposition. Ainsi dans ce siècle que nos Moralistes ne cessent de rabaisser dans leurs déclamations, l'humanité n'a rien perdu de ses droits. Elle n'est point éteinte dans le cœur des hommes, & il suffit de réveiller leur sensibilité.

pour les ramener à cette compassion bienfaisante que la Nature nous inspire pour nos semblables.

Il est encore question de moi, Monsieur, dans le même Mercure. En lisant le manuscrit de l'*Anglois à Bordeaux*, Pièce qu'on ne sauroit trop louer; j'ajoutai un couplet à ceux du Vaudeville qui termine cette Comédie. Ce couplet destiné seulement pour M. Favart, est tombé entre les mains du Libraire, qui l'a mêlé avec d'autres jolis vers. Imprimé ainsi séparément il a un air de prétention qu'il ne mérite pas, & que je n'ai jamais eu dessein de lui donner.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Paris ce 11 Avril. 1763.

MARIN.

P.S. Comme le projet que j'avois proposé n'aura peut-être jamais lieu, je crois devoir ajouter ici quelques éclaircissemens sur ce qui se pratique à Paris, à Lyon & à Nancy.

Henri IV, qui s'occupoit sans cesse du bonheur de ses Sujets, avoit voulu quelque temps avant sa mort, procurer aux pauvres les secours dont ils pourroient avoir besoin pour l'instruction & la défense de leurs affaires. Il rendit à

E iv

cet effet le 6 Mars 1610, un Arrêt de son Conseil d'Etat, qui ordonnoit que dans toutes les Cours tant souveraines que subalternes, il seroit commis des Avocats & Procureurs, *lesquels seroient tenus d'assister de leur conseil, labeur & vacations, les Veuves, Orphelins, Pauvres Gentilshommes, Marchands, Laboureurs & autres qui seroient dépourvus de conseils & d'argent, &c.* La mort prématurée de ce grand Roi empêcha l'exécution d'une si belle entreprise. Elle est demeurée depuis sans effet; mais les Avocats y ont suppléé en partie, en établissant des Consultations de charité qui se tiennent dans la Bibliothèque que feu M. de *Riparfond* a laissée à l'Ordre des Avocats. Cette Bibliothèque est dans une des Salles de l'Archevêché. Il s'y assemble une fois la semaine, plusieurs anciens & jeunes Avocats nommés par Messieurs les Avocats Généraux du Parlement, pour donner leur avis sur les affaires qui sont proposées. Un d'entre les jeunes rend compte à l'ancien des Mémoires, & rédige les Consultations sans en recevoir aucun honoraire. Messieurs les Avocats Généraux & M. le Procureur Général assistoient anciennement à ces

assemblées & y viennent encore quelquefois.

Je tiens ces éclaircissmens d'un Avocat (M. A. de M...) qui m'a dit les avoir envoyés également au Journal de Jurisprudence. A Lyon il y a un Bureau, ou *Conseil charitable*. Ce Bureau doit son établissement à M. de Rochebonne, Archevêque de Lyon, qui affecta 2000 l. à prendre sur les revenus de l'Archevêché. Tous ces Successeurs ont continué cette bonne œuvre. La Ville en a augmenté les revenus.

M. l'Archevêque préside à ce Bureau, en son absence c'est son premier Grand Vicaire, ou un Comte de Lyon. Il y assiste des Magistrats de la Cour des Monnoyes, Maréchaussée & Présidial de Lyon, des Avocats, des Procureurs, des Négocians & notables Bourgeois.

On y régle à l'amiable toutes les contestations lorsque les parties veulent bien s'en rapporter à ce Conseil. On se charge des procès des pauvres, où on leur fournit des secours, c'est-à-dire de l'argent pour les poursuivre eux-mêmes. On y donne aussi des consultations gratuites.

Ce Bureau s'assemble à l'Archevêché tous les Samedis.

E v

Ce Bureau exerce encore une bonne œuvre. Les loyers se payent à Lyon, tous les six mois, c'est-à-dire, à la S. Jean & à Noël. Quand un ouvrier ou un autre pauvre particulier est dans l'impuissance de payer son terme, on s'en charge. On met la femme en condition, on a soin des enfans & on aide le mari.

A Nancy, *Stanislas le bienfaisant*, qui mérite ce nom à tant de titres, a établi un Conseil d'Avocats qui examinent toutes les contestations & les décident. Ces Avocats sont payés par le Roi & il n'en coûte rien aux Parties qui vont les consulter.

*LETTRE sur la Paix à M. le Comte de *** avec cette Epigraphe; Spes discite vestras. Virg. Eneïde 3. A Lyon 1763; brochure in-12. de 45 pages.*

IL est peu question de la Paix dans cette Lettre, dont la Paix a cependant été l'occasion, & où l'Auteur se propose de faire voir que si la gloire de la

France a diminué, c'est l'effet du changement arrivé dans les mœurs publiques. Il ne s'agit pas ici des mœurs dans le rapport qu'elles ont avec l'ordre social, mais avec le caractère dominant de la nation : ce qui deviendra plus clair par cette image. » Voyez sortir
» de sa cabane cet homme à la fleur
» de son âge, qui ne pouvant suppor-
» ter le repos, brûle d'essayer ses forces.
» La douceur est dans ses yeux ; mais
» l'audace est sur son front, & sa dé-
» marche fière annonce l'intrépidité de
» son âme. Il part, il va parcourir la
» terre ; il dit, elle est à moi ; & la nature
» en me donnant le courage, m'a in-
» diqué ma destination. Ma massue n'é-
» crasera point le foible. J'irai au se-
» cours de quiconque ne pourra se dé-
» fendre lui-même ; mais malheur à celui
» qui voudra borner mes droits ou en-
» chaîner mon bras : je viendrai mettre
» ses dépouilles aux pieds de mon père,
» & je me justifierai de mes victoires,
» devant celle qui m'a donné le jour.
» Ainsi à l'honnêteté du sentiment qui le
» pénètre, & qui lui indique ses premiers
» devoirs, se joint une forte idée de sa
» supériorité sur tout ce qui l'environne.
» Aucune entreprise ne l'épouvante, au-

E.vj,

108 MERCURE DE FRANCE.

„ cun projet ne l'étonné ; & loin de
 „ prévoir la mort, il n'imagine pas même
 „ la défaite. Est-il terrassé par un rival
 „ plus robuste ? La honte qu'il ne con-
 „ noissoit point encore s'empare de son
 „ âme. Il se roule par terre ; il pousse des
 „ cris de rage & de douleur , & jure en
 „ se relevant, de ne point revoir le lieu de
 „ sa naissance , qu'il n'ait vengé son in-
 „ jure. Tel doit être , dit l'Auteur ,
 le caractère d'une Nation qui aspire
 à la gloire de mériter les regards de
 l'Univers. Tel étoit le caractère de la
 Nation Françoisse ; & en lui montrant
 ce qu'elle a été , l'Auteur aime à lui
 faire appercevoir ce qu'elle peut être
 encore. Autrefois , & sans remonter
 plus haut que le dernier Siècle , „ la
 „ joie ou la consternation qui naissoit
 „ des succès ou des revers , étoit un
 „ sentiment profond qui affectoit l'âme
 „ & qui ne la rendoit que plus active.
 „ Lorsque *Louis-le-Grand* punissoit Gé-
 „ nes ou Alger, il n'y avoit point de
 „ François qui ne crût que sa propre in-
 „ jure étoit vengée. Si les Généraux
 „ ne méritoient pas toujours les ap-
 „ plaudissemens des Peuples , au moins
 „ ils étoient sûrs de leurs vœux. La
 „ mort de *Turenne* fut amèrement pleu-

» rée par les rivaux de sa gloire. La
 » basse jalousie qui quelquefois n'épar-
 » gnoit pas la réputation des Grands
 » Hommes , respectoit au moins la
 » fortune & l'état ; & elle eût entre-
 » pris en vain de supplanter un Héros
 » lorsque ses victoires l'avoient rendu
 » célèbre , & ses talens nécessaires. Les
 » intrigues de la Cour ne pénétoient pas
 » encore dans les Camps ; & récipro-
 » quement les méfintelligences des Ar-
 » mées ne venoient point former des
 » partis jusqu'aux pieds du Trône.

A ce portrait l'Auteur en oppose un
 autre , où il peint les François tels
 qu'il les suppose actuellement. » Depuis
 » bien des années, dit-il , j'ai enten-
 » du beaucoup de belles paroles , &
 » je n'ai presque point vû de grandes
 » actions. J'ai vû nos Guerriers s'im-
 » puter mutuellement des erreurs & des
 » torts ; & ces malheureuses disputes ,
 » tantôt le principe , & tantôt la suite
 » de nos revers , affliger la Patrie sans
 » l'éclairer , & ajouter à la sensation
 » du mal , l'incertitude de sa cause qui
 » en éloignoit le remède. J'ai vû cet
 » honneur national , qui repose peut-
 » être dans les antiques demeures de
 » cette pauvre & brave noblesse, ca-

NOTRE MERCURE DE FRANCE.

» chée dans nos campagnes, abandon-
» ner insensiblement cette partie de la
» Nation Françoisé , qui se montre ,
» qui s'agite , qui communique le mou-
» vement au corps politique , & qui
» malheureusement éblouit les Peuples
» par son éclat , & les entraîne par
» son exemple. J'ai vû le François pu-
» blier lui-même ses disgrâces & n'en
» plus rougir ; & ce qui est peut-être le
» dernier période du mal , forcer sa
» raison à justifier par des sophismes ,
» l'indifférence qu'il a témoignée pour
» son Pays.

Nous ne déciderons point de la vé-
rité de cet éloquent & ingénieux pa-
rallèle ; nous dirons seulement qu'il y
a eu peu de Siècles , où la Nation Fran-
çoisé ait donné plus de marques d'at-
tachement pour son Souverain , & de
zèle pour sa Patrie , que dans le nôtre.
La consternation générale de la France
pendant la maladie du Roi à Metz ; l'im-
pressement universel à contribuer au ré-
tablissement de la Marine , sont des
faits que l'on pourroit opposer aux plus
beaux parallèles. Quoiqu'il en soit , en
supposant le mal aussi grand qu'on nous
le représente , l'Auteur nous offre les
remèdes qu'on peut y apporter ; &

cette partie de sa lettre demande à être
lue dans l'Ouvrage même. Je n'en cite-
rai qu'un seul trait qui regarde les gens
de Finance. L'Auteur veut qu'on leur
dise : » ayez un fallon de moins , & éle-
» vez au milieu de cette Capitale une
» Statue au Grand *Maurice*. La ma-
» gnificence de ce Palais , les eaux de ce
» Parc vous coûteront un million ; vous
» pouvez épargner la moitié de cette
» dépense , & en relevant les ruines d'un
» établissement qui s'écroule , vous se-
» rez le bienfaiteur d'une Province. Un
» jeune Gentilhomme plein de coura-
» ge & d'honneur s'est signalé dans nos
» armées ; il est inconnu à la Cour , &
» sa fortune ne lui laisse que son bras :
» allez lui offrir votre fille ; s'il l'accepte ,
vous aurez fait & pour l'Etat & pour
» vous , la plus importante des acqui-
» tions.

Cette lettre , quoique peut-être dictée
par un peu d'enthousiasme , mérite néan-
moins d'être accueillie & conservée
comme l'ouvrage d'un homme d'esprit ,
d'un Ecrivain éloquent , & d'un excel-
lent Citoyen.



*DE L'ÉDUCATION PUBLIQUE; avec
cette Epigraphe : Populus sapiens, gens
magna. Deut. 4. A Amsterdam, 1763,
volume in-12. d'environ 250 pages.*

IL faut une éducation publique ; l'affaire est de voir si la nôtre est bonne, pour la soutenir ; ou si elle est défectueuse, pour la corriger : & il paroît que c'est là le but que s'est proposé l'Auteur de la brochure que nous annonçons. Il la divise en trois parties précédées de quelques observations sur l'éducation en général. La première partie offre un tableau méthodique des connoissances humaines. La seconde, qui dérive de la première, contient une distribution graduelle des études scholastiques. Enfin, cherchant les moyens d'étendre & d'assurer l'éducation publique, il établit l'ordre & la discipline des écoles.

Une sous-division de ces trois parties donne lieu à plusieurs paragraphes que nous ne devons qu'indiquer & parcourir. Dans le tableau des connoissances humaines, qui fait le sujet de la pre-

mière partie de cet Ouvrage philosophique , on distingue trois sortes de connoissances ; les unes sont simplement instrumentales ; il y en a d'essentielles , & d'autres de convenance. Les premières ne sont que des moyens d'apprendre ou de produire ce qu'on fait , tels sont la Grammaire , l'Arithmétique , la Logique , la Géométrie , &c. L'Auteur définit ces différentes Sciences , & en fait voir l'utilité ; les connoissances essentielles sont la Religion , la Morale & la Physique ; celles de convenances ne sont que les mêmes choses , mais poussées plus loin , & plus ou moins approfondies , suivant les états ou les personnes.

Toutes les vraies Sciences ont chacune trois parties bien distinctes , dont la première est le fondement de la seconde , & celle-ci le principe de la troisième , sçavoir : l'Histoire , c'est-à-dire , le recueil des faits relatifs à la chose ; la Théorie qui combine les faits & en cherche les raisons ; la pratique qui , munie des ces secours , opère avec lumière , & doit être le principal but de toute étude.

Cette première partie ainsi divisée & sous-divisée , forme une espèce d'Encyclopédie abrégée , où toutes les Sciences

114 MERCURE DE FRANCE.

sontrangées dans l'ordre le plus naturel, ou du moins dans celui qui s'ajuste le mieux avec le plan général de l'Auteur. On sent aisément que la seconde partie n'entraîne pas dans moins de détails que la première. L'Auteur prend à huit ou neuf ans l'enfant qu'il veut élever ; & revenant sur toutes les connoissances dont il a parlé plus haut, il enseigne la manière de les apprendre à son élève jusqu'à l'âge de seize ans. Il marque pour chaque année les livres qu'il lui convient de lire pour s'instruire dans chacune des Sciences indiquées, & le temps qu'il doit y employer.

Dans la partie qui traite de la discipline des écoles, on en distingue de plusieurs espèces. Les unes sont pour les habitans des campagnes, auxquels il suffira d'apprendre à lire & à écrire, un peu d'Arithmétique vulgaire, le Cathéchisme & un petit Code rustique, qui contiendra ce qu'il est essentiel que des payfans connoissent. Les autres sont pour les Bourgs, d'autres pour les petites Villes, pour les Villes moyennes, pour les grandes Villes, pour les Capitales. De là l'Auteur passe aux bâtimens des écoles qu'il veut que l'on place dans des jours favorables, un air pur, & que

l'on y entretienne la plus soigneuse
propreté. » Si ce sont des maisons de
» pension, il me paroît indispensable
» qu'il y ait des couverts d'arbres pour
» les récréations des beaux jours, assez
» spacieux pour s'y exercer à l'aise,
» assez bornés pour y être vus de par
» tout, sans bosquets, sans eaux, sans
» réduits ; & pour les mauvais temps, des
» salles suffisamment vastes, élevées,
» bien percées, accompagnées de quel-
» ques cabinets pour les exercices qui
» ne se font pas en commun. Combien
» d'écoles ressemblent à de misérables
» prisons ! On est étonné surtout à Pa-
» ris de voir presque tous les Collèges
» entassés parmi des Hôpitaux énormes,
» dans le quartier le plus serré de cette
» vaste Capitale ; & l'élite de notre jeune
» Noblesse, enfermée pour tout plaisir,
» entre quatre murs hauts & étroits, &
» obligée au premier rayon de soleil,
» ainsi qu'à la première goutte de pluie,
» de se réfugier dans des chambres sou-
» vent obscures & infectes. «

La direction des écoles, le choix des
Maîtres, la conduite des élèves donnent
encore bien de détails qui supposent,
dans l'Auteur, des vues utiles qu'il se-
roit à désirer qu'on exécutât dans toute

116 MERCURE DE FRANCE.

l'étendue du Royaume. L'Ouvrage entier est d'un homme instruit, & qui paroît desirer bien sincèrement que les autres hommes le fussent également.

L'ART de s'enrichir promptement par l'Agriculture, prouvé par des expériences; par le Sr DES POMMIERS. Nouvelle Edition, corrigée & considérablement augmentée de plusieurs expériences, & de la manière de cultiver les bois pour la construction des vaisseaux. A Paris, chez GUILLYN, Libraire, quai des Augustins, au Lys d'or, du côté du pont S. Michel 1763; avec approbation & privilège du Roi, vol. in-12, d'environ 200 pages.

LORSQUE cet Ouvrage utile parut pour la première fois, toute l'Edition fut enlevée en très-peu de temps; & l'Auteur sentit la nécessité d'en faire une seconde, à laquelle il a fait des augmentations qui la rendent fort supérieure à la première. Ces augmentations sont éta-

blies sur des expériences nouvelles, qui ont eu tout le succès qu'on pouvoit désirer, & ces expériences sont rapportées dans l'Ouvrage même. Il a pour objet tout ce qui peut contribuer à rendre les terres plus fertiles, & les Cultivateurs plus riches. C'est la matière de vingt-neuf Chapitres très-intéressans pour les possesseurs des terres, & très-instructifs pour quiconque a du goût pour l'Agriculture. On y recherche d'abord les causes de l'état malheureux des Cultivateurs; & l'on expose les moyens de rendre le Royaume plus florissant. On traite ensuite de différentes productions, comme la luzerne, le trefle, le sainfoin, les troupeaux, la laine, le miel, le beurre, le suif, les arbres fruitiers, les prairies artificielles, & enfin tout ce qui peut être l'objet de l'attention du Cultivateur. On y trouve des instructions très-utiles sur les défrichemens, sur les pays montagneux, sur les enclos, sur le service des bœufs & des chevaux, &c, &c. On a ajouté à tout cela, comme il est annoncé dans le titre, la manière de cultiver les bois pour la construction des vaisseaux; ce qui sera d'une grande utilité pour la France, qui est obligée de faire de gros frais pour se les procurer.

118 MERCURE DE FRANCE.

Il résulte de ce livre , que la culture des terres ou négligée ou peu entendue , est l'unique cause de la misère ; que nous possédons les vraies richesses , mais que nous l'ignorons ; que nous voyons dans nos Provinces une forte envie de perfectionner l'Agriculture , mais que les principes de la fécondité manquent ; que les fourrages ne sont pas suffisans pour élever des bestiaux , &c ; mais qu'avec les moyens proposés par l'Auteur , ils trouveront en peu de temps une nourriture abondante , &c. Toutes ces assertions ne sont établies que sur des faits qui marquent dans M. *Des Pom- miers* , un observateur exact & un bon citoyen.



TRAITÉ historique des Plantes qui croissent dans la Lorraine & les 3 Evêchés, contenant leur description, leur figure, leur nom, l'endroit où elles croissent, leur culture, leur analyse & leurs propriétés, tant pour la Médecine, que pour les arts & métiers, par M. P. J. BUCHOZ, Avocat au Parlement de Metz, Docteur en Philosophie & en Médecine, Agrégé du Collège Royal des Médecins de Nancy. A Nancy chez MESSIN, Marchand Libraire, rue de la Hache; 1762. in-12, ou petit in-8°.

CE Livre qui aura une suite, n'est encore qu'au premier volume. On y traite des Plantes en général, de leur anatomie, de leur végétation, de leur génération, & des différens systêmes de Botanique; ce qui fait le sujet de six discours qui servent d'introduction à tout l'Ouvrage. Mais comme ces notions préliminaires ne suffisoient pas pour former un volume, l'Auteur y a joint deux

120 MERCURE DE FRANCE.

thèses qu'il a soutenues dans la Faculté de Médecine de Pont-à-Mousson, & dont la première traite de l'inoculation de la petite vérole ; la seconde , de la manière de connoître le pouls par la musique. Ces deux thèses sont en latin & en françois.

M. *Buchoz*, promet que les volumes suivans seront plus étendus , & ornés de beaucoup de Planches en taille-douce , qui représenteront les figures des plantes au naturel. L'Ouvrage ne se distribuera toujours que par souscription , ainsi qu'il a été annoncé.

ANNONCES DE LIVRES.

ÉTAT Militaire de France, pour l'année 1763 ; fixième édition , par MM. *de Montandre-Lonchamps* , Chevalier *de Montandre* , & *de Roussel*. Prix , 3 livres relié. A *Paris* , chez *Guillyn* , Libraire , quai des Augustins , du côté du Pont-Saint-Michel , au Lys d'or. Avec approbation , & privilège du Roi.

Avertissement des Auteurs.

De toutes les éditions que nous avons données jusqu'ici , celle-ci n'est pas la moins curieuse ni la moins intéressante. On y trouve la composition nouvelle

velle de toutes les Troupes Françoises
 ou Etrangères au service de France ;
 les quartiers des Régimens tels qu'ils
 étoient au premier Avril ; leur uniforme,
 les marques distinctives de chaque gra-
 de , un précis du service de l'Officier ,
 des devoirs du Soldat , des appointe-
 mens & solde de l'un & de l'autre ;
 en un mot , c'est un Code complet
 qui peut seul donner une idée exacte
 de la forme actuelle du Militaire , dont
 la constitution ne doit plus éprouver
 de révolutions. L'Ordonnance portant
 création de Régimens Provinciaux ,
 mérite entr'autres l'admiration & la re-
 connoissance du vrai Citoyen ; en dé-
 fendant sa liberté contre les pièges trop
 multipliés des Enrôleurs , elle assure à
 l'Etat une source féconde d'hommes
 voués à son service par les distinctions
 & le bien - être qu'elle leur procure.
 Nous nous sommes proposé de donner
 un tableau racourci , mais fidèle de tous
 ces sages établissemens : nous nous esti-
 merons heureux , si le Public , & parti-
 culièrement les personnes intéressées
 dont nous reclamons l'indulgence , nous
 jugent sur notre zèle & sur les efforts
 que nous avons faits pour remplir no-
 tre objet.

F

Nous aurions souhaité de joindre ici les Ordonnances qui régleront l'état de la Gendarmerie & des Régimens Suisses ; mais l'on nous presse de donner notre Ouvrage , afin d'avoir une idée du Militaire , telle qu'il est aujourd'hui. Cependant nous nous engageons , aussitôt que ces Ordonnances paroîtront , de les faire imprimer dans le même format , de façon qu'elles puissent être insérées à la fin du Code Militaire que nous donnons. On en distribuera à toutes les personnes qui en demanderont , en représentant le livre.

EXPÉRIENCES & Observations sur l'usage interne de la Pomme épineuse , de la Jusquiame , & de l'Aconit ; par lesquelles il est démontré qu'on peut faire prendre aux hommes ces Plantes avec sécurité , & qu'elles sont très-salutaires dans beaucoup de maladies qui ne cèdent point à d'autres remèdes. Traduites du Latin d'*Antoine Storck* , Médecin de la Cour de Vienne. Avec figures en Taille-douce. *A Vienne ; & se trouve à Paris , chez P. Fr. Didot le jeune , Libraire , quai des Augustins , près le Pont S. Michel. 1763.*

LE CONSERVATEUR de la Santé ,

M A I. 1763. 123

ou avis sur les dangers qu'il importe à chacun d'éviter , pour se conserver en bonne santé & prolonger sa vie. Par *M. le Begue de Presle* , Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris & Censeur Royal.

Medicina fuit , res scire nocentes

Quo sibi mortales à re lædente caverent.

Hebenstreit.

In-12. *La Haye* , 1763 ; & se trouve à *Paris* , chez *P. Fr. Didot le jeune* , Libraire , quai des Augustins , près le Pont S. Michel , à S. Augustin.

JOURNAL historique du voyage fait au Cap de *Bonne-Espérance* , par feu *M. l'Abbé de la Caille* , de l'Académie des Sciences ; précédé d'un discours sur la vie de l'Auteur , suivi de remarques & de réflexions sur les coutumes des Hottentots & des habitans du Cap, avec figures. In-12. *Paris* , 1763. Chez *Guil-lyn* , Libraire , quai des Augustins , près le Pont S. Michel , au Lys d'or.

AMBASSADES de MM. de *Noailles* en Angleterre. Rédigées par feu *M. l'Abbé de Vertot*. In-12. *Leyde* , 5 volumes ;

F ij

124 MERCURE DE FRANCE.

& se trouve à *Paris* chez *Desaint & Saillant* , Libraires , rue S. Jean de Beauvais , vis-à-vis le Collège , & chez *Durand* , Libraire , rue du Foin.

Nous parlerons plus amplement de cet Ouvrage , qui mérite toute l'attention des Amateurs de notre Histoire.

ÉLÉMENTS de Jurisprudence , par M. R * * * In-12. *Paris* , 1762. Chez *Delormel* , rue du Foin , à l'Image Ste Geneviève , *Cellot* , Imprimeur-Libraire , Grande-Salle du Palais , près l'Escalier de la Cour des Aydes.

LE DANGER des liaisons , ou Mémoires de *la Baronne de Blemon*. Par Madame *la M... de S. A...* Tome 3 & dernier. In-12. *Genève* , 1763 ; & se trouve à *Paris* chez les Libraires qui vendent les Nouveautés. Nous avons promis l'Extrait de cet Ouvrage dès qu'il seroit fini, C'est un engagement que nous remplirons avec plaisir.

ŒUVRES diverses de M. l'Abbé *Delamarre*. In-12. *Paris* , 1763. Se trouvent chez les mêmes Libraires.

ALMANACH des Beaux-Arts , ou

M A I. 1763. 125

Description d'Architecture , Peinture , Sculpture , Gravure , Histoire Naturelle , Antiquités , & dates des Etablissmens de Paris , pour l'année 1763. Dédié à *M. le Marquis de Marigny*. 1 liv. 4 s. broché. *A Paris*, chez *Grangé & Dufour* , au Magasin Littéraire de la Nouveauté, Pont Notre-Dame , proche la Pompe.

L'ANTI-URANIE , ou le Déisme comparé au Christianisme , Epîtres à *M. de Voltaire* ; suivies de Réflexions critiques sur plusieurs Ouvrages de ce célèbre Auteur ; Par *L. P. B. C.* In-12. *Avignon* , 1763. Et se trouve à *Paris* , chez la veuve *Valleyre* , à l'entrée du quai de Gêvres , à la Nouveauté ; & chez *Cailleau* , rue S. Jacques , près les Mathurins , à S. André.

LA BONNE FILLE , ou le Mort vivant ; Pièce à Spectacle , en façon de Tragédie. Parodie de *Zelmire*. *Amsterdam* , 1763 ; & se trouve à *Paris* chez les mêmes Libraires. Prix , 1 liv. 4 s.

PRÉDICTIONS Philosophiques , pour l'année 1763. Envoyées à Mde de **** Par *M. F...* Brochure in-12. *Londres* , 1763. Chez les mêmes.

F iij

126 MERCURE DE FRANCE.

LE JARDINIER d'Artois , ou les Elémens de la culture des Jardins Potagers & fruitiers par *F. Bonnelle* , de l'Ordre des Chanoines Réguliers de la Ste Trinité dits Mathurins, pour la Rédemption des Captifs. Volume in-8°. Prix , 50 f. broché. Ce volume contient deux parties. Dans la première il donne la description , la culture & la propriété de chaque légume. Dans la seconde il traite des meilleures espèces de fruits , de la taille des arbres & de la manière de les planter. Il donne un Traité sur la manière d'élever des couches pour avoir des champignons pendant l'hyver & pendant l'été. Il fait ensuite une longue & scavante dissertation sur le figuier. Il parle en connoisseur de la façon de cultiver l'oranger, de la manière d'élever les orangers de grains du tems de les écussonner , des terres qui leur sont propres , de la description des caisses , des arrosemens particuliers , des inconvéniens qui leur arrivent , de la construction d'une bonne serre , &c. On trouve à la fin de ce Volume un Traité sur la giroflée & un autre sur l'œillet. Cet Ouvrage a paru mériter l'attention du Public. Il se vend à *Arras* chez *Michel Nicolas* , Imprimeur-Libraire , vis-à-vis

les Etats ; chez *Laureau* , Libraire , rue des Jéfuites , près le Marché aux Poiffons ; & à *Paris* , chez *Leclerc* , Libraire , quai des Auguftins.

DESCRIPTION historique & naturelle *du Groënland* , par *Edge* , traduite du Danois , avec la Carte & 11 figures, 8°. sous preffe , papier fin. — dit. pap. moyen collé. — dit. pap. non-collé.

DICTIONNAIRE de Commerce, par *Savary* , avec beaucoup d'additions , &c. 4 vol. in-fol. G. P. — Tome 5^e , qui contiendra le commerce de chaque Pays , & les Compagnies de Commerce, avec beaucoup d'additions. On payera pour les 5 volumes , jufqu'à ce qu'ils foient finis en 1763 , 54 liv. enfuite 67 liv. 10 f. — Petit Dictionnaire portatif , ou abrégé de *Savary* , 8°. 7 vol. G. P. , 18. liv.

Ces Ouvrages font sous preffe chez les Frères C. & A. *Philibert* , Imprimeurs-Libraires , à *Copenhagen* & à *Genève*. On peut foufcrire à *Paris* chez MM. *Defaint* & *Saillant* , Libraires, rue S. Jean de Beauvais.

ARTICLE III.

SCIENCES ET BELLES-LETTRES

A C A D É M I E S.

*SÉANCE publique de l'Académie des
Sciences & Belles - Lettres de BÉ-
SIERS , du 3 Mars 1763.*

M. DE GAYON , Lieutenant Général des Armées du Roi , né à Béziers , fut installé en la place d'honneur vacante par la mort de M. le Baron de Codere , Commandant en cette Ville , après un court remerciement qui fut fort applaudi ; après quoi M. *Barbier* , Président au Présidial , & Directeur cette année lui répondit , & lut quelques recherches qu'il avoit faites sur les sermens.

M. *Bouillet* , Secrétaire perpétuel de l'Académie , fit l'analyse de trois Mémoires qui avoient été communiqués à la Compagnie depuis la dernière assemblée publique , & dont l'un rouloit sur les vertus médicinales du Pin &

des différentes substances qu'on en retire, par M. *Darbaud*, Médecin à Aix, l'un de nos Affociés; l'autre sur la parallaxe du Soleil déduite des observations du passage de *Vénus* au-dessous de cet astre, faites à Bésiers le 6 Juin 1761, & comparées par Mde le *Paute* notre Affociée, avec celles que fit le même jour M. *Pingré* de l'Académie Royale des Sciences, dans l'Isle Rodrigues; de laquelle comparaison il a résulté la même parallaxe qu'avoit trouvée M. *de la Lande*, en comparant ses propres observations à celles qui avoient été faites dans les Pays les plus éloignés; le troisième concernoit une expérience faite dans l'Automne de 1761, laquelle prouve évidemment l'avantage du sémoyer de M. l'Abbé *Soumille*, sur la façon ordinaire d'ensemencer les terres: expérience que le même Auteur, qui est un Citoyen de cette Ville, a répétée à la fin de l'année dernière, & du succès de laquelle il a promis de nous instruire après la récolte prochaine.

M. *de la Rouvière d'Eyssartier*, Chevalier de S. Louis & Commissaire des Guerres, parla sur un engrais propre à hâter l'accroissement des arbres, & dont

il dit qu'il avoit fait faire l'expérience en Corse , pendant le séjour qu'il avoit fait dans cette Isle. Cet engrais n'est autre chose que les cendres des branches du même arbre , ou d'autres arbres de même espèce , & que par cette raison il appella Engrais *sympatique* ou *homogène*.

M. *Brouzet* , Médecin , lut quelques réflexions sur l'éducation des enfans ; & M. l'Abbé *Foulquier* , termina la séance par l'éloge de M. *Caillé* , Bachelier en Théologie , Prêtre , Prébendier de la Cathédrale , & Membre de l'Académie depuis l'institution en 1723 : lequel s'y étoit distingué par plusieurs savans Mémoires & par quelques inventions curieuses.

LETTRE de M. BOURGELAT, Ecuyer du ROI , Correspondant de l'Académie Royale des Sciences de France , &c. à l'Auteur du Mercure.

L'EXACTITUDE & le plaisir avec lequel vous annoncez , Monsieur , les progrès des Elèves de l'Ecole Vétérinaire dans la Théorie de leur art , vien-

ment sans doute de l'idée que vous vous êtes formée de cet établissement. La reconnaissance m'inspire le dessein de vous mettre à portée de la justifier vous-même aux yeux de ceux qui pourroient ne pas sentir toute l'importance de l'exécution de ce projet; il m'a paru d'autant plus beau, lorsque je m'y suis livré, que son utilité n'est pas resserrée dans les bornes d'une Province & d'un Royaume, & peut s'étendre à tous les Peuples.

Je vous adresse donc, Monsieur, des moyens sûrs de convaincre les plus incrédules, d'échauffer les plus indifférens, & de faire taire ceux qui parlent le plus, par la seule raison peut-être qu'ils doivent être le moins écoutés.

Ces moyens résultent d'une infinité de faits très-authentiques que je vous supplie de vouloir bien rendre encore plus publics qu'ils ne le sont. Si l'expérience a, comme je le crois, la force de persuader, ces faits garantiront dès-à-présent la solidité des principes sur lesquels j'ai jetté les premiers fondemens de l'édifice que j'élève.

J'ai l'honneur d'être &c.

F vj

ECOLE ROYALE VÉTÉRINAIRE.

ANNÉE 1762.

MALADIE Epidemique dans la Paroisse de MEYSIEU en Dauphiné.

LES Elèves de l'Ecole Royale Vétérinaire ont été envoyés dans cette Paroisse le 20 Juin , & sont revenus le 3 du mois de Septembre.

Ils ont traité dans cette Paroisse cinquante bœufs ou vaches , sept chevaux , trois mulets , cinq ânes , en tout 62 animaux malades ; ils en ont guéri 53.

Avant leur arrivée on avoit entrepris la guérison de 29 bœufs ou vaches & d'un mulet , en tout 30 malades , tous 30 morts.

Pendant leur séjour on a fait traiter par d'autres que par eux 17 bœufs ou vaches & 2 chevaux , en tout 19 malades , tous 19 morts. Le Curé du Lieu , le Maire , le Châtelain , le Procureur Fiscal & le Greffier ont attesté les Etats qui ont été dressés par les Elèves. Ces Etats contiennent le nom des Propriétaires des animaux malades , le nombre & l'espèce de ces animaux , le nombre des morts

& des guéris; ils ont été envoyés dans le temps au Ministre des Finances , à M. de *Marcheval* , Intendant du Dauphiné & à tous ceux des autres Intendants de Province qui tiennent des Elèves à l'Ecole.

Le nombre des animaux préservés dans cette même Paroisse de Meyfieu , monte à plus de 300.

Les Elèves députés par M. *Bourgelat* , & chargés de se conformer à la méthode qu'il a prescrite dans cette occasion & qui a été laissée à M. *Chenevaz* , Maire dudit Lieu , sont les sieurs *Bredin* , Elève entretenu par la Ville d'Auxonne; il a servi en chef.

Moret , Elève entretenu par la Ville de Châlons-sur-Sône.

Bruchet , Elève entretenu par la Province de Bugey ; il fut attaqué d'un charbon après avoir fait l'ouverture d'un cadavre.

Les Elèves qui ont été successivement envoyés à l'effet d'aider les premiers , sont les sieurs *Gauthier* , de la Ville de Lyon.

De Tuncq , Elève entretenu par M. l'Intendant d'Amiens.

Rambert , Elève entretenu par la Province du Bugey.

Kamerlet, Elève entretenu par la Ville de Nancy.

M. *Bourgelat* s'est transporté lui-même trois fois sur les Lieux.

On observera que du 15 Février, jour auquel l'Ecole a été ouverte, au 20 Juin, jour auquel ces Elèves sont partis, il ne s'étoit encore écoulé que 4 mois.

COPIE d'une Lettre de M. CHENEV AZ,
Maire & Châtelain de Meysiem en
Dauphiné, du 2 Septembre 1762,
à M. BOURGELAT.

MONSIEUR,

Voilà donc enfin la maladie de nos Bestiaux sur ses fins; nous en rendons de grandes actions de grâces au Seigneur; mais nous vous en devons aussi, Monsieur, rendre de bien grandes, par les bontés, les attentions & le zèle que vous nous avez montrés dans cette fâcheuse circonstance. Je vous en fais, Monsieur, en mon particulier & au nom de tous nos Habitans, des remerciemens infinis; & je voudrois pouvoir vous donner des marques de la plus

sincère reconnoissance , mais j'espère que M. l'Intendant de cette Province , y aura tel égard que de raison. Nous avons été très-contens de la vigilance & de l'exactitude de vos Messieurs ; je ferois souhaiter qu'ils le fussent aussi de leur côté , cela seroit bien juste.

J'ai l'honneur d'être , &c.

A N N É E 1762.

MALADIE ÉPIDÉMIQUE dans la Paroisse de Villeurbane , en Dauphiné.

LES Elèves de l'Ecole Royale Vétérinaire y ont été envoyés le 15 Septembre & en sont revenus le 25 Octobre.

Ils ont traité 11 bœufs ou vaches , il y en a eu dix de guéris.

De tous les bestiaux traités par d'autres , aucun n'a échappé. Les remèdes préservatifs donnés par les Elèves ont opéré avec la plus grande efficacité. Les Elèves employés à la cure de cette maladie , sont les sieurs *de Tunc* , Elève entretenu par M. l'Intendant d'Amiens.

Mouffette , Elève entretenu par M. l'Intendant d'Amiens.

Les Etats par colonnes rapportés par eux sont duement certifiés par le Curé, le Procureur Fiscal & le Greffier.

ANNÉE 1762.

MALADIE Epidémique dans la Paroisse de Sauvagnat en Auvergne & autres Paroisses voisines.

LES malades traités par les Elèves de l'Ecole Royale vétérinaire depuis le 21 Septembre jusqu'au 4 Octobre, sont en bœufs ou vaches au nombre de 28. Celui des animaux guéris est le même.

Ces Elèves ont donné avec succès à 221 bêtes à cornes les remèdes préserveurs.

On observera que depuis le mois de Juillet jusqu'au 4 Octobre, 250 bêtes à corne sont mortes dans la seule Paroisse de Sauvagnat ; il faut encore remarquer que de toutes celles que différens Particuliers ont traitées, il n'y en a pas eu une seule parfaitement guérie. On a laissé de l'ordre de M. de *Bourgelat* à M. le Bailli d'*Hermans*, la méthode préservative & curative. Les Elèves ont enseigné à plusieurs habitans la manière de

saigner , & ils leur ont expliqué la méthode du traitement.

Les états par colonnes rapportés par eux , ont été duement certifiés par M. le Bailli d'*Hermans* & par M. le Curé de Sauvagnat.

Les Elèves envoyés en Auvergne sont les Srs *Bredin* , entretenu par la Ville d'Auxonne en chef.

Moret , entretenu par la Ville de Châlons-sur-Sône.

Bloufard , entretenu par la Province de Bresse.

Preslier , entretenu par M. l'Intendant de Moulins.

A N N É E 1762.

MALADIE Epidémique dans la Paroisse de Ste Magdelaine en Forets.

LE total des animaux malades traités par les Elèves de l'Ecole Royale vétérinaire , se monte à 16 bœufs ou vaches , & le total des guéris est le même.

Il étoit mort six bœufs avant l'arrivée des Elèves ; il n'en est mort aucun depuis.

Les Elèves ont laissé la méthode pré-

138 MERCURE DE FRANCE.

servative & curative entre les mains de M. de *Bigny* ; Subdélégué à Mont-Bri-son , qui a certifié l'état par colonne ainsi que M. de *Grandris* , Gentilhomme propriétaire des animaux guéris.

Les remèdes préservatifs ont été donnés avec succès à nombre d'animaux. Les Elèves sont les Srs de *Tuncq* & *Didney* , entretenus par M. l'Intendant d'A-miens.

A N N É E 1763.

MALADIE Epidémique traitée par deux des Elèves de l'Ecole Royale vétérinaire , dans l'Election de Gannat , Généralité de Moulins , depuis le 25 Février jusqu'au 4 Avril 1763.

EN résumant le nombre de tous les animaux malades, guéris, ou préservés , dans les Paroisses de S. Etienne de Gannat , de St Genest , de Mazerieu , de la Rejonniën , du grand Vaure , de Beujés , de S. Jean de Venstat , de Cognat , du Château de Villemont , Paroisse de Venstat , de S. Priest , de Begues , de Charmes , d'Ecurolles , de Biozat , de S. Pont.

Total des animaux malades - - - - - 230.

Total des animaux guéris - - - - - 230.

Total des animaux préservés - - - - - 249

Il est à observer que de tous les malades compris dans cet Etat, & traités par les deux Elèves de l'Ecole Royale Vétérinaire, aucun après la guérison n'a eu de rechute, & que de tous les animaux auxquels on a administré les remèdes préservatifs aucun n'a été attaqué de la maladie.

On observera encore que parmi ceux qui ont été traités, il y en a eu 15 en qui la maladie a été différente & s'est montrée par des symptômes qui sembloient la rendre plus redoutable. Enfin de ces animaux il y a eu deux chevaux très-dangereusement malades. Signé, *Bredin, Bloufard*, le Marquis de *Vigny*, Seigneur de Gannat, *Veytard*, Subdélégué à Gannat, *Rabaponde*, Maire & Lieutenant Général de Police.

Les sieurs *Bredin* & *Bloufard*, sont donc les deux Elèves qui ont été envoyés par M. *Bourgelat*, & qui ont opéré ces guérisons.

La méthode préservative & curative, a été laissée à M. *Veytard*, Subdélégué; & si l'on calculoit tant les frais faits par les Elèves, qu'occasionnés par

140 MERCURE DE FRANCE.

les remèdes qui ont été fournis, on verroit que le traitement de chaque bœuf ne monte pas à la somme de 3 l. d'où l'on doit conclure que M. *Bourgelat* s'est non-seulement appliqué à la recherche des moyens qui tendent à la conservation des animaux, mais qu'il a joint à ces mêmes recherches tout ce qui pouvoit rendre la cure peu coûteuse.

LETTRE à l'Auteur du Mercure sur la LONGITUDE.

AUTANT la Quadrature du Cercle est inutile pour l'invention de la Longitude en mer, autant il seroit utile ou même nécessaire d'avoir pour cet effet des machines propres à mesurer le temps exactement sur mer, & peu sujettes aux variations que causent les différens états de l'Atmosphère, surtout dans certaines navigations.

J'ai compté par mes doigts les obstacles qui s'opposent à ce que nous ayons jamais dans ce genre rien d'aussi juste qu'il nous le faudroit, & j'en ai été éfrayé, mais non pas découragé; on est

venu à bout de choses qui paroissent pour le moins aussi difficiles.

Je ne sçais pas comment on fera pour obvier aux inconvéniens qui naissent de l'épaississement des huiles, des différens degrés de chaleur & de froid, des défauts des échappemens connus, de l'hétérogénéité des matières que l'on est forcé d'employer, &c, &c ; mais je crois être parvenu à parer ceux des variations ~~hy~~ pométriques ; voici le fait.

Je suspendrois une montre dans un globe de verre épais que l'on fermerait très-exactement de quelque manière que ce fût dans un endroit très-sec. Ce globe de verre, que l'on pourroit faire plus épais ou plus mince aux endroits où il conviendrait, auroit son diamètre intérieur plus grand que celui de la montre, afin que la calotte sphérique qu'il faudroit enlever pour faire entrer ou sortir la montre, & que l'on replaceroit ensuite, fût moins qu'un hémisphère. Il est inutile, me semble, de m'arrêter à la manière de suspendre la montre, & à celle de fermer le tout exactement ; on trouvera aisément mille moyens pour cela.

Le globe auroit un ou deux trous circulaires & garnis intérieurement, très-

exactement, de cuir gras de la même manière à-peu-près que l'on garnit les ouvertures que l'on conserve aux récipiens des machines pneumatiques, dans lesquels on veut exécuter quelques mouvemens.

L'un de ces trous seroit vis-à-vis de l'endroit par où l'on remonte la montre, & seroit le seul dans le cas où le globe de verre seroit destiné à contenir une montre faite seulement pour marquer partout l'heure d'un certain lieu déterminé, à moins que, suivant la construction de cette montre, on n'eût un principe sur la quantité dont il faudroit la retarder ou l'avancer de temps en temps. Dans ce cas & dans celui où la montre seroit une bonne montre à l'ordinaire, que l'on pourroit régler par le moyen de quelqu'observation astronomique, mais à laquelle on voudroit cependant épargner autant qu'on le pourroit, les impressions de l'Atmosphère, le globe auroit, vis-à-vis de l'axe qui enfile les deux aiguilles, un autre trou semblable au premier, & même un troisième vis-à-vis de l'axe de la rosette pour pouvoir par son moyen allonger ou raccourcir le ressort spiral. Chacun de ces trous seroit garni de la clef propre à

M A I. 1763. 13

faire l'effet désiré. Elle y couleroit très-juste & n'en pourroit point sortir. On la pousseroit en dedans lorsque l'on voudroit s'en servir, & on la retireroit ensuite, de manière qu'elle ne pût point toucher la montre. On trouveroit encore aisément mille moyens pour ajuster ces clefs d'une manière convenable.

J'ai l'honneur d'être, &c.

A Calais le 7 Avril
1763.

BLONDEAU Professeur
Royal d'Hydrographie.

H O R L O G E R I E.

EXTRAIT des Registres de l'Académie Royale des Sciences, du 26 Janvier 1763.

NOUS avons examiné par ordre de l'Académie une nouvelle cadrature de répétition de montre présentée par M. *Delépine*, Horloger du Roi.

La construction de cette cadrature diffère principalement de la construction ordinaire. 1°. Par les pièces qui servent à remonter la sonnerie. 2°. Par la forme & la position différente du rochet des heures. 3°. Par la suppression de la pièce

144 MERCURE DE FRANCE.

nommée grande levée, dont l'exécution est très-épineuse.

Dans les répétitions ordinaires, l'arbre du grand ressort porte dans l'intérieur de la cage le rochet des heures d'un diamètre fort petit, & à l'extérieur de la cadrature ce même arbre reçoit une poulie sur laquelle se roule une chaînette de montre, dont l'autre bout est attaché à la queue de la crémaillère, après avoir passé sur une poulie de renvoi. Il résulte souvent de cette construction les inconvénients qui suivent.

La chaînette étant composée de plusieurs maillons joints à charnière, prend nécessairement du jeu, par l'usage & gagne de la longueur, ce qui altère la régularité du remontage parce que le chemin que doit parcourir la branche de la crémaillère pour arriver aux différentes graduations du limaçon se trouve d'autant plus raccourci, que la chaînette s'est plus allongée; le rochet des heures étant avec cela d'un très-petit diamètre, il s'ensuit que la moindre variation dans la longueur de la chaînette, détruit la justesse de la sonnerie, en faisant passer moins de dents du rochet.

La nécessité où l'on est d'un autre côté de donner à la poulie qui reçoit la chaînette

nette un diamètre fort petit pour que le pouffoir ne soit pas excessivement long, oblige d'affoiblir considérablement le grand ressort qui rendroit le pouffage trop dur, s'il restoit dans sa force naturelle, & c'est de ce ressort trop affoibli, que provient la lenteur de la sonnerie & quelquefois sa suspension totale dans les temps de gelée, ou à l'approche des premiers corps étrangers qui s'y glissent.

M. *Delépine* a évité ces inconvéniens dans sa nouvelle cadrature, en faisant remonter le grand ressort par la queue même de la crémaillère qui agit immédiatement sur une branche du rochet des heures; il a seulement garni l'extrémité de cette branche d'une petite roulette, afin d'éviter le frottement que produiroit le glissement de ces deux pièces l'une sur l'autre; ce qui lui a fait donner le nom de pouffoir à roulette.

Par ce moyen l'effet de la sonnerie demeure constant & invariable, parce que la crémaillère n'est susceptible d'aucun allongement comme l'est la chaînette.

La branche du rochet sur laquelle agit la crémaillère ayant une fois plus de longueur que le rayon de la poulie à chaînette, permet de laisser au grand

G

146 MERCURE DE FRANCE.

ressort une force double sans rendre le poussage plus dur , & cette double force assure l'effet de la sonnerie dans tous les temps , parce qu'elle est capable de vaincre facilement les petites résistances occasionnées par la congélation des huiles ou par la présence des petits corps étrangers.

Le rochet des heures a ici un diamètre beaucoup plus grand & est placé à découvert sur la cadrature , ce qui donne à l'ouvrier plus de facilité dans l'exécution & lui permet d'en voir aisément le jeu & l'effet ; avantages qui ne se trouvent point dans la construction ordinaire où ce rochet est fort petit & caché sous la cadrature.

La pièce appelée grande levée est une des plus composées de la répétition & dont la précision est la plus difficile à obtenir , parce que son effet dépend du rapport combiné qu'elle a avec le rochet des heures , la pièce des quarts & le grand marteau ; cette pièce est ici totalement supprimée ; un simple mentonnet sur la tige du marteau en fait l'office.

La disposition générale des nouvelles pièces de cette cadrature , nous a paru plus avantageuse , leur forme plus sim-

M A I. 1763. 147

ple, leur exécution moins difficile, & leur effet plus assuré que celles des répétitions ordinaires.

Nous croyons que les recherches de M. *Delépine* à cet égard méritent la confiance du Public & le suffrage de l'Académie. Signé CAMUS & VAUCANSON.

Je certifie l'extrait ci-dessus conforme à son original & au jugement de l'Académie. A Paris le 1 Février 1763.

ARTICLE IV.

BEAUX-ARTS.

ARTS UTILES.

CHIRURGIE.

LETTRE de M. FLURANT, Chirurgien à Lyon, à M. DEJEAN, M^e en Chirurgie à Paris.

MONSIEUR,

Vous avez promis au Public par la
G ij

148 MERCURE DE FRANCE.

voie du Mercure de Février de cette année , un instrument nouveau , utile à l'opération de la Taille , lorsque la pierre de nature friable , se réduit en sable , & échappe aux autres instrumens. La description succincte que vous faites de cet instrument , annonce une forme de curette qui doit être en effet fort utile , & dont j'aurois voulu avoir la possession dans une opération que je fis il y a quelques mois : le détail de cette opération fera connoître que votre instrument peut servir dans d'autres cas , même dans ceux d'une pierre brisée : le fait est assez particulier pour que je puisse me flatter que le récit ne vous en déplaira point.

Un homme de trente-cinq ans s'introduisit l'année dernière dans l'urètre une fève d'haricot vulgairement appelée *fajeole* , & la pouffa assez avant pour qu'elle glissât jusques dans la vessie. Je passe sur la bisarrerie d'un tel amusement ; cet homme d'ailleurs ne m'ayant rendu aucune réponse satisfaisante sur son intention.

Je fus appelé aux premières douleur que causa la présence du corps étranger , qui se présentant sans doute , à l'entrée de la vessie empêchoit souvent

la sortie des urines. Il en arriva même des accidens singuliers ; il survint un engorgement inflammatoire & douloureux au testicule droit , qui ne l'abandonna que pour passer à celui du côté opposé ; le bas-ventre devint tendu & douloureux ; la sonde seule soulageoit le malade en le faisant uriner librement ; les remèdes duement administrés firent bien cesser l'inflammation , mais non les douleurs en urinant.

Le malade toujours fatigué par les retours fréquens de dysurie , demandoit du soulagement ; je l'engageai à temporiser , dans l'espoir que les urines pourroient entraîner le corps étranger que je soupçonnois s'être divisé ; toutes semences de cette espèce se séparant aisément en deux lobes dès qu'elles sont humectées : mais enfin plusieurs mois s'étant écoulés dans cette alternative de douleurs & de légers soulagemens , & ayant été obligé de sonder le malade , je reconnus par le choc de la sonde que le corps étranger commençoit à se recouvrir d'une incrustation pierreuse : je proposai alors au malade l'opération de la taille & elle fut déterminée pour le lendemain.

J'opérai comme je le fais toujours

selon la méthode de M. *Pontau*, mon Confrère, qui approche de celle de la Taille latérale ; méthode par laquelle nous avons les succès les plus heureux : la tenette introduite, il me fut impossible de sentir & de charger ces deux fragmens : leur petitesse, la conformation de la vessie qui faisoit un fond considérable au-dessous du Sphincter, & plus encore le peu de solidité des parties de cette fève qui m'empêchoit de les appercevoir avec la tenette, tout me rendit les instrumens ordinaires insuffisans ; je pris le parti de les retirer l'une après l'autre avec le doigt en forme de crochet, ce qui me réussit : or il n'est pas douteux, & c'est où j'en voulois venir, que l'instrument dont vous avez parlé, Monsieur, ne m'eût été très-nécessaire en cette occasion. Il est vrai que les cas de cette espèce paroissent rares ; celui que je cite néanmoins n'est pas le seul ; outre bien des observations à-peu-près semblables, que l'on trouve dans les Auteurs, j'ai vu extraire par le même M. *Pontau*, à un malade à l'Hôtel-Dieu, une pierre qui s'étant brisée, laissa voir une semblable fève qui en avoit été le noyau. Les fragmens que j'ai tirés

dans mon opération n'étoient encore recouverts que d'une couche de terre très-légère , mais il n'est pas douteux qu'elle n'ait augmenté en peu de tems. Il se présente enfin dans la pratique chirurgicale des faits si variés, que d'autres circonstances pourroient exiger également le secours de votre nouvelle curette.

C'est d'après ces réflexions que je me suis cru autorisé à vous solliciter , Monsieur , de nous donner plus précisément la forme ou la description de votre instrument ; le même motif du bien public vous y excitera sans doute , & m'excusera auprès de vous de la liberté que j'ai pris de vous en faire la demande.

J'ai l'honneur d'être , &c.

Lyon , ce 1 Avril 1763.

FLURANT.

ARTS AGRÉABLES.

MUSIQUE.

CONCERTO a Flauto Traversiero
con due Violino & Basso del Signor
Antonio Forni. Prix , 2 liv. 8 s. aux
adresses ordinaires.

G iv

152 MERCURE DE FRANCE.

SIX SONATES pour le Clavecin, dédiées à *M. Gavignies*, composées par *J. F. Eckard*, Œuvre I. Prix 9 liv. chez l'Auteur, rue S. Honoré, près celle des Frondeurs, maison de *M. Lenoir*, Notaire; & aux adresses ordinaires de Musique.

G R A V U R E.

LE sieur *Ficquet*, dont nous avons deux beaux portraits de *Mde de Maintenon*, & de *M. de Voltaire*, vient de mettre au jour celui de *M. de la Fontaine*, qui est supérieur à tous ceux que nous avons déjà de ce Poète célèbre. Il se trouve chez les Marchands d'Estampes & chez *Duchefne*, rue S. Jacques. Le prix est de 3 liv. Les mêmes vendent aussi le portrait de *M. de Voltaire*.



ARTICLE V. S P E C T A C L E S.

DANS le dernier Mercure, à l'Article du Concert Spirituel, en rendant compte des différentes personnes qui ont mérité les applaudissemens des Spectateurs, nous avons omis de parler de M. VOGIN. Ce Violon s'y est beaucoup distingué le 5 Avril, & a obtenu l'attention ainsi que les suffrages des Auditeurs, en exécutant un Concerto de sa composition. Il est flatteur pour lui, la première fois qu'il a paru dans ce Spectacle, d'avoir confirmé le jugement avantageux qu'on avoit déjà porté sur ses talens & sa capacité.

O P E R A.

L'ACADÉMIE Royale de Musique, tant pour exercer les Sujets qui la composent, que pour répondre à l'empressement que le Public a marqué de jouir de leurs talens, donne chaque semaine des Concerts François, au Palais des Thuilleries, dans la même salle où s'exécutent les Concerts Spirituels.

Elle a donné le premier de ces Concerts Vendredi, 29 Avril, avec beau-

G v

154 MERCURE DE FRANCE.

coup de succès. Le plaisir qu'ont fait le choix & la belle exécution des morceaux dont il étoit composé, donne lieu de croire que le Public goûtera beaucoup cette espèce de dédommagement, jusqu'à ce qu'il puisse jouir du Spectacle de l'Opéra.

Les Bals, au profit des Acteurs, qui avoient été annoncés pour le 12 du mois précédent, n'ayant pû avoir lieu à cause de l'incendie de la Salle de l'Opéra ; le ROI a bien voulu permettre qu'on les donnât au Palais des Thuilleries dans la même Salle des Concerts. Ces Bals sont donnés non-seulement en considération du bénéfice qui peut en résulter pour les Sujets de cette Académie, mais afin que tous les genres de talens qui forment le Spectacle de l'Opéra, aient occasion de s'exercer & de s'entretenir pendant la vacance des Représentations. Ainsi les Danseurs & Danseuses de l'Opéra, y exécutent des Ballets, dans les habits convenables aux caractères ; ce qui, en même temps, rend ces Bals beaucoup plus brillans. On a dû donner le premier Bal le Dimanche premier de ce mois ; & l'on continuera les Dimanches suivans, jusqu'au nombre

de trois. Le *Mai* & la *Nôce de Village*, sont le Sujet du Ballet Pantomine exécuté dans ce Bal, par les premiers Sujets de l'Académie pour ce genre de danses.

On rendra compte avec plus de détails, dans le prochain *Mercur*, de l'exécution & du succès des Concerts & des Bals.

L'emplacement de la nouvelle Salle d'Opéra, que la Ville doit faire construire, est déterminé au même lieu où étoit l'ancienne; c'est-à-dire toujours adhérente au Palais Royal: mais la disposition de cet édifice doit être sur un autre plan; en sorte que ce sera l'extrémité de la Salle opposée au Théâtre qui se joindra à la partie latérale du Palais Royal, par laquelle on communiquoit dans cette Salle & où étoient les loges de M. le Duc d'ORLEANS. Ainsi, l'édifice de cette Salle, selon ce qu'on fait actuellement des premiers projets, s'étendrait depuis ce point de jonction au Palais Royal, le long de la rue S. Honoré, jusqu'à la rue des Bons-Enfants. A mesure qu'il nous parviendra quelques connoissances certaines sur tout ce qui concernera cette nouvelle construction nous en ferons part très-exactement.

G. vj.

156 MERCURE DE FRANCE.

à nos Lecteurs, cet objet paroissant aujourd'hui intéresser beaucoup le Public.

En attendant cette nouvelle construction, dont on ne peut espérer de voir la perfection, que dans un temps trop éloigné pour priver jusques-là le Public du Spectacle de l'Opéra; S. M. a daigné permettre que l'on établît *provisoirement* sur la partie du Théâtre de la magnifique Salle de Spectacles aux Thuilleries, une Salle & un Théâtre en charpente exactement dans la même forme & dans la même distribution de Loges, que celle qui vient d'être brûlée. Cette seule partie du Théâtre de la Salle des Thuilleries étant plus étendue que n'étoit la totalité de celle de l'Opéra, la Salle que l'on y construit sera sur les mêmes dimensions, & peut-être même plus commode à certains égards. On travaille avec tant de diligence à cet établissement, que l'on espère le mettre en état d'y pouvoir représenter l'Opéra à la fin du mois prochain, ou au plus tard au commencement de Juillet.



COMÉDIE FRANÇOISE.

LE 14 Avril, un AËteur nouveau débuta avec beaucoup de succès par le rôle de *Dave*, dans l'*Andrienne*, & par celui de *la Branche*, dans *Crispin rival de son Maître*. Il a continué son Début par *Mascarille*, dans l'*Etourdi*; & le *Valet* dans le *Retour imprévu*; *Frontin*, dans le *Muet*; *Merlin*, dans les *trois Frères rivaux*, &c.

Cet AËteur, (M. A U G É) n'avoit point encore paru sur le Théâtre de la Capitale. Il est jeune, d'une figure agréable, bien fait, facile & léger dans tous ses mouvemens, on lui trouve de l'intelligence, beaucoup de feu, la ~~Pantomime~~ comique sans caricature, suffisamment formé au Théâtre, pour y remplir avec agrément toutes les parties de l'emploi dans lequel il a débuté. Le Public l'a vu avec satisfaction & en attend encore des progrès. M. AUGÉ a été reçu aux grands appointemens très-peu de jours après son premier début.

Le 18 du même mois, on a donné la première représentation du *Bienfait rendu ou le Négociant*, Comédie en

158 MERCURE DE FRANCE.

cinq Actes & en Vers dont l'Auteur est inconnu. Cette Pièce a été bien reçue & avec applaudissemens. On en a continué les Représentations. Nous saisissons avec plaisir l'occasion de prouver à nos Lecteurs, l'attention que nous avons toujours à les satisfaire sur les nouveautés, lorsque cela nous est possible, en mettant dans ce Mercure l'Extrait suivant.



EXTRAIT du *BIENFAIT RENDU*,
ou *LE NÉGOCIANT*, Comédie en
cinq Actes & en Vers, représentée
par les Comédiens François pour la
première fois le Lundi 18 Avril 1763.

AUTEUR ANONYME.

PERSONNAGES.

ACTEURS.

**LE COMTE DE BRUYAN-
COURT.**

M. Brisart.

LA COMTESSE.

Mlle Drouin.

ANGÉLIQUE, Fille du Comte &
de la Comtesse.

Mlle Hus.

LE CHEVALIER, Frère d'*Angé-
lique*.

M. Molé.

JULIE, Amie d'*Angélique*.

Mlle Prévile.

LISIMON, Père de *Julie*.

M. Dubois.

VERVILLE, Commerçant destiné
à *Angélique*.

M. Belcour.

ORGON, Oncle de *Verville*.

M. Prévile.

DUBOIS, Valet-de-Chambre du
Comte.

M. Dauberval.

JASMIN, Valet de *Verville*.

M. Bouret.

UN NOTAIRE.

La Scène est à Paris chez le Comte.

VERVILLE , en arrivant de Bordeaux à Paris pour conclure le mariage projeté par son oncle avec la fille du Comte de BRUYANCOURT , a perdu le portefeuille qui contenoit toute sa fortune. Cet accident l'avoit retenu pendant un mois caché dans une auberge à Paris. Il avoit envoyé son valet JASMIN sur la route faire des perquisitions. Un vieillard respectable avoit rapporté à VERVILLE ce précieux portefeuille , sans vouloir recevoir de lui aucune marque de reconnoissance , ni même lui dire son nom. Aussitôt que VERVILLE a recouvré sa fortune , il se présente dans la maison du Comte pour exécuter les ordres de son oncle.

C'est dans ce moment , & avant que d'avoir vu le Père d'ANGÉLIQUE que commence l'action de la Pièce. JASMIN rend compte de l'inutilité de ses recherches , sur quoi VERVILLE le console en lui apprenant l'action du vieillard , de laquelle il exagère beaucoup le mérite. Quelques détails sur l'impertinence des Domestiques du Comte préviennent sur le caractère des parens d'ANGÉLIQUE. La Scène du CHEVALIER DE BRUYANCOURT avec VER-

VILLE confirme encore davantage cette exposition. Ce Chevalier déclare à VERVILLE très-durement qu'il doit renoncer à l'honneur de s'allier à sa famille , & qu'il fera bien de s'en dé-fister volontairement , pour éviter l'af-front d'un refus absolu.

VERVILLE répond avec la plus grande fermeté, qu'il étoit par lui-même fort éloigné de courir les hazards d'une pareille alliance ; qu'il ne s'y prêtoit que pour obéir aux ordres d'un Oncle auquel il doit tout , mais que le ton absolu du Chevalier détermine son irrésolution , & qu'il est disposé à faire voir au Comte le plus grand empressement pour terminer cette affaire ; le Comte, père d'ANGÉLIQUE , ne fait pas un accueil plus favorable à VERVILLE.

On annonce au Comte l'arrivée d'un homme dont la figure , les manières , & surtout la familiarité , paroissent fort extraordinaires à toute sa maison. Il reconnoît avec chagrin ORGON , l'oncle de *Verville* ; l'impatience le fait paroître pour venir chercher le Comte & son neveu ; il annonce dès son entrée son caractère vif , libre & franc ; il croit son neveu déjà installé dans la maison ; il est fort étonné du froid qu'il remarque

entre le Comte & lui , encore plus de ce que ce neveu a passé un mois à Paris sans s'être présenté chez le Comte & sans avoir avancé l'affaire de son mariage ; VERVILLE dit qu'il lui en apprendra la cause. Pour réparer le temps perdu par la goutte qui l'a empêché d'arriver plutôt, ORGON veut aller complimenter la Comtesse & sa nièce future.....

» Et , (*dit-il au Comte.*) cela seroit fait déjà ,
» si ma figure

» Eût eu le don de plaire à Messieurs vos Valers ;

» Mais je n'ai jamais pu me procurer d'accès , &c.

.....

Il a rencontré JULIE qu'il prenoit pour ANGÉLIQUE , & il l'a trouvée fort à son gré ; mais il apprend du Comte , que cette JULIE est une amie d'ANGÉLIQUE ; qu'elle est fille d'un Officier , homme de qualité , fort maltraité de la fortune. Il emmene le Comte fort embarrassé de cet hôte incommode.

Le Chevalier , frère d'ANGÉLIQUE , a conçu pour JULIE une passion qu'il lui a déclarée ; ce qui l'a déterminé à prier son Père de la retirer dès le soir même de la maison du Comte. VERVILLE vient trouver JULIE , sachant

qu'elle est l'amie d'ANGÉLIQUE. La confiance avec laquelle il l'interroge sur le caractère de son amie, est, dit-il, l'effet du sentiment dont il a été prévenu pour elle à la première vue; il lui déclare en même-temps avec un regret assez vif, que son oncle seul a tout fait, & que malgré lui, on a promis sa main & sa foi pour ANGÉLIQUE. JULIE se défend de répondre aux questions de VERVILLE; elle lui conseille de juger plutôt par lui-même. Celui-ci lui représente que la pétulance de son oncle ne lui laisse pas espérer qu'il consente à aucun délai, & qu'il faudra peut-être conclure dès le lendemain; qu'en se dédisant au moment de la conclusion, il se trouveroit chargé de tous les torts de la rupture, au lieu que s'il étoit instruit que l'orgueil d'ANGÉLIQUE fût révolté de ce mariage, il pourroit faire désister son oncle, dans le tems surtout où la bile de ce vieillard est déjà irritée contre les procédés de toute cette famille. JULIE cédant à cette raison, ne peut plus lui cacher qu'en effet ANGÉLIQUE est nourrie dès son enfance des préjugés de la noblesse; elle se retire après cet aveu, quoique VERVILLE veuille la retenir.

Le Comte vient avec ORGON & la

164 MERCURE DE FRANCE.

Comtesse ; celle-ci n'est point informée des engagemens du Comte , qui l'exhorte tout bas à ne rien brusquer. Quelques fragmens de cette Scène en apprendront les raisons & peindront le caractère d'ORGON.

ORGON.

-
- » Je disois donc , qu'issu de parens ordinaires ,
 - » Je ne puis me vanter des honneurs de mes pères.
 - » Et que tout bonnement , commerçans comme
 - » moi ,
 - » Ils n'ont fait parler d'eux que par leur bonne foi ;
 - » Titre qui devrait bien être en ligne de compte ,
 - » Avant les qualités de Marquis & de Comte :
 - » Mais la sottise humaine en ordonne autrement.

LA COMTESSE *répond avec mépris , en disant :*

- Il seroit beau vraiment
- » Qu'on vît au même rang , sans nulle différence ,
 - » Marcher & gens titrés , & commerce & finance.

ORGON.

- » Ne craignez rien , Madame ; allez, vous garde-
- » rez
- » Ces frivoles honneurs par l'orgueil consacrés.
- » Quant à moi , je ferai consister ma noblesse
- » A me montrer exact à tenir ma promesse ;

- » A ne point m'arroger un droit humiliant
 » Sur les Sots qui pourroient me prêter de l'argent,
 » Et m'affranchir surtout du chagrin, de la honte
 » Qu'un huissier.

LE COMTE, *bas à Orgon.*

» Ah ! paix donc.

ORGON.

- » Vous m'entendez , cher Comte ;
 » Il est fâcheux sans doute , il faut en convenir ,
 » Qu'un Seigneur de chez lui ne puisse pas sortir ,
 » Sans craindre qu'un Sergent avec sa digne escorte
 » Au mépris de son rang ne l'enleve à sa porte.

LE COMTE, *bas à Orgon.*

- » Vous voulez donc me perdre ?

ORGON.

» Oh ! que non.

LA COMTESSE.

» Que dit-il ?

ORGON.

- » Je conviens que le trait ne seroit pas civil :
 » Mais quand on pousse à bout....

LE COMTE, *à Orgon.*

à part.

» Epargnez-moi j'enrage.

VERVILLE *à part.*

» J'imagine à la fin entendre ce langage.

ORGON *à la Comtesse.*

» Vous ne concevez rien , Madame , à ces propos ?

LA COMTESSE.

» Non ; & pour dire vrai , je les trouve assez
» fots.

ORGON *N^r, riant.*

» Sans doute.

LA COMTESSE.

» Et n'y vois point quel est le mot pour rire.

ORGON.

» Vous n'avez pas la clef de ce que je veux dire :

» Mais le Comte , s'il veut , pourra vous mettre au
» fait , &c.

.

ORGON revient à son projet de mariage dont il presse la conclusion ; la Comtesse continue ses dédains. Lorsqu'elle est retirée , le Comte cherche à l'excuser auprès d'ORGON , sur ce qu'il n'avoit pas encore communiqué ses engagemens à la Comtesse. Le vieil oncle menace de

faire repentir le Comte de ses procédés, s'il ne tient promptement sa parole.

» Eh quoi ! suffira-t-il qu'une suite d'Ayeux.

» Nous ait transmis un nom qu'ils ont rendu fa-

» meux ,

» Pour nous autoriser à manquer de parole ?

» Des titres & du rang l'avantage frivole

» Peut-il donner ainsi l'indigne faculté

» De se moquer des Loix de la Société !

.

VERVILLE s'étonne avec raison que son oncle s'obstine à la conclusion de ce mariage mal-afforti ; celui-ci en donne la raison & apprend le nœud des engagements du Comte qui lui doit cent mille écus d'argent prêté dans ses pressans besoins. ORGON dit que comptant peu sur le recouvrement de cette dette, cela lui avoit fait naître le projet de confondre leurs communs intérêts en unissant son neveu à la fille du Comte. Il convient qu'il avoit peut-être fait en cela une sottise, mais que le Comte ayant paru d'abord accepter ce parti avec empressement & reconnoissance, il ne veut pas en avoir le démenti.

Dans le temps que JULIE vient d'avoir une explication avec le Chevalier

168 MERCURE DE FRANCE.

en présence d'ANGÉLIQUE sur les motifs de sa retraite, la Comtesse vient se plaindre à ses enfans, des égards que marque le Comte leur Père pour ORGON. Elle parle fort mal de l'oncle & du neveu; elle accuse même le dernier d'avoir aussi peu d'esprit que de monde; ANGÉLIQUE paroît vouloir le justifier à cet égard. Sa mère la soupçonne de prévention en faveur de VERVILLE; ANGÉLIQUE s'en défend, en assurant que, sans lui faire injustice, elle sçait se respecter & connoît trop l'intervalle que le sort a mis entr'elle & ce jeune homme. La Comtesse le voit paroître & se propose de le congédier définitivement. On peut juger par le caractère de cette Comtesse, avec quelle hauteur elle traite VERVILLE dans cette Scène; celui-ci n'employe jamais qu'une honnêteté qui, sans l'avilir, feroit sentir à tout autre qu'à cette femme prévenue, combien il mériterait d'autres procédés; il s'adresse à ANGÉLIQUE elle-même pour sçavoir ses sentimens sur lesquels il promet de régler ses démarches auprès du Comte son Père. ANGÉLIQUE hésite de répondre; elle en est dispensée par l'arrivée du Comte & d'ORGON.

Ce

Ce dernier annonce à la Comtesse que tout étant oublié de sa part sur la résistance qu'on avoit apportée au mariage de son neveu, on va travailler dans l'instant au contrat. La Comtesse se récrie contre cette alliance ; le Comte la presse de plus en plus d'y consentir. ORGON reproche au Comte la foiblesse avec laquelle il écoute les propos de sa femme & de son fils. VERVILLE veut engager son oncle à solliciter les suffrages d'ANGÉLIQUE. ORGON traite cela de *Jargon de Cythère*, dont il se moque, en ajoutant que l'opulence aura bientôt consolé ANGÉLIQUE du frivole avantage d'un titre fastueux. . .

- » Une bonne maison où règne l'abondance
- » Vaut bien à tous égards la trompeuse élégance
- » De ces Palais brillans , où l'or partout semé
- » Insulte aux Créanciers d'un Seigneur affamé ;
- » Et qu'il est plus flatteur d'obliger tout le monde ,
- » Et d'être de bienfaits une source féconde ,
- » Que d'avoir le talent si commun aujourd'hui
- » De faire grand fracas, mais aux dépens d'autrui.

A quoi le Chevalier répond avec plus de vérité que de décence.

- » Eh ! comment voulez-vous que fasse la noblesse?

H

» Tout l'or est dans les mains des gens de votre
» espèce ,

» Pour avoir notre part , nous n'avons qu'un
» moyen ;

» C'est d'emprunter beaucoup, & de ne rendre rien.

Le Comte resté seul avec la Comtesse & ses enfans , les instruit enfin de la nécessité de cette alliance qui leur paroissoit si bizarre. Si cet obstiné vieillard réalisoit les menaces de le poursuivre ; dans l'instant tous ces autres Créanciers dévoreroient le reste de sa fortune & ne lui laisseroient

. » Que la honte & l'ennui
» Que l'orgueil abbaissé doit traîner après lui.

Il presse sa fille de se prêter à cet hymen qui peut seul le tirer d'embarras. La Comtesse , alarmée de perdre le faste qui fait seul son bonheur , change à l'instant de façon de penser , elle trouve alors VERVILLE fort aimable , *l'Oncle un peu bourgeois , mais au fond estimable* : la reconnoissance , dit-elle , la décide ; on pourra décorer VERVILLE de quelque grande charge , acheter un Régiment au Chevalier , que l'on fera payer au bon-homme d'Oncle ;

Tout cela lui donne alors beaucoup d'impatience de voir conclure *cette utile alliance*.

Tout étant d'accord , VERVILLE n'en devient que plus inquiet sur le mariage qu'il va contracter avec ANGÉLIQUE. En consultant son cœur , il reconnoît que l'impression qu'a faite sur lui JULIE , est la cause la plus forte de son irrésolution. ORGON le surprend dans cette rêverie ; lui reproche sa nonchalance dans cette conjoncture , lui parle avantageusement d'ANGÉLIQUE, dont il espère que l'on subjuguera la raison. Il lui assure toute sa succession , & par d'autres arrangemens , en attendant , il lui fait envisager la certitude d'une vie fort agréable , & interrompt ainsi les remercimens de son neveu.

» Va , va , je te dispense

» D'étaler les transports de ta reconnoissance.

» Quand elle est véritable , on s'en apperçoit bien ;

» Quand elle ne l'est pas , les grands mots ne sont
» rien.

Un vieil Officier survient, VERVILLE le reconnoît & l'annonce à son oncle pour celui à qui il doit sa fortune par le recouvrement de son portefeuille.

H ij

ORGON l'embrasse avec cordialité. Ce vieillard leur dit qu'il font trop de cas d'une chose ordinaire ; il leur apprend qu'il s'appelle LYSIMON , qu'il est ancien militaire , peu riche , & père de JULIE. ORGON le félicite sur le mérite de sa fille : elle paroît dans ce moment , VERVILLE s'empresse en allant à elle , de lui témoigner la reconnoissance qu'il doit à son père. Celui-ci continuant toujours de se défendre modestement , engage l'oncle & le neveu à se taire sur une action aussi commune que la sienne. VERVILLE en prend occasion d'exprimer ce qu'il sent pour JULIE.

- » Par générosité vous m'imposez silence ;
- » J'y souscris : mais pour moi , quel chagrin
- » quand je pense
- » Qu'il n'est aucun moyen qui puisse m'acquitter,
- (regardant Julie.)
- » Ou qu'il n'en seroit qu'un que je ne puis tenter !

Ces derniers mots de VERVILLE éclairent LYSIMON ; resté seul avec sa fille , il l'interroge sur ses dispositions à l'égard de VERVILLE ; JULIE les laisse entrevoir par l'empressement qu'elle marque de hâter sa retraite ; son père l'applaudit d'opposer tant de raisons à un pen-

chant qui pourroit être si fatal à son bonheur. ANGÉLIQUE, qui survient, lui reproche inutilement la résolution où elle est de se séparer d'elle ; elle ne peut croire que ce soit la passion de son frère qui la porte à cet éloignement. JULIE dit que son père sçait tous ses sentimens & connoît comme elle la nécessité de la résolution qu'elle a prise. Elle parle à ANGÉLIQUE de son prochain mariage ; celle-ci découvre à cet égard ses vrais sentimens sur le prétendu avilissement dans lequel elle croit que la plongeroit cette alliance ; ce sentiment est combattu par Julie : mais ANGÉLIQUE s'explique déterminément sur le compte de VERVILLE.

- » Sans mépris , je ne veux point de lui.
- » Je ne suis point injuste , & je conviens d'avance
- » Que j'ai quelque regret qu'il n'ait point de naissance ;
- » Mais je ne connois rien qui couvre ce défaut.

ORGON vient, un écrain de diamans à la main, qu'il présente sans façon à ANGÉLIQUE ; elle paroît fort choquée du titre de sa nièce qu'il lui donne par avance , & se refuse à prendre l'écrain , ce qui scandalise fort ORGON. Dans le mo-

ment où JULIE cherche à excuser ANGÉLIQUE sur ce refus, arrive la Comtesse qui trouve l'écrain fort beau, & félicite sa fille sur la magnificence avec laquelle elle sera parée. ORGON dit qu'il est fort aise d'avoir fait connoissance avec le Marchand qui lui a vendu les diamans; il en fait un éloge que nous nous reprocherions de soustraire au Lecteur.

- :
- » Tout respire chez lui la vertu, la décence.
 - » Il est riche vraiment, & la simplicité
 - » Règne dans sa maison avec l'honnêteté.
 - » Ses ayeux ont de père en fils dans cette Ville.
 - » Depuis cent cinquante ans le même domicile;
 - » Et quoiqu'il pût fort bien donner à ses enfans.
 - » De quoi leur procurer des états plus brillans,
 - » Dans sa profession il veut les faire vivre;
 - » Et son fils à quinze ans tient déjà son grand livre.
 - » Sa femme me paroît une femme d'honneur,
 - » Pleine de sentimens, de bon sens, de candeur.
 - » Je dois la présenter quelque jour à ma nièce.

ANGÉLIQUE, *à part.*

- » Croit-il que je verrois des gens de cette espèce ?
- » Je suis au désespoir !

Ce peu de mots décide la folle manie.

d'ANGÉLIQUE; ORGON présente LY-SIMON à la Comtesse, comme le bienfaiteur de son neveu; la franchise ne lui permet pas de se taire sur la morgue & la hauteur qu'il remarque dans ANGÉLIQUE, & que tout naturellement il dit qu'elle tient de ses parens, mais dont il espère de la guérir par la suite. ANGÉLIQUE piquée de ce reproche se défend contre ORGON de l'orgueil dont il l'accuse; elle prétend que les gens du commun ne cherchent à détruire l'intervalle qui les sépare des grands, que par amour-propre.

.

- » Jaloux de notre état, cette philosophie
- » Est ordinairement le masque de l'envie;
- » Qui, jusqu'à la grandeur ne pouvant s'élever;
- » Jusques à son néant voudroit la ravalér.

Elle continue, en déclarant très-ouvertement à ORGON que cette alliance ne sera jamais qu'un effort de raison de sa part & l'effet de sa soumission pour son père; ce qui détermine ORGON à rompre entièrement, malgré les efforts que fait la Comtesse, pour calmer sa colère.

- » Non, (*dit-il*,) je ne veux pas lui faire violence;

H iv

- » Et je commence à voir que *Verville* a raison.
- » Ce seroit sur ses jours répandre le poison
- » Que de l'associer avec une Princesse
- » Qui le regarderoit du haut de sa noblesse.

Le Comte survient , qui cherche à le calmer , en excusant sa fille , dont il se rend caution. On a mandé le Notaire. ORGON cède par bonté , n'ayant pas , dit-il , *le don de tenir sa colère*. ANGÉLIQUE murmure tout bas , ORGON s'en offense & menace encore de rompre ; mais elle fait une promesse authentique d'obéissance qui raccommode tout. Le Comte la fait remarquer à ORGON ; ce dernier proteste que les égards qu'on aura pour lui régleront ses procédés ; qu'il ne veut plus être humilié ; que *VERVILLE* , il est vrai , est honoré par ce mariage , mais qu'il ne se soumettra pas à d'éternels mépris

- » Ne vous y trompez pas , (*poursuit-il* ,) les gens
- » de notre espèce ,
- » Sans ces vieux parchemins de l'antique noblesse
- » Comme elle , à mille égards ont droit de se flatter
- » ter
- » De servir la patrie & d'en bien mériter.
- » A Bordeaux vous verriez vous-même , mon cher
- » Comte ,

- » Si mon état me doit inspirer de la honte.
- » Vous verriez Officiers , Soldats & Matelots
- » Entretenus par moi sur nombre de Vaisseaux ;
- » Par leurs travaux heureux enrichir la Province
- » Et souvent aux dépens des ennemis du Prince.
- » Enfin si notre étoile ; en secondant nos soins ,
- » Nous a donné des biens par-delà nos besoins ,
- » Ils ne sont pas le fruit d'une industrie obscure.
- » Leur source ne fut point l'avarice , l'usure ,
- » L'art d'appauvrir le Peuple & de tromper le Roi.
- » Tous ces honteux moyens sont inconnus de moi.
- » A travers les dangers j'ai conquis ma fortune ,
- » Qu'à mes concitoyens j'ai sçu rendre commune,
- » Cela vaut bien, je crois, la noble oisiveté
- » D'un Seigneur orgueilleux bouffi de qualité ,
- » Et qui prétend qu'en lui tout le Public révère.
- » Cet honneur si douteux d'être fils de son père.
- » J'ai dit : allons signer. Mais retenez surtout :
- » Qu'il seroit dangereux de me pousser à bout.

Tout prêt pour la signature , le Comte s'est retiré précipitamment avec le Notaire ; ce Seigneur se félicite d'avoir trouvé un moyen de rembourser ORGON , & de lui ôter par là tous les droits qu'il avoit sur lui ; il en fait part à la Comtesse. Elle marque d'abord toute sa joie d'être débarrassée d'une alliance qui répugnoit tant à sa vanité.

H. v.

178 MERCURE DE FRANCE.

Mais comme le Comte lui dit en même temps que le moyen d'absorber cette créance, n'est qu'en en contractant une nouvelle, & que cela laisse toujours sa fortune aussi engagée qu'auparavant; la crainte d'aller habiter un vieux Château fait que la Comtesse exhorte son mari à tenir sa parole. Cependant le Comte l'ayant assurée qu'à tout événement, il n'est pas plus disposé qu'elle à la retraite; elle rechange encore de sentiment; elle consent avec plaisir que l'on rompe ce mariage. VERVILLE qui vient de la part de son oncle chercher le Comte & sçavoir la raison de ce nouveau délai, reçoit son congé du Comte avec la politesse la plus méprisante. LYSIMON, présent à cet entretien, marque à VERVILLE toute sa surprise & son indignation sur l'ingratitude du Comte & de la Comtesse. VERVILLE saisit cette occasion pour déclarer à LYSIMON le desir d'obtenir JULIE.

Il le presse de consentir à son bonheur, mais il croit devoir l'avertir que pour un temps le hazard le prive de la moitié du bien contenu dans le portefeuille qu'il lui a remis. LYSIMON répond que le plus ou le moins est égal

lorsqu'on est au-dessus des besoins; mais il demande seulement que l'on diffère cet hymen qui auroit l'air d'une vengeance & d'un projet concerté. ORGON avoit prévenu les desirs de son neveu à l'égard du mariage avec JULIE ; il est enchanté que leurs idées se trouvent si conformes. LYSIMON oppose les mêmes raisons pour différer, qu'il avoit données à VERVILLE ; mais elles ont peu de poids sur ORGON. JULIE vient elle-même ; c'est l'oncle de VERVILLE, c'est le bon ORGON, piqué, qui se charge de la déclaration de son neveu pour JULIE, & qui en fait lui-même la demande. VERVILLE, encore incertain des dispositions de JULIE, a lieu d'être satisfait des assurances honnêtes de LYSIMON. La fille achève de combler l'espoir de cet Amant inquiet & délicat en disant :

« J'obéis, mais Monsieur, jamais l'obéissance
 « N'a trouvé dans un cœur si peu de résistance.

ORGON apperçoit le Comte, &, dit-il, *ses cent mille écus.*

En effet le Comte apporte des effets pour la valeur de cette somme. En regardant ces papiers, ORGON marque

Hvj

de la surprise & demande au Comte de qui il les tient. En même temps il demande à VERVILLE s'il n'avoit pas ces mêmes effets en arrivant de Bordeaux ? VERVILLE en convient, & répond qu'il en a disposé, qu'apparemment ces billets ont passé en différentes mains. ORGON est par-là confirmé dans ses soupçons & reconnoît que son neveu a fait prêter au Comte cette somme pour le remboursement de sa créance. Le Notaire qui arrive éclaircit ce mystère en déclarant que VERVILLE lui a remis ces effets. ORGON approuve l'action de son neveu qui l'a tiré de son yvresse. Il veut qu'il rende au Comte l'obligation qu'il avoit de la valeur des billets. Le Comte est confondu. ORGON, pour se vanger, lui apprend que le mariage de VERVILLE est arrêté avec JULIE. Elle y met pour condition, qu'ORGON confirmera au contraire le projet de VERVILLE en faveur du Comte. ORGON refuse d'y consentir; VERVILLE demande de son côté qu'il mette au moins quelque délai à ses poursuites contre le Comte; ORGON résiste encore; JULIE déclare ne pouvoir consentir à s'allier avec lui, s'il veut persécuter ses bienfaiteurs. VERVILLE se

joint à JULIE ; ORGON se laisse fléchir , & rend son neveu le maître de disposer de ses effets , en renonçant même à la dette ainsi qu'à la famille du Comte. Ce dernier sortant de sa confusion , reconnoît son aveuglement , confesse ne mériter aucune grace de la part d'ORGON , & sollicite cependant la continuation de son amitié ; il ordonne au Notaire de vendre tous les biens qu'il possède-encore pour l'acquitter envers ORGON.

» Non que de ses bienfaits (*dit-il*)

» Le souvenir me passe & s'efface jamais.

Il embrasse ORGON , qui dans l'excès de sa tendresse , dit au Comte :

» Ah ! si c'est là l'orgueil que la Noblesse inspire ,

» Par combien de respects aurai-je à réparer

» Tout ce que le dépit m'avoit fait proférer ? ...

» Oubliez , ...

Le Comte l'engage à faire chez lui la nôce de VERVILLE & de JULIE.

ORGON termine la Pièce par ces vers.

» Soit : mais d'un vain espoir vous vous êtes flatté ;

» Si vous comptez me vaincre en générosité.

OBSERVATIONS.

CETTE Pièce a des beautés qui ont mérité le succès d'applaudissemens qu'elle a eu & qui en même-temps ont donné beaucoup de curiosité sur le nom de l'Auteur , lequel persiste constamment à rester anonyme. Le Lecteur a dû remarquer dans ce que nous avons rapporté des détails de la Comédie du *Négociant* une sorte d'énergie , qui n'est pas commune aux Dramatiques du temps. Il a dû remarquer aussi dans la versification un tour , qui a laissé soupçonner qu'elle pourroit être l'ouvrage de quelqu'Auteur expérimenté dans le style propre à la Comédie. Quelques négligences dans cette versification , ont déconcerté les conjectures , sans néanmoins les détruire , parce qu'il y en a de si peu conciliables avec les grands traits répandus dans le corps de la Pièce , que l'on seroit tenté de regarder ces négligences comme volontairement affectées.

Puisque nous sommes entraînés à parler du coloris de ce Drame avant de traiter du fonds de l'action & de la conduite ; nous placerons ici l'observation faite par tous les Connoisseurs sur l'extrême différence de justesse qui se trouve entre la manière dont on y fait parler les personnages de qualité d'avec celle qui caractérise les commerçans ou les personnages bourgeois. Autant ces derniers sont bien vus & rendus avec vérité, autant les autres paroissent n'avoir été qu'aperçus de fort loin & chargés par l'imagination des couleurs les plus grossières : non pas qu'il n'y ait dans la nature morale de ces caractères trop véritablement semblables à ce qu'on en dit ; mais l'expression n'en est pas à beaucoup près aussi dure que

celles , dont se sert l'Auteur de cette Comédie. Il est vrai que l'ivresse de la naissance & la haute chimère de la distance des conditions, peuvent aveugler & n'aveuglent que trop ordinairement ceux qu'elles distinguent, au même degré que cette Comédie nous présente toute la famille des *Bruyancourts* ; mais il n'est pas vrai que ce travers se manifeste avec une insolence aussi outrée que l'Auteur a mis dans tous ces Personnages, sans distinction d'âge, de sexe, & de situation. Ce travers, dans les retraites obscures de la campagne a sans doute & doit avoir des nuances d'autant plus âpres, qu'il est souvent la seule vengeance que certains hommes peuvent prendre de la misère réelle de leur vie ; mais dans la position où l'Auteur met les *Bruyancourts*, la politesse, ce miel perfide qui couvre l'aiguillon de l'orgueil, fait à l'amour-propre des inférieurs, (ou de ce qui est réputé tel,) des blessures peut-être plus profondes, mais dont les coups sont bien moins grossiers que dans cette Comédie.

Passant à la constitution du Drame, nous croyons avoir remarqué, que l'on a trouvé le fondement de l'action & du dénouement porter à faux étant établi sur un prétendu bienfait, qui, dans la vérité des principes & même de nos usages encore existans, n'est qu'un devoir d'exactitude de la part de *LYSIMON*, auquel tout homme d'une probité ordinaire ne peut manquer, sans se dégrader à ses propres yeux & sans risquer d'être à jamais déshonoré ; ainsi tout l'édifice établi sur le prétendu merveilleux du caractère de ce vieil Officier, tombe à cette réflexion, & par conséquent tombe en même temps une grande partie de l'action de cette Pièce.

On ne peut pas se dissimuler plus facilement

184. MERCURE DE FRANCE.

l'embarras & le froid que jette dans la marche de cette action , l'épistodique passion du Chevalier pour JULIE ; & ce qu'elle complique , sans nécessité pour l'intrigue & sans effet pour le dénouement ; car ce dénouement , dépendant de la passion secrète de VERVILLE , de l'opposition du caractère de cette honnête & douce JULIE avec le caractère insupportable de la superbe ANGÉLIQUE , que fait la fantaisie du Chevalier , que fait la sage résistance de JULIE ?

C'est peut-être à ce que nous venons d'observer & à quelques autres parties de la conduite de cette Comédie , qu'on doit attribuer ce qu'il a manqué de vivacité dans son succès. Nous croyons devoir compter au nombre des beautés de cette Pièce tout le rôle du vieil commerçant ORGON , fait en apparence sur le modèle de quelques caractères qui ont contribué au succès de Pièces célèbres , que nous admirons encore , tels que le *Glorieux* & d'autres excellens Ouvrages du même Auteur. On remarque cependant une supériorité dans le caractère d'ORGON , d'autant plus précieuse , qu'il est aussi comique & plus vif encore que ceux dont nous voulons parler , sans être borné à la brusque franchise du ton , on pourroit dire peut-être du jargon. Celui-ci au contraire est plein de choses , plein d'idées , & des vérités les plus essentielles. Nous ne pourrions sans injustice nous dispenser d'ajouter , que ce caractère , rendu par M. Prévillè reçoit aussi des talens de la finesse & de l'inimitable intelligence de cet Auteur , une *transcendance* , si l'on peut dire sur les caractères à peu près du même genre , qu'on avoit vu jouer autrefois , qui donne à ce rôle-ci , toute la perfection dont il est susceptible , & qui ne doit néanmoins rien faire perdre des éloges que mérite le Poète.

Le caractère de VERVILLE , honnête , ferme , toujours modeste & jamais bas ni rampant , plein de raison & de sentiment , est encore dans cette Pièce , une des choses qui mérite des louanges à juste titre , & qui fait autant d'honneur à l'esprit & à l'âme de l'Auteur qu'à l'intelligence de l'Acteur* qui l'a rendu aussi intéressant qu'il pouvoit être.

* M. Belcourt.

Le 22 Avril une Actrice nouvelle a débuté dans l'*Enfant Prodigue* & dans le *Procureur arbitre* par les rôles de Mde *Croupillac* & de la *Baronne* , dans lesquels elle a eu des applaudissemens.

Nous ne pouvons nous dispenser d'insérer la Lettre suivante, d'autant que l'Auteur nous paroît disposé à la publier par une autre voie.

A M. DELAGARDE , Auteur du
Mercure pour la partie des Spectacles.

A Paris, ce 22 Avril 1763,

MONSIEUR,

Aucun de ceux qui fréquentent le Théâtre & qui s'intéressent à ses progrès , n'ignore que c'est à vous que l'on doit cette observance du *costume*.

que l'on y voit régner depuis quelques années , & la suppression de quantité d'usages ineptes qui le défiguroient. C'est vous qui , le premier , avez fait voir dans l'Opéra d'*Alceste* , représenté d'abord à la Cour , des combats & des pompes funèbres dans le juste costume de l'antiquité : & la satisfaction qu'on en eut , fut , pour ainsi dire , le signal du changement heureux que nous avons vû depuis sur notre Scène. Cette observance du costume , si nécessaire & en même temps si vainement désirée jusques-là , toute Tensée qu'elle étoit , ne s'est pas établie sans de grandes difficultés. Il y a des usages auxquels on tient par habitude , en même temps que la réflexion les condamne ; & nous n'ignorons pas tout ce qu'il vous en a coûté pour vaincre les préjugés qu'il les avoient consacrés sur notre Théâtre. Le soin avec lequel vous traitez dans le Mercure l'Article des Spectacles , ne permettant pas de douter de l'intérêt que vous y prenez , & spécialement à notre Théâtre national , nous avons cru , Monsieur , que c'est à vous que l'on doit naturellement s'adresser pour faire entendre le cri public sur la manière dont on continue

de représenter l'*Andrienne*. Le Début d'un nouvel Acteur fort intéressant , vient de faire remettre cette Pièce , dont il est inutile de rappeler ici le mérite. Dans des temps qu'on peut appeler barbares , quoique fort prochains encore , lorsqu'on voyoit sur la Scène François *Agamemnon* , dans le camp des Grecs , enveloppé d'une espèce de *baril* à franges , ôtant son chapeau poliment aux Dames , conduire au bûcher sa triste fille *Iphigénie* en robe de Cour sur un vaste panier , avec de beaux gants blancs pour la décence ; il étoit assez simple de voir représenter une Comédie Gréque au milieu d'*Athènes* , avec des perruques nouées & des habits à la françoise. Mais aujourd'hui , Monsieur , tous les gens de goût demandent par quelle violence , par quelle tyrannie secrète , les Comédiens François , qui ont été les premiers à adopter l'usage du costume , qui l'ont même étendu sur toutes les parties de la représentation théâtrale dans le tragique , soit pour les Pièces nouvelles , soit pour les anciennes , sont encore si singulièrement attachés aux routines de leurs Anciens dans les représentations du comique ? Comment ne sent-on pas de

188 MERCURE DE FRANCE.

quel dégoût il doit être , pour tout esprit sensé , de voir des petits-mâîtres , des vieillards , des femmes , des valets françois dans *Athènes* , agir , parler selon les mœurs & les usages des anciens Grecs ; enfin ces Grecs eux-mêmes ainsi ridiculement travestis ? Pourquoi un *Dave* , un esclave , en *Mézettin* ? Quels principes insensés ont pu régler cet antique usage ? On perd cependant par là l'avantage précieux de renouveler une Pièce , du nombre de celles qui pour le fond doivent toujours servir de modèles au bon Comique , & à l'art si difficile dont les Anciens nous ont donné les préceptes , & les exemples dont nous ne pouvons nous écarter jamais sans nous écarter du vrai & de la perfection.

J'oubliois de vous dire que ce qui augmente l'étonnement du Public sur la façon dont on représente l'*Andrienne* , c'est d'avoir vu il y a quelques années , tous les Acteurs de ce même Théâtre vêtus à la Grecque dans *la Fille d'Aristide* , Pièce d'un très-médiocre succès , pour ne pas dire pis.

J'aurois bien encore quelques réflexions à faire sur la ridicule disparate qui se trouve dans le travestissement du

Valet de l'Homme à bonne fortune toutes les fois que l'on joue cette Comédie. J'ose me flatter que vous ne négligerez pas , Monsieur , d'insérer ces observations dans votre Article du prochain Mercure , sans quoi j'aurois pris d'autres mesures pour qu'elles ne restassent pas ignorées.

J'ai l'honneur d'être , &c.

M A L L E T.

COMÉDIE ITALIENNE.

LE 11 Avril , on donna la première Représentation d'*Arlequin héritier ridicule* , Comédie Italienne, en cinq Actes, de M. GOLDONI.

Le 21 du même mois , on a risqué sur ce Théâtre une Nouveauté dont le sort n'a pas été heureux. C'étoit *Appelle & Campaspe* , Pièce nouvelle en deux Actes & en Vers , mêlée d'Ariettes. Par l'Auteur de la *Bagarre* , dont nous avons été obligés d'annoncer la disgrâce dans un des derniers Mercures.

Le Public nous a mis dans la même nécessité sur cette dernière production ,

qui a éprouvé encore plus de désagrémens que la précédente. Il étoit fort simple qu'*Alexandre-le-Grand*, jouât un rôle considérable dans le Sujet de cette Pièce ; mais il n'a pas paru aussi simple apparemment aux spectateurs de voir ce Prince sur la Scène de l'Opéra-comique, en parler le langage & s'énoncer en Ariettes. Cette circonstance a cependant produit une espèce de révolution dans les esprits, sur le compte de ce fameux Conquérant, en ce qu'elle justifiera sa mémoire du reproche d'un orgueil insensé, d'avoir voulu n'être peint que par *Appelle*.

Ce qui est arrivé à cette représentation prouve que la précaution d'*Alexandre* étoit fondée, & qu'elle n'auroit pas été même de trop de la part d'*Appelle* pour son compte, si l'un & l'autre eussent prévu ce qui leur arriveroit tant de siècles après eux.

Au reste la fécondité de certains Auteurs est fort commode pour les Journalistes du Théâtre, en ce qu'elle les dispense du pénible travail des Extraits.



ARTICLE VI.

*SUITE des Nouvelles Politiques du
mois d'Avril.*

*SUITE de la Copie d'un Mémoire en faveur du
Duc de Biren, & envoyé de Mittau le 16
Janvier 1763.*

» **L**E Duc Jean-Ernest, en recevant la première
» nouvelle de l'intrusion du Prince Charles, vou-
» lut protester contr'elle ; mais étant toujours
» détenu prisonnier en Russie, il ne lui fut pas
» possible d'exécuter son dessein ; cependant com-
» me il n'a jamais renoncé aux droits qu'il a lé-
» gitimement acquis, & dont il n'a jamais été
» privé par aucun jugement légal, il doit les
» conserver entiers.

» Aussi, dès que le successeur immédiat de
» l'Impératrice Elisabeth eut rompu ses chaînes,
» songea-t-il à faire valoir ses droits & à se re-
» mettre en possession de ses Duchés.

» L'Impératrice Catherine II, qui le trouva
» libre, à son avènement à la Couronne, fut
» touchée des longs malheurs qu'il avoit eueux ;
» & comme Elle étoit intimement persuadée de
» la justice de sa cause, fondée sur les titres &
» les faits incontestables ci-dessus détaillés, Elle
» crut, par l'amour seul de l'équité, devoir lui
» accorder sa haute protection & son appui pour
» le rétablir dans ses Etats.

» Dans cette vue, tous les moyens amiables

192 MERCURE DE FRANCE.

„ furent employés de sa part à la Cour de Po-
 „ logne , & le Duc Jean-Ernest ne manqua pàs
 „ non plus de repréſenter ſon droit par des lettres
 „ convenables & reſpectueuſes.

„ Mais comme Sa Majeſté Polonoïſe n'a écou-
 „ té dans cette occaſion que la voix de la ren-
 „ dreſſe paternelle , il n'eſt pas étonnant que
 „ l'Impératrice ait eu à la fin recours à des voies
 „ plus efficaces pour faire rentrer le Duc Jean-
 „ Ernest dans la poſſeſſion d'une Principauté dont
 „ on paroïſſoit vouloir le dépouiller injuſtement.
 „ Car par tout ce qu'on vient d'expoſer , il eſt
 „ clair, 1°. que le Duc Jean-Ernest fut établi
 „ Duc de Courlande par la ſeule autorité légitime
 „ en Pologne , qui eſt celle d'un Décret de la
 „ Diète , en vertu duquel le Roi lui a ſolemnelle-
 „ ment conféré ce Fief , tant pour lui que pour
 „ ſa poſtérité mâle. 2°. Que puïſque le Roi & le
 „ Sénat ſe ſont pendant dix ans intéreſſés en ſa
 „ faveur pour le faire remettre en liberté & en
 „ poſſeſſion de ſes Duchés , ils ont conſtamment
 „ reconnu ſon droit. 3°. Qu'il n'a pû tout d'un
 „ coup en être légitimement privé par le *Senatus*
 „ *Conſilium* de 1758 , auquel les loix n'en
 „ avoient pas donné l'autorité. 4°. Que de plus,
 „ dans le prétendu jugement du Sénat , aucune
 „ formalité requiſe n'a été obſervée , le Duc Jean-
 „ Ernest n'ayant été ni cité ni oui en défenſe. 5°.
 „ Que le Prince Charles n'a été nommé à ſa place
 „ que ſur la ſuppoſition que le Duc Jean-Ernest &
 „ ſa Famille ne ſeroient jamais remis en liberté ;
 „ mais que le contraire étant arrivé , tout ce qui
 „ a été établi ſur ce fondement tombe de ſoi-mê-
 „ me , & qu'ainſi le Duc Jean-Ernest doit rentrer
 „ de plein droit dans ſes Duchés ? & 6°. que ſi
 „ le Prince Charles ſe trouve compromis d'une
 „ manière

» manière désagréable dans cette affaire, ce n'est
» pas la faute du Duc Jean-Ernest, mais de ceux
» qui ont engagé ce Prince dans une semblable
» démarche, sans avoir égard à la justice, & sans
» prévoir les suites.

*Voici la traduction de la Lettre écrite par le
Duc de Biren à Sa Majesté le Roi de Pologne,
de Mittau le 20 Janvier 1763.*

» La bienveillance & les bontés de Votre Ma-
» jesté se sont manifestées à mon égard d'une
» manière si éclatante pendant le cours de mes
» adversités, ainsi qu'avant ces temps malheu-
» reux, que je ne pourrai me rappeler toute
» ma vie tant de générosité qu'avec la plus
» respectueuse reconnoissance.

» Pénétré de ces sentimens que rien n'altérera
» jamais : ni les événemens ni les circonstances,
» quelque funestes que je puisse les envisager,
» ne scauroient me faire naître la triste pensée
» que les malheurs que j'ai soufferts, & que j'ai
» surmontés avec l'aide de la Providence, aient
» pu diminuer les bontés de Votre Majesté à
» mon égard.

» Les longues afflictions dans lesquelles m'ont
» plongé les manœuvres ambitieuses de mes en-
» nemis, & que je ne m'étois attirées par aucune
» faute, n'ont pas dû sans doute affranchir les
» droits acquis par mon investiture formelle dans
» les Duchés de Courlande & de Semigalle, en
» vertu des traités & des engagemens constans &
» immuables que j'ai contractés avec Votre Majesté
» & la Sérénissime République; encore moins
» les mêmes droits pourroient-ils être anéantis.
» Plein de cette confiance, j'espère, Sire, que
» vous daignerez agréer la liberté que je prens

de donner avis à Votre Majesté, de mon arrivée ici le 22 de ce mois. Je crois ne pouvoir mieux employer le reste de mes jours qu'en les consacrant au profond respect & à la vénération avec lesquels je suis, &c.

Du 23 Février

Le Conseil du Sénat, qui étoit indiqué pour le 18, est différé de huit jours. Les points de délibération ne sont pas encore publiés ; mais les nouvelles de Courlande sont toujours de plus en plus fâcheuses. Chaque jour est marqué par la défection de quelques-uns des principaux Membres de la Noblesse & de la Régence même, lesquels passent successivement dans le parti du Duc de Biren. Le sieur Benoît, Résident de Sa Majesté Prussienne, a fait hier une déclaration formelle au Primat, au Chancelier de la Couronne, & aux autres Ministres & Sénateurs, portant que le Roi son Maître, en conséquence des engagements qu'il avoit contractés avec la Russie, & en vertu de la reconnoissance qu'il avoit déjà faite autrefois d'Ernest-Jean de Biren pour Duc de Courlande, n'en reconnoissoit ni n'en reconnoîtroit jamais d'autre ; le sieur Benoît a ajouté que Sa Majesté Prussienne sachant que, suivant les Loix, un Prince Catholique ne pouvoit posséder ce Duché, Elle ne permettroit jamais qu'il fût occupé par d'autres que par un Prince Protestant.

On apprend de Mittau que le 12 Février, le Général Comte de Brawn, Gouverneur de Livonie, est venu trouver le Prince Charles de la part de l'Impératrice de Russie, & lui a déclaré que le Duc Ernest-Jean de Biren étant rentré de bon droit en possession de ses Duchés, il n'avoit pas

de meilleur parti à prendre que de sortir de la Ville & du Pays, pour ne pas altérer par un plus long séjour l'amitié qui subsiste entre S. M. I. & le Roi de Pologne. Le Prince Charles a demandé au Comte de Brawn de lui donner par écrit ce qu'il venoit de lui dire, &, sur le refus du Général Russe, le Prince lui a répondu que, malgré tout le respect qu'il devoit aux intentions de l'Impératrice, il ne pouvoit en qualité de Prince Feudataire & Fils du Roi de Pologne, suivre d'autres ordres que ceux qui lui viendroient de cette part.

Le Roi de Pologne a adressé à la Régence & à la Noblesse de Courlande un rescrit en latin, pour tâcher de déterminer cette Noblesse à s'opposer à tout ce qui pourroit se faire de contraire aux droits du Roi, de la République de Pologne, & du Prince Charles, au moins jusqu'à ce que le Sénat ait pris une résolution sur ce sujet. Voici la traduction de ce rescrit.

» AUGUSTE III, &c, &c.

» *Aux Nobles Conseillers Suprêmes & autres,*
 » *Baillifs & Capitaines, & à tout l'Ordre*
 » *Equestre des Duchés de Courlande & de*
 » *Semigalle, nos amis & féaux, que Nous*
 » *assurons de notre faveur Royale.*

» NOBLES AMÉS ET FÉAUX.

» Le rescrit que Nous vous avons adressé,
 » le 13 du mois de Juillet dernier, vous a déjà
 » fait connoître quels étoient nos sentimens à
 » l'égard des insinuations qui vous ont été
 » faites au mois de Juin précédent par le Con-
 » seiller d'Etat de Russie Simolin, relative-
 » ment aux Duchés de Courlande & de Semi-

„ galle , quoique ces Etats ne dépendent en
 „ aucune maniere de la Cour & de l'Empire
 „ de Russie. Nous vous avons fait entendre
 „ alors que Vous , nos amés & feaux , ne de-
 „ viez point prêter l'oreille à ces insinuations
 „ du Conseiller d'Etat Simolin , ni à aucune
 „ autre instance ou prétention étrangère , puis-
 „ que , s'il y avoit quelque demande à former
 „ concernant l'état d'un Fief tel que ces Du-
 „ chés , ces demandes ne devroient pas être
 „ adressées à vous qui nous êtes attachés par
 „ le serment de fidélité le plus solennel , mais
 „ à Nous-mêmes & à la République.

„ La révolution qui s'est faite dans le
 „ Gouvernement de Russie Nous avoit fait
 „ espérer que cette Cour , n'ayant plus les
 „ mêmes yûes sur la Courlande , ne pour sui-
 „ vroit pas ce qu'elle avoit entrepris ci-de-
 „ vant. Mais l'Impératrice régnante a saisi un
 „ nouveau prétexte & a pris en main la cause
 „ d'Ernest-Jean Biren , quoique sa protection
 „ soit destituée de fondement , comme Nous
 „ l'avons montré dans l'exposition que Nous
 „ avons donnée pour soutenir nos droits ,
 „ ceux de la République , & ceux de votre Sé-
 „ rénissime Duc , exposition qui est très-
 „ simple , & qui a été rendue assez publique.
 „ Cependant , puisque , sans avoir égard à
 „ nos représentations ni à nos droits & à ceux
 „ de la République , & sans faire même aucune
 „ réponse à nos Mémoires & à ceux des Mi-
 „ nistres de la République , la Cour de Russie ,
 „ se confiant uniquement en ses propres forces ,
 „ employe la voix des armes pour attaquer
 „ cette Province , au mépris des Traités
 „ existans entre cette Cour & la République .

Et contre toutes les loix du bon voisinage ;
puisque'elle met de sa propre autorité le sé-
questre sur tous les revenus des Duchés ;
& qu'enfin , en s'efforçant de chasser de sa
Résidence Ducale votre légitime Duc , le
Sérénissime Prince notre très - cher fils ,
elle veut vous contraindre à violer votre
serment , & prétend non seulement le dé-
pouiller des Etats dont il est en possession ,
mais encore vous priver vous-mêmes de
votre liberté : connoissant quel est votre at-
tachement & votre respect pour Nous , pour
la République , & pour votre Sérénissime
Duc , Nous avons cru devoir vous enjoin-
dre , & nous vous enjoignons , de notre
autorité Royale & en vertu de notre Do-
maine direct & Suprême sur ces Duchés ,
de vous bien garder , sous quelque prétexte
que ce soit , de vous écarter des obliga-
tions que vous impose la foi que vous avez
jurée à Nous , à la République , & à votre
Sérénissime Duc , mais de vous tenir fer-
mement & constamment attachés à votre
devoir , & de vous abstenir de toute assem-
blée irrégulière , en attendant nos ordres &
nos résolutions ultérieures.

Dans des conjonctures si critiques & si
peu attendues , Nous avons cru devoir con-
voquer le Sénat , afin d'y exposer ce qui
se passe dans ces Duchés contre les droits
que Nous & la République y avons , comme
sur notre Fief. Ainsi , après avoir pris l'avis
des illustres Sénateurs de notre Royaume
& de notre Grand Duché de Lithuanie .
Nous vous manderons une dernière réso-
lution conforme au résultat de ce Conseil

198 MERCURE DE FRANCE.

du Sénat. Cependant nous envoyons déjà dans ces Duchés quelques Sénateurs chargés d'y veiller à nos droits, à ceux de la République & de votre Sérénissime Duc, & Nous vous exhortons gracieusement à vous conformer à leurs avis.

Donné ce 18 Janvier 1763.

Le 20 de ce mois, on a reçu ici la nouvelle de la signature de la Paix de Hubertzbourg entre Leurs Majestés Polonoise & Prussienne.

De NUREMBERG le 1 Mars 1763.

Le 27 Janvier dernier, Antoine-Ulric, Duc Régent de Saxe-Meinungen, est mort à Francfort, dans la soixante-dix-septième année de son âge, étant né le 22 Octobre 1687. Il avoit été marié deux fois: la première en 1713 avec Philippine Elisabeth Cesarin Schurmann, morte au mois d'Août 1744, & la seconde le 26 Septembre 1750 avec Charlotte-Amélie de Hesse-Philippsthat, actuellement vivante.

L'Empereur Charles VI avoit élevé en 1727 à la dignité de Princes, la première femme du Duc de Meinungen & ses enfans; mais les Ducs de Saxe de la branche Ernestine, ayant constamment protesté contre cette élévation, obtinrent en 1744 un Décret du Conseil Aulique de l'Empire, portant que le Diplôme de 1727 ne rendroit pas lesdits enfans habiles à succéder au Duché de Meinungen, & ce Décret a été confirmé en 1747 par la Diète de l'Empire, à laquelle le Duc de Saxe-Meinungen avoit eu recours.

Il s'élève aujourd'hui une nouvelle contestation à l'occasion de la mort ce Prince: il avoit nommé par son testament la Duchesse, sa veuve, tutrice

des enfans & Régente du Pays. Les Ducs de Saxe, de la branche Ernestine, qui prétendent, en qualité d'Agnats, participer à cette administration en vertu des Pactes de Famille de leur Maison, se sont opposés à l'exécution du testament du Duc de Meinungen, & ont nommé une commission pour l'administration du Pays. En même-temps, ils y ont envoyé des Troupes pour soutenir à main armée leur droit d'Agnation. La Régence de Meinungen s'est adressée à l'Assemblée du Cercle de Franconie pour demander son assistance, & celle-ci a écrit aux Ducs de Saxe pour les engager à se désister des voies de fait, & à laisser le cours libre à la Justice.

Le Margrave Frédéric de Brandebourg-Culmbach, Lieutenant-Feld-Maréchal de l'Empire, Lieutenant-Général de Cavalerie du Roi de Prusse, Général-Feld-Maréchal du Cercle de Franconie, Colonel de trois Régimens d'Infanterie & de Cavalerie, Chevalier des Ordres de l'Eléphant, de l'Aigle blanc, de l'Aigle noire, & de l'Union parfaite, & Grand-Maître de l'Ordre de l'Aigle rouge, est mort le 26 Février à Bareith, où il faisoit sa résidence ordinaire, dans la cinquantedeuxième année de son âge. Il étoit fils du Margrave George-Frédéric-Charles, & petit-fils de Chrétien-Henri, dont l'Ayeul étoit Chrétien, auteur de la branche de Culmbach, & le bisayeul Jean-George, Electeur de Brandebourg, tige commune de tous les Margraves de Brandebourg, actuellement vivans.

Le feu Margrave avoit épousé en 1731, une Princesse de Prusse, Fille du Roi Frédéric-Guillaume, & Soeur aînée du Roi régnant, & en 1759 une Princesse de Brunswick, Fille du Duc Charles de Brunswick Wolfembutel. Comme il

200 MERCURE DE FRANCE.

ne laisse qu'une Princesse née de son premier mariage, & mariée au Duc régnant de Wurtemberg, le Prince Frédéric-Chrétien, résidant à Wansbeck près de Hambourg, devient son successeur.

DE MUNICH, le 19 Février 1763.

L'Electeur a envoyé ordre au Comte Van-Eick, son Envoyé Extraordinaire & Ministre Plénipotentiaire près du Roi de France, de se rendre incessamment à Liège, pour faire connoître au Chapitre tout l'intérêt que S. A. S. E. prend à l'élévation du Prince Clément de Saxe, son beau-frère, & pour veiller à ses intérêts.

DE MADRID, le 8 Février 1763.

L'Impératrice de Russie a remis au Marquis d'Almodovar, Ministre Plénipotentiaire de Sa Majesté Catholique auprès de sa Personne, une réversale semblable à celle qu'Elle avoit donnée au Roi Très-Chrétien, lorsque ce Monarque accorda le même titre d'Impératrice à cette Princesse, sous la condition que cela n'apporteroit aucun changement au cérémonial usité entre les deux Cours.

DE ROME, le 16 Février 1763.

Le S. Père vient d'accorder au Prince Clément de Saxe un bref d'éligibilité pour les Evêchés vacans de Liège & de Freylingen.

DE LONDRES, le 21 Février 1763.

Le sieur Richard Neville, Aldsworth, Secrétaire d'Ambassade de Sa Majesté Britannique à la Cour de France, est arrivé ici le 15 avec le traité.

définitif, signé à Paris le 10 de ce mois. Le Lord Egrémont, Secrétaire d'Etat, a adressé une lettre au Lord Maire pour l'informer de cet événement & le rendre public.

Le 19 de ce mois, le Roi a nommé le Comte de Sandwich son Ambassadeur Extraordinaire & Plénipotentiaire à la Cour de Madrid. Ce Ministre doit partir incessamment pour se rendre à sa destination.

D'UTRECHT; le 11 Mars 1763.

Le Prince de Nassau est entré le 8 de ce mois dans sa seizième année, & a reçu à cette occasion les complimens des Ministres Etrangers, des Membres du Gouvernement & de toutes les autres personnes de distinction. Le lendemain, il a été introduit à l'assemblée des Etats-Généraux & au Conseil d'Etat, suivant le cérémonial établi. Deux Députés, l'un de la Province de Zélande, l'autre de la Province d'Utrecht, sont allés prendre le Prince, & l'ont conduit de l'appartement du Stathouder dans la salle où s'assemblent les Etats-Généraux. Le Président des Etats lui a adressé un discours de félicitation, & lui a demandé s'il étoit disposé à prêter serment du secret. Le Prince lui a répondu qu'il y étoit disposé, & ayant prêté ce serment en mettant sa main dans celle du Président, il a été conduit par les deux Députés vers le siège destiné pour les Stathouders, & sur lequel il s'est placé. Il a été ensuite introduit au Conseil d'Etat par trois autres députés qui, en présentant le Prince, ont déclaré qu'il avoit prêté le serment du secret suivant la forme ordinaire.

On mande d'Alger que les esclaves Chrétiens, au nombre de plus de quatre mille, réduits au désespoir par les mauvais traitemens qu'on leur fait éprouver, se sont soulevés le 13 Janvier, & ont

202 MERCURE DE FRANCE.

massacrés ceux qui les gardoient : l'allarme s'est répandue dans la Ville , dont on a fait fermer les portes ; toutes les troupes ont pris les armes & ont remis les esclaves à la chaîne. Il y a eu beaucoup de sang répandu dans ce tumulte dont on ignore les suites.

F R A N C E.

Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.

De VERSAILLES , le 16 Mars 1763.

LE Marquis de Fraigne, qui avoit été nommé Ministre Plénipotentiaire du Roi auprès du Duc de Zerbst , & qui a été détenu cinq ans à la Citadelle de Magdebourg , est arrivé ici. Il a eu l'honneur d'être présenté à Leurs Majestés & à la Famille Royale. Le Roi pour lui témoigner la satisfaction qu'il a de ses services, lui a accordé une pension de quatre mille livres.

Le 22 du mois dernier, le Comte de Soltikoff, Envoyé Extraordinaire & Ministre Plénipotentiaire de l'Impératrice de Russie, eut une Audience publique du Roi, dans laquelle il remit ses Lettres de Créance à Sa Majesté. Il fut conduit à cette Audiance, ainsi qu'à celles de la Reine & de toute la Famille Royale, par le sieur Dufort Introduceur des Ambassadeurs. Le Prince Gallitzin, qui étoit resté chargé des Affaires de l'Impératrice de Russie jusqu'à l'arrivée du Comte Soltikoff, a pris congé de Leurs Majestés & de toute la Famille Royale.

Le Roi a accordé la survivance de la place d'Astronome Géographe de la Marine , au sieur Pingré , Chanoine Régulier de Sainte Genevieve , Membre de l'Académie Royale des Sciences , connu par des travaux Astronomiques utiles , & surtout par le voyage qu'il a fait à l'Isle Rodrigues pour observer le passage de *Vénus*.

Le sieur Buy de Mornas , Géographe de Monseigneur le Duc de Berry , a eu l'honneur de présenter à Leurs Majestés , ainsi qu'à la Famille Royale , quinze nouvelles Cartes de son *Atlas Géographique & Historique*.

On a appris par un Courrier dépêché de la Cour de Vienne au Comte de Starhemberg , Ambassadeur de Leurs Majestés Impériales , que le Traité définitif de Paix entre l'Impératrice-Reine & le Roi de Prusse a été signé le 15 du mois dernier par leurs Plénipotentiaires respectifs ; & que le même jour , le Traité de Paix entre le Roi de Pologne , Electeur de Saxe , & le Roi de Prusse a été signé également par les Plénipotentiaires de ces deux Souverains.

Le sieur d'Eon , Secrétaire d'Ambassade du Duc de Nivernois est arrivé le 26 du mois dernier de Londres , & a remis au Duc de Bedford , Ambassadeur de Sa Majesté Britannique , un paquet qui contenoit les ratifications du Traité définitif de Paix signé à Paris le 10 du même mois.

Le 28 du même mois , la Cour a pris le deuil pour huit jours , à l'occasion de la mort de la Princesse Polixene-Marie-Anne de Savoye , morte à Turin le 20 Décembre 1762 , dans sa dix-septième année. Cette Princesse étoit fille du Prince de Carignan & de Christine-Henriette de Hesse-Rhinfeld , sœur de la feue Reine de Sardaigne , &

204 MERCURE DE FRANCE.

petite-fille de Victoire-Marie-Anne de Savoye ,
Princesse Douairiere de Carignan.

Le Roi a accordé l'Abbaye de Montivilliers ,
Ordre de S. Benoit , Diocèse de Rouen , à la Da-
me d'Argicourt , Religieuse Bénédictine de l'Ab-
baye d'Origny , Diocèse de Laon.

Le Comte de Poligny , Capitaine au Régiment
de Clermont Cavalerie , & le Marquis de Mont-
razet , Capitaine au Régiment d'Enghien , Infan-
terie , ont obtenu l'agrément du Roi pour les
charges de Colonels-Lieutenans de leurs Régí-
mens respectifs , vacantes par la promotion du
Comte de Fumel & du sieur de la Merville , aux
grades de Maréchaux de Camp.

Le Roi a accordé les entrées de sa chambre à
l'Archevêque de Narbonne.

Sa Majesté a nommé la Princesse de Guistel ,
Dame pour accompagner Madame la Dauphine.

Le Marquis de Bauller , Ministre Plénipoten-
tiaire du Roi près de l'Electeur de Cologne ,
revenu ici par congé , fut présenté à Sa Ma-
jesté le 27 du mois dernier par le Duc de
Praslin.

Le Marquis de Gouy , Maréchal de Camp ,
prêta serment , le même jour , entre les mains
de Sa Majesté pour la Lieutenance Générale
du Gouvernement de l'Isle de France au Dé-
partement du Vexin François.

Le 28 du même mois , l'Abbé de Breteuil
prêta aussi serment , entre les mains du Roi ,
pour l'Evêché de Montauban.

Le Duc de Choiseul a présenté au Roi un
nouvel uniforme pour le Régiment des Gardes
Suiſſes , lequel a été agréé de Sa Majesté. Le
Roi a donné le Gouvernement de la Martini-
que au Marquis de Fenelon , Lieutenant-Géné-

ral, celui de la Guadeloupe au Chevalier de Bourlamaque, Maréchal de Camp; celui de Sainte Lucie au Chevalier de Junilhac, Brigadier, & celui de Cayenne au Chevalier Turgot. Le Sieur Chardon, Lieutenant particulier du Châtelet, ayant été nommé Intendant de Sainte Lucie, a eu l'honneur d'être présenté en cette qualité à Sa Majesté le 7. de ce mois.

L'Evêque de Saint Pol de Leon s'étant démis de son Evêché, le Roi y a nommé l'Abbé d'Andigné, Aumônier ordinaire de la Reine. Sa Majesté a donné en même temps à l'ancien Evêque de Leon l'Abbaye de la Cour-Dieu, Ordre de Cîteaux, Diocèse d'Orléans, dont l'Abbé d'Andigné étoit Titulaire.

Les ratifications du Traité définitif de Paix, signé à Paris le 10 Février dernier, & celles de l'accession du Roi de Portugal, ont été échangées le 10 de ce mois dans la forme ordinaire.

Leurs Majestés, ainsi que la Famille Royale, ont signé le 13 de ce mois, les contrats de mariages du Marquis de Montillet avec Demoiselle de Chabannes de Tarron; du Marquis de Bauffier avec Demoiselle de Selle l'aînée; & du Marquis de Miran avec Demoiselle de Selle, sœur cadette de la précédente, & toutes deux filles du feu sieur de Selle, Trésorier Général de la Marine.

Le sieur de la Lande, de l'Académie Royale des Sciences, chargé par le Roi de composer chaque année le livre de la *Connoissance des mouvemens célestes*, pour l'utilité des Astronomes & des Navigateurs, a eu l'honneur de présenter à Sa Majesté le volume de cet Ouvrage destiné pour l'année 1764. Indépendamment des calculs & des tables qui se rapportent à l'année 1764, le

206 MERCURE DE FRANCE.

Sieur de la Lande a enrichi ce volume de plusieurs tables & recherches nouvelles sur les satellites de Jupiter, sur l'attraction, sur les marées, sur la comète de 1762, sur le passage de Vénus, sur les éclipses & en particulier sur la grande éclipse du soleil qui arrivera le premier Avril 1764.

DE PARIS, le 18 Mars 1763.

Le Comte de Monreynard, Enseigne de la seconde Compagnie des Mousquetaires, ayant obtenu du Roi la permission de se démettre de cet emploi, Sa Majesté a disposé de la cornette vacante en faveur du Marquis du Hallay, Capitaine au Régiment Royal-Etranger, Cavalerie.

Le 17 du mois dernier, sur les huit heures du matin, le Statue du Roi, que Sa Majesté a permis à la Ville de Paris de lui ériger, & qui a été fondue sur le modèle du feu Sieur Bouchardon, a commencé d'être conduite de l'Atelier vers la place où elle doit être posée; on avoit eu la précaution de la renfermer dans une cage de charpente roulante; par le moyen de Vindas & de mains d'hommes, on lui a fait parcourir, dans l'espace de trois jours, le chemin qu'elle avoit à tenir depuis la sortie de l'Atelier, hors de la barrière du Fauxbourg du Roule, jusqu'à la Place de Louis XV, en lui faisant suivre toute la rue dudit Fauxbourg; & le 23 elle a été établie sur son piedestal, aux acclamations d'un grand concours de peuple. Le service s'est fait en présence du Duc de Chevreuse, Gouverneur de Paris, du Prévôt des Marchands & du Bureau de la Ville, avec tout le succès que l'on pouvoit attendre des soins & de l'intelligence des différentes personnes qui y étoient proposées, & en particulier du sieur

L'Herbette, Maître Charpentier à S. Denis, Entrepreneur des Ponts & Chaussées & des Bâtimens du Roi, Auteur des machines. En passant devant la porte de la maison où est décédé le sieur Bouchardon, on a fait une décharge de Canons & de Boîtes, pour honorer la mémoire d'un Artiste si excellent, qui par cet ouvrage immortel, s'est assuré une gloire que la Nation partage avec lui.

Il paroît quatre Ordonnances du Roi.

Par la première, en date du 21 Décembre dernier, Sa Majesté réduit à trente Compagnies les quarante qui composent actuellement le Régiment des Carabiniers de Monseigneur le Comte de Provence. Les dispositions qui concernent la nouvelle composition & la discipline de ces Corps sont conformes à celles qui ont été établies par l'Ordonnance de la Cavalerie.

Dans la seconde, du 20 Janvier 1763, S. M. réforme le Corps des Grenadiers-Royaux revenus de la Martinique.

La troisième du 31 du même mois, concerne le traitement des Officiers réformés des Régimens de Foix, de Boulonnois, de Quercy & d'Angoumois, qui étoit de service à S. Domingue.

Par la quatrième, du même jour, S. M. réforme les six piquets d'Infanterie employés à S. Domingue.

Il paroît encore quatre autres Ordonnances du Roi datées du 21 Décembre dernier.

Par la première, concernant le Régiment Royal-Italien, le Roi supprime le Régiment d'Infanterie Royal-Corse, dont les neuf Compagnies seront incorporées dans le Régiment Royal d'Infanterie Italienne, lequel, au moyen de cette incorporation, sera composée de deux Bataillons.

208. MERCURE DE FRANCE.

Par la seconde , concernant les Régimens d'Infanterie Allemande , Sa Majesté conserve sur pied. ceux d'Alsace , d'Anhalt , la Marck , Royal-Bavière , Royal-Suédois , Nassau , Royal-Deux-Ponts & celui de Bouillon. Le Régiment d'Alsace ne formera plus que trois Bataillons ; chacun de ceux d'Anhalt , la Marck , Royal-Bavière , Royal-Suédois , Nassau & Royal-Deux-Ponts ne seront composés que de deux , & celui de Bouillon d'un seulement. Le Bataillons excédens seront réformés & incorporés dans ceux que Sa Majesté a jugé à propos de conserver sur pied. Quant à ce qui concerne la composition des Bataillons & Compagnies , la création des nouvelles places , le choix & les fonctions des Officiers , la paye de paix & de guerre , le traitement des Officiers réformés , &c. Les dispositions de ces deux Ordonnances sont conformes à celles qui seront suivies à l'égard de l'Infanterie Française. Ces deux nouvelles Ordonnances ont cela de particulier que S. M. accorde un sol par jour avec une ration de pain aux femmes des étrangers mariés qui voudront servir dans les susdits Régimens ; mais ce traitement n'aura lieu que tant qu'elles resteront au quartier d'assemblée , & que leurs maris seront attachés aux Régimens.

Par la troisième , Sa Majesté conserve sur pied dix-sept Régimens de Dragons , sçavoir , Colonel - Général , Mestre - de - Camp - Général , Royal , du Roi , de la Reine , Dauphin , Orléans , Bauffremont , Choiseul , d'Autichamp , Chabor , Coigny , Nicolaï , Chapt , Chabrilant , Languedoc & Schomberg. Chacun de ces Régimens sera composé en tout temps de huit compagnies : celui de Schomberg conservera les huit qui le composent ; & les seize de

chacun des autres Régimens seront doublées pour n'en former également que huit. Chaque compagnie sera composée, en temps de paix, de quatre Maréchaux-des-Logis, un Fourrier, huit Brigadiers, huit Appointés, vingt-quatre Dragons & un Tambour, formant quarante-six hommes, dont trente seront montés, & seize resteront à pied. La paye de paix & de guerre est fixée de la manière suivante,

COMPAGNIES. A chaque Capitaine, 1800 livres en paix, & 3600 livres en guerre; à chaque Capitaine-Lieutenant des Compagnies, Colonel-Général & Mestre-de-Camp-Général, & à chaque Lieutenant des autres Compagnies, 800 livres en paix, & 1000 livres en guerre; au Sous-Lieutenant de la Compagnie du Colonel-Général des Dragons, 600 livres en paix, & 800 livres en guerre; au Cornette de ladite Compagnie, 540 livres en paix, & 800 livres en guerre; au Sous-Lieutenant des autres Compagnies, 500 livres en paix, & 800 livres en guerre; à chaque Maréchal-des-Logis, 216 livres en paix, & 252 livres en guerre; à chaque Fourrier, 189 livres en paix, & 225 livres en guerre; à chaque Brigadier, 135 livres en paix, & 171 livres en guerre; à chaque Appointé, 126 livres en paix, & 162 livres en guerre; à chaque Dragon ou Tambour, 117 livres en paix, & 153 livres en guerre. ETAT-MAJOR. Au Mestre-de-Camp, y compris ses appointemens de Capitaine, 6000 livres en paix, & 6600 livres en guerre; au Lieutenant-Colonel, y compris ses appointemens de Capitaine, 3600 livres en paix, & 5400 livres en guerre; à chacun des Mestre-de-Camp en second des Régimens du Mestre-de-Camp-Gé-

210 MERCURE DE FRANCE.

néral, d'Orléans & de Schomberg, 2500 livres en paix, & 3000 livres en guerre; au Major, 3000 livres en paix, & 4500 livres en guerre; à chaque Aide-Major, avec commission de Capitaine, 1800 livres en paix, & 3000 livres en guerre; à chaque Aide-Major, sans commission de Capitaine, 1500 livres en paix, & 2000 livres en guerre; à chaque Sous-Aide-Major, 1000 livres en paix, & 1200 livres en guerre; au Quartier-Maître, 600 livres en paix, & 800 livres en guerre; à chaque Porte-Guidon, 480 livres en paix, & 540 livres en guerre; au Trésorier, 2000 livres en paix, & 3000 livres en guerre; à l'Aumônier & au Chirurgien, à chacun 720 livres en temps de guerre seulement.

Les Capitaines réformés jouiront en pension sur le Trésor Royal de 500 livres; les Lieutenans, qui auront servi dix ans, de 250 livres; & les Cornettes, qui auront été Maréchaux-des-Logis, de 150 livres. Quant aux Officiers incorporés & réformés, à la suite des Régimens, ils se retireront chez eux, & y toucheront les appointemens qui leur ont été précédemment accordés; Sa Majesté ne voulant plus entretenir d'Officiers incorporés ou réformés à la suite des Régimens de Dragons. Cette Ordonnance est terminée par un état de l'uniforme réglé par le Roi pour les Régimens ci-dessus.

Par la dernière, Sa Majesté conserve sur pied les trois Régimens de Houllards de Berchiny, de Chamborant & de Royal-Nassau, dont chacun sera composé de douze compagnies, formant trois escadrons en temps de paix, & six en temps de guerre. Chaque compagnie sera com-

posée de vingt-neuf hommes, dont dix montés, & dix-neuf à pied. Les Tymbales & Eten-dards de ces trois Régimens, ainsi que le Pre-vôt qui est dans le Régiment Royal-Nassau, seront supprimés. Sa Majesté regle aussi pour les Régimens conservés une paye de paix & une paye de guerre, ainsi que l'uniforme de leur habillement. L'Ordonnance de la Cavalerie sert de regle aux deux nouvelles Ordonnances pour ce qui concerne le choix, le rang & les fonctions des Officiers, la suppression de certaines places, la création de nouvelles, l'administration de la caisse, le terme des engagements & la délivrance actuelle des congés, &c

Le Comte de Tarlo, jeune Seigneur Polonois, qui étoit en France depuis dix-huit mois, en est reparti le deux de ce mois pour retourner en Pologne, après avoir eu l'honneur de prendre congé de la Reine, qui lui a marqué beaucoup de bonté.

Charles-Antoine de la Roche-Aymon, Grand Aumônier de France, ci-devant Archevêque de Narbonne, aujourd'hui Archevêque de Rheims, & en cette qualité premier Pair Ecclésiastique du Royaume; & le Duc de Sully, Prince d'Enrichemont, ont été reçus le 14 de ce mois au Parlement, & y ont pris séance en qualité de Pairs de France. Le Duc d'Orléans, le Duc de Chartres, le Prince de Condé, le Prince de Conti, & le Comte de la Marche, ont assisté à leur réception.

La suite des Nouvelles Politiques au Mercure prochain.

ARTICLE VII.

ECONOMIE ET COMMERCE.

Les prix des Grains , Fourrages & Volailles , n'ont varié que de 10 sols à 1 livre , depuis notre dernier Mercure , sur les plus hauts prix.

AVIS AU PUBLIC.

Le Sieur DAVID, demeurant à Paris, rue & à l'Hôtel Sainte Anne, Butte S. Roch, au troisième, continue toujours avec permission, approbation, & avec succès, comme on l'a dit dans le Volume de Septembre dernier, de guérir dans l'instant & pour toujours, avec un nouveau secret & remède, toutes sortes de maux de dents quelque gâtées qu'elles soient, sans qu'il faille les arracher, ainsi que les fluxions, maux de tête, migraines & rhumes de cerveau, sans qu'il entre rien dans la bouche ni dans le corps.

C'est avec un topique que l'on s'applique le soir en se couchant, sur l'artère temporel du côté de la douleur. Il ne tient point à la peau, & ne lui fait aucun dommage ni marque; sitôt qu'il est appliqué la douleur se passe sans retour; il procure un sommeil paisible, pendant lequel il se fait une transpiration douce; & au réveil on est guéri pour toujours.

On en fait prendre chez lui de toutes les Pro.

vances, y ayant guéri ainsi qu'à Paris quantité de personnes de considération, qui certaines de son efficacité, en ont fait provision par précaution, afin d'être guéris aussitôt que le mal les surprendra. Il le donne *gratis* aux pauvres, & il vend chez lui 24 sols chaque emplâtre.

Comme les maux de dents prennent à toutes heures de la journée, & que l'on ne peut pas toujours aller se coucher, afin que l'on puisse vaquer à ses affaires en attendant le soir, il a une eau spiritueuse d'une nouvelle composition, qui est incorruptible, très-agréable au goût & à l'odorat, qui a les propriétés de faire passer dans la minute les douleurs de dents les plus vives, de guérir les gencives gonflées, de faire transpirer les sérosités, raffermir les dents qui branlent, & empêcher la continuation de la carie. Beaucoup de personnes s'en servent sans être incommodées, pour avoir toujours les gencives & les dents saines. Il y a des bouteilles à 24 s. à 3 l. & à 6 l. Il donne la manière de s'en servir ainsi que du topique.



A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le Mercure de Mai 1763, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 30 Avril 1763. GUIROY.

T A B L E D E S A R T I C L E S.

PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

A R T I C L E P R E M I E R.

EPI TRE d'un Curé du N. à Madame la Marquise de S. R. à Paris.	Page 5
LE MOT pour rire.	12
TRADUCTION en Vers libres de la XIV. Ode du II. Livre d'Horace. <i>Otium, &c.</i>	13
VERS pour mettre au bas du Portrait de Madame GUIBERT.	16
LES Solitaires des Pyrénées, <i>NOUVELLE Espagnole & François.</i>	<i>ibid.</i>
LA Convalescence d'Euphémie.	62
LE Réveil champêtre	67
MADRIGAL.	69
COUPLETS à Madame ***.	<i>ibid.</i>
VERS à M. P. . . .	71
RÉPONSE à M. D. . .	<i>ibid.</i>
DIALOGUE entre <i>Alciboules</i> & un Financier.	72
ENIGMES.	83 & 84
LOGOGRYPHES.	85 & 86
CHANSON.	89

ART. II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LETTRE à l'Auteur du Mercure , au sujet du
premier Vers de la première *Olympienne*
de *Pindare*. 90

LETTRE de M. *Marin* à M. *De la Place*,
sur l'Histoire de *SALADIN* , &c. 99

LETTRE sur la Paix, à M. le Comte de ***. 106

DE l'Education publique. 112

L'ART de s'enrichir promptement par l'A-
griculture, par le fleur *Des Pommiers*. 116

TRAITÉ historique des Plantes qui croissent
dans la Lorraine & les 3. Evêchés, par
M. P. J. *Buchoz*, Avocat au Parlement
de Metz. 119

ANNONCES de Livres. 120 & suiv.

ARTICLE III. SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

ACADÉMIES.

SEANCE publique de l'Académie des Scien-
ces & Belles-Lettres de *BESIERS*. 128

LETTRE de M. *Bourgelat*, Ecuyer du Roi ,
à l'Auteur du Mercure. 130

ÉCOLE Royale Vétérinaire. Année 1762. 132

COPIE d'une Lettre de M. *Chenevaz* à M.
Bourgelat. 134

MALADIE Épidémique dans la Paroisse de
Villeurbane en Dauphiné , &c. 135

LETTRE à l'Auteur du Mercure , sur la
LONGITUDE. 140

HORLOGERIE.

EXTRAIT des Registres de l'Académie Roya-
le des Sciences. 145

216 MERCURE DE FRANCE.

ART. IV. BEAUX-ARTS.

ARTS UTILES.

CHIRURGIE.

LETTRE de M. *Flurant*, Chirurgien à Lyon,
à M. *Dejean*, Maître en Chirurgie à Paris. 147

ARTS AGRÉABLES.

MUSIQUE. 151

GRAVURE. 152

ART. V. SPECTACLES.

OPÉRA. 153

COMÉDIE Française. 157

EXTRAIT du *BIENFAIT RENDU*, ou *LE*
NÉGOCIANT. 159

A M. *Delagarde*, Auteur du *Mercure* pour
la Partie des Spectacles. 185

COMÉDIE Italienne. 189

ART. VI. Suite des Nouvelles Polit. d'Avril. 191

AVIS au Public. 213

De l'Imprimerie de SEBASTIEN JORRY,
rue & vis-à-vis la Comédie Française.

MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROI. J U I N. 1763.

Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.



A P A R I S,

Chez { CHAUBERT, rue du Hurepoix.
JORRY, vis-à-vis la Comédie Française.
PRAULT, quai de Conti.
DU CHESNE, rue Saint Jacques.
CAILLEAU, rue Saint Jacques.
CELLOT, grande Salle du Palais.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

840.6

M558

1763

June

A V E R T I S S E M E N T.

NOUS avons lieu de nous féliciter du succès de nos efforts pour soutenir une entreprise aussi chargée, que tout le monde sçait que l'est celle du *Mercur*. Cet Ouvrage, dont le produit est à la fois, & la récompense de ceux dont le Roi a honoré les travaux, & l'espoir des Gens de Lettres qui travaillent à mériter les bienfaits de Sa Majesté, est aussi, de tous les écrits périodiques, celui dont le débit est encore aujourd'hui le plus universellement étendu. Cet avantage ne fera pour nous qu'un motif de plus de renouveler des soins que le Public veut bien favoriser; & pour prouver sur quoi est fondée la satisfaction dont nous nous glorifions, nous publierons désormais le nombre & les noms de nos Souscripteurs. C'est, en flattant un amour-propre, légitime de notre part, nous acquitter en même tems de la reconnoissance due aux personnes assez attachées à la gloire de la Nation, pour diriger l'objet de leur curiosité & de leur amusement vers l'utilité des Gens de Lettres en contribuant à leur Patrimoine.

Ceux des Abonnés qui, par quelque erreur du Bureau pourroient être omis dans la Liste que l'on joindra au prochain *Volume*, sont priés d'écrire directement à M. de la Place, Auteur du *Mercur*, qui en fera mention dans les Volumes suivans.

AVERTISSEMENT.

LE Bureau du Mercure est chez M. LUTTON, Avocat, Greffier Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du Mercure, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, à côté du Sellier du Roi.

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. DE LA PLACE, Auteur du Mercure.

Le prix de chaque volume est de 36 sols, mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols pièce.

Les personnes de province auxquelles on enverra le Mercure par la poste, payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront des occasions pour le faire venir, ou qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volum. c'est-à-dire 24 livres d'avance, en s'abonnant pour seize volumes.

Les Libraires des provinces ont des

A ij

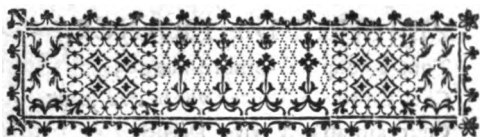
pays étrangers , qui voudront faire venir le Mercure , écriront à l'adresse ci-dessus.

On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la poste , en payant le droit , leurs ordres , afin que le payement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis , resteront au rebut.

On prie les personnes qui envoient des Livres , Estampes & Musique à annoncer , d'en marquer le prix.

Le Nouveau Choix de Pièces tirées des Mercures & autres Journaux , par M. DE LA PLACE , se trouve aussi au Bureau du Mercure. Le format , le nombre de volumes & les conditions sont les mêmes pour une année. Il y en a jusqu'à présent quatre-vingt-douze volumes. Une Table générale , rangée par ordre des Matières , se trouve à la fin du soixante-douzième.



MERCURE DE FRANCE.

J U I N. 1763.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

E P I T R E

A M. le Comte *ANDRÉ* PETRO-
VITSCH DE SCHOUVALOW,
Chambellan de Sa Majesté l'Impéra-
trice de toutes les Russies.

Ainsi donc au printemps de l'âge
Et dans la saison des amours,

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

Tout-à-coup un sombre nuage,
Cet Comète, obscurcit vos beaux jours.
Cette aimable & vive Déesse,
Que suivent les Ris & les Jeux,
Qui se plaît avec la jeunesse,
Sans laquelle on n'est point heureux,
La Gaîté par sa douce flamme
Hélas ! n'anime plus vos sens,
Et ne verse plus dans votre âme
Ses plaisirs toujours renaissans.
Dans une retraite profonde,
Trop Philosophe en vérité,
Vous fuyez la Cour & le Monde,
Pour méditer en liberté.
Avec *Nollet*, de la nature
Vous interrogez les secrets,
Et d'une main adroite & sûre,
Vous en démontrez les effets.
— Et la Musique & la Peinture
Tour-à-tour servent vos loisirs ;
D'une morale austère & pure
Les Loix dirigent vos desirs.
Tous ces goûts, ces dons d'*Uranie*
Sont bien dignes de vous charmer.
Qu'il est beau du feu du Génie,
A votre âge de s'enflammer !
Mais il faut aussi de l'étude ;
Modérer la vivacité ;
Le triste ennui, la solitude

Des mœurs flétrit l'aménité.
L'esprit est un feu qui dévore,
Il a besoin d'un aliment ;
Mais il a plus besoin encore
De repos & d'amusement.
De ce Misantrope sublime
Retiré dans l'ombre des bois ,
A qui tout paroît vice ou crime ,
Gardez-vous d'écouter la voix.
Laissez ce Sage atrabilaire
De noires vapeurs tourmenté ,
Déclamer avec dureté
Contre un désordre nécessaire ,
Et faire, injustement la guerre
Aux Arts , à la Société.
De ses mœurs & de son système
L'orgueil en secret est l'appui ,
Et sa singularité même
Le trahit toujours malgré lui.
Le Sage à ses devoirs fidèle ,
Humain , bienfaisant , généreux ,
Pratique la vertu pour elle ,
Sans étalage fastueux.
Aux défauts , à quelque foiblesse
Indulgent il sait pardonner :
Il ne va point fronder sans cesse
Maint abus , mainte petitesse ,
Qu'en lui-même il peut condamner.
Toujours utile à sa Patrie ,

8. MERCURE DE FRANCE.

Il lui consacre ses talens ;
Et croit que la Philosophie ,
Par la grandeur plus annoblie ,
Peut s'exercer dans tous les rangs .
Aux plaisirs quelquefois sensible ,
S'il goûte ses tendres douceurs ,
Toujours libre & toujours paisible
De l'Amour il plaint les erreurs ;
Et ce Dieu si souvent terrible
Ne l'enchaîne qu'avec des fleurs .
Loin de la stupide mollesse ,
De la sotte fatuité ,
Sans arrogance & sans bassesse ,
Aux vertus il joint la noblesse ,
Le mérite à la dignité .
L'éclat d'un brillant équipage ,
D'un Palais les lambris dorés
Ne tiennent point dans l'esclavage
Ses sens dans l'ivresse égarés .
Des biens il embellit l'usage ,
Et par des secours généreux ,
Sa main sçait réparer l'outrage
Qu'un injuste & cruel partage ,
A fait à tant de malheureux .
Ainsi tant qu'il voit la lumière ,
Chéri de la nature entière ,
Tous ses jours coulent dans la Paix ;
Et quand la Parque meurtrière ,
Terminant enfin sa carrière ,

L'enlève malgré nos regrets,
 Son nom survit à la poussière,
 Et sa vertu ne meurt jamais.
 Cher Comte, voilà le vrai Sage
 Que j'offre à vos yeux satisfaits.
 Un jour on verra son image
 Briller en vous des mêmes traits.
 A présent, fixez sur vos traces
 L'effain folâtre des Amours.
 Des plaisirs reprenez le cours ;
 Et que *Minerve* avec les Grâces
 Préside au bonheur de vos jours.

RAOUL.

VERS sur la Statue Equestre du ROI.

QUID, Lodoïce, brevi perituro fingeris ære ?
 Vivax æternum pietas tibi servat honorem.

D ** D. V. **.

TRADUCTION.

Pourquoi sur un métal que l'âge va détruire,
 Graver, L o u i s , l'image de tes traits ?
 L'Amour t'élève au cœur de tes Sujets
 Un monument auquel le Temps ne pourra nuire.

Rai le même.

A v

I N S C R I P T I O N .

*POUR mettre au bas de la Statue
du ROI.*

LUDOVICO XV^o, FRANCORUM TITO,
PIETATIS PUBLICÆ DONUM:
POSTERITATI SERIUS VENTURÆ,
DESIDERII SOLATIUM.

ANNO MDCCLXIII.

A Chartres, le 16 Avril 1763. B....

A P H I L I S .

S T A N C E S .

Du charmant Dieu de Cythère
Dois-tu craindre les rigueurs ?
Non : *Philis* , quand on sçait plaire ,
On est sûr de ses faveurs .
Sa main couronne ta tête ,
Et se rend digne des Dieux :
Ses Sujets font ta conquête ,
Et son trône est dans tes yeux .

Soumets tout à son empire ;
Fais de ses loix tes plaisirs :
Au gré du Dieu qui t'inspire ,
Donne & ressens des desirs.

Du charmant Dieu de Cythère
Doit-on craindre les rigueurs ?
Non : *Philis* , quand on sçait plaire ,
On est sûr de ses faveurs.

V. S.

VERS sur la mort de M. PESSELLER.

IL n'est donc plus ! La mort au midi de
Vient d'exercer sur lui son pouvoir destructeur !
Il n'est plus ce Mortel aimable autant que sage ,
Qui sçavoit réunir par un rare assemblage ,
Les talens de l'esprit aux qualités du cœur !

O vous amis nobles & tendres ,

Vous qui connoissiez sa candeur ,

Arrosez de vos pleurs les respectables cendres :
Il m'est doux de vous voir partager ma douleur.
Dites en gémissant : » il eut une âme pure.

» Il n'abusa point des faveurs

» Dont l'avoit comblé la Nature.

» Ainsi qu'en ses écrits il fut simple en ses mœurs ;

» Et chez lui le génie éclaira la droiture.

» Ami zélé , bon Citoyen ,

A vj

12 MERCURE DE FRANCE.

» Homme illustre. . . . Il fut plus. Il fut homme
» de bien.

Par M. LÉONARD, âgé de 19 ans.

*A M. DE * * * qui demandoit à l'Au-
teur, sa généalogie.*

A M I, je reçois à l'instant
Votre Epître aimable & légère ;
J'y vois avec ravissement
Le pinceau du Dieu de Cythère ,
Et la gaîté de sa Maman ;
Vous folâtrez avec les Grâces.
Embellis par le Sentiment
Les Plaisirs marchent sur vos traces
Pour moi plus grave en ce moment ,
Je viens de suspendre ma lyre ,
Et laissant *Laure* & son Amant ,
L'amour & les feux qu'il inspire ,
En bâillant je m'occupe à lire
Le Nobiliaire Normand.
Les rangs sont égaux au Parnasse ,
Les Arts en frères s'aiment tous ;
Auguste n'est pas plus qu'*Horace* .
Il n'en est pas ainsi chez nous.
Cet ordre des rangs, cet usage ,
Ou comme on voudra le nommer ,

Peut être le mépris du Sage ,

Le Sage doit s'y conformer.

A ce vain hazard de naissance

On attache quelque valeur :

C'est partout un titre d'honneur ,

Il l'est du moins par convenance.

Sans prétendre y placer le mien ,

J'en veux aussi la jouissance ;

Ce n'est que prétendre à mon bien :

Dans cette nouvelle carrière

L'amour-propre ne me suit pas ;

La sagesse qui nous éclaire ,

Est la grandeur dont je fais cas ,

Le seul titre que je révère.

Et cet antique parchemin ,

Garant des honneurs de mes pères ,

Toutes ces brillantes misères ,

Ne rendent pas mon cœur plus vain ,

En jouissant , pouvant le faire ,

Exempt d'orgueil & de dédain ,

Je n'y vois qu'une ombre légère ,

Un brillant superficiel ,

Un pompeux rien , mais qui peut plaire ,

Et cherchant à me satisfaire ,

Mon axiome est toujours tel :

Le plaisir est un bien réel ,

Et la noblesse une chimère.

É P I T A P H E

*SUR la mort de la Princesse
RADSIVILLE.*

LA mort a de ses jours trop tôt coupé la trame :
Autour de son tombeau les Vestus font en deuil.
Voulez - vous par un trait connoître la grande
âme ?

Philosophe & Princesse, elle ignore l'orgueil.

Par la MUSE LIMONADIÈRE.

SUR la mort de M. de MARIVAUX.

Que de drames rians sa plume fit éclore !
Au rang des Beaux-Esprits sans doute il sera mis.
Son âme fut plus belle encore ;
Il eut des mœurs & des amis.

Par la même.



LE RUSSE DÉTROMPÉ.

*ANECDOTE Philosophique ; composée
sur des Mémoires envoyés de Russie.*

LA plupart des Rois qui ont reçu le surnom de *Grand* ne sont guère connus que par les grands maux qu'ils ont faits à l'humanité. Vous ne l'avez pas porté, Princes, qui avez cru que vos Sujets étoient des hommes & que, les Peuples voisins de votre Empire n'étoient pas vos Sujets. Vous en méritiez un plus flatteur, à mon Roi ! Le Souverain bien-aimé de la Nation la plus éclairée, la plus courageuse, la plus généreuse & la plus équitable, est digne de recevoir tous les titres qu'on décerne aux Héros. Nous les avons tous renfermés dans un seul : il est à la fois l'expression de l'amour, de la reconnaissance & de la vérité. Nous nous ressouviendrons toujours que vous n'avez soutenu la guerre que pour l'honneur de votre Couronne, & que vous n'avez fait la paix que pour notre bonheur.

Dans le petit nombre de Monarques auxquels on accorda le surnom de *Grand*

16 MERCURE DE FRANCE.

pour avoir fait de grandes choses , la postérité verra avec joie *Pierre I.* Quand il monta sur le Trône , la Russie n'avoit aucune influence dans les affaires de l'Europe. Ses vastes déserts étoient menacés de tous les côtés. L'intérieur de l'Etat étoit troublé par des factions formidables. Une milice insolente, accoutumée à faire trembler ses Maîtres , les retenoit sous un joug qu'ils n'osoient secouer. Un Patriarche ambitieux se servoit habilement de la crédulité du Peuple pour usurper un pouvoir qui le rendoit l'égal de son Souverain. La superstition compagne de l'ignorance, regnoit à son gré sur les esprits. Les Loix de cette Nation barbare étoient autant d'abus qui s'opposoient à sa splendeur future. L'agriculture languissoit. Les finances étoient mal administrées. On manquoit des manufactures les plus utiles. Le commerce étoit négligé. Le nom même des beaux arts , qui supposent l'abondance , étoit ignoré. On est étonné des obstacles, qui se présentoient en foule pour créer de nouveaux hommes , pour rendre le sceptre de la Russie respectable à toutes les Puissances : *Pierre* vit tout ce qu'il falloit faire pour y parvenir , & tout ce qu'il falloit faire , il le fit.

Tout le monde ſçait que dans le ſyſtème de réformation qu'il ſuivit conſamment, il entra dans des détails qui, pour paroître minucieux, ne ſont pas au-deſſous d'un ſage Légiflateur. De tous les projets qu'il conçut pour adoucir la rudeſſe des mœurs de ſes Sujets, celui qui concernoit les habits & la barbe, excita le plus de murmures ; & malgré la gaité qu'on mit dans l'exécution, il ſe trouva pluſieurs entêtés qui aimèrent mieux ſe reléguer d'eux-mêmes au fond de la *Sibérie*, que de conſentir que des Tailleurs & des Barbiers inhumains, rognaffent leurs habits & leur coupaffent entièrement la barbe.

Alexis Shereto fut du nombre de ces victimes de leur opiniâtré. C'étoit un homme de quarante ans, qui avoit joui de quelque crédit auprès de la Princeſſe *Sophie*. Il étoit veuf & n'avoit qu'une fille mariée à un des principaux *Boyards*. Il étoit extrêmement conſidéré à cauſe de ſa vaſte érudition ; car il avoit appris à lire & à chiffrer en trois ans, d'un Marchand Européen qu'il avoit logé chez lui. Il étoit conſulté dans toutes les affaires de la Religion ; mais nos Mémoires affurent qu'il ne voulut prendre aucun parti dans cette fameuſe queſtion : ſça-

18. MERCURE DE FRANCE.

voir si l'on devoit faire le signe de la croix avec deux doigts ou avec trois. Il avoit été accusé d'être Athée, Théiste, Déiste, Matérialiste, Philosophe, parce qu'il avoit eu le front d'avancer qu'un homme qui auroit tué son pere & sa mere, n'en seroit pas quitte pour une prière au grand *S. Nicolas*, & qu'il seroit nécessaire qu'il fît pénitence. On avoit été sur le point de convoquer un Concile pour le condamner ; mais il avoit trouvé le moyen de conjurer l'orage, & de regagner l'estime des Casuistes que sa témérité lui avoit fait perdre.

Alexis Shereto, avec une barbe qui lui tomboit jusques sur la ceinture & une robe qui lui couvroit les talons, prit joyeusement le chemin de la *Sibérie*, trop content de n'apprendre que par la Renommée les moyens que le Czar mettroit en usage pour forcer ses Sujets à devenir heureux. Il s'arrêta dans la *Samoyédie*, & se pratiqua une demeure souterraine suivant l'usage des lieux. Il fut bientôt célèbre dans le Canton ; & les *Samoyedes* qui n'ont du poil que sur la tête, ne pouvoient comprendre qu'il eût quitté *Moscou* pour conserver du poil au menton.

On s'attend peut-être à trouver ici la

description du Pays des *Samoyedes*, & des éclaircissmens sur leur conformation & sur les productions du sol ingrat qu'ils cultivent. Nous sçavons qu'il est beau de ne pas ignorer l'étendue des plaines, la hauteur des montagnes, le nombre de bourgades qu'on trouve dans une Contrée; qu'il est utile d'en connoître les plantes, les arbres, la culture qu'on y emploie & la forme & la couleur des individus qui l'habitent: mais nous croyons en même-temps qu'il est plus beau & plus utile de s'occuper de l'étude des mœurs; & sans déprimer la Géographie, l'Histoire Naturelle & la Physique, nous ne craindrons pas d'avancer que la science du cœur humain fera toujours les délices du vrai Philosophe; & qu'il viendra un temps, même en France, où l'on aura plus d'obligation à un Moraliste qui s'appliquera à connoître ses semblables & à les rendre meilleurs, qu'à un Auteur qui mettra toute sa gloire à les enrichir.

Les *Samoyedes* étoient alors absolument privés des notions les plus communes & les moins abstraites. Ils n'avoient aucune idée de ce que nous entendons par les mots de *vice* & de *vertu*. Leur Religion étoit sans culte. Ils se bornoient à

20 MERCURE DE FRANCE.

reconnoître un bon & un mauvais principe ; ils fessembloient assez aux Sauvages de l'Amérique ; & s'ils eussent contracté l'habitude de marcher à quatre pattes , on les eût pris pour cette espèce d'animaux qu'un de nos Ecrivains appelle des hommes par excellence.

Shereto , grand partisan de l'ancienne simplicité , se félicitoit tous les jours de vivre au milieu d'un Peuple assez heureux pour être privé du sens commun. Que l'ignorance & la pauvreté , disoit-il , sont préférables à ces arts perfides qui corrompent les mœurs en les polissant ! Le repos & l'innocence suffisent à l'homme. Les Loix ne sont propres qu'à lui ravir l'un & l'autre.

Tandis qu'il déraisonnoit ainsi , il s'aperçut qu'on avoit coupé la moitié de sa récolte prochaine dans un petit champ qu'il avoit cultivé lui-même. Il vit deux hommes qui emportoient tranquillement les gerbes qu'ils avoient faites. Il courut à eux ; & dans la colère où il étoit, incapable de garder aucune mesure , il les chargea de coups en leur reprochant le crime qu'ils venoient de commettre. Les *Samoyedes* ne concevant rien à sa colère , ni à ses reproches , lui rendirent avec usure les coups qu'ils en avoient

reçus ; & l'ayant mis hors de combat , s'acheminèrent tranquillement vers leur habitation , chargés des fruits de leur larcin.

Le pauvre *Alexis* , couché par terre , se plaignoit amèrement d'avoir essuyé la méchanceté des hommes dans un Pays où ils ne sçavoient ce que c'étoit que la méchanceté. Un vieux *Samoyede* s'approcha de lui. *Alexis* lui raconta sa fâcheuse aventure. Il n'en épargna pas les auteurs & leur donna les épithètes les plus outrageantes. Le vieillard le porta dans sa caverne ; & après lui avoir laissé le temps d'exhaler son dépit , il toussa trois fois , se moucha proprement avec ses doigts & lui parla en ces termes.

Vous me faites pitié , mon cher frère ; vous êtes vous-même l'artisan de votre infortune, & vous osez vous plaindre ! En vérité je ne vous conçois pas. Que voulez-vous dire par votre bled qu'on vous a pris ? Ce bled étoit-il plutôt à vous qu'à vos frères ? La Terre n'est-elle plus la mère commune de tous ? Fâchez-vous donc aussi contre les animaux qui certainement n'ont pas épargné votre bled. Ceux qui vous en ont enlevé la moitié , méritoient de votre part des remerciemens : ils pouvoient tout enlever ; & leur

20 MERCURE DE FRANCE.

reconnoître un bon & un mauvais principe ; ils ressembloient assez aux Sauvages de l'Amérique ; & s'ils eussent contracté l'habitude de marcher à quatre pattes , on les eût pris pour cette espèce d'animaux qu'un de nos Ecrivains appelle des hommes par excellence.

Shereto , grand partisan de l'ancienne simplicité , se félicitoit tous les jours de vivre au milieu d'un Peuple assez heureux pour être privé du sens commun. Que l'ignorance & la pauvreté , disoit-il , sont préférables à ces arts perfides qui corrompent les mœurs en les polissant ! Le repos & l'innocence suffisent à l'homme. Les Loix ne sont propres qu'à lui ravir l'un & l'autre.

Tandis qu'il déraisonnoit ainsi , il s'aperçut qu'on avoit coupé la moitié de sa récolte prochaine dans un petit champ qu'il avoit cultivé lui-même. Il vit deux hommes qui emportoient tranquillement les gerbes qu'ils avoient faites. Il courut à eux ; & dans la colère où il étoit , incapable de garder aucune mesure , il les chargea de coups en leur reprochant le crime qu'ils venoient de commettre. Les *Samoyedes* ne concevant rien à sa colère , ni à ses reproches , lui rendirent avec usure les coups qu'ils en avoient

reçus ; & l'ayant mis hors de combat , s'acheminèrent tranquillement vers leur habitation , chargés des fruits de leur larcin.

Le pauvre *Alexis* , couché par terre , se plaignoit amèrement d'avoir essuyé la méchanceté des hommes dans un Pays où ils ne sçavoient ce que c'étoit que la méchanceté. Un vieux *Samoyede* s'approcha de lui. *Alexis* lui raconta sa fâcheuse aventure. Il n'en épargna pas les auteurs & leur donna les épithètes les plus outrageantes. Le vieillard le porta dans sa caverne ; & après lui avoir laissé le temps d'exhaler son dépit , il toussa trois fois , se moucha proprement avec ses doigts & lui parla en ces termes.

Vous me faites pitié , mon cher frère ; vous êtes vous-même l'artisan de votre infortune , & vous osez vous plaindre ! En vérité je ne vous conçois pas. Que voulez-vous dire par votre bled qu'on vous a pris ? Ce bled étoit-il plutôt à vous qu'à vos frères ? La Terre n'est-elle plus la mère commune de tous ? Fâchez-vous donc aussi contre les animaux qui certainement n'ont pas épargné votre bled. Ceux qui vous en ont enlevé la moitié , méritoient de votre part des remerciemens ; ils pouvoient tout enlever ; & leur

22 MERCURE DE FRANCE.

modération est une suite de l'estime qu'ils ont pour vous. Cependant loin de reconnaître leur honnêteté, comme vous le deviez, vous les avez attaqués : *il étoit tout simple, tout naturel* qu'ils se défendissent. Ils se sont trouvés les plus forts, & vous avez été rossé ; cela est dans l'ordre. Allons, croyez-moi, convenez que vous avez tort & tout vous sera pardonné. Au reste, si le bled qu'ils vous ont laissé, ne vous suffit pas, les fruits que vous voyez sur ces arbres vous appartiennent comme à nous. Nous nous contentons du nécessaire, & nous le prenons indifféremment partout. Imitez-nous, & soyez persuadé que nous sommes trop justes pour voler sans en avoir de bonnes raisons.

Shereto goûta ce discours tout étrange qu'il étoit. Il en remercia *Arixboul* (c'est le nom du vieillard) & lui promit d'en faire son profit. Cependant la neige tomba avec tant d'abondance, que son bled disparut à ses yeux. Il se consola de ce désastre qu'il n'auroit pas éprouvé s'il avoit été en état de travailler deux jours plutôt. Il chercha un autre terrain plus propre à tenter une nouvelle expérience ; mais il ne trouva pas les outils qu'il avoit faits pour remuer la terre. *Arixboul* étoit

le seul qui fût entré dans la caverne. Il étoit donc le seul qu'on pût soupçonner de les avoir pris. *Alexis* fut le trouver. Il ne laissa échapper aucune plainte capable d'indisposer l'esprit de ce grave personnage. *Arixboul* convint du fait. Vous avez su fabriquer ces outils, lui dit-il ; il ne tient qu'à vous d'en fabriquer d'autres. Pour moi qui ignore la façon de les faire & qui en connois l'usage, j'ai pris la liberté de m'en saisir dans le dessein de cultiver une portion de terre à votre exemple. *Cela est tout simple, tout naturel ;* & il faut que vous soyez bien déraisonnable si vous m'en blâmez.

Shereto n'osa pas repliquer & s'en retourna en réfléchissant sur les usages des *Samoyedes*, qui commençoient à lui paroître un peu extraordinaires.

A peine étoit-il rentré dans sa cabane, qu'il survint un orage & un vent si furieux que la plupart des arbres en furent renversés. A travers le sifflement aigu de la tempête, il distingua une voix plaintive qui demandoit du secours. Il dirigea ses pas du côté où cette voix se faisoit entendre. Il apperçoit une jeune fille qui lui demande l'hospitalité. Il étoit trop compatissant pour la refuser

24 MERCURE DE FRANCE.

dans l'extrême danger où elle se trouvoit réduite. Il la porta dans sa caverne , car elle n'avoit pas la force de marcher ; il la déshabilla auprès du feu & fit sécher ses vêtemens.

La plus belle *Samoyede* ne feroit qu'un objet rebutant pour nous autres François. Une tête énorme , une grande bouche , de petits yeux , un nez large & camus , un teint couleur de terre & la hauteur de deux ou trois pieds , ne feroient jamais qu'une petite horreur , bien plus capable d'amortir nos feux, que de les allumer. Il n'en est pas de même pour un Solitaire Moscovite qui déshabille une semblable personne , surtout si elle n'a que seize ans , & la *Samoyede* en question n'en avoit pas davantage.

Alexis Shereto , privé depuis quatre ans du commerce d'un sexe qui fait les plaisirs ou les chagrins du nôtre , conçut des desirs dont il modéra l'impétuosité. Il pensoit en amant délicat ; il vouloit plaire avant que de se rendre heureux. Après avoir écouté l'histoire de la jeune *Samoyede* & lui avoir fait prendre quelques alimens , il lui proposa de renoncer à sa famille où elle avouoit qu'elle avoit été maltraitée , de répondre à la tendresse qu'elle lui inspiroit , & de demeurer

meurer avec lui. La *Samoyede* l'examina fort attentivement, & lui déclara ensuite qu'elle ne s'uniroit jamais avec un géant de son espèce : (il est bon d'observer qu'*Alexis* avoit 5 pieds 3 pouces) & qu'elle se sentoît une répugnance invincible pour les mentons barbus. O Ciel ! s'écria *Shereto* , j'aurai quitté ma patrie pour conserver ma barbe & ma barbe mettra obstacle à ma félicité ! Non , il ne sera pas dit que je serai toujours malheureux par rapport à elle. En disant ceci , il prit ses ciseaux & se coupa la barbe avec un courage soutenu par l'amour & excité par l'espérance. La *Samoyede* satisfaite de ce sacrifice consentit à recevoir sa foi. Il voulut l'engager à lui jurer de lui être fidelle ; mais elle s'en excusa avec beaucoup de grâce, en l'assurant que cela n'étoit pas nécessaire.

Ils vécurent pendant plusieurs mois dans la plus parfaite intelligence. Leurs plaisirs n'étoient mêlés d'aucune amertume ; mais la coupe de la volupté est enduite d'un poison lent, qui fait tôt ou tard son effet. L'humanité ne comporte point un bonheur durable. Dans le temps qu'*Alexis* se flatoit d'avoir fixé l'inconstance de la fortune en sa faveur , & qu'il

B

26. MERCURE DE FRANCE.

croyoit que son sort avoit pris une consistance que rien ne pourroit détruire , les choses changent de face : la tranquillité de son cœur lui est enlevée ; la colère & la jalousie en prennent la place ; l'objet de son amour devient celui de sa haine ; enfin la jeune épouse disparoît & le laisse en proie aux tourmens de l'amour après lui en avoir fait goûter les douceurs.

A-t-on jamais été trahi plus cruellement , s'écrioit l'infortuné *Shereto* ? Ah ! je te reverrai , perfide : mais ne t'attends pas à triompher de ma foiblesse ; si je suis le seul dans ce canton qui ait à se plaindre d'un crime , effaçons-en le souvenir par la vengeance la plus terrible. Tu m'a appris à dédaigner la vie. Du même fer que j'aurai rougi de ton sang , je percerai à tes pieds ce cœur ulcéré dans lequel tu régnes encore malgré tous tes forfaits.

Arixboul survint à temps pour empêcher l'effet de cet affreux projet. Insensé *Shereto* , lui dit-il , tout autre qu'un *Samoyede* qui sçauroit farder la vérité , conviendrait un moment que vous avez raison , pour mieux parvenir à vous prouver que vous avez tort & à calmer vos transports. Pour moi qui ne sçais pas user de cette lâche condescendance , je vous

avoue franchement que votre courroux est absolument dépourvu de motifs raisonnables. Une fille quitte légèrement ses parens pour quelques mauvais traitemens : *cela est tout simple*. Un orage la surprend ; il n'y a rien là d'extraordinaire. Elle vous demande un asyle , vous le lui accordez. : *cela est naturel*. Cette fille vous plaît ; votre complaisance vous en fait aimer : *cela est tout naturel*. Vous vivez ensemble & vous goûtez les plaisirs réservés à l'union des deux sexes : *cela est tout simple*. Cette fille qui s'étoit attachée à vous de bonne foi , s'en détache de même : *cela est tout simple*. On n'est pas maître d'aimer toujours. Enfin elle vous quitte pour un autre : *cela est tout naturel* ; & à moins que vous ne soyez l'ennemi déclaré de la simplicité & de la nature , vous devez convenir que vous n'avez aucun sujet de murmurer contre ma compatriote.

Alexis baissa la tête & courut s'enfermer dans sa caverne sans vouloir écouter davantage les discours du vieux *Samoyede*. La douleur lui donna une fièvre violente , dont il commença à redouter les effets. Incapable de sortir pour chercher des simples qu'il ne connoissoit pas , privé de tout secours , & son corps s'af-

28 MERCURE DE FRANCE.

scéblissant de jour en jour , l'image de la mort s'offrit à lui avec cet appareil qui la rend si redoutable. C'est alors que le Souverain de *Moscou* vint augmenter ses chagrins. Là du moins , disoit-il , la vue des Médecins me consoleroit de l'insuffisance de leur art ; ma famille me prodigueroit ses soins ; je recevrais des secours abondans : tandis qu'ici je suis privé des alimens les plus grossiers. Je m'applaudissois d'être au milieu d'un Peuple qui vit dans l'état si vanté de la pure nature , & j'y ai essuyé des horreurs ignorées dans les forêts qu'habitent les brigands. J'apporte un peu de bled dans ce climat stérile : il y réussit ; & quand je m'apprete à le couper , je vois qu'on m'a devancé , & les voleurs de mon bien trouvent mauvais que je me fâche , & ils m'affomment de coups. Un vieillard me ramène à ma caverne & le cruel me dérobe des instrumens nécessaires. Une jeune fille... hélas ! l'expression de l'innocence paroissoit sur son front. Malheureux que je suis ! j'ai réchauffé dans mon sein ce serpent qui m'a donné la mort.... & qui m'a fait couper ma barbe.

Le bruit qu'on fit en enfonçant la porte de sa caverne, l'interrompit au milieu

de ses tristes réflexions. Un homme vêtu à l'allemande s'offrit à lui. C'étoit un de ces étrangers que *Pierre le Grand* envoyoit dans les vastes Provinces de son Empire pour instruire les Peuples des réglemens qu'il avoit faits pour les policer. Le caractère de sa physionomie inspiroit de la confiance. *Alexis* lui raconta tous ses malheurs, & lui fit part du dessein où il étoit de retourner à *Moscou*. L'Etranger lui en procura les moyens. Sa santé s'y rétablit promptement. Son esprit y acquit plus de justesse & d'étendue. Il comprit enfin qu'il faut aux hommes une Religion simple & majestueuse, une Philosophie lumineuse & modeste, des Arts utiles & agréables, des Loix justes & précises. En effet, dans l'état actuel de la Nature déchue, les hommes n'ont aucune idée du juste & l'injuste, de l'utile & de l'honnête, du vrai & du faux. L'intérêt personnel, père de tous les crimes, est le seul flambeau qui les guide. S'ils peuvent sans crainte de représailles commettre une mauvaise action qui leur procure un bien-être momentané; ils y trouvent les caractères du juste, de l'honnête & du vrai. Les hommes sont capables de tout sans la Religion qui les oblige à être bons, ou sans

32 MERCURE DE FRANCE.

Sous ce Pontife qui t'anime,
Libre & Sage vange la Foi :
Qu'à ta voix, l'erreur & le crime
Redoutent l'Église & la Loi ;
Et vous Titans, dont les systèmes,
Les impiétés, les blasphèmes
Provoquent Dieu dans son repos ;
Voyez votre ligue impuissante,
Et la vérité triomphante
De l'audace de vos complots.

Des mœurs auguste souveraine,
Virtu, fais revivre tes loix ;
Montre-toi, parle, agis en Reine ;
Un Sage vient vanger tes droits.
A ces côtés voi la décence,
L'ordre ennemi de la licence,
Et la prudente fermeté.
Fille du Ciel, à ce cortége,
Du Pontife qui te protège,
Tu reconnois ta sainteté.

Muses, Beaux-Arts, que l'harmonie
De vos plus sublimes concerts
Célèbre à l'envi le Génie
Par qui ces biens nous sont offerts.
Par son goût, sa délicatesse,
Si du Dieu brillant du Permesse

Il vous représente les traits ;
Du mérite estimateur juste ,
Il sera pour vous un *Auguste*
Par son suffrage & ses bienfaits.

Quel augure plus favorable
Du bonheur qu'appellent nos vœux ?
Devant lui la Paix adorable
Vole & vient embellir ces lieux.
Que l'époque de son Entrée
Reste parmi nous consacrée ,
Ainsi que celle des Vainqueurs :
Le jour marqué par sa présence
Est le jour de la bienfaisance
Et de la paix dans tous les cœurs.

Grand Dieu , dont la bonté puissante
Surpasse aujourd'hui nos souhaits ,
Prête une oreille bienveillante
A ce dernier vœu que je fais :
Immortalise ton ouvrage ;
Que pour l'objet de notre hommage
Brûle l'encens de nos neveux !
L'amour à cet espoir me livre ;
Il me dit qu'on ne peut trop vivre,
Quand on doit faire des heureux.

DE SAULX, Chan. de l'Egl. de Reims, Chan-
celier de l'Univ. Associé de l'Acad. Royale
des Sciences & Belles-Lettres de Nanci & de
la Société Littér. de Châlons. B v

*VERS adressés à Mlle DUBOIS, de
la Comédie Française.*

TENDRE *Dubois*, que tu me charmes,
Par le son touchant de ta voix !
Qu'il est doux avec toi de répandre des larmes ;
Qu'avec plaisir mon cœur partage les allarmes ,
Et les douleurs que tu conçois !
Ton œil attendrissant que l'Amour même anime ,
De ton maintien l'élégante action ,
De ton jeu naturel la vive expression ,
Tout en toi me ravit ; & de cet Art sublime
Tu soutiens la perfection ,
Soit que Rivale de *Zulime* ,
Par le plus généreux effort
Tu veuilles à l'Amant immoler l'Amour même ;
Soit que pour un époux qui t'aime ,
Tu braves ton Père & la mort.
Partout ta voix plaintive également me touche ;
Partout d'un doux transport je suis le mouvement.
Tu respires le sentiment ;
Et l'Amour parle par ta bouche.

*Par M. ***.*



LETTRE A M. DE LA PLACE.

IL est , Monsieur , une infinité de Pièces fugitives , dont la lecture seroit utile & agréable au Public , qui languissent oubliées dans la nuit des porte-feuilles. Ce sont autant de larcins faits à votre Journal , leur dépositaire naturel.

Celle que je vous envoie est une de ces restitutions que j'exhorte le Public à vous offrir. Quoiqu'elle ne contienne que le plan informe des premières idées d'une personne de beaucoup de mérite : jetté rapidement sur le papier , il m'a paru qu'elle pouvoit remplir la devise de votre Journal , amuser , instruire , intéresser.

Je n'oserois , Monsieur , faire l'éloge de ce petit morceau , malgré l'estime que j'ai pour la main dont il est sorti. Le Public a généralement autant de goût pour la critique, que d'aversion pour la louange. Cette façon de penser seroit-elle l'effet de l'amour de l'ordre éternel , qui juge que ce qui est bien n'est que comme il doit être , & que ce qui est mal sortant des règles universelles , doit

* B. vj.

être blâmé sans ménagement ? L'esprit en un mot ne seroit-il que juste en étant sévère ?

S'il est quelques considérations qui puissent compter sur son indulgence , ce sont certainement celles qui s'arrêtent aux sentimens les plus délicieux du cœur, ceux de l'Amour , ceux de l'Amitié. Les Philosophes, les beaux-Esprits de l'Antiquité ont écrit sur l'une & sur l'autre. Malgré les éloges prodigués à leurs Ouvrages sur ces matières , il est peu de siècles où la postérité n'ait ajouté de nouvelles réflexions à celles qu'elle admiroit. Cette matière est une de celles que l'on traite toujours & que l'on n'épuise jamais.

J'ai l'honneur d'être , &c.

*LETTRE de Madame la Marquise de **
à une de ses amies. , sur l'Amour &
l'Amitié.*

VOUS me demandez , Madame , le compte exact d'une dispute que j'eus il y a peu de jours , sur laquelle plusieurs personnes me jugerent assez durement. Il s'agissoit de la fidélité en amour ; & il y avoit dans la compagnie , de francs hy-

pocrates des deux sexes , qui jouoient cette vertu , parce qu'ils avoient intérêt de se tromper mutuellement. Le masque dont ils se couvroient, ne m'empêcha pas de m'engager dans une façon de penser assez hardie , & j'eus le courage de la soutenir. Mes Adversaires m'étoient connus , & j'étois bien sûre que l'hommage qu'ils rendoient à la fidélité , étoit le premier qu'elle eût reçu d'eux. Ils ne m'entendirent donc pas , ou du moins ils le feignirent : voici le fait.

On disoit beaucoup de mal dans la compagnie d'un de mes amis qui avoit rompu brusquement avec une assez jolie femme , qu'il avoit vue avec exactitude pendant six mois. Je crus le défendre , en disant simplement qu'il n'y avoit rien que d'ordinaire dans cette rupture ; & que les personnes dont il s'agissoit , n'étoient point faites pour une liaison particulière , parce que la femme n'avoit que des ridicules & peu d'esprit. On me répondit , & on décida que celui dont on parloit l'avoit aimée , & qu'il ne l'avoit quittée que par inconstance. Cela m'impatienta d'autant plus que c'étoit ses prétendus amis qui l'accabloient de tous les torts du monde. Il est vrai qu'ils commencèrent par établir que c'étoit le plus

38 MERCURE DE FRANCE.

honnête homme du siècle & le plus aimable. Mais on lui fit payer bientôt cet éloge très-cher ; car insensiblement & sans y penser , on ne lui laissa ni vertus , ni esprits , ni agrémens. Sa figure fut travestie , son esprit ridiculisé , ses talens anéantis. Cela me donna de l'humeur ; on continua , elle augmenta : enfin , croyant finir la discussion , j'avais que la fidélité , dont on parloit , étoit un être de raison , & que je n'y croyois pas plus qu'aux revenans.

On ne me tint pas quitte pour la proposition , on me pressa de prouver ; & je dis avec assurance qu'il y avoit bien moins d'inconstance qu'il ne paroïssoit y en avoir , parce qu'il y avoit bien moins d'engagemens dans le monde que l'on ne croioit. Que le plus grand défaut de l'humanité n'étoit pas la lassitude du même objet ; qu'il consistoit dans la légèreté qui lui est naturelle , & le peu de temps & de précautions que l'on prenoit pour s'élivrer.

J'allai plus loin , & ce que j'avois dit de l'amour , je l'appliquai à l'amitié , sentiment divin que j'assurai devoir ne finir qu'avec la vie , quand on avoit eu le bonheur de l'éprouver ; mais j'ajoutai que l'on prodiguoit ces noms , qu'on en abusoit , & que l'on appel-

loit sentiment ce qui n'étoit que liaison frivole , fondée sur la fantaisie & sur des convenances réciproques de l'instant. Que cette inclination calme & vive qui doit commencer l'amitié, demande l'examen le plus long , pour connoître à fond l'objet que l'on veut aimer ; l'uniformité de ses goûts avec les nôtres , la franchise la plus entière , une prudence à toute épreuve , relativement aux intérêts & aux besoins des amis ; qu'enfin pour être digne d'en trouver un qui pût remplir le cœur d'un honnête homme , il falloit presque être parfait , rencontrer un être qui fût de même , & être entraînés tous deux par la force & l'attrait de la sympathie. Que le même état , le même âge , les mêmes goûts paroissent nécessaires dans l'amitié ; qu'il ne l'étoit pas à la vérité , que les caractères fussent semblables , mais que les mœurs le devoient être. Je conclus de là qu'il n'y avoit rien de si rare que la véritable amitié ainsi que le véritable amour.

Je poursuivis, en disant que malgré la rareté des qualités de l'amour & de l'amitié, rien n'étoit si commun que les gens qui voulant aimer, commencent par espérer & par croire avoir trouvé ce que leur cœur cherche. Quelque grâce

extérieure , la coquetterie du moment , l'attrait du plaisir , tout séduit une âme accoutumée à vouloir aimer , & à inspirer le même sentiment.

Une jeune personne vive , étourdie & novice , est encore plus aisée à abuser. Sans expérience , persuadée que les Romains & l'Opera ne mentent jamais , la première femme , dont elle a besoin pour confidente , devient son amie. Heureuse encore , si elle n'a pas la douleur & la honte de la voir s'emparer du bonheur qu'elle croyoit obtenir par son secours , ainsi que de tous les avantages qu'elle se flatoit d'en retirer ! Nous connoissons l'esprit de ces commodes intrigantes qui ne manquent jamais d'exécuter cette scène , lorsqu'elle leur est utile. L'art de tromper également la maîtresse & l'amant , d'enlever l'un , de jouer l'autre , de s'en débarrasser enfin , leur est familier.

Mais si ces femmes viles & méprisables , toujours prêtes & habiles à tout feindre & à tout oser , toujours incapables & indignes de la noblesse , de l'amour & de l'amitié , n'ont point d'intérêt de troubler le commerce d'une femme crédule , il cesse bientôt par la seule foiblesse de ses fondemens. La pauvre

dupe est étonnée alors , son amant l'ayant quittée , de voir qu'elle n'aime plus , qu'elle n'estime plus celle pour qui elle se croyoit une inclination décidée. Sa crédulité dans le choix d'un amant est encore plus grande ; le premier homme aimable est regardé par elle comme un héros fidèle & incapable de pouvoir tromper.

Victime de cet essai , il arrive à cette misérable délaissée ce qui arrive à beaucoup de femmes : semblables aux joueurs , elles commencent par être dupes & finissent par être friponnes.

Pour les hommes , ils passent leur vie à se tromper mutuellement. A la Cour , dans le Clergé , au Palais , dans la Finance , on ne fait que ce métier. ♦

S'ils se donnent des paroles entr'eux , lorsqu'ils sont en concurrence , ce n'est que pour les violer ; & convaincus qu'ils doivent vivre ensemble , sçachant que celui qui trompe le mieux & le plus adroitement , est l'esprit supérieur du jour , ils s'y attachent au lieu de s'en détacher , quoiqu'il les ait trompés aussi toutes les fois qu'il a eu besoin de le faire.

Je le répète donc , en exceptant les monstres noircis de tous les crimes , & surtout de celui de l'inhumanité , les

42 MERCURE DE FRANCE.

autres hommes , même les plus méprifables , ont plus de légèreté que de vices. C'est de ce défaut , très-grand & médiocre aux yeux du vulgaire de toutes les conditions , que partent les actions inconféquentes qui nous forcent à les méprifer.

Revenons à notre fujet , l'inconftance que je défends & que je détefte , voici ce que j'en penfe , en me fonnant à votre jugement & prête à me condamner , fi vous ne penfez pas de même.

Il m'a toujours paru certain que l'homme occupé uniquement de fon bonheur , & convaincu qu'il ne peut fe le procurer que par l'amour ou l'amitié , veut abfolument aimer , & à quelque prix que ce puiſſe être. Trop preſſé des beſoins de fon cœur , il n'a pas le loisir d'examiner les convenances des objets. Il apperçoit une jolie perſonne ; un ſon de voix agréable , de la gentilleſſe , de la gaîté , un ſouris flatteur , un joli langage , voilà ce qui forme les premiers nœuds des grandes paſſions. Ceux qui ſ'y livrent ſur la foi de ces dehors ne défendent pas un instant leurs cœurs , perſuadés que l'objet qui les charme eſt l'aſſemblage de toutes les perfections. Ils ne ſe les détaillent pas , mais ils en conçoivent l'idée.

Ce moment de ravissement dure encore quelquefois au-delà du terme auquel ils aspirent : mais lorsque rassasié des transports du triomphe, on veut jouir d'une société délicieuse, que l'âme & l'esprit se flattent à leur tour des plaisirs que promet l'ivresse des sens ; voilà précisément où se trouve le mécompte, & il y a tout à dire de l'idée à la réalité. Le caprice dans l'humeur, la fausseté dans le jugement, peu de principe dans le cœur, beaucoup de préjugés dans l'esprit, un orgueil grossier, peu de connoissances, nulle conversation suivie, des plaisanteries fades, aigres ou usées, une jalousie tyrannique, une coquetterie encore plus odieuse ; tous ces défauts que l'on n'apperçoit que successivement font naître de l'un des deux côtés un commencement de dégoût, les reproches l'augmentent, des querelles l'aigrissent, des bouderies qui accoutument à se passer l'un de l'autre lui donnent une nouvelle force. Enfin après bien des accommodemens, délicieux d'abord, mais à charge à celui qui les obtient, on se sépare.

C'est de là que je pars pour avancer que l'on ne s'est jamais aimé, & qu'on n'a seulement pas songé à examiner si

44 MERCURE DE FRANCE.

l'on devoit donner ou refuser son cœur ; mais que chacun des amans s'est jetté à la tête l'un de l'autre.

Une femme de votre connoissance qui a eu beaucoup d'avantures , & par conséquent de peu de durée , demandoit à un de ses amis , si un de ses anciens amans avoit beaucoup d'esprit ? cet homme la regarda en riant , & lui dit : n'est-ce pas à moi à vous faire cette question ?... Hélas , dit-elle , a-t-on le temps de se connoître ?

Ce mot est l'histoire de toutes les femmes légères & des gens du bel-air. Et vous vous étonnerez, Madame , que des goûts conduits avec aussi peu de temps & de connoissance , finissent brusquement ? & vous nommerez inconstant un homme qui vous ayant paru amoureux à la folie , cessera de l'être promptement ? Voilà ce qui me fait soutenir que la légèreté des engagemens est presque toujours la cause de leur peu de durée.

Mais parlons de l'amour véritable. Il en est peu ; mais il s'en trouve que le temps ne sçauroit affoiblir , qui ne finit que par la mort ou par des événemens imprévus , & des difficultés insurmontables. Cet amour fondé sur des convenances absolues , sur des besoins toujours

nouveaux du cœur & de l'esprit qui sont véritablement à l'unisson, qui aiment & qui haïssent les mêmes choses, qui ne sont bien que lorsqu'ils respirent le même air, dont la confiance est sans bornes, qui ont mis tout leur amour-propre à être honorés & aimés de l'objet de leur amour, qui ne rougissent ni l'un ni l'autre de leurs défauts; qui ont plus de plaisir à avouer une faute, en prouvant l'excès de leur confiance, qu'ils ne sentent de regret de l'avoir commise: il me paroît sur que lorsque la réunion de ces qualités fait rencontrer dans un amant toutes les espèces de bonheur que le cœur humain peut désirer, nulle inconstance n'est à craindre, nulle satiété à redouter. Le sentiment a bien plus d'étendue que les sens; ses ressources sont infinies; il jouit de cent mille manières de ce qu'il aime; & sa délicatesse connoît mille plaisirs inconnus aux âmes ordinaires.

Que le bonheur que je viens d'essayer de peindre est rare! Si nous l'avons goûté & qu'il nous soit échappé, ne songeons plus à le retrouver, & bornons-nous à l'amitié encore plus difficile à former & à remplacer avec sagesse.

Je finis par ces vers *de la Fontaine* que vous aimez tant.

46 MERCURE DE FRANCE.

Amans, heureux amans, voulez-vous voyager ?

Que ce soit aux rives prochaines ;

Soyez-vous l'un à l'autre un monde toujours beau,

Toujours divers , toujours nouveau.

Tenez-vous lieu de tout , comptez pour rien le
reste.

J'ai quelquefois aimé , je n'aurois pas alors

Contre le Louvre & ses trésors ,

Contre le firmament & la voûte céleste ,

Changé les bois , changé les lieux

Honorés par les pas , éclairés par les yeux

De l'aimable & jeune Bergère ,

Pour qui sous les loix de Cythère

Je m'étois engagé par mes premiers sermens.

Hélas ! quand reviendront de semblables mo-
mens ?

Faut-il que tant d'objets si doux & si charmans

Me laissent vivre au gré de mon âme inquiète.

Ah ! si mon cœur osoit encore se renflammer ,

Ne sentirai-je plus de charme qui m'arrête ?

Ai-je passé le temps d'aimer ?

LA FONTAINE, Fab. 2. du Liv. 9.



*VERS à Mlle MAISONNEUVE ,
Actrice nouvelle , qui a été formée par
Mlle GAUSSIN , & qui débute dans
ses Rôles.*

DIGN⁸ Elève de *Gauffin* ,
L'Amour en battant d'une aîle
Fuyoit avec ton modèle.
Il expiroit sur son sein ,
Et vouloit mourir fidèle ,
Trop content de son destin.
De la pâleur de son tein
Gauffin est toute attendrie ;
Et pour lui rendre la vie ,
Un jour le voyant dormir ,
Sans bruit elle le détache
De son cœur & puis l'attache
Au tien avec un soupir.
Soudain son tein se colore :
L'Amour plus brillant que *Flora* ,
S'éveille près du desir ;
Et du feu qui le dévore
Il s'échauffe en s'éveillant.
Mais ton cœur timide encore
Ne l'écoute qu'en tremblant ,
Et l'attire & le repousse
Par l'agitation douce

48 MERCURE DE FRANCE.

Qu'il donne aux charmes naissans
 Qui déjà fixent nos sens.
 Rends tendresse pour tendresse,
Maison neuve, à ce vainqueur;
 C'est *Gauvain* quand il te presse,
 Que pense presser son cœur.
 Il dormoit & dans un songe
 Il crut la voir rajeunir;
 Ce n'étoit pas un mensonge
 Que le réveil dût finir.
 Il la voit dans toi renaître,
 Et dans tes yeux à l'instant
 Pour revivre aussi constant
 Il reprend un nouvel Etre;
 Puis ce Dieu reconnoissant
 Rentre au Temple languissant
 De la triste *Mélopomène*:
 Il te montre tendrement;
 Et déjà le Sentiment
 Vient de réchauffer la Scène.
 Aux Drames qui d'un amant
 Peignent la délicatesse,
 Les plaisirs & le tourment,
 L'Auditoire s'intéresse,
 Soupire ainsi que l'Acteur,
 Espère & tremble de même.
 Il n'est, en jurant qu'il t'aime,
 Que l'écho du Spectateur.

A M.

A M. PHILIPPE, Censeur Royal & Professeur d'Histoire, le jour de S. André sa fête. Par un des Auditeurs de ses Conférences annuelles & gratuites, sur l'Histoire.

ENNEMI juré des fadeurs,
Je hais l'emphase & l'hyperbole ;
Et j'estime moins qu'une obole
La vile engeance des flatteurs.
Tout éloge est un persiflage
S'il ne contient la vérité.
Votre Patron eut en partage
Sagesse, science & bonté ;
Unissant à cet avantage
Une heureuse simplicité,
Il détestoit l'oisiveté :
Comme lui vous aimez l'ouvrage,
Vous êtes bon, sçavant & sage ;
Tant de vertus dont vous êtes doté,
Vous obtiendront un jour le céleste héritage ;
Mais quoiqu'il soit fort beau d'être habitant des
Cieux,
Ne hâtez point votre voyage :
Je crois que le plus tard sera toujours le mieux.

C

HOROSCOPE de l'Enfant de M. PHILIDOR.

L e petit *Philidor* un jour deviendra grand :
C'est dire qu'il aura les talens de son Père ;
Et je prédis encor, l'Amour m'en est garant ,
Qu'il y joindra les charmes de sa Mère.

Par M. GUICHARD.

L E mot de la première Enigme du mois de Mai est *la Charrue*. Celui de la seconde est *Vinaigre*. Celui du premier Logogryphe est *Printemps* , où l'on trouve *Sem* , *re* , *mi* , *fi* , *mûtre* , *rit* , *nitre* , *mine* , *ripe* , *mie* , *Pin* , *Pie* , *Ser* , *rin* , *Pré* , *Epi* , *Prét* , *Prime* , *Sire* , *Esprit* , *ire* , *ris* , *mer* , *Pite* , *Temps* , *Emir* , *Reims* , *Nimes* , *Pise* , *Ipres* & *Spire* , *Piste* , *tiers* ou troisième partie d'un tout , *rime* , *tri* , *mien* , *tien* & *sien* ; *pinte* ; *sept* ; *tenir* , *mentir* , *sentir* & *miner*. Celui du second Logogryphe est *Compagnie*. On y trouve *Api* (pomme) *Ange* , *Ami* , *Nôce* , *Ame* , *Aime* , *Main* , *Caïn* , *Pan* , *Anc* , *Pacome* ,

J U I N. 1763. 51

*Ignace , Jean , Mácon , Caën , Gap ,
Agen , Mai , Camp , Pie , Geai , Oie ,
Cane , Pigeon , Paon , Cigne , Japon ,
Païen , Game , Po , Aï , Pic , Amen.*

E N I G M E.

Mes enfans, cher Lecteur, naissent selon tes vœux:

Malgré leur figure difforme

Ils font plaisir aux curieux.

Mais par un accident énorme

Dans un on en découvre deux,

Dans deux on en découvre quatre,

Et dans dix on n'en voit que trois.

S'il arrive quelquefois

Que ces trois on veuille rabattre,

Parmi vingt

On n'en voit que cinq.

Par M. L. P. MOLINE.

A U T R E.

FAUSSE copie & vain emblème

D'un être auquel souvent je ressemble assez mal,

Je détruis mon original

Et je suis cependant cet original même.

C ij

 L O G O G R Y P H E.

EN mon entier je ne suis jamais tendre ;
 Et qui plus est, je suis méchant :
 Même en ôtant mon chef, Lecteur, tu peux t'at-
 tendre
 A me trouver plus dur qu'auparavant.
 Veux-tu pour lors me prendre par la queue ?
 Je suis un être différent,
 Dont la voix toujours fort aigue
 N'est conduite que par le vent,
 Et si de cet objet tu retranches encore
 Le premier de ses pieds qui composent son corps,
 Tu trouveras un des trésors
 Dont la soif toujours nous dévore.

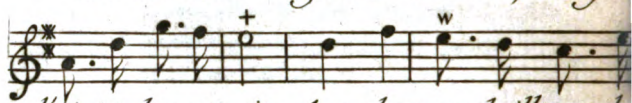
Par M. FABRE, Licencié en Droit à Strasbourg.

A U T R E.

JE suis sur mes cinq pieds d'une énorme structure ;
 Je porte avec moi l'élément
 Qui pent, Lecteur, facilement
 Me rendre en peu de temps propre à ta nourriture.
 Mais si tu veux m'ôter la tête seulement,
 Sans cesser d'être un aliment,



De la vive et jeune Aurore, Peigne



l'air et les attraits; Aux charmes brillans de



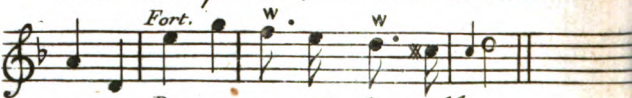
Flore, d'Hébé joignés tous les traits.



Pour former beauté complete, Quelque



soit votre pinceau; Si vous n'avez vu Ni



- nette, Recommencés le tableau.

Gravé par M.^e Charpentier.

Imprimé par Tournelle.

J U I N. 1763.

53

Je n'ai plus la même nature,
Et mon corps par ce changement,
Prenant un autre nom devient dans ce moment
D'une très-petite figure.

Par le même.

A U T R E.

MON être tout entier vous offre un vêtement;
Retranchez lui son chef, ce n'est qu'un élément.

C H A N S O N.

DE la vive & jeune *Aurore*
Peignez l'air & les attraits;
Aux charmes brillans de *Flore*,
D'*Hébé* joignez tous les traits.

Pour former Beauté complète,
Quel que soit votre pinceau,
Si vous n'avez vu *Ninette*,
Recommencez le tableau.

Paroles & Musique de M. D. L. P.



C iij

A R T I C L E II.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

HISTOIRE du divorce d'HENRI VIII. Roi d'Angleterre avec CATHERINE D'ARRAGON. Par M. l'Abbé RAYNAL. A Amsterdam & se trouve à Paris chez Durand , rue du Foin, 1763 , un Vol. in-12.

L'HISTOIRE simple des faits peut intéresser la curiosité des gens oisifs; l'Histoire raisonnée des motifs pique celle des Philosophes. On aime à voir les mobiles des grands événemens , à comparer les effets aux causes , à développer à combien de petites circonstances , d'incidens légers , de minucies puériles tiennent & les révolutions des Empires & les variations des choses qui opèrent ces révolutions. Aussi ne seroit-ce que par des hommes profonds dans la science de la Politique , que l'Histoire devrait être écrite. Alors , non-seulement l'Histoire présenteroit le tableau des événemens

passés , mais elle serviroit de règle pour les conjonctures présentes & de guide pour l'avenir. Car , il ne faut pas s'y tromper , les réflexions sont l'âme de l'Histoire. Si elle en est dénuée , l'Histoire n'est plus que le squelette froid & inanimé d'un corps qu'on s'attend à trouver plein de chaleur & de vie. Mais aussi , si les réflexions de l'Historien ne naissent du Sujet , s'il cesse d'être Politique pour devenir Moraliste , c'est-à-dire , s'il veut juger les droits des Nations d'après les principes qui décident de ceux des Particuliers , sans songer que les idées de la justice considérée de Nation à Nation , diffèrent infiniment des idées de la justice considérée de Particuliers à Particuliers ; si , enfin les réflexions dont il nourrit son récit , sont applicables à divers faits , sans que la nuance qui les rend propres à l'un plutôt qu'à l'autre , soit marquée scrupuleusement ; alors l'Historien dégénère en Déclamateur , & son Ouvrage n'est qu'une amplification d'Ecolier de Rhétorique.

Ces défauts , trop remarquables dans la plupart des Historiens modernes , ne se trouvent point ici ; les qualités opposées y brillent au contraire avec éclat , & si la réputation de M. l'Abbé R.....

C iv

n'étoit pas faite depuis longtems , cet Ouvrage seul suffiroit pour l'établir.

Henri VII, Roi d'Angleterre, croyant qu'il étoit de la bonne politique de former dans le continent des alliances qui pussent redonner à sa Couronne l'éclat que les guerres civiles lui avoient fait perdre, demanda & obtint en mariage pour son fils *Arthur*, *Catherine d'Arragon*, fille des Rois Catholiques *Ferdinand* & *Isabelle*. Peu de temps après la célébration , le jeune Prince mourut. Cet événement pouvoit rompre les liens qui unissoient l'Espagne à l'Angleterre. Or comme il étoit de l'intérêt des deux Puissances de les resserrer , on résolut de marier la veuve d'*Arthur* à *Henri* son frère. Sous tout autre Pape , il y auroit eu peut-être des difficultés pour obtenir la dispense nécessaire ; mais elle fut accordée avec joie par *Jules II*. La haine de ce Pontife pour la France lui fit trouver du plaisir à favoriser l'union de deux Puissances qui ne cherchoient qu'à humilier cette Couronne. La dispense eut les suites qu'elle devoit avoir. Le nouveau Prince de Galles fiança la veuve de son frère ; mais après avoir fait une protestation secrète contre le consentement qu'il donnoit à cette alliance , le mariage fut

consummé de l'aveu du Conseil d'Etat, lorsque ce jeune Prince monta sur le Trône sous le nom d'*Henri VIII*. Ces nœuds formés par la Politique, furent bientôt suivis de dégoûts, qu'aucune beauté dans la Reine ne pouvoit empêcher de naître. *Anne de Boulen*, jeune Angloise, qui avoit été élevée dans la Cour la plus galante de l'Europe, surprit le jeune Monarque. La coquetterie ordinaire à son sexe lui avoit d'abord fait voir du plaisir à donner de l'amour à son Roi ; une coquetterie plus adroite, lui fit desirer de tirer de cet amour tout le parti possible. Elle n'eût pas plutôt connu tout l'excès de la folie de *Henri*, que forçant son caractère & se parant des dehors de la retenue & de la sagesse, elle lui fit sentir que ne pouvant être sa femme, elle avoit trop de vertu pour être sa maîtresse. *Henri* dès-lors songea à se séparer de *Catherine* ; & quoique les Historiens ne soient pas d'accord sur la date de cet étrange dessein, & que notre Auteur lui-même n'ose en marquer l'époque, il est naturel de penser que le desir de faire casser son mariage vint à *Henri* à l'instant qu'il scût la résolution de sa maîtresse. Mais il falloit colorer ce projet & en rendre l'idée moins révoltante pour l'Angleterre

58 MERCURE DE FRANCE.

& pour l'Europe. Les intérêts du Prince étoient changés , il falloit bien que ses liaisons changeassent aussi. Les Ambassadeurs de France arrivent , concluent un Traité de Paix entre les deux Couronnes & proposent de la part de leur Maître de cimenter ce Traité, en unissant les deux Maisons par le mariage de *Marie*, fille de *Henri* & de *Catherine* avec *François I.* Tout applaudissoit à cette alliance, lorsque l'Evêque de Tarbes, l'un des Ambassadeurs de *François I.* laisse entrevoir des doutes sur la légitimité de *Marie*; & pressé de s'expliquer, il déclare qu'il croyoit nul le mariage de *Henri* & de *Catherine*, & que les plus habiles Théologiens pensoient de même. A ces mots *Henri* paroît étonné , affligé même ; mais ne voulant pas vivre dans une union illicite , il s'empresse à demander la dissolution du mariage incestueux qu'il avoit contracté. Il députe sur le champ un Ministre en Italie, pour obtenir du Pape une Bulle qui l'autorise au divorce qu'il médite , & que tout lui faisoit desirer.

Clément VII avoit succédé à *Jules II.* Rien de plus opposé que ces deux pontifes. L'impétuosité , la marche rapide dans ses projets caractérisoient celui-ci.

L'irrésolution , la défiance en soi-même & en autrui , constituoient celui-là. Un tel homme étoit peu propre à plaire à *Henri*. Il falloit pourtant que l'impatience du Prince cédât & se modérât sur les tergiversations du Pontife. Ici M. l'Abbé R . . . développe les intrigues de la Cour de Rome , & les intérêts qui la font agir. L'histoire des négociations des Ministres de *Henri* pour obtenir le divorce , des obstacles & des retardemens que mirent à cette affaire les Légats de *Clément* , est trop chargée de circonstances pour être susceptible d'extrait. C'est dans l'Ouvrage même qu'il faut voir les différens manéges des uns & des autres , manéges dont l'unique fruit fut d'aigrir les esprits des deux côtés , & d'amener enfin la rupture éclatante qui sépara à jamais non seulement *Henri* & *Catherine* , mais qui rompit les liens spirituels par lesquels l'Angleterre tenoit à Rome, & fit de cette Isle une Province chrétienne qui n'étoit plus catholique.

Henri parvenu au comble de ses vœux épousa *Anne de Boulen* , dont il se dégoûta bientôt. Le divorce l'avoit séparé de *Catherine* ; la hache du Bourreau de Londres le délivra d'*Anne*. *Jeanne*

C. vj

60 MERCURE DE FRANCE.

Seymour , Anne de Cleves , Catherine Howard & Catherine Parr succéderent à ses amours & à ses fureurs ; & son lit tour-à-tour rempli par le caprice ou par la débauche , tour-à-tour avili ou ensanglanté par la jalousie ou la tyrannie, rendit ce Prince l'objet des regards de l'Europe, celui du mépris des honnêtes gens & de la compassion des sages.

Il faut maintenant pour justifier ce que nous avons dit de la manière de M. l'Abbé R . . . transcrire deux ou trois morceaux de son Livre que nous allons choisir parmi ceux qu'on peut isoler ; & comme le premier mérite d'un Historien est de sçavoir peindre & surtout de faire ressembler , nous mettrons sous les yeux des Lecteurs les portraits de *Jules II* , de *Clément VII* & de *Henri VIII*.

» *Jules II* étoit parvenu à la Thiare,
 » quoiqu'il y eût publiquement aspiré
 » pendant dix ans. Les voyes qu'il avoit
 » prises pour assurer son élévation , n'a-
 » voient pas fait espérer un Pontife fort
 » religieux , ni le nom du premier
 » Empereur Romain qu'il avoit choisi ,
 » un Prince pacifique. Son caractère
 » se trouva tel qu'on l'avoit imaginé.
 » Tout entier à la guerre & à la politi-

„ que, il abandonna le soin de la foi
 „ & des mœurs à ses Ministres les plus
 „ subalternes. L'Italie le vit plus d'une
 „ fois à la tête des armées ; & l'Europe
 „ entière fut bouleversée par ses intri-
 „ gues. On remarquoit dans son carac-
 „ tère un fond d'inquiétude qui ne lui
 „ permettoit pas d'être sans projets , &
 „ une certaine audace qui lui en faisoit
 „ préférer les plus hardis. Il mesuroit ses
 „ entreprises plutôt sur son ambition ,
 „ que sur ses forces ; & les prétentions
 „ les plus chimériques de quelques-uns de
 „ ses Prédécesseurs étoient à ses yeux
 „ des droits inséparables de sa place.
 „ Comme il avoit l'âme plus fière qu'é-
 „ levée, il étoit plus jaloux de l'empire
 „ que donne le rang, que de celui que
 „ donne le génie ; il aimoit mieux régler
 „ les actions des hommes que leurs sen-
 „ timens. S'il eut l'enthousiasme propre
 „ à communiquer ses passions à d'autres
 „ Puissances, il manqua de l'esprit de
 „ conciliation qui les rend durables....
 „ Les difficultés qui découragent les foi-
 „ bles, qui éclairent les sages, & qui
 „ affermissent les âmes élevées, l'aigris-
 „ soient ordinairement : mais il avoit
 „ alors le vice de cette situation ; il ne
 „ voyoit rien ou il voyoit mal.

62 MERCURE DE FRANCE.

A ce portrait , opposons celui de *Clément VII.* » Inquiet , irrésolu , alternativement foible & opiniâtre , il mettoit la gravité à la place de la dignité ; & il avoit plus d'empire sur son extérieur que sur son imagination. Ce raffinement de dissimulation, qui caractérisoit son siècle & principalement sa Nation , formoit le fond de son caractère. Il mettoit beaucoup plus d'esprit à conduire une fausseté, qu'il ne lui en auroit fallu pour s'en passer. La crainte étoit le principe de presque toutes ses démarches , & cette foiblesse perçoit à travers les apparences de vue & de politique qu'il affectoit pour justifier ses fréquens changemens de parti ou de système. Il fut souvent malheureux, & il fut toujours au-dessous de ses malheurs. En un mot, c'étoit une âme commune qu'il étoit possible de séduire, & facile de corrompre ou d'intimider.

Il n'est pas bien difficile de concevoir comment une affaire aussi simple en elle-même , que celle du divorce de *Henri VIII* , aussi aisée à décider dans quelque système qu'on eût puisé la décision , ait été l'objet de tant d'infructueuses négociations. *Charles V* , *François I* , tour à tour l'objet des vœux & des craintes

de *Clément VII*, qu'il falloit offenser l'un ou l'autre par le jugement de cette affaire, étoient des motifs plus que suffisans pour engager ce Pontife foible & lâché à traîner la chose en longueur.

L'idée qu'on se forme ordinairement de *Henri VIII*, est si fausse ou si confuse, qu'il a paru nécessaire à notre Auteur d'en tracer le portrait d'après les faits qui peuvent servir à le faire connoître; & comme ce portrait nous paroît exactement conforme à l'idée que sa vie donnera de lui, lorsqu'on l'examinera avec des yeux philosophiques & politiques, nous terminerons notre extrait par son caractère.

» La Nature lui avoit donné beaucoup
 » de pénétration, mais de cette pénétration
 » qui fait plutôt la fortune des particuliers,
 » que la gloire d'un Souverain. Son goût
 » particulier & celui de son siècle le tour-
 » nerent vers les sciences abstraites, &
 » il perdit à l'étude de la Scholastique
 » un temps qui pouvoit être utilement
 » employé à approfondir les principes
 » du Gouvernement. Par un malheur
 » qui a presque toujours des suites fâ-
 » cheuses, il fut Théologien & enthousiaste : l'amour de ses opinions le ren-

64 MERCURE DE FRANCE.

» dit d'abord Controversiste *, & enfin
 » tyran. La libéralité qui est presque tou-
 » jours un crime dans les Rois , parce
 » que ce n'est pas leur bien , mais ce-
 » lui de l'Etat qu'ils prodiguent , fut
 » poussée à l'excès sous son règne ; il
 » ruina ses Sujets par des profusions
 » criminelles & extravagantes. Une
 » confiance aveugle en ses Ministres , le
 » réduisit à être durant la moitié de son
 » règne le jouet de leurs passions , ou
 » la victime de leurs intérêts ; l'autre
 » partie fut employée à troubler le re-
 » pos du Royaume , & à l'inonder de
 » sang. L'opinion qu'il avoit que l'An-
 » gleterre étoit le *balancier* ** de l'Eu-

* Tout le monde sçait que *Henri VIII* écrivit
 en 1521 , contre *Luther* un Livre , intitulé *des*
sept Sacremens. Quoiqu'il y ait apparence que
Wolfey , *Gardiner* & *Morus* aient eu beaucoup
 de part à la composition de cet Ouvrage , il valut
 au Monarque Anglois le titre de *Défenseur de la*
Foi. *Fuller* dit à cette occasion dans son Histoire
 de l'Eglise , que *Patch*, le fou de la Cour , voyant
 un jour le Prince de bonne humeur , lui en avoit
 demandé la raison , & que le Prince lui avoit ré-
 pondu que c'étoit à cause du titre de défenseur
 de la Foi. Sur quoi le fou lui repliqua : *Je t'en*
prie , mon cher Henri , défendons-nous-mêmes ,
& laissons la Foi se défendre seule. Fuller.

** *Quod illic , de æquilibrio Galliæ & Hispaniæ*
asseritur , Angliam esse examen Europæ , staterasque

» rope ; l'empêcha de faire les efforts
 » nécessaires pour que cela fût ; & il se
 » vit forcé plus d'une fois à recevoir les
 » impressions des Puissances qu'il au-
 » roit dû conduire par les siennes. Com-
 » me sa politique n'étoit ordinairement
 » ni sçavante ni suivie , il formoit sou-
 » vent des entreprises pernicieuses , ou
 » abandonnoit celles qui avoient été sa-
 » gement formées : on ne le trouvoit
 » appliqué & ferme que dans les affai-
 » res qu'il regardoit comme personnelles.
 » Ceux qui lui ont accordé des talens
 » supérieurs , en voyant l'ascendant
 » qu'il avoit pris sur ses Peuples , nous
 » paroissent avoir confondu l'effet qui
 » étoit frappant avec la cause qui étoit
 » cachée : plus d'attention leur auroit
 » fait voir que la soumission des Sujets
 » fut, par un pur hasard , le fruit du sy-
 » stême de Religion que le dépit seul
 » avoit inspiré au Monarque : les Ca-
 » tholiques & les Luthériens convaincus
 » que le Prince ne pouvoit pas rester
 » dans l'espèce de milieu qu'il avoit pris
 » entr'eux , se déterminèrent à une
 » complaisance aveugle , les uns pour

illa duo regna ejusdem Europæ, non omninò rejicien-
dum est à prudenti viro. Antonio Perez. Lettre au
Comte d'Essex.

66 MERCURE DE FRANCE.

„ le ramener à ses premiers principes ,
 „ & les autres pour l'attirer à eux. On
 „ ne peut nier que *Henri* n'ait connu
 „ les hommes , & qu'il ne les ait mis
 „ souvent à leur place ; mais il lui man-
 „ qua le talent de s'en servir : ou il les
 „ négligeoit par caprice , ou il les aban-
 „ donnoit par foiblesse , ou il les humi-
 „ lioit par fierté & pour faire tomber
 „ les soupçons qu'on pouvoit avoir ,
 „ qu'il laissoit prendre trop d'empire
 „ sur lui à ses favoris. Il donna dans tous
 „ les écueils des Rois qui n'ont ni prin-
 „ cipes fixes ni probité : les loix chan-
 „ geoient tous les jours sous son regne ;
 „ & ce qui étoit plus affreux & plus or-
 „ dinaire encore , le Citoyen étoit jugé
 „ par la volonté du Prince & non par
 „ l'autorité de la Loi. Ses passions , ses
 „ desirs , ses moindres fantaisies étoient
 „ des or'dres pour ce même Parlement ,
 „ qui , habile depuis à faire naître ou à
 „ saisir des conjonctures favorables , a
 „ assuré la liberté de la Nation sur des
 „ fondemens qui paroissent inébranla-
 „ bles. * Tous ceux qui l'ont étudié

* „ Le Parlement étoit si fort subjugué, qu'il or-
 „ donna que ceux qui auroient prêté de l'argent
 „ à *Henri* , seroient obligés de l'en tenir quitte.
 „ Quelque injuste que fût cet acte , les Chambres

» avec quelque soin , n'ont vu en lui
 » qu'un ami foible , un allié inconstant,
 » un amant grossier , un mari jaloux ,
 » un père barbare , un maître impérieux,
 » un Roi cruel. * Quoiqu'en montant
 » sur le Trône, il trouvât une Nation
 » entiere , prévenue en sa faveur, des
 » trésors immenses , un état paisible,
 » des voisins divisés ; il ne fit rien pour
 » le bonheur de ses Sujets , & fort
 » peu pour sa gloire. Pour peindre
 » *Henri* d'un trait , il suffit de

» ne furent point fâchées que le Roi le désirât ,
 » afin de faire cesser l'usage des emprunts qui
 » avec le temps auroient rendu les Parlemens
 » inutiles. *Mylord Herbert.*

* *Henri* mécontent de *François I* , lui envoya
 pour Ambassadeur un Evêque Anglois , qu'il vou-
 lut charger de quelques discours fiers & mena-
 çans. Ce Prélat qui sentit tout le danger de sa
 commission, chercha à s'en faire dispenser. Ne
 craignez rien, lui dit le Prince : si le Roi de France
 vous faisoit mourir , je ferois abattre bien des
 têtes à quantité de François qui sont en ma puis-
 sance. *Je le crois* , répondit l'Evêque ; *mais de tou-*
tes ces têtes , ajouta-t-il en riant , *il n'y en a pas*
une qui vint si bien sur mon corps que celle qui y est.
 Sans cette agréable réponse qui divertit le Roi ,
 l'Ambassadeur auroit été obligé de suivre , au pé-
 ril de sa vie, des instructions pleines d'orgueil & de
 fiel. *M. Herbert.*

68 MERCURE DE FRANCE.

» répéter ce qu'il dit à sa mort : *Qu'il*
» *n'avoit jamais refusé la vie d'un hom-*
» *me à sa haine , ni l'honneur d'une*
» *femme à ses desirs.* *

* On n'appelloit autrefois les Rois d'Angleterre que *Votre Grace*. *Henri VIII* fut le premier qui se fit appeller *Altesse*, puis *Majesté*. Ce fut *François I* qui commença à lui donner ce dernier titre dans leur célèbre entrevue de 1520. La magnificence de cette assemblée connue sous le nom de camp de drap d'or, fut telle, dit du Bellai, que plusieurs y portèrent leurs moulins, leurs forêts & leurs prés sur leurs épaulés.

LETTRE A L'AUTEUR DU MERCURE.

SUR le Traité abrégé de PHYSIQUE
à l'usage des Ecoliers. Par M. DE
SAINTIGNON, de la Société Royale
des Sciences & Arts de Metz, &c.

LE but de votre Journal, Monsieur, étant d'annoncer les productions nouvelles des Sciences & des Arts, & ce qui n'est pas moins utile, de les présenter d'une manière qui puisse fixer le cas que le Public en doit faire, j'espère que vous voudrez bien insérer dans le Mer-

cure prochain l'Analyse suivante d'une partie du *Traité abrégé de Physique à l'usage des Ecoliers*, par M. de Saintignon, de la Congrégation de Notre Sauveur, de la Société Royale des Sciences & Arts de Metz, &c. Si cet Ouvrage convient à ceux à qui M. de Saintignon le destine, c'est un travail précieux qu'on ne peut trop se hâter de faire connoître : dans le cas contraire il est important de leur épargner la perte d'un temps qu'ils peuvent employer plus utilement, & de prévenir le tort que peuvent faire à des têtes neuves, les traces que laisse toujours après soi un ouvrage élémentaire qui manque d'exactitude. Dans l'un & l'autre cas, les remarques que j'ai l'honneur de vous adresser seront utiles, si elles sont bornées à ce que renferme véritablement le Livre de M. de Saintignon. Afin que le Lecteur n'hésite point à m'accorder sa confiance sur ce point, j'aurai soin de transcrire l'ouvrage même le plus souvent que je pourrai.

En lisant dans la Préface du *Traité abrégé de Physique* la déclaration qu'y fait M. de Saintignon, qu'il ne prétend pas se donner pour Auteur, il n'est aucun Lecteur sans doute qui ne se sente

disposé à lui accorder le mérite de la modestie ; on ne suppose pas volontiers que quelqu'un entreprenne d'écrire en *six volumes un abrégé* sur cette matière sans avoir rien de nouveau à donner. Nous accordons cependant à M. de *Saintignon* la vérité de sa déclaration dans ce sens qu'il a copié comme il l'avoue lui-même , des Ouvrages de ce genre que tout le monde a entre les mains ; mais on verra par la suite , qu'il y a hasardé de son chef beaucoup de choses qu'il n'a trouvées nulle-part , mais qui auront peine à être reçues. Parmi les Ouvrages que M. de *Saintignon* a incorporés dans son Livre , l'excellent traité de Physique expérimentale de M. l'Abbé *Nollet* est celui dont il paroît avoir tiré plus que de tout autre. Nous applaudirions à ce choix , si M. de *Saintignon* eût observé partout la même marche qu'il a suivie dans un très-grand nombre d'endroits , celle de s'en tenir aux expressions de l'Auteur ; mais les changemens qu'il s'est permis d'y faire en quelques occasions , ne nous ont point paru avoir ni l'exactitude ni la clarté qu'on est en droit d'exiger dans un Ouvrage élémentaire. Par exemple , M. de *Saintignon* après avoir pen-

dant quelques lignes suivi M. l'Abbé Nollet mot à mot sur les idées qu'il donne de la solidité, au lieu d'adopter ces expressions si claires & si exactes de l'Auteur qu'il copie... » Etre solide » est une propriété non seulement commune, mais même essentielle à tous » les corps ; c'est le signe le moins équivoque de leur existence, &c. M. de Saintignon, dis-je, y substitue les suivantes, *il paroît qu'on peut confondre la solidité de la matière avec la matière même . . . La solidité est une suite de l'étendue solide.*

L'usage des Planches dans les Livres soit de Mathématique, soit de Physique, est d'une utilité généralement reconnue. Le seul motif qui puisse engager un Auteur à s'en passer, est celui de diminuer les frais. Mais ce motif est illusoire lorsqu'on veut écrire sur ces matières pour des commençans. En effet il est aisé de se convaincre que les planches véritablement nécessaires n'augmentent que très-médiocrement le prix, & que leur suppression au contraire rend le Livre absolument inutile à ceux à qui on le destine. M. de Saintignon qui a pris ce dernier parti, a néanmoins senti l'impossibilité de se passer entière-

72 MERCURE DE FRANCE.

ment de figures ; mais malheureusement outre qu'il n'en a employé qu'un très-petit nombre , elles manquent d'ailleurs dans les endroits où elles étoient bien plus nécessaires , par exemple dans la description des machines , ou dans l'exposition des Phénomènes un peu composés.

M. *de Saintignon* a tâché de faire marcher ensemble la Physique systématique & la Physique expérimentale. Sous ce dernier titre , on s'attend à trouver dans cet ouvrage des expériences décrites avec netteté & avec exactitude : elles n'y sont cependant qu'indiquées ou imparfaitement décrites : nous dirions plutôt que c'est une histoire abrégée de la Physique expérimentale. Quant à la partie systématique, on la trouve exposée dans le premier volume , sous ce titre : *Système de M. de la Periere*.

J'avoue que je ne connoissois pas le système de M. *de la Periere* ; ainsi je ne suis pas en état de juger si ce dernier a lieu d'être content de la manière dont M. *de Saintignon* a rendu ses idées ; mais ce que je puis assurer , c'est que , quoique je ne sois pas neuf en cette matière , je n'ai pû jusqu'ici parvenir

parvenir à entendre ce système, je veux dire à le concilier avec les principes de la saine mécanique. On en verra par la suite quelques échantillons; observons seulement que c'est de ce système, que *M. de Saintignon* entreprend de déduire l'explication de différens Phénomènes que la Physique considère.

C'est sans doute par égard pour la réputation de *Newton*, que *M. de Saintignon*, après avoir exposé les avantages qu'il croit voir dans le système de *M. de la Periere*, accorde quelques pages à la réfutation de ce qu'il appelle le système de *Newton*, qu'il paroît confondre avec les inepties de quelques-uns des Sectateurs de ce grand homme.

Nous ne rapporterons pas ici cette réfutation, parce qu'elle est longue, & qu'elle ne plairoit pas même aux Anti-Newtoniens; car elle n'intéresse aucunement l'opinion de *Newton*; nous rapporterons cependant la conclusion: *Enfin*, dit *M. de Saintignon*, *quand tout auroit répondu à l'attente des calculateurs, même pour l'explication des phénomènes terrestres, on pourroit encore n'avoir pas deviné le vrai mécanisme du monde, puisqu'il est incontestable que le Créateur a été libre dans le choix*

D

Si ces raisons sont concluantes , elles le sont indifféremment contre tout système ; & M. de Saintignon n'a cependant pas eu intention , je pense , d'y comprendre celui qu'il adopte. Si M. de Saintignon avoit moins de dégoût pour le calcul & les Calculateurs , qu'il ne le témoigne dans son Livre , il auroit trouvé dans la Doctrine des probabilités , qu'il y a infiniment plus à parier pour un système qui rempliroit ces conditions , que pour tout autre. Pour traiter les *Newtoniens* avec cette sévérité , il ne faudroit pas se permettre d'avancer que la matière peut être réfléchie par le néant. C'est cependant la manière dont M. de Saintignon se tire , dans son Ouvrage , de quelques difficultés qui l'embarrassent.

M. de Saintignon nous assure qu'on va donner les derniers coups au système *Newtonien* , en démontrant que les *révolutions célestes ne sont pas des éclipses*. Il ne nomme pas l'Auteur , & cela est fort sage , car l'expression ne lui feroit pas honneur. Mais en attendant que cette redoutable menace , prise dans le sens que M. de Saintignon avoit dessein d'exprimer , arrive à l'exécution , passons.

à d'autres choses ; car sans doute le Lecteur ne nous sçauroit pas gré de nous apesantir sur toutes les inadvertances qui échappent à M. de *Saintignon* dans cette prétendue réfutation. Ce seroit assez inutilement , qu'en transcrivant M. de *Saintignon* , nous rappellerions les vains efforts qui ont été faits par ceux qui ont mieux aimé entreprendre de réfuter *Newton*, que de se mettre en état de l'entendre.

L'Électricité entre les mains de M. l'Abbé *Nollet* , n'a pas un meilleur sort chez M. de *Saintignon* que l'Attraction entre celles de *Newton* : elle y est attaquée de la même manière , c'est-à-dire , par la répétition des objections faites par d'autres. L'équité demandoit que l'on fit suivre les réponses qui y ont été faites. Il semble qu'on n'a fait mention de ces deux Sçavans , que pour avoir occasion de substituer à leurs raisonnemens , les idées de M. *De la Périere*.

J'ai passé sous silence les notions que M. de *Saintignon* donne de la matière & de ses propriétés générales : cela va quelquefois assez bien quand il transcrit ; mais quand il marche seul , alors , *propriétés & qualités sont la même chose.... les couleurs , les odeurs , &c , n'existent*

qu'en apparence.... On ne doit point raisonner contre l'expérience Laisserons-nous à nos arrières-neveux la commission de raisonner ?..... Nous ne concluons cependant pas que l'étendue soit essentielle aux corps , &c.

On a pensé jusqu'ici en Physique que le feu & la lumière étoient très-élastiques; M. de Saintignon les croit très-compressibles : sans doute, il veut dire très-élastiques ; mais cette inattention peut induire en erreur un Ecolier, qui croit qu'on a soin d'employer les mots selon leur signification.

Personne aujourd'hui ne s'aviserait de confondre l'inertie avec la pesanteur; l'expérience & le raisonnement ont séparé ces deux propriétés. Quoi qu'il en soit, M. de Saintignon, nonobstant le principe qu'il a porté ci-dessus, *qu'on ne doit point raisonner contre l'expérience*, nous assure que *l'inertie est la même chose que la pesanteur*, & dans un autre endroit, *que les corps en mouvement n'ont pas d'inertie*. Ceci n'est cependant pas une affaire d'opinions. Voyons quelques-uns des raisonnemens de M. de Saintignon.

L'Attraction, dit M. de Saintignon, *n'est pas la cause de la force d'inertie*.

On en convient, mais on ne conviendra pas, je pense, que le raisonnement, que M. de Saintignon emploie pour le prouver, soit concluant; car, continue-t-il, *cette qualité merveilleuse qui agiroit si puissamment sur les corps, devroit empêcher toute évaporation, toute transpiration des corps solides ou fluides; elle empêcheroit la lune d'attirer les eaux de l'Océan, ou elle ne l'empêcheroit pas d'attirer jusqu'à elle tous les nuages de notre Atmosphère.*

Non-seulement ce raisonnement ne prouve rien de ce qui est en question, mais il paroît qu'en écrivant ceci, M. de Saintignon a perdu de vue les principes de la Mécanique. Comment ne s'est-il pas rappelé, par exemple, qu'une aiguille soumise à l'action de deux aimans prend toujours une situation telle que les actions de ces deux aimans sur elle, se font mutuellement équilibre. Si M. de Saintignon avoit eu moins de répugnance pour le calcul & les calculateurs, il auroit vu que la lune peut élever les eaux de l'Océan, agir sur l'Atmosphère, & cependant, en vertu de cette action même, les choses demeurer en l'état où elles sont actuellement; mais malheureusement tout cela a été

78 MERCURE DE FRANCE.

prouvé par des Calculateurs, & ne peut par conséquent contribuer en rien à dégoûter M. de *Saintignon* de ces déclamations, qui d'ailleurs sont, ce me semble, très-déplacées dans un Ouvrage élémentaire.

La cause de la dureté des corps fait depuis longtemps l'objet des méditations des Physiciens. M. de *Saintignon* se tire aisément de cette question en y appliquant le prétendu système de M. *De la Périere* : il est vrai que dans un endroit, *les élémens de la matière ont une dureté radicale*, & dans un autre, *ils ne sont points durs par leur nature, parce qu'ils sont matière*; mais à ces petites contradictions près, il n'y a plus rien d'obscur dans la cause de la dureté des corps; cela est évident, car *la cohésion des parties d'un corps est occasionnée par la pression extérieure d'une masse prodigieuse de fluides quelconques plus déliés que l'air que nous respirons*, qui environne tous les corps en les pressant plus ou moins perpendiculairement à leurs surfaces dans la direction de leur centre par son ressort, que rien ne gêne & ne dégrade au-dehors, tandis que les portions des mêmes fluides * en-

* Nous avons pris la liberté de mettre enga-

gagées dans les corps y sont affoiblies & plus ou moins dégradées par les chocs, les réflexions, les réfractions que leur occasionnent le mélange & la fréquente rencontre des parties non-élastiques de ces corps dont il arrive, &c. Combien de suppositions dans ce passage ? Combien de discours il faudroit pour y répandre la clarté ? On croira, peut-être, que ce n'est qu'un énoncé dont l'explication & la démonstration viendront ensuite ; mais M. de Saintignon ne les promet & ne les donne point. Il ne feroit pas voir, par exemple, que les corps sont pressés tout à la fois perpendiculairement à leurs surfaces & dans la direction de leurs centres, surtout après avoir attribué aux parties de la matière une forme non-sphérique.

La cause de la flexibilité, de la mollesse, &c, n'est pas expliquée plus clairement, & l'on peut à juste titre se plaindre du défaut de méthode sensible à chaque pas, soit dans la succession des matières, soit dans le choix des exemples, *gées, affoiblies, dégradées, &c*, quoique dans le Texte de M. de Saintignon tout cela soit au masculin ; cependant comme nous ne nous flatons pas d'entendre ce Passage, si M. de Saintignon pense que nous avons eu tort, nous conviendrons que c'est pour n'y avoir rien entendu.

80 MERCURE DE FRANCE.

soit enfin dans les définitions même qui fort souvent n'arrivent qu'après qu'on a fait longtemps usage des expressions qu'elles doivent éclaircir. Il y auroit encore beaucoup d'autres choses à remarquer sur tous ces objets ; tels seroient , par exemple , un grand nombre de passages de la nature de celui-ci. *La flexibilité ne paroît différer de la mollesse que du plus au moins , elle peut s'allier avec une grande dureté.*

L'exposition des loix de l'union de l'âme & du corps , ainsi que plusieurs autres questions de Métaphysique sur lesquelles M de *Saintignon* s'arrête trop , & qu'il est dangereux d'entreprendre après M. de *Buffon* , n'est pas dans l'Ouvrage de M. de *Saintignon* , un tableau intéressant pour les Lecteurs de bon goût ; & nous ne croyons pas qu'ils y voyent avec plaisir que *le cerveau ou le siège de l'âme , est le bureau d'adresse où doivent aboutir les dépêches du dehors.* Que l'âme soit là ou ailleurs , cela est fort indifférent ; mais nous ne pensons pas que les *dépêches* qui arrivent à ce *bureau d'adresse* de la part des corps odorans , s'y annoncent selon la raison inverse du carré des distances. Avec beaucoup d'abstractions , cela est vrai , & se dé-

montre même d'une manière beaucoup plus courte que ne l'a fait M. de *Saintignon*. Mais eu égard à tout, il n'en est pas ainsi, & il eût été bon d'en prévenir les *Ecoliers*. Les odeurs & les saveurs ont encore donné lieu à M. de *Saintignon* de joindre à sa Dissertation un discours contre la cuisine moderne que bien des gens n'approuveront pas.

La plus grande partie de ce qui vient ensuite sur les sons renferme encore un grand nombre d'expressions & d'assertions de la nature des précédentes.... *La vitesse du son dépend de la vitesse des parties sonnautes*, &c. Ceci semble supposer un déplacement sensible dans les *parties sonnantes*. Ce qu'on ne croit pas communément en Physique : cette proposition est au moins mal sonnante. Il en est de même de cette autre-ci.... *Une pendule de trois pieds huit lignes & demie, exécute une vibration à chaque seconde depuis la plus grande jusqu'à la plus petite*. On ne dit point dans le cas présent *une pendule* mais *un pendule* : & pour parler plus clairement & plus exactement, on doit dire un pendule de trois pieds huit lignes & demie, achève chacune de ses oscillations en une seconde, soit que ses oscillations soient ou ne

82 MERCURE DE FRANCE.

soient pas d'une égale étendue , pourvu que cette étendue soit médiocre. Passons au mouvement.

Pour faire entendre clairement à ses *Ecoliers* * , que la quantité de mouvement se mesure en multipliant la masse par la vitesse , M. de *Saintignon* choisit l'exemple suivant. *Si un homme peut faire une lieue en une heure , dix hommes qui marcheroient dix fois moins vite , ne laisseroient pas de faire entr'eux une lieue en une heure de temps , car chacun d'eux feroit la dixième partie d'une heure.*

On voit bien que M. de *Saintignon* a voulu dire la dixième partie d'une lieue ; mais approuvera-t-on cette manière de prouver la proposition dont il s'agit ? Pour moi il me semble qu'elle ne prouve rien. Quand on voit un Auteur expliquer ainsi les choses les plus élémentaires , on se sent de la défiance pour celles qui exigent de sa part un raisonnement plus suivi ; ne nous y arrêtons pas , mais terminons cet Ecrit par quelques Remarques sur la Pesanteur & sur la Mécanique.

M. de *Saintignon* entreprend d'as-

* M. de *Saintignon* a été Professeur de Philosophie.

figner la cause de la pesanteur ; il regarde d'abord avec les Auteurs qu'il transcrit , cette force comme appliquée à chacune des parties de la matière ; mais comme cette manière de considérer la pesanteur ne cadre pas exactement avec le système qu'il a embrassé , quelques pages après , M. de *Saintignon* ne la regarde que comme appliquée à certaines parties : on sent bien à quelles conséquences cette marche conduit , sans compter l'inconséquence à laquelle M. de *Saintignon* se laisse aller. Ce n'est pas que M. de *Saintignon* ne sente bien que cela n'est pas régulier , mais il répond.... *Il n'y a pas de système qui n'ait ses défauts , ce qui ne s'explique pas aujourd'hui , s'expliquera peut-être par la suite.*

En parlant de l'Accélération dans la chute des graves M. de *Saintignon* dit , *puisque la vitesse compense la masse , un corps d'une livre qui tombe de vingt pieds aura autant de mouvement qu'un corps de cinq livres qui tomberoit de quatre pieds seulement.* Cette proposition est contraire aux notions les plus communes de la Mécanique. M. de *Saintignon* appelle *Phénomène* la loi des espaces que décrivent les corps graves. Passons le

terme , mais c'est un *Phénomène* dont M. de *Saintignon* n'étoit pas bien frappé quand il avancé cette proposition.

Terminons par une Remarque qui nous dispense évidemment d'aller plus loin , & disons que M de *Saintignon* confond à chaque instant le sinus d'un angle avec l'angle même, en employant ce dernier au lieu du premier dans l'estimation du rapport des puissances dans l'équilibre.

Je ne puis croire que M. de *Saintignon* , qui a professé longtemps , à ce qu'il dit , la Philosophie , ait fait avec réflexions les fautes que ses expressions mettent en droit de lui représenter , & je desire qu'on pense avec moi , que ses inadvertances , son peu de méthode & de clarté viennent du peu de loisir qu'il a eu & des affaires étrangères à la Physique , dont il est occupé ; mais il n'en est pas moins vrai que son Livre a besoin de beaucoup de corrections avant que d'être applicable à l'usage auquel il l'a destiné.

J'ai l'honneur d'être , &c.



THÉÂTRE & Œuvres diverses de M. PALISSOT de MONTENOY, de la Société Royale & Littéraire de Lorraine, &c ; avec cette Epigraphe : Principibus placuisse viris non ultima laus est. A Londres, & se trouve à Paris chez Duchesne, Libraire, rue Saint Jacques au Temple du Goût, 1763 ; 3 Vol. in-12.

ON voit par le titre de ce Recueil, qu'il contient à la fois, & des Pièces de Théâtre & d'autres productions de différens genres. Nous renvoyons les premières à l'*Article des Spectacles*, ainsi que les Préfaces & les Avertissemens qui les précèdent ou qui les suivent ; & nous nous bornerons dans cet extrait, à parcourir les divers morceaux qui forment le reste du Recueil. Les uns, déjà connus, reparoissent ici avec des corrections, des changemens & des additions considérables. L'attention avec laquelle l'Auteur les a revus, est une preuve de son respect pour le Public éclairé. Il y a joint un assez grand nombre de Pièces

86 MERCURE DE FRANCE.

qui n'avoient point encore vu le jour. Les unes & les autres méritent de fixer l'attention , & sont dignes de l'estime de nos Lecteurs.

Nous trouvons d'abord à la tête de cette Edition , un Avertissement où il est dit , que par l'examen de ces Ouvrages réunis , dont aucun n'a été imprimé dans les ténébres & sans l'aveu du Gouvernement , on verra combien l'Auteur a toujours respecté la décence, les mœurs & les égards dûs à la Société ; combien son esprit est éloigné de ce goût condamnable pour la satire , dont il a été accusé par les Auteurs de quelques libelles.

Ce premier Avertissement est suivi d'un Avant-propos très-bien écrit, dans lequel on applaudira surtout à ce que dit M. *Palissot* sur l'encouragement dû aux jeunes Ecrivains ; il a eu lui-même le bonheur de trouver des conseils parmi les Gens de Lettres , & des Protecteurs dans le Gens du monde ; & c'est sans doute là le sens de son Épigraphe : il étoit encore bien jeune , lorsqu'à l'occasion de son premier ouvrage pour le Théâtre , » il eut l'honneur d'être connu » d'un des plus respectables appuis que » les Lettres aient jamais eus parmi

» nous. Il ne le nomme point, de peur
 » d'éveiller l'envie ; mais il opposera tou-
 » jours les bienfaits de *Mécène* aux ca-
 » lomnies des *Mévius*.

C'est par le même sentiment de recon-
 noissance, qu'il a voulu que l'hommage,
 qu'il croit devoir aux cendres d'une Pro-
 tectrice puissante & éclairée, fût à ja-
 mais conservé dans ces vers pathétiques
 & touchans.

Moment du désespoir ! souvenir trop funeste !
 O jour à nos regrets pour jamais consacré !
 Il est donc vrai ! cette urne est tout ce qui
 nous reste

D'un objet adoré.

Muses, vous la perdez ; vos lyres suspendues
 Ne rendront désormais que des sons de douleurs ;
 A vos tristes accens les graces éperdues

Viendront mêler des pleurs.

Ah ! si de ses destins, surmontant l'inclémence,
 Elle eût franchi l'instant marqué par leur cour-
 roux,

Vos sublimes accords dont l'honoroit la France,
 Revivroient parmi nous.

Au matin de ses jours la mort nous l'a ravie :
 Les talens, la beauté la suivent au cercueil ;
 Et l'ennemi des Arts, le démon de l'envie
 Triomphe avec orgueil.

Mais j'oserai chanter ses vertus immortelles ;

Je veux dans tous les cœurs consacrer les bienfaits
 Son nom vainqueur du tems & des Parques cruel-
 les,

Ne périra jamais.

Plaignons cet Univers; hélas ! il l'a perdue,
 Sans connoître le prix d'un si rare trésor !
 Mais plaignons bien plutôt qui peut l'avoir connue
 Et lui survivre encor.

C'est à cette même Protectrice que, même après sa mort, M. *Palissot* a dédié un des Ouvrages qui lui ont fait le plus de réputation, & du même genre qu'un autre qu'il lui avoit déjà dédié pendant sa vie. Ce qui marque de sa part une reconnoissance également constante & désintéressée.

Pour achever de faire connoître le caractère & la façon de penser de cet Auteur, on lit dans un Epilogue qui termine cette Edition, » avec quels
 » égards il a parlé des hommes célèbres
 » qui font honneur à leur siècle & à la
 » Nation, tels que les *Montesquieu*,
 » les *Voltaire*, les *Crébillon*, les d'*Alem-*
ert, les *Buffon*, les *Piron*, les *Gres-*
set, les *Saintfoix*, &c. On voit donc dans ce Recueil, non-seulement l'ex-
 pression de sa reconnoissance envers ses

bienfaiteurs , mais encore une forte de vénération pour la supériorité des talens, & pour les grands hommes qui les possèdent.

En suivant toujours l'ordre de cette Édition , nous trouvons à la fin du premier Volume , un *Dialogue entre l'Auteur de Turcaret & un Traitant*. Ce dernier paroît courroucé à la vue d'un homme qui l'a joué sur le Théâtre : mais lorsqu'il apprend qu'il n'étoit pas même connu de l'Auteur de la Comédie, son amour propre en est offensé, croyant qu'un homme de sa sorte est un Personnage qui doit attirer tous les regards.

» C'est , dit l'Auteur de *Turcaret* ,
 » un ridicule commun à la plupart des
 » hommes , de prendre leur petite socié-
 » té pour l'Univers , de regarder leur
 » existence comme très-importante ; &
 » si quelquefois leur conscience les aver-
 » tit de leurs travers , bientôt la vanité
 » leur fait accroire que ces travers mê-
 » me ont un certain éclat qui les rend
 » dignes de l'attention publique. Le
Traitant voudroit qu'on prît à la Cour,
 plutôt que dans la Finance , des Sujets
 de Comédie. L'*Auteur* répond : » pour
 » les ridicules à grands traits , tels que
 » la Scène les exige , & tels qu'ils de-

» vroient être pour présenter des leçons
 » utiles à la fois & piquantes, croyez
 » que l'espèce en est encore moins com-
 » mune à la Cour que partout ailleurs.
 » Elle a son peuple aussi-bien que la ville;
 » & parmi ce peuple, combien d'âmes
 » vulgaires sans vices ni vertus, sans
 » physionomie, sans caractère ? joignez
 » à cela la difficulté de rendre ces Mes-
 » sieurs plaisans ; & convenez qu'un
 » pauvre Auteur comique est souvent
 » bien embarrassé.

Nous interrompons ici l'ordre de ce
 Recueil, pour parler de deux autres *Dia-*
logues Historiques, placés vers la fin du se-
 cond Tome. Le premier de ces Dialo-
 gues est intitulé *Socrate & Erasme*. On
 sçait la vénération qu'*Erasme* a eue pour
 ce Philosophe Grec ; vénération que lui
 avoit inspirée la lecture de *Platon*. Pour
 détruire cette idée avantageuse au Philo-
 sophe Athénien, M. *Palissot* entreprend
 de faire voir que le *divin Socrate* n'étoit
 peut-être pas fort différent du *Socrate*
 joué dans une des Comédies d'*Aristo-*
phane.

S O C R A T E.

» Pensez-vous qu'il y ait sur la terre
 » un Peuple capable d'honorer un Ca-

» lomniateur public? Jugez donc si dans
 » une petite ville comme Athènes, dont
 » tous les Citoyens se connoissoient,
 » *Aristophane* qui me jouoit sous mon
 » propre nom, eût osé en imposer
 » sur mes mœurs, au point que vous
 » l'imaginez. On peut sans doute por-
 » ter quelque atteinte à la vertu la plus
 » pure, l'environner de quelques ridi-
 » cules, peut-être même la rendre sus-
 » pecte d'hypocrisie: oui, la malignité
 » humaine peut aller jusques-là; mais
 » en aucun temps elle n'applaudira un
 » Auteur qui représenteroit un homme
 » de bien, reconnu pour tel, comme
 » un scélérat capable de tous les vices.
 » On se révolteroit dès les premières
 » Scènes; toute attention lui seroit re-
 » fusée. Ce n'est point là *Socrate*, au-
 » roit-on dit tout d'une voix; & d'ail-
 » leurs chez-le Peuple de *Solon*, il y avoit
 » une loi contre les colomniateurs.

E R A S M E.

» Vous confondez toutes mes idées.
 » Comment, divin *Socrate*, vous au-
 » riez ressemblé au *Socrate* de la Co-
 » médie des *Nuées*?

Socrate convient qu'*Aristophane* a un
 peu outré la critique; mais sans croire:

92 MERCURE DE FRANCE.

Socrate aussi coupable qu'on le représente dans ce dialogue, nous ne pouvons nous dispenser d'avancer qu'il seroit difficile d'employer plus d'esprit & de finesse qu'il y en a dans l'Ouvrage de M. *Palissot*. Il en falloit beaucoup en effet, pour rendre au moins vrai-semblable une opinion qui contredit les idées reçues au sujet du -Philosophe Grec. Nous sommes fâchés que les bornes d'un Extrait ne nous permettent pas d'entrer dans un plus grand détail.

Le dialogue suivant est entre le Père *Brumoy* & *Aristophane*. Ce dernier en parlant de la Comédie de son temps, prétend que le Père *Brumoy* ne lui a pas rendu justice, en disant qu'elle se ressentait de la grossièreté du siècle de *Thespis*. L'objet de cet écrit est, comme l'on voit, de justifier le genre de comique employé par *Aristophane*. » La Comédie, dit-il, telle que j'en avois donné le plan, étoit liée à la constitution même de l'Etat; elle étoit un des principaux ressorts du Gouvernement. » Et lorsque je me donnai tant de liberté contre *Cléon* & beaucoup d'autres qui avoient part à l'administration, je me conformois à l'esprit, & suivois les ordres secrets de la République.

Le reste du Dialogue est employé à prouver qu'en effet les Comédies d'*Aristophane* entroient dans les vues du Gouvernement fondé sur la nature de la Démocratie. Toutes ces preuves sont appuyées sur des faits qui marquent dans l'Auteur une érudition éclairée, & une manière de voir les choses peu communes, nous osons même dire, absolument neuves. C'est ce qui distingue spécialement ces deux derniers Dialogues.

On a lu dans le temps des lettres de M. de *Voltaire* à M. *Palissot*, avec les réponses On les retrouve avec plaisir dans cette Edition, où elles serviront à l'Histoire Littéraire de notre siècle. Elles sont en même temps un exemple de la modération avec laquelle on devroit se conduire dans les disputes de Littérature.

Les pièces fugitives terminent le second Volume. Elles commencent par une Épître au Roi, que l'Auteur eut l'honneur de présenter à Sa Majesté en 1749. C'est n'est pas l'unique occasion qu'ait eu M. *Palissot*, de donner des preuves publiques qu'il est également bon Sujet & bon Poète. On peut en voir d'autres preuves dans le Prologue & le Discours qu'il a mis à la tête de sa Comédie des *Originiaux*.

Enfin le troisiéme Tome de ce Recueil contient l'*Histoire des premiers siècles de Rome*, dédiée au Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar. Elle avoit déjà eu deux Editions. Cette troisiéme a été revue & corrigée avec soin. Nous invitons ceux qui pourroient condamner le choix du Sujet, à lire le Discours préliminaire ; ou plutôt nous conseillons de lire l'Histoire même, qui porte partout l'empreinte d'un homme d'esprit, également versé dans l'art d'écrire & dans la connoissance de la Politique & du cœur humain.

Il y a d'autres pièces dans ce recueil sur lesquelles le temps ne nous promet pas de nous arrêter : telles sont en particulier, des Epitres, des Odes, des Chançons, des Epigrammes, des Discours en prose, & d'autres Ecrits de peu d'étendue. L'Auteur n'a fait choix que de ceux qu'il a cru dignes des regards du Public ; & sa sévérité a fait exclurre de cette Edition plusieurs pièces qui peut-être ne l'eussent pas déparée. Quoi qu'il en soit, celles qu'il a conservées ne peuvent que lui faire honneur. On peut voir par le nombre & la variété de ses Ouvrages, qu'il y a peu de genres dans lesquels il ne se soit exercé ; & il est rare

qu'à 33 ans, on ait parcouru une carrière aussi vaste & aussi brillante.

LETTRE, au sujet du Dictionnaire de Commerce DE SAVARY.

M O N S I E U R,

En lisant le *Mercure* du mois de Mai de cette année, nous y avons vû l'annonce que vous faites d'une nouvelle édition du *Dictionnaire de Commerce de Savary*, à Copenhague, renfermant beaucoup d'additions, & dont on trouve, dites-vous, des souscriptions chez MM. *Dessaint & Saillant*, Libraires, rue S. Jean de Beauvais. Comme nous jouissons du Privilège de l'Ouvrage de *Savary*, & que nous sommes occupés depuis plusieurs années à en préparer une édition nouvelle, nous prenons la liberté de vous adresser à ce sujet quelques réflexions que nous vous prions d'insérer dans le *Mercure* du mois prochain.

Permettez-nous d'abord de vous faire remarquer que l'annonce d'une édition étrangère pour un Ouvrage françois,

dont le Privilège appartient à un Libraire du Royaume , est contraire aux usages constamment suivis dans la Librairie depuis son institution. Vous êtes trop équitable , Monsieur , pour que nous pensions que vous ayez voulu par vous-même donner atteinte à un bien qui nous appartient , & dans la jouissance duquel nous sommes maintenus sans trouble par les Lettres de Privilège que le ministère nous donne, lesquelles ferment l'entrée du Royaume à toute édition étrangère. Vous avez pu ignorer que le Privilège du Dictionnaire de Commerce nous appartenait ; mais les personnes qui vous ont fourni cet avis , ne l'ignoroient probablement pas , & auroient dû vous le faire sçavoir. Ces mêmes personnes vous ont trompé encore , en vous disant qu'on trouvoit des souscriptions chez MM. *Dessaint & Saillant* , Libraires à Paris. Ces MM. nous ont assuré qu'ils n'avoient point de souscriptions à fournir , & qu'ils n'étoient point dans l'intention de s'en charger ; & ils nous ont même permis de rendre public le déaveu qu'ils font de cette partie de l'avis inséré au *Mercur*.

Cependant , Monsieur , nous osons
vous

vous assurer que dans la crainte de priver la Nation d'un Ouvrage utile , nous ne réclamerions pas nos droits , si les éditions étrangères du Dictionnaire de *Savary* étoient faites avec le soin que paroît mériter un ouvrage de cette importance , & si nous ne travaillions pas depuis plusieurs années à le rendre plus digne d'être présenté au Public.

On croira que le Dictionnaire de Commerce ayant été commencé en France & sous les yeux du Ministère , ne pouvoit guères prendre d'accroissement que dans le lieu où il avoit pris naissance , & à l'aide des mêmes soins auxquels on en avoit été redevable.

Le Dictionnaire de M. de *Savary* , a été fait sous la protection & avec le secours du Gouvernement , d'après des Mémoires nombreux, communiqués par Messieurs les Intendans , par les Inspecteurs du Commerce , par les Chefs de nos principales Manufactures , par nos Consuls dans les principales villes de Commerce de l'Europe &c. Comment des Etrangers dépourvus de tous ces secours , auroient-ils pu suivre le même travail avec succès , corriger les fautes qu'on a dû faire , remplir les vuides qu'on a dû laisser nécessairement dans un premier essai? E

98 MERCURE DE FRANCE.

Quoique le Dictionnaire de Commerce soit utile à des Négocians étrangers , & qu'on puisse à certains égards le regarder comme Universel , il faut cependant convenir qu'il est encore plus national qu'étranger , & plus fait pour l'instruction de nos Concitoyens , que pour celle des autres Nations. Or est-ce à des Etrangers à nous instruire de ce qui se passe chez nous , des loix par lesquelles le Commerce est conduit en France , de l'état de nos Manufactures , de la nature & de la quantité de nos importations & exportations , &c , & de cette multitude immense d'autres détails relatifs à la France , & qui ne peuvent être bien connus que parmi nous ?

Mais cette présomption peu favorable aux Editions étrangères se change en une entière certitude , lorsqu'on voit combien les Editions de Genève & celle de Coppenhague que vous annoncez sont défectueuses & peu propres à remplir l'attente du Public.

Dans l'Edition de Genève , le petit nombre d'additions & de corrections qu'on y a faites ne sont relatives qu'à l'Histoire Naturelle : à cela près , elle ne contient que le Texte de *Savary*

avec toutes les fautes qu'on y a remarquées dès l'origine. On y a conservé tous les détails que *Savary* donne de l'état du Commerce , malgré les changemens survenus depuis l'époque à laquelle écrivoit cet Auteur , c'est-à-dire , depuis le commencement du Siècle. On n'y a fait entrer aucun de ces Articles généraux concernant l'administration du Commerce , comme *Manufactures , Liberté du Commerce, Luxe, Crédit , Circulations , Colonies , &c. &c.* En un mot, toutes les raisons qui peuvent faire regarder l'ancien *Savary* comme insuffisant , sont exactement applicables à l'Edition de Genève, qui ne diffère que fort peu de l'ancienne , & dans des choses tout-à-fait étrangères à l'objet du Commerce.

On ne peut pas juger l'Edition de Copenhague plus favorablement : on y retrouve toutes les omissions, toutes les inexactitudes de l'ancien *Savary*. Quant aux additions , elles consistent 1°. dans les détails d'Histoire Naturelle dont on avoit grossi l'Edition de Genève , & qui sont si étrangers au Commerce : 2°. Dans les Articles transcrits mot à mot de l'Encyclopédie , & dans un petit nombre d'autres copiés du

E ij

100 MERCURE DE FRANCE.

Journal de Commerce , du Journal œconomique , de la Matière médicale de M. *Geoffroi* , & de la Minéralogie de *Wallerius* & d'*Henckel*.

Nous n'avancons rien ici dont nous ne soyons assurés d'après un relevé & une comparaison exacte des Editions de Paris 1748 , de Genève & de Copenhague. Et pour en donner une preuve complète , nous allons présenter aux Lecteurs un tableau plus détaillé de ces additions.

Les changemens & les additions du Dictionnaire de Copenhague comparé à l'Edition de Genève , consistent en deux mille articles environ. De ces deux mille articles , près de quinze cent sont tirés des sept premiers volumes de l'Encyclopédie , & se trouvent dans les deux premiers volumes , & dans une partie du troisième de l'Edition de Copenhague. Il est assez étrange qu'on aille copier servilement un Ouvrage aussi connu & aussi répandu.

Mais il y a plus. 1°. Ces articles empruntés de l'Encyclopédie sont pour la plupart absolument étrangers au Dictionnaire de Commerce , comme des articles concernant le mécanisme des Arts & l'Histoire Naturelle. 2°. Une

grande partie de ces articles étoient tirés de *Savary* même, placés dans l'Encyclopédie avec des changemens très-légers. 3°. Ce plagiat des Editeurs de Copenhague rend leur Ouvrage inégal depuis l'A jusqu'au G inclusivement, c'est-à-dire en sept lettres, il y a quinze cens articles ajoutés ou changés, & deux volumes & demi; tandis que depuis l'H jusqu'au Z, c'est-à-dire en seize lettres de l'Alphabet, il n'y a que cinq cent Articles environ, & un volume & demi seulement. 4°. L'Encyclopédie d'où l'on a tiré ces additions n'étant pas achevée, les Articles que les Editeurs de Copenhague en ont empruntés ne forment pas à beaucoup près un corps complet de doctrine & de principes.

5°. Ces mêmes Articles sont continuellement en contradiction avec ceux d'après lesquels le reste du Dictionnaire est fait. Par exemple : on lit à l'Article COMMUNAUTÉS, que *ces corps ont des loix particulieres qui sont presque toutes opposées au bien général ; que leur établissement affoiblit la concurrence, le premier principe du Commerce, &c.* Dans l'Article COMPAGNIES DE COMMERCE, on dit d'après *M. Child*, que *les Compagnies ne sont pas capables de*

conserver ou d'accroître une branche de Commerce ; qu'elles causent souvent des pertes à la Nation ; qu'on peut s'en passer pour étendre le Commerce , &c. Tandis qu'en d'autres endroits on trouve que *les octrois que reçoivent les Compagnies des Princes leurs Souverains , sont la base & l'appui des plus grands Commerces , & font fleurir les Etats , &c.* (Voyez la Préface & une infinité d'autres endroits.)

6°. On a négligé de consulter les meilleures sources : Melon , Cantillon , Hume , Child , Jean de With , le Négociant Anglois , & les Ouvrages Anglois.

7°. Dans les additions qu'on a tirées de quelques autres Ouvrages , les Editeurs de Coppenhague ont recueilli presque toujours des morceaux étrangers au Commerce. C'est ainsi qu'ils ont transcrit beaucoup d'endroits de la Minéralogie de *Walerius* & de celle de *Henâiel*.

Tel est , Monsieur , le jugement que portent des personnes instruites des éditions étrangères du Dictionnaire de Commerce, & en particulier de celle que vous annoncez. Si nous avions voulu imiter les Editeurs de Genève & de Cop-

penhague , & ne donner comme eux que l'ancien Ouvrage avec quelques additions peu importantes ou étrangères à l'objet du Commerce , si nous ne nous étions pas proposé de donner une édition véritablement *corrigée & augmentée* , d'y répandre les vrais principes du Commerce que *Savary* n'a pas connus , & de rendre en un mot cet Ouvrage digne d'être offert au Public, nous ne nous serions pas laissé prévenir par les Libraires étrangers. Mais pour remplir nos vues à cet égard, il nous a fallu des soins , de la dépense , & surtout du temps.

Nous nous flacons que le Public attendra avec un peu de patience la fin d'un travail nécessairement long , mais dont nous voyons le terme s'approcher. Nous comptons publier le *Prospectus* de notre nouvelle édition dans le courant de l'année prochaine , & mettre tout de suite sous presse.

Nous avons l'honneur d'être &c.

Les Frères ESTIENNE ,
Libraires, rue S. Jacques.

A Paris ce 10 Mai 1763.

*LE Nouvel ABAILLARD , ou Lettres
d'un Singe au Docteur ABADOLFS ,
traduites de l'Allemand , se trouve
à Paris chez Dufour & Grangé , Li-
braires , sur le Pont Notre-Dame. 2
Volumes in-12.*

CES Lettres contiennent une Histoire intéressante , dont les principaux Acteurs , sont un homme qui joint à un esprit cultivé & orné des plus belles connoissances , la bonté du caractère & l'amour de l'humanité ; une jeune personne aimable & sensible , un Financier modelé sur l'ancien moule , un Militaire vicieux & capable de toute sorte d'excès , un Abbé plein de prétentions & qui est parvenu à ne rougir de rien , une fille , dont la singulière façon de penser & d'agir , se soutient dans tout le cours de l'Ouvrage. L'intrigue s'ouvre dans la 7^e Lettre. Après avoir crayonné le tableau de la maison du Financier , de ceux qui la fréquentent , & du premier Personnage , dont nous venons de parler , (M. d'*Armilli*) voici comme l'Auteur s'exprime.

M. d'*Armilli* pourroit jouir d'une con-

fidération distinguée dans le grand monde , mais son humeur mélancolique l'en éloigne , & depuis qu'il a vu *Thérèse* , je comprends par son assiduité à fréquenter notre maison , qu'il n'en fréquente plus d'autres. *Thérèse* voit M. d'*Armilli* avec plaisir : son âme est douée d'une vertu magnétique. Ils se parloient il y a quelques jours sur le ton de la confiance & de l'amitié. On les gênoit quand on vouloit entrer dans leurs conversations quoiqu'elles ne roulassent que sur des choses indifférentes ; ils se fixoient avec complaisance , ils sourioient presque en même-temps , ils devinoient leurs pensées , je n'ai jamais remarqué de sympathie plus parfaite. Ils offroient le touchant assemblage de la liberté sans indécence , du sçavoir sans pédanterie , de la philosophie sans préjugés , des grâces sans prétentions , du bonheur sans amertume. Qu'ils me paroissent changés ! Leurs yeux ne se parlent plus , parce qu'ils craignent sans doute d'en comprendre le langage. Hélas ! ils ne sont point changés. Ils se craignent , donc ils s'aiment. Tant mieux , diras-tu peut-être ; ce vertueux jeune homme semble formé pour ma fille.... Reviens , vénérable *Abadols* , de cette erreur funeste.

E v

Frémis , mon cher Maître. Dans quel lieu as-tu envoyé le fruit d'un amour cher à ton cœur ?.... Tâche plutôt d'étouffer par les meilleurs avis une passion dont les suites seroient terribles. Apprends que d'*Armili* est marié.

Cet amour malheureux est la cause de la variété des événemens qu'on trouve dans cette Histoire. Le récit en est souvent coupé par de petites Dissertations sur différens Sujets. On rend compte dans la Préface de la manière dont ces Lettres , qu'on attribue à un Singe , ont été trouvées. On établit, en plaisantant, la possibilité de cette fiction que l'exemple des Fabulistes semble justifier. L'abondance des matières ne nous permet pas de nous étendre davantage sur cet Ouvrage. On l'attribue à M. de *Campigneulles* , qui a déjà publié plusieurs Ecrits , qui ont reçu un accueil favorable.

ANNONCES DE LIVRES.

ÉSSAIS historiques sur Paris , de M. de *Saintfoix* , troisième édition , revue, corrigée & augmentée , 4 vol. in-12. Londres , 1763 ; & se trouvent à Paris, chez *Duchefne* , Libraire , rue S. Jac-

ques, au-dessous de la Fontaine S. Benoît, au Temple du Goût.

Le succès des premières Editions de cet Ouvrage où l'utile & l'agréable se trouvent également répandus, est un sûr garant de l'accueil que doit attendre celle-ci de la part du Public. On vend à part un Supplément pour les personnes qui ont l'Edition en trois volumes. Nous en donnerons l'Extrait dans le Mercure prochain.

LE CONSOLATEUR, pour servir de réponse à *la théorie de l'Impôt*, & autres écrits sur l'Économie Politique. Par M. E. B. de S. S... in-12. Bruxelles, 1763; & se trouve à Paris, chez Valleyre Père, rue S. Severin, vis-à-vis le Portail de l'Eglise, à l'Annonciation.

Tout bon Citoyen jugera ce Livre digne de son titre; & nous ne tarderons pas d'en rendre compte.

RECUEIL de Lettres, pour servir d'éclaircissement à l'Histoire Militaire du règne de Louis XIV. Tomes 5 & 6. in-12. La Haye, 1763; & se trouve à Paris, chez Antoine Boudet, Imprimeur du Roi, rue S. Jacques, à la Bible d'or.

Les Amateurs de notre histoire, &
E vi

108 MERCURE DE FRANCE.

surtout ceux qui connoissent le mérite de cette collection , ne pourront qu'applaudir au zèle très-louable des Continuateurs de cet Ouvrage.

LE LANGAGE de la Religion , par l'Auteur du Langage de la Raison.

*Intonuit de Cælo Dominus , & Altissimus
dedit vocem suam. Pl. 17. v. 15.*

In-12. *Paris* , 1763. Chez *Nyon* , Libraire , quai des Augustins, à l'Occasion.

LES PENSÉES de *J. J. Rousseau* , Citoyen de Genève. In-12. *Amsterdam* , 1763 ; & se trouvent à *Paris* , chez *Prault petit-fils* , Libraire , quai des Augustins.

HISTOIRE de l'Empire de Russie sous *Pierre le-Grand* , par l'Auteur de l'histoire de *Charles XII*. Tome 2. & dernier, in-8°. 1763. On en trouve des exemplaires chez *Panckoucke* , Libraire, rue & à côté de la Comédie Française.

La célébrité de l'Auteur & celle du Héros dont il vient d'achever l'histoire, faisoient attendre avec impatience le volume que nous annonçons , avec autant de plaisir que nous nous proposons d'en donner bientôt l'Extrait.

L'ÉCOLE de la Chasse aux Chiens courans , par *M. le Verrier de la Conterie* , Ecuyer , Seigneur d'Amigny , les Aulnets , &c. précédée d'une Bibliothèque historique & critique des *Therapeuticographes*. In-8°. 2 vol. Rouen , 1763. De l'Imprimerie de MM. *Nicolas & Richard Lallemant*.

N. B. Ce qui ajoute au mérite de cet Ouvrage , c'est que la première partie pleine de recherches aussi sçavantes qu'agréables , est de MM. *Lallemant* , aussi connus par leur érudition que par leur naissance.

LA VOIX de la Nature , ou les Aventures de Madame la Marquise de * * *. Par Madame de R. R. Auteur de *la Paysanne Philosophe*. 5 parties in-16. Amsterdam , 1763 ; & se trouve à Paris chez les Libraires qui vendent les Nouveautés. Nous en rendrons compte plus amplement.

PROJET d'Etablissement d'un Bureau de Consultations d'Avocats pour les Pauvres ; ou Lettre d'un Citoyen à M. *Marin* , Censeur Royal , en réponse à celle par lui écrite à Madame la P * * * de * * * , sur un Projet intéressant pour l'humanité. Brochure in-12. 1763. Se trouve chez les mêmes Libraires.

110 MERCURE DE FRANCE.

DISSERTATION sur ce qu'il convient de faire pour diminuer ou supprimer le lait des femmes, &c. Ouvrage couronné par la Société Hollandoise des Sciences, à *Harlem*, le 21 Mai 1762, par M. *David*, Docteur en Médecine. Brochure, in-12. *Paris*, 1763. Chez *Vallat la Chapelle*, Libraire, au Palais, sur le Perron de la Sainte-Chapelle.

SATYRES nouvelles, par M. de V *** Brochure in-12. *Amsterdam*, 1763. Et se vend à *Paris*, chez *Cuiffart*, Pont-au-Change, à la Harpe. Nous comptons en donner l'Extrait.

DISCOURS qui a remporté le Prix d'Eloquence, au jugement de la Société Royale des Sciences & Belles-Lettres de *Nancy*, pour l'année 1763. Par M. *Billecard*, Avocat à la Cour. In-8°. *Nancy*, 1763. Chez la Veuve & *Claude Leseure*, Imprimeur ordinaire du Roi.

L'Auteur de ce Discours touche à peine à sa vingtième année : & nous ne tarderons pas à lui rendre toute la justice qu'il nous paroît mériter.

ÉTAT des Livres nouveaux qui se trouvent chez *BRIASSON*, Libraire

J U I N. 1763. III
à Paris , rue S. Jacques , à la Science ; 1763.

TRAITÉ des réparations des Eglises
& des Economats , par M. Piales ,
Avocat en Parlement , in-12 , 4. vol.
1762.

*C'est la suite des Traités de cet Au-
teur sur la Matière Bénéficiale , dont
il a déjà paru chez le même Libraire.*

Le Traité de la collation des Béné-
fices , du Visa , &c. in-12 , 8 vol.

Le Traité de la Prévention & Pro-
vision , in-12 , 2 vol.

Le Traité de l'Expectative & du
Droit des Gradués , in-12 , 6 vol.

Le Traité de la Dévolution & du
Dévolut , in-12 , 3 vol.

Le Traité des Commendes , in-12 ,
3 vol.

Observations sur les Scavans incré-
dules , & sur quelques-uns de leurs
Ecrits , par M. de Luc , in-8°. Genève ,
1762.

Dissertation sur les Celtes Brigantes ,
in-12. Breggente , 1762.

Les mélanges de Philosophie & de
Mathématique de la Société de Turin ,
ou *Miscellanea Taurinensia* , in-4°. 2
vol. Turin , 1759 & 1762.

112 MERCURE DE FRANCE.

Les Planches du Dictionnaire des Sciences , des Arts & Manufactures , seconde & troisième livraison , *in-fol.*

Traité des nombres trigonaux , de leur valeur & usage , par M. *Joncourt* , *in-4°.* *A la Haye.* 1762.

Le Calendrier des Laboureurs & Fermiers , traduit de *Bradley* , nouvelle Edition , *in-12.* 1762.

Physique occulte , ou la Baguette divinatoire , nouvelle Edition , *in-12* , 2 vol. fig. *A la Haye* , 1762.

Plus, on trouve chez le même Libraire les suivans , dont il a acquis les impressions depuis peu.

Dalembert : Traité de Dynamique , *in-4°* , fig. Nouvelle Edition augmentée , 1758.

— *Suite ou* Traité de l'Equilibre & du Mouvement des Fluides *in-4°.* fig. 1744.

— Essai d'une nouvelle Théorie de la résistance des Fluides , *in-4°.* fig. 1752.

Nota. Les trois Traités ci-dessus ont une extrême liaison l'un avec l'autre ; cependant ils continueront à se vendre toujours séparément.

— Réflexions sur la cause générale des Vents , *in-4°.* fig. 1747.

— Recherches sur la précession des Equinoxes & sur la nutation de l'axe de la Terre , *in-4°*. fig. 1759.

— Recherches sur divers points importants du Systême du Monde , *in-4°*. 3. vol. fig. 1754 & 1756.

Nota. *Le troisième volume continuera à se vendre séparément.*

— Opuscules Mathématiques , ou Mémoires sur différens sujets de Géométrie , de Méchanique , d'Optique , d'Astronomie , &c. *in-4°*. 2 vol. fig. 1761.

L'Auteur prépare un troisième Volume , qui paroitra dans cette année 1763.

— Nouvelles tables de la Lune , *in-4°*.

— Les mêmes en Latin , *in-4°*.

Recherche de la Vérité , par le Pere Malebranche , *in-12*. 4. vol. 1761.

Les Œuvres de M. Renusson , contenant les Traités de la Communauté , du Douaire , de la Garde-noble & bourgeoise , des Propres , & de la Subrogation , avec des Questions de Droit les plus difficiles : nouvelle Edition augmentée , *in-fol*. 1760.

Lettres Philosophiques sur la formation des Sels & des Crystaux , par M. Bourguet , *in-12*. Amsterdam , 1762.

ARTICLE III.

SCIENCES ET BELLES-LETTRES

ACADÉMIES.

SÉANCE publique de l'Académie des Sciences , Arts & Belles - Lettres de DIJON , tenue dans la Salle de l'Hôtel-de-Ville , le Mercredi 8 Décembre 1762.

L'ACADÉMIE étant dans l'usage d'exposer publiquement à la fin de chaque année, le tableau de ses opérations littéraires ; le Secrétaire perpétuel ouvrit la Séance par un détail historique des différens Sujets qui avoient exercé la plume des Académiciens. Trois genres de Sciences, dit-il, fixent en quelque sorte les objets de nos travaux Académiques : la Physique & les Arts ; la Médecine & les branches essentielles qui lui appartiennent ; l'Histoire & les Belles-Lettres. Parcourons dans ces trois classes les divers ouvrages dont la lecture

a rempli nos séances pendant le cours de l'année.

Dans le règne végétal, la Nature offre souvent au Physicien des Phénomènes qui piquent sa curiosité sans éclairer son esprit. Pour découvrir la vérité, il ne faut jamais la perdre de vue; & le plus sûr moyen d'y atteindre, c'est de s'en approcher lentement. Telle est la méthode que suit M. *Daubenton* dans l'étude de la Botanique : ses Observations sur la culture des arbres mille fois répétées avec la même exactitude, lui procurent tous les jours de nouvelles découvertes. Dans un *Mémoire sur le Platane*, dont il a fait la lecture à l'Académie, il donne la manière d'élever cet arbre; il nous fait connoître ses différentes espèces, ses variétés, ses qualités & ses usages.

M. *Michault*, en considérant la Nature dans l'étendue de ses trois règnes, y recherche les fautes & les erreurs qu'on lui impute. On s'imagine, dit-il, lorsqu'elle paroît manquer à l'uniformité de ses loix, qu'on a des caprices à lui reprocher; & c'est ce que nous appelons, mais improprement, *les jeux de la Nature*. Notre ignorance à l'égard de son Mécanisme & de la plupart de ses

116 MERCURE DE FRANCE.

Phénomènes , doit rendre les Physiciens attentifs dans leurs recherches , timides dans leurs conjonctures , & circonspects dans leurs jugemens. Dans l'examen de la Nature , défions-nous de la chaleur de notre esprit & de la foiblesse de nos sens. Ses prétendus caprices se rapportent à tout ce que le mouvement local , en s'opposant à l'exécution de ses loix fondamentales , peut y produire de merveilleux. L'Auteur termine cet essai par l'énumération des chefs-d'œuvres de l'Art qui imitent certains jeux de la Nature.

Dans une autre Dissertation , & sur un plan à-peu-près semblable , le même Académicien tâche d'expliquer physiquement ce que le Peuple regarde comme des prodiges dans les pluies extraordinaires. On ne connoît , selon M. *Michault* , les causes naturelles & les effets des Météores , que relativement aux modifications de la matière terrestre. C'est ce qui faisoit imaginer au Père *Kirker* , que tous les Phénomènes de la moyenne région se répètent dans les gouffres & les abîmes de la terre. Lorsque les objets ne sont point à la portée de nos sens ; nous substituons les conjectures aux Observations , nous osons juger des procédés de la Nature par des supposi-

tions ; quoique tous les jours de nouveaux événemens démentent les hypothèses & renversent les systèmes. Le Philosophe qui ne fait que deviner les causes physiques , peut donc également se tromper sur les effets sensibles , comme celui qui ne connoît ni les uns ni les autres. M. *Michault* se propose d'attaquer dans ce Mémoire , la plupart des paradoxes & des opinions ridicules qu'on a osé répandre à ce sujet : il essaye de détruire par des explications physiques , les erreurs populaires concernant quelques minéraux , certaines matières végétales , & même différens animaux qu'on croit être tombés du Ciel.

Les bornes d'un Extrait ne nous permettant pas de représenter exactement ici tous les travaux de l'Académie , nous passerons rapidement d'une matière à l'autre.

Dans la Médecine , dont les maladies du corps humain font l'objet , on observe , on traite , on guérit. Cet art si précieux à l'homme , est un labyrinthe où l'on s'égareroit infailliblement , si l'on ne portoit dans ses routes obscures , le flambeau de la Physique , le feu d'Hermès & le fer de Vésale. C'est dans ces trois points de vue , que le Secrétaire con-

118 MERCURE DE FRANCE.

fidère les Ouvrages Académiques concernant cette Science. Après avoir jetté un coup d'œil sur les procédés chimiques & sur les observations anatomiques ; l'Histoire de la Chirurgie , dit-il , est malheureusement jointe à celle de nos infirmités & de nos maux. Il semble que dans le corps humain , la Nature ait voulu en quelque sorte représenter ses trois régnés : les polypes , comme les plantes , y germent , y croissent , y végètent : les vers y naissent , y vivent , s'y régénèrent : les minéraux s'y forment , s'y augmentent , s'y multiplient. La pierre qui cause des douleurs si cruelles , ne peut être tirée de la vessie que par une opération plus cruelle encore. S'il faut au Chirurgien une grande fermeté d'âme pour faire cette opération ; quel courage ne faut-il pas au malade pour s'y exposer ? Disons plus , quel héroïsme , lorsque l'art exige qu'elle s'exécute en deux temps ? C'est l'objet d'un Mémoire de M. Maréchal l'aîné *sur les Avantages de différer l'extraction de la pierre*. Après l'incision par laquelle on a commencé d'ouvrir une issue , on ne doit pas toujours pratiquer la taille en deux temps ; mais il est souvent aussi des cas où l'on ne peut se dispenser de re-

courir à cette méthode sans exposer la vie du malade. Les raisons sur lesquelles *M. Marét* appuie son sentiment , sont confirmées tant par ses propres observations , sa longue expérience & ses succès , que par des faits de pratique inférés dans les écrits de plusieurs Lithotomistes. L'Auteur souhaite en terminant son Ouvrage , que désormais le Chirurgien ne croie plus sa réputation intéressée à tailler en deux temps ; & que le Public suspende son jugement sur des objets qui sont quelquefois hors de la sphère de ses connoissances.

L'Histoire & les Belles-Lettres n'ont pas fourni à l'Académie une récolte moins abondante : plusieurs de nos Académiciens nous ont aussi présenté des fleurs & des fruits du Parnasse. Le Secrétaire , après avoir exposé les Sujets qui ont été traités dans ces différens genres , termine ainsi ce discours pittoresque. Enfin , *M. l'Evêque de Troyes* , dans une Pièce en vers qui contient quelques réflexions d'un Philosophe sur les charmes de sa solitude , nous a prouvé qu'avec la même plume dont il trace des morceaux de la plus sublime éloquence , il sçait employer le plus vif coloris de la Poësie pour peindre les délices de la vie champêtre.

M. le Président de *Ruffey* lut ensuite un *Essai Historique sur les Académies*. L'Histoire des Académies est aussi intéressante pour les Gens de Lettres, que l'est l'Histoire d'une Nation pour les Peuples qui la composent. M. l'Abbé d'*Olivet* avoit promis cet Ouvrage au Public : quelques Académies en ont tracé de légères esquisses, & d'ailleurs nous avons déjà plusieurs Histoires particulières de ces Compagnies sçavantes ; mais jusqu'ici, personne n'avoit encore travaillé à en faire un corps d'Histoire générale. M. le Président de *Ruffey* a vu sans être effrayé, toute l'étendue de la matière : il a partagé son Sujet en trois parties destinées aux lectures de l'Académie dans ses Séances publiques. La première traite des Académies d'Italie ; la seconde, de celles de France ; la troisième, des Académies étrangères. Mais, pour se prêter à l'abondance du Sujet, il se propose de suppléer par des Notes historiques & critiques, aux détails intéressans qui ne pourroient entrer dans ces Discours Académiques.

Dans sa première partie, l'Auteur remonte à l'origine des Sciences : la curiosité est, selon lui, le premier mobile qui porte l'esprit à les cultiver. L'Egypte
en

en fut le berceau ; transportées dans la Grèce , elles y parvinrent au plus haut degré de perfection & de gloire : les Philosophes & les Sçavans se rassemblèrent , pour discourir sur les Sciences , dans la maison d'*Academus* , Citoyen d'Athènes ; la postérité a donné son nom à toutes les Sociétés de Sçavans , de Gens de Lettres & d'Artistes , qui se sont formées dans la suite. » Rome , ce sont les propres termes de l'Académicien , en parlant du passage des Sciences & des Arts de la Grèce en Italie , Rome doit mettre au nombre de ses plus glorieuses conquêtes , celle qu'elle fit des Sciences & des Arts en les transportant dans son sein avec les Philosophes & les Artistes de la Grèce subjuguée. Le tumulte des armes & des séditions dans lequel elle avoit vécu depuis son origine , avoit plongé l'esprit de ses Citoyens dans l'ignorance & la superstition ; & cette Maîtresse de l'Univers étoit plus barbare que les Peuples mêmes à qui elle donnoit ce nom. La férocité des vertus guerrières , un amour aveugle de la patrie , une ambition démesurée , tenoient lieu aux Romains de goût , de Sciences & de talens. Mais bientôt , tout changea de

F

122 MERCURE DE FRANCE.

face ; les Romains apprirent aisément des Nations vaincues à jouir des commodités de la vie : les Arts ornèrent & élevèrent leurs temples & leurs monumens publics ; leurs maisons furent transformées en Palais ; l'éloquence se fit entendre au barreau ; il parut des Historiens dignes de Rome ; il naquit des Poètes dignes de chanter les louanges des Dieux & des Héros.

Après ce Préliminaire, l'Auteur entre en matière & fait mention d'une Académie célèbre établie à Rome par *Auguste* ; d'une autre fondée plus anciennement à Marseille ; de celle de Lyon qui faisoit la terreur des mauvais Auteurs, que l'on condamnoit à effacer leurs Ouvrages avec la langue, ou à être précipités dans le Rhône.

La décadence des Sciences qui suivit celle de l'Empire Romain, introduisit l'ignorance & la barbarie qui désolèrent pendant plus de neuf siècles la face de l'Univers. L'Auteur parcourt rapidement cet interrègne des Sciences, où il découvre dans des assemblées sous *Charlemagne*, dans les cours d'amour des Comtes de Provence, dans l'établissement des jeux floraux de Toulouse en 1324, des présages des Académies qui devoient se

former un jour. M. de *Ruffey* s'exprime ainsi sur le renouvellement des Sciences.

» Enfin arriva le temps heureux de cette
 » fameuse révolution qui ramena en
 » Europe les Muses fugitives; qui fit
 » renaître les Lettres & les Arts : par ses
 » progrès rapides , on vit le sçavoir suc-
 » céder à l'ignorance , la politesse à la
 » barbarie , la religion à la superstition.
 » Plusieurs causes contribuèrent à opé-
 » rer ce changement: la prise de Constan-
 » tinople en 1453, obligea les Sçavans
 » de la Grèce à se retirer en Italie; l'ac-
 » cueil favorable que leur firent les *Mé-*
 » *dicis* les fixa dans ce Pays. *Laurent*
 » *de Médicis* & son fils le Pape *Léon X*,
 » pleins de grandes vues & de zèle pour
 » leur patrie , n'épargnèrent rien pour
 » rendre le commerce de ces Grecs uti-
 » les à l'Italie; s'immortalisèrent en pro-
 » tégeant les Sciences & les Arts, &
 » donnèrent à tous les Princes le modèle
 » d'un nouveau genre de gloire, qui les
 » conduit plus sûrement à l'immortalité
 » que les plus brillantes conquêtes. L'in-
 » vention de l'Imprimerie , en multi-
 » pliant les sources de la Science, con-
 » tribua à seconder leur projet, & à en
 » assurer le succès.

M. de *Ruffey* nous apprend que la

F ij

première Académie fut établie à Naples en 1470, par *Antoine de Palerme*, Secrétaire du Cabinet d'*Alphonse V*, Roi d'Arragon & de Naples; & la seconde, à Florence sous la protection des *Médecis*. Depuis ce temps jusqu'à nos jours, l'Italie a vu naître dans son sein une infinité d'Académies qui ont cultivé tous les genres de Sciences, d'Arts & de Littérature; on en a compté plus de 500, dont plusieurs ne subsistent plus.

L'Auteur attribue au mauvais goût du XV^e & du XVI^e siècle, les noms bisarres de ces différentes sociétés: il remarque, que les premières étoient composées d'un mélange de Sçavans & de Cavaliers; & que les Joutes & les Tournois faisoient partie de leurs exercices; que l'on combattoit pour l'honneur des Académies, comme pour celui des Dames.

La plupart de ces Sociétés n'exigeant aucun détail, l'Auteur se borne à ne parler que de celles qui ont eu de la célébrité; telles que l'Académie de la *Crusca*, établié en 1582 pour polir la langue Italienne, & qui a servi de modèle à l'Académie Française & à l'Académie Espagnole: l'Académie des Arcades, dont l'objet principal fut la réformation

du goût ; & à laquelle les Princes , les Rois , les Papes même s'empressèrent d'être associés.

» De nos jours , dit l'Auteur , un grand
 » Roi , dont les qualités bienfaisantes
 » honorent encore plus l'humanité que
 » le Trône , n'a pas dédaigné de devenir
 » Membre de cette Académie sous le
 » nom d'*Eutimio-Allifireo* ; & de la mê-
 » me main dont il tient le sceptre , sym-
 » bole du bonheur de ses Peuples , il
 » aime quelquefois à faire usage de la
 » houlette des Arcades & de la plume
 » des Muses.

A l'occasion de l'Académie des Arcades de Rome , qui a fondé quarante-trois Colonies dans les principales Villes d'Italie , avec lesquelles elle entretient une correspondance littéraire , l'Auteur entre dans un enthousiasme de zèle digne d'un vrai Académicien.

» Que ne puissions-nous , dit-il ,
 » voir exécuter en France un projet di-
 » gne d'être suivi ; les Académies de Pa-
 » ris adopter celles des Provinces , diri-
 » ger leurs travaux , juger leurs ouvra-
 » ges , épurer leur goût , exciter leur
 » émulation ! Quels avantages n'en reti-
 » reroient pas les Lettres & les Scien-
 » ces ? Les Académies des Provinces re-

126 MERCURE DE FRANCE.

» doubleront leurs efforts pour mériter
» les suffrages & la confiance de ceux
» qu'ils reconnoîtroient pour leurs maî-
» tres & pour leurs modèles ; ces maî-
» tres trouveroient quelquefois dans les
» Ecrits de leurs Disciples , des germes
» d'idées neuves & d'heureuses décou-
» vertes , dont ils pourroient profiter ;
» & qui , faute d'être fécondés , restent
» enfouis dans l'obscurité de la Provin-
» ce. Les Académies de Paris ont déjà
» rempli une partie de ce projet par
» quelques associations d'Académies de
» Provinces qui leur payent annuelle-
» ment un tribut , & par les correspon-
» dans régnicoles qu'ils s'associent. J'é-
» tends plus loin une idée qui me flatte
» & qui doit flater tout homme sensi-
» ble à la gloire des Lettres & des Scien-
» ces : pourquoi une correspondance
» générale & réciproque n'unit-elle pas
» les Académies des Provinces ? Pour-
» quoi n'est-elle pas encore établie entre
» toutes les Académies de l'Europe ?
» Elles sont composées de l'élite des Su-
» jets de la République des Lettres ; le
» même zèle & le même esprit ne doit-
» il pas les animer pour la gloire ?

Dans la suite de son Ouvrage , M. de
Ruffey s'attache principalement aux

Académies des Sciences qu'il regarde comme les plus utiles ; il fait mention de celle des *Lincei* de Rome , à laquelle , suivant quelques Auteurs , on doit l'invention du Microscope ; de l'Académie *del Cimento* de Florence , qu'il regarde comme mère de la Physique expérimentale ; de l'Institut de Boulogne , dont la célébrité a presque égalé celle des Académie de Paris & de Londres. Il vient ensuite aux Académies remarquables par quelques singularités ; Milan , Crémone , Boulogne en ont eu où l'on ne recevoit que des Gentilshommes : il s'en est formé une à Sienne toute composée de Dames. On fait ici l'occasion d'applaudir à l'usage des Italiens qui les admettent dans leurs Académies , & de blâmer le préjugé des François qui les en exclut ; usage auquel on a cependant dérogé dans quelques Provinces. On n'oublie pas même une Académie burlesque de la Taverne à Ancône , où tout se ressentait du but de son Institution ; une Académie de Satyres établie à Rome par le Cavalier Marin ; mais bientôt supprimée par autorité du Pape *Clément VIII* : enfin , une Académie d'impiété , sur laquelle l'Auteur fait l'observation suivante. » Par » un abus criminel des talens académi-

128 MERCURE DE FRANCE.

» ques , en 1545 , une Société compo-
 » sée à Vicence de 40 personnes de dis-
 » tinction , osa attaquer la Religion ;
 » elle fut le berceau du Socinianisme ; les
 » Traités qu'en y lisoit contre les Mys-
 » tères les plus sacrés , allarmèrent le Sé-
 » nat de Venise ; il décréta ces Acadé-
 » miciens , dont deux , *Jules Trevisano*
 » & *François de Rugo* , furent arrêtés ,
 » condamnés à mort & étouffés : les au-
 » tres , ayant à leur tête *Lelio Socin* ,
 » s'échappèrent pour aller répandre en
 » Pologne le venin de leur hérésie.

Après avoir parlé de l'Académie de
 Cortone , uniquement consacrée à l'é-
 tude des Antiquités , M. de *Ruffey* finit
 la première partie de son Histoire par
 une réflexion sur la cause du grand nom-
 bre des Académies en Italie , qu'il attri-
 bue à la multitude de Souverains & des
 Princes qui s'y trouvent. » Pacifiques
 » par le peu d'étendue de leurs Etats ,
 » ils se sont à l'envi disputé la gloire de
 » fonder & de protéger des Acadé-
 » mies ; les Papes & les Cardinaux ont
 » voulu partager cette gloire ; & , par
 » un heureux événement , la satisfaction
 » de leur amour-propre a tourné à l'a-
 » vantage de la République des Lettres ,
 » au progrès des Sciences & des Arts

» qui ne fleuriront jamais que dans les
 » Pays où les Scavans & les Artistes
 » trouveront la protection & la confi-
 » dération qu'ils croient mériter.

Cette lecture fut suivie de l'*Eloge Historique de feu M. Jolyot de Crébillon, de l'Académie Française* ; prononcé par M. Michault, qui se propose de le publier incessamment.

M. Guyot lut un Discours *sur les Avantages de l'Adversité*. Ce Sujet qui semble d'abord présenter un paradoxe, devient néanmoins utile & intéressant par la manière dont l'Auteur l'a traité. En effet, si l'adversité nous donne une parfaite connoissance de nous-mêmes & de ceux avec qui nous vivons ; si cette connoissance peut nous conduire à la vertu & à l'héroïsme, le paradoxe tombe ; & sur ses débris s'élèvent les avantages réels de l'adversité.

La connoissance de soi-même est la Science la plus nécessaire à l'homme, & peut-être, malheureusement, celle qu'il néglige le plus. Entraîné par le torrent des passions, livré sans cesse à l'impression des objets étrangers, il semble ignorer la noblesse de son origine & l'importance de ses devoirs : la prospérité l'aveugle ; dans le tourbillon de la

fortune , il oublie ses semblables , il s'oublie lui-même : les flatteurs applaudissent à ses caprices , louent ses ridicules , encensent ses défauts & ses vices ; l'adulation le plonge dans une sorte d'ivresse. Le bonheur trop constant d'*Alexandre* n'a-t-il pas fait de ce Prince né vertueux , un impie , un tyran , un paricide ? Il força la terre à le reconnoître pour un Dieu ; il a souillé sa gloire par les meurtres de *Parménion* & de *Clitus*.

La France conservera toujours le souvenir de sa félicité & de sa splendeur sous le règne de *Henri le Grand* : la Lorraine , l'Univers admirent *Stanislas*. Princes éprouvés par l'adversité pour le bonheur des Peuples & l'instruction des Souverains , vos noms augustes forment une démonstration lumineuse de ses avantages ! Vos malheurs donnèrent le plus haut degré de perfection à vos vertus : quelle bienfaisance , quelle magnanimité ! On ne sçauroit contempler vos bustes ou prononcer vos noms , sans se sentir pénétré d'amour & de respect.

La vie , pour appliquer ici ce beau vers d'un Auteur moderne , la vie n'est

Qu'un mélange mobile & d'ombre & de lumière.

L'éclat de la prospérité ne sert le plus

souvent qu'à éblouir l'homme. L'ombre & les nuages que répand l'adversité , renferment dans leur sein cette vive lumière qui doit l'éclairer & le guider. Le moment de l'éclipse du bonheur est presque toujours celui où la vérité brille avec plus d'éclat. L'homme heureux qui cesse de l'être , peut être comparé à ces Acteurs qui , dans l'enthousiasme du jeu théâtral, se persuadent qu'ils sont des Héros ; mais qui , après avoir quitté le cothurne , se retrouvent tels qu'ils étoient avant que de monter sur la Scène.

C'est à l'aide d'une profonde Méta-physique , que M. *Guyot* recherche encore les illusions de l'homme heureux par rapport à ceux qui l'environnent. On a souvent dit que l'un des malheurs inséparables de la condition des Rois , étoit de ne pouvoir goûter les douceurs de l'amitié ou les plaisirs de l'Amour , avec la certitude d'être parfaitement aimés ; parce qu'il est toujours à craindre que l'attachement qu'on leur marque , ne regarde plus le Trône que la personne. L'Auteur , en parcourant depuis le Sceptre jusqu'à la Houlette , toutes les erreurs où la prospérité jette les hommes , établit avec le

même force le second avantage de l'adversité, qui consiste à percer le voile qui cache les ressorts du cœur humain, à pénétrer les véritables sentimens de ceux qui nous cultivoient dans le bonheur, à découvrir enfin les ruses de l'intérêt & de l'amour-propre, ces deux puissances qui déterminent presque toutes les actions de la Société civile.

La Séance a été terminée par une dissertation de M. *Marêt l'aîné*, dans laquelle il examine *quel est celui des sens qui s'éteint le dernier dans l'homme* ? la constitution & l'excellence des fonctions de l'oreille, lui font présumer que c'est l'ouïe. Non seulement l'expérience rend cette opinion probable, mais plusieurs coutumes particulières de différens Peuples semblent annoncer que cette vérité, aujourd'hui si négligée, a cependant été connue. Après avoir essayé dans une digression Métaphysique, d'établir la prééminence de l'ouïe sur la vue, l'Académicien prouve par une exposition Anatomique de l'oreille, & par plusieurs exemples de personnes que des maladies avoient privées en apparence de l'usage de leurs sens & qui cependant conservoient celui de l'ouïe, que l'oreille est de tous

les organes celui dont les fonctions se soutiennent dans l'homme avec plus de vigueur & plus longtemps. M. *Marët* trouve un témoignage authentique de cette vérité dans les conclamations que faisoient quelques anciens Peuples , & qui sont encore pratiquées dans certaines contrées de l'Asie & de l'Amérique. Les cérémonies même observées aux obsèques des Papes & de nos Rois , lui font croire qu'on a presque toujours été persuadé que le sens de l'ouïe subsiste le dernier dans l'homme. Au reste , cette vérité est peut-être d'une plus grande importance qu'on ne le pense communément , puisqu'elle nous offre des secours efficaces dans les cruelles circonstances où se trouvent quelquefois des personnes qui nous sont chères. C'est ce qui engagea le Médecin dont *Horace* fait mention , à employer le son de l'or pour tirer l'avare *Opimius* de sa léthargie. Dans tous les états n'y a-t-il pas l'objet sensible dont on peut frapper l'oreille d'un malade pour le tirer du plus profond assoupissement ? D'ailleurs sans s'arrêter précisément aux avantages qu'on auroit lieu d'espérer par rapport à la santé en ranimant le principe vital , l'humanité & la Religion ne nous font-

elles pas un devoir de ménager la sensibilité des malheureux que nous voyons lutter avec la mort , de ne jamais cesser de les consoler , & de s'attacher continuellement & jusqu'au dernier soupir , à leur inspirer les sentimens nécessaires dans une position aussi terrible ?

MATHÉMATIQUES.

SOLUTION du Problème inséré dans le second Mercure d'Avril 1763 , page 124.

AYANT répondu dans le Mercure du mois de Mars dernier , à la question proposée dans celui de Février , page 113 , il semble que ce soit une raison de répondre aussi à celle qu'on trouve dans le second Mercure d'Avril , p. 124 , qui n'est qu'une extension de la première. L'Auteur qui s'étoit d'abord retraint à un seul cas particulier , a depuis généralisé ses idées , & demande maintenant une solution que l'on puisse appliquer à tous les Problèmes semblables. Il est aisé de le satisfaire. La méthode qui conduit à la première , donne aussi la seconde ; ou plutôt celle-ci est le principe de l'autre.

Je dis donc que quel que soit le rapport des diamètres de deux cercles contigus inscrits dans un triangle isoscèle de la manière qui est énoncée dans le Problème , chaque côté égal du triangle est à la base , comme la somme des diamètres est au double de leur différence.

J'ajoute , quoiqu'on ne le demande pas , que le diamètre du grand cercle est moyenne proportionnelle entre la différence des deux diamètres & la hauteur du triangle ; ce qui peut servir à déterminer cette hauteur , & par conséquent à circonscrire le triangle aux deux cercles , s'ils étoient donnés les premiers.

D. B. Abonné au Mercure.

A Paris , le 22 Avril 1763.

M É D E C I N E.

*LETTRE à l'Auteur du Mercure , au
sujet d'un remède contre l'HYDRO-
PISIE.*

J'AI lû , Monsieur , avec satisfaction , dans le second volume d'Avril , la let-

136 MERCURE DE FRANCE.

tre que j'eus l'honneur de vous adresser il y a quelque temps , laquelle concernoit un remède contre l'hydropisie , page 133 dudit second volume. J'avois oublié , Monsieur , dans cette lettre une précaution très-essentielle à prendre, c'est de ne point donner le remède à des femmes grosses , il seroit pernicieux & elles en souffriroient. J'ai vu aussi que je m'étois trompé pour la dose de ce remède ; il faut qu'elle soit du poids de deux liards pour les grandes personnes , & du poids d'un liard pour les enfans au-dessous de 13 ans. Je vous prie en grace , Monsieur , d'insérer dans le Mercure du mois de Juin ces deux articles , dont le premier est d'une conséquence infinie , & dont par conséquent le Public ne peut être informé trop tôt.

J'ai l'honneur d'être &c.

DULAS, Gentilhomme de Vannes en Bretagne.

SECONDE LETTRE en réponse aux Observations sur l'Histoire de la MÉDECINE.

ON ne se seroit pas attendu , Monsieur , que l'Auteur anonyme des Ob-

servations sur l'Essai historique de la Médecine en France, pour prouver que la maladie vénérienne étoit plus ancienne que la découverte du nouveau Monde, ne rapportat qu'un Passage de *Lanfranc* de Milan qui a été réfuté il y a vingt-trois ans pour la dernière fois. La réponse à cette objection se trouve à la page 40 du premier volume du *Traité immortel de morbis venereis*, Edition de 1740, & c'est là que je le renvoye. Il s'y convaincra par ses propres yeux qu'il n'a pas été heureux dans le choix de ce petit passage latin. Je ne disconviens cependant pas que le sentiment de *Dom Sanchez* sur l'origine de cette maladie, ne puisse être appuyé sur des raisons assez fortes pour s'attirer des partisans; mais ce n'est pas ici le lieu de les discuter, puisque l'Anonyme s'est borné aux seules paroles de *Lanfranc* dont le sçavant M. *Astruc* a donné la solution que j'indique. On peut dire en outre que l'*Essai Historique* n'étant que l'esquisse d'un plus grand Ouvrage, il ne pouvoit pas contenir tout ce qui doit constituer le corps de l'Ouvrage entier, & qu'ainsi, lorsque M. *Chomel* a parlé de cette maladie, il a pu *sans manquer de cet esprit de discernement* que la dignité

de l'Histoire exige , adopter l'opinion reçue , en attendant de détailler en temps & lieu les raisons qui l'ont décidé. On voit en effet qu'il n'est question du mal vénérien qu'en passant & seulement pour déterminer en quoi il diffère de la lèpre. Le parallèle de ces deux maladies étoit surtout nécessaire, parce que quelques Auteurs leur trouvent beaucoup de ressemblance dans la cause & dans les symptômes ; & d'autres prétendent que la maladie de *Job* , la lèpre & le mal vénérien sont absolument la même chose. Que l'Anonyme cesse donc d'être étonné de rencontrer de pareilles discussions dans l'*Essai historique*. *Daniel le Clerc* & le *Docteur Freind* ont de son aveu même , travaillé d'une manière digne de la postérité. L'Ouvrage de l'un & de l'autre est pourtant parsemé de détails de maladies qu'on leur reprocheroit plutôt d'avoir omis. D'ailleurs *M. Chomel* n'avertit-il pas dans la première page de sa Préface , que son dessein est de parler aussi des maladies épidémiques & contagieuses les plus universelles ? C'est donc pour remplir son objet, qu'il a inséré dans son *Essai* , l'Histoire de l'*ardent* & celle de la lèpre , lorsqu'il a été occupé du siècle où ces maladies ont

régné en France. La maladie vénérienne aura sa place particulière, ainsi que la peste, &c, quand il en sera temps, & je ne crois pas qu'on soit fondé à les trouver hors d'œuvre. C'est dans la même Préface, que M. *Chomel* cite tous ses garans. L'Anonyme devroit par conséquent y avoir vu que ce qu'on rapporte de *Louis Duret* est tiré du manuscrit de *Jacques Mentel*, intitulé *Adversaria de Medicis Parisiensibus*, & ne pas se plaindre qu'on avance des faits sans preuve. Cette anecdote mémorable, dont on se plaît à perpétuer le souvenir, n'est pas plus déplacée dans l'*Essai historique*, que la description des maladies contagieuses. Le fait étant prouvé, la diminution même du prix de la vaisselle d'argent ne diminueroit rien de l'honneur insigne que *Henri III* fit à son Médecin. Il y a encore dans *Leclerc* & dans *Freind*, le détail de mille circonstances de la vie privée d'un simple Particulier, qui sont beaucoup moins célèbres. Ce n'est pas seulement dans ces minucies qu'on trouve les observations de l'Anonyme en défaut. Quelques articles plus essentiels de la première partie de sa critique, auxquels je n'ai point répondu, méritent surtout attention. » Nous trouvons,

» dit-il ; dans la lecture même de *Lan-*
 » *franc* où l'on nous renvoie , le con-
 » traire de tout ce qu'on allégué sur cet
 » ancien Auteur dans l'*Essai historique*.
 Voilà un démenti bien formel ; mais
 est-il facile de l'accorder avec les pro-
 pres paroles de *Lanfranc* ? Qu'on essaye
 entr'autres d'expliquer celles-ci autre-
 ment que M. *Chomel* ne l'a fait. *Sed*
cum Phyci , sicut dictum est alibi , di-
mittunt omnino instrumentum chirurgi-
cum , itaque raro Chirurgus rationabi-
lis invenitur & Laïci operantes caute-
rio ; differentiam inter actuale cauterium
non discernunt. ... quare omnino discessit
ab usu. Ce qui se lit ensuite n'est pas
 moins décisif , puisque *Lanfranc* de
 Milan nomme *Jean de Passavant* , alors
 Doyen de la Faculté. *Ibique rogatus à*
quibusdam Dominis & Magistris , ac spe-
cialiter à viro venerando D.M. Joanne de
Passavanto , Magistrorum Medicinæ De-
cano , necnon à quibusdam valentibus
Bachelariis omni dignis honore &c. On
 ne peut donc pas douter que ce ne soit
 aux Membres de la Faculté de Méde-
 cine de Paris , que *Lanfranc* donne des
 éloges , & que les reproches qu'il fait
 aux Chirurgiens de ces temps reculés
 n'aient été mérités par ceux qui se mê-

loient de cette profession. En effet, bien loin que les premiers Chirurgiens pour lesquels on prétend que *Jean Pictard* a obtenu des Statuts & des Loix ; formassent à Paris du temps de *Lanfranc*, une Société en grande réputation, comme l'avance l'Anonyme, le contraire nous est démontré dans le préambule de l'Edit de *Philippe-le-Bel* de 1311, c'est-à-dire 15 ans après que *Lanfranc* eut écrit sa chirurgie. De quelles couleurs y trouverons-nous peints les Chirurgiens de ce temps-là ? Concluons donc qu'il n'existoit aucun Corps de Chirurgiens avant 1311. Malgré cet Edit, l'Anonyme veut néanmoins nous faire croire que les Chirurgiens formoient une Société dès l'an 1260 ; mais où est son titre ? Pourquoi ne le produit-il pas ? » *Lanfranc*, nous dit-il, est » venu à Paris, où il a pratiqué & enseigné la Chirurgie avec la plus grande distinction ; donc il étoit Chirurgien. A cela je réponds : *Tagault*, *Akakia*, *Flesselles*, *Saillard*, *Gourmelin*, *Riolan*, *Courtin*, *Littre*, *Col de Villars*, *Winslow*, *Hynauld* ont enseigné la Chirurgie ; donc ils étoient Chirurgiens. M. *Ferrein* l'enseigne de nos jours avec l'applaudissement général ;

142 MERCURE DE FRANCE.

donc il est Chirurgien. *M. Antoine Petit* ne se borne pas là : il joint aux leçons les plus sçavantes sur la Chirurgie, les démonstrations les plus habiles & la pratique la plus heureuse ; donc il est Chirurgien. Est-il quelqu'un qui ignore que tous ceux que je viens de nommer ont été ou sont Docteurs-Régens de la Faculté de Paris ? La contradiction des *Recherches sur l'origine & les progrès de la Chirurgie en France* subsiste donc dans tout son entier, puisque *Lanfranc* n'étoit point Chirurgien, & qu'il ne pouvoit pas être en 1295. Membre d'une Communauté qui ne date que de 1311. Ce sont là, si je ne me trompe, toutes les objections de l'Anonyme. C'en est donc assez, Monsieur, pour y répondre.

J'ai l'honneur d'être, &c.

PHILIP, Médecin de la Faculté de Paris.

A Paris, ce 30 Avril 1763.



COURS public de BOTANIQUE.

LE sieur *Royer*, Marchand Epicier Droguiste & Démonstrateur en Botanique, a ouvert cette année son Cours ordinaire des Plantes, le 16 du mois de Mai ; il rendra compte d'abord à ses Elèves & aux autres Amateurs, des phénomènes & des accidens qu'il a observés durant cet hyver, relativement aux simples, qui par la rigueur du froid excessif qu'on a ressenti en France & dans les Pays étrangers, ont extrêmement souffert. Il en fera la démonstration à toute heure du jour, excepté cependant le Mercredi & le Samedi. Pour faciliter à ses Elèves le moyen d'avancer de plus en plus dans la connoissance de la Botanique, il a fait dans ses Jardins un changement nouveau, qui leur sera très-utile ; car outre les classes des Plantes qui seront à l'ordinaire numérotées selon leurs caractères, ils trouveront une réserve, où elles seront rangées suivant les différentes vertus & les diverses propriétés qu'elles ont en Médecine : & même afin qu'ils ne

144 MERCURE DE FRANCE.

perdent pas un instant , il prendra cette année, le Vendredi de chaque Semaine pour son Cours de matière Médicale & de Drogues simples, qui est si intimement uni avec celui des Plantes; il en commencera les démonstrations & les explications historiques, aussitôt après avoir fini celles des Simples, d'ailleurs il sera attentif à fixer les bornes qui séparent la matière Médicale d'avec le corps complet d'Histoire Naturelle; enfin il continuera ses Herborisations à la Campagne tous les Lundis, comme les années précédentes.

Les Dames & les Demoiselles auront toujours les Mercredis & les Samedis pour elles, ainsi que cela s'est pratiqué l'an dernier. Les personnes qui voudront se faire inscrire sont invitées à venir donner de bonne heure, leurs noms au sieur *Royer*. On entrera dans les Jardins, ou par le côté des Boulevards, ou par la grande rue du Faubourg S. Martin. Les Lundis seront comme les années précédentes, destinés pour les Herborisations à la Campagne.



ARTICLE

A R T I C L E I V.

BEAUX-ARTS.

A R T S U T I L E S.

C H I R U R G I E.

*REMÈDE fondant de M. JACQUET ,
ancien Chirurgien de S. A. Mgr le
Prince de WIRTEMBERG.*

LES découvertes en Médecine , lorsqu'elles sont constatées par les Maîtres de l'Art , sont de nouveaux moyens qu'on présente aux hommes pour dompter les maladies qui les assiègent. De toutes les infirmités auxquelles notre Nature est sujette , il n'y en a point de plus rebelles sans doute que les maladies vénériennes, les écrouelles & autres vices lymphatiques. Ces affections résistent aux médicamens. Le Mercure lui-même malgré toutes les formes différentes qu'on lui donne , se trouve quelquefois insuffisant en pareil cas , & souvent dangereux quand il est manié par des mains

G

146 MERCURE DE FRANCE.

novices. En faisant usage des pilules antimonieuses, on obtiendra les bons effets du vif-argent, sans avoir à redouter aucun des inconvéniens de ce demi-métal.

On sçait que M. *Jacquet* convaincu de la bonté de son fondant, chercha à se procurer l'approbation de la Faculté de Médecine de Paris, Ecole célèbre depuis tant de Siècles. Ses desirs furent satisfaits. On lui nomma des Commissaires devant lesquels il fit ses différentes manipulations & opérations. Bientôt après, plusieurs Docteurs ordonnèrent ce fondant. Il réussit très-bien sous leurs yeux. Cela encouragea d'autres à s'en servir. Tant-mieux pour le Public si cet excellent remède prend faveur de jour en jour. Il est à remarquer qu'on peut l'administrer dans tous les cas où convient le Kermès minéral, mais avec plus de certitude d'en tirer les avantages qu'on attend quelquefois en vain de la poudre des Chartreux.

La conduite qu'a tenue l'Inventeur de la nouvelle préparation d'antimoine, démontre qu'il a fui jusqu'à l'ombre du charlatanisme. Le desir d'être utile à l'humanité est le motif qui l'a animé. Voilà ce qui l'a soutenu dans ses longs

travaux. Son fondant une fois trouvé, loin de se soustraire à l'examen & à la décision de ses Juges naturels, il a été au-devant d'eux. Il est récompensé aujourd'hui de sa façon d'agir, par les observations que les Médecins sont à portée de faire en administrant son fondant. Entre beaucoup d'autres, voici deux observations qui lui ont été communiquées par M. *Guilbert de Préal*, Docteur de l'Université de Caën & de celle de Paris. Ce Médecin est renommé pour les maladies de la lympe dont il a fait une étude particulière.

PREMIERE OBSERVATION

par M. de PRÉVAL.

» Un Particulier âgé de 35 ans eut
 » recours à moi, au commencement de
 » l'année 1760; il étoit tourmenté par
 » les plus violens accidens vénériens. Je
 » lui procurai un secours qui n'avoit
 » déjà été que trop différé. Cependant
 » on le traitoit depuis six mois; mais le
 » zèle des personnes qui le condui-
 » soient, ne leur donnoit pas les lumiè-
 » res nécessaires. Le Malade ne pouvoit
 » sortir du lit par rapport à sa foiblesse.
 » Je lui fis prendre à petite dose, la
 » nouvelle préparation d'antimoine en

G ij

148 MERCURE DE FRANCE.

» commençant d'abord par quatre
 » grains tous les matins pendant six jours.
 » J'obtins pour premier succès un peu
 » de sommeil & une diminution confi-
 » dérable des douleurs. Encouragé par
 » la réussite, j'augmentai la dose par
 » gradation de deux grains chaque jour
 » jusqu'à ce que je fusse parvenu à dou-
 » ze grains. Les forces du malade se
 » réparant un peu, je lui en donnai pen-
 » dant trois jours douze grains le matin
 » & six le soir. La cessation des douleurs,
 » des cuissans, un sommeil plus tran-
 » quille, n'empêchoient pourtant pas
 » que les principaux symptômes ne sub-
 » sistassent toujours. J'augmentai donc
 » la dose de trois grains, c'est-à-dire
 » que deux fois par jour, soir & matin,
 » mon malade en prenoit quinze. Cinq
 » jours après l'usage de notre antimoine
 » à cette dose, j'apperçus manifeste-
 » ment son effet fondant & antivéné-
 » rien. Alors tous les symptômes dimi-
 » nuèrent à vue d'œil. Le malade se
 » trouvant beaucoup plus fort, faisoit
 » toutes ses fonctions aussi parfaitement
 » qu'en bonne santé. Je le restreignis
 » alors à une fois par jour en augmen-
 » tant la dose de deux grains. Le ventre
 » devint libre de plus en plus à propor-

» tion de l'augmentation. Parvenu à la
 » dose de vingt-quatre grains , qui est la
 » plus grande qu'il ait prise en une seule
 » fois , il fut purgé fortement pendant
 » les quatre premiers jours sans que ce
 » flux salutaire altérât en rien sa santé
 » renaissante. Au contraire , elle sem-
 » bloit augmenter par ces évacuations
 » multipliées. Tous les accidens dispa-
 » rurent à la cinquième prise. Je lui fis
 » encore continuer le remède pendant
 » huit jours & ensuite de deux ou trois
 » l'un , l'espace de quelque temps. Par
 » ce moyen sa santé s'est parfaitement
 » rétablie.

SECONDE OBSERVATION.

» Une Cuisinière du Fauxbourg S.
 » Germain me fut adressée par un Mar-
 » chand de la rue Dauphine. Cette fille
 » avoit employé vainement beaucoup
 » de remèdes pour guérir des dartres
 » dont elle étoit couverte sur le visage ,
 » les bras , la poitrine & le long du dos.
 » En faisant usage de l'antimoine prépa-
 » ré de M. *Jacquet* , les dartres ont dis-
 » paru entièrement au bout de trois
 » mois.

On continuera à prouver combien
 ce remède a d'efficacité pour fondre &

résoudre l'épaississement de la lymphe , en donnant par la suite , l'Histoire d'une tumeur singulière qui approche de la guérison. On mettra aussi sous les yeux , la description de la maladie d'une jeune fille , qui jusqu'à présent ayant fait inutilement un usage suivi des fondans les plus connus , a été obligée par l'avis de très-habiles Médecins , de recourir au remède nouveau que nous annonçons.

Les personnes qui voudront se procurer le remède de M. *Jacquet* , le trouveront chez trois Apoticaire de Paris , sçavoir , M. *Tassard* , vieille rue du Temple , près l'Hôtel de Soubise ; M. *Brocot* , rue Montmartre , près celle des vieux Augustins ; M. *Morice* , rue S. André des Arts , vis-à-vis la rue de l'éperon.

*LETTRE du Frère COSME à
l'Auteur du Mercure.*

MON SIEUR ,

Il est de mon état de mépriser toute imposture qui me seroit personnelle , mais il m'importe plus qu'à tout autre

d'employer les armes qui peuvent la détruire, lorsqu'elle donne le change au bien public. La Lettre d'un certain Lithotomiste de Bruxelles à M. le Cat de Rouen, inférée dans votre Journal du mois de Février 1763, page 114, est exactement de cette espèce. Son apparition affectée dans plusieurs Ecrits Périodiques, me l'ayant rendu suspecte, j'ai fait des perquisitions au pays de son invention; voici la réponse qu'on me fait; la vérité n'y biaise point; & l'Auteur paroît ferme dans les preuves qu'il avance.

MONSIEUR,

Les services que vous avez rendus à l'humanité, sont trop connus de tout le monde pour que j'eusse jamais pensé à multiplier vos admirateurs, en publiant les succès heureux & constants que j'éprouve par votre méthode de tailler, si je n'avois vû dans le Mercure de France du mois de Février dernier, & dans la feuille Périodique de cette Ville du vingt-cinq du même mois, une Lettre du sieur *Dumont* le Fils, Chirurgien de Bruxelles, à M. le Cat, par laquelle il semble vouloir décréditer votre méthode, en disant que son

G iv

152 MERCURE DE FRANCE.

Père avoit taillé un Garçon de vingt ans, dont le Père périt il y a quatre ans dans l'espace de trois à quatre jours sous le tranchant du Lithotome caché, qui lui avoit causé une hémorragie interne, dont toute la vessie avoit été remplie ainsi que le bassin, &c.

Je suis d'autant plus autorisé, Monsieur, à relever cette expression, que de douze Sujets que j'ai taillés en me conformant à votre méthode, c'est le seul qui me soit mort, & dont le Sr *Dumont* parle; mais il n'a point péri d'hémorragie, comme il le prétend; l'adhérence de la pierre à la vessie en doit être seule réputée la cause, puisqu'à l'ouverture du cadavre, j'ai trouvé une couche de la pierre encore incrustée à la vessie racornie qui la contenoit. Tous les Lithotomistes qui ont rencontré ces sortes de pierres, adhérentes, sçavent qu'il est presque impossible que le malade survive aux recherches, presque toujours multipliées dans ces sortes de cas, pour saisir la pierre & aux tiraillemens inévitables pour l'extraire, ce qui ne peut que tourmenter la vessie & attirer une foule d'accidens mortels, qui seuls l'ont fait périr cinq jours après, & non pas la prétendue hémorragie, comme le dit

le Sr *Dumont*, car il ne perdit pas plus de quatre à cinq onces de sang; & c'est aussi sans aucun fondement, qu'il a avancé que toute la vessie ainsi que le bassin avoient été remplis de sang, comme plusieurs de mes Confrères qui étoient présens à cette opération, & à l'ouverture du cadavre, peuvent le certifier.

Le nombre des Chirurgiens qui taillent aujourd'hui en France & dans toute l'Europe par votre instrument, prouve mieux que tout ce que je pourrois dire, la bonté de votre méthode. Je les ai examinées toutes, & ce n'est qu'après cet examen réfléchi, que j'ai donné la préférence à la vôtre; tout y est simple, tout y est facile à quiconque sçait un peu manier les instrumens de Chirurgie, & les succès sont constans pour tout le monde. Le Sr *Dumont* a donc tort de chercher à la décrier en feignant d'ignorer mes succès, & en m'imputant une hémorragie que je n'ai pas eue, lui qui doit sçavoir que j'opère en présence de quantité de personnes de l'Art, & que je pense en cela bien différemment de certains Opérateurs, qui ferment exactement la porte, & ne font leurs opérations qu'en

154 MERCURE DE FRANCE.

cache, sans doute pour ne pas rendre trop familière la méthode dont ils paroissent si enthousiasmés, ou pour que l'on ignore dans le Public le nom & la demeure de leurs opérés, qu'il leur importe peut-être beaucoup de cacher, pour mettre leur réputation à couvert, ou pour s'en faire une aux dépens de la vérité.

J'ai l'honneur d'être, &c.

J. DE GRAVE, Chirurgien & Lithotomiste pensionné.

Bruxelles, ce 26 Avril 1763.



MÉMOIRE sur, une question Anatomique relative à la Jurisprudence ; dans lequel on établit les Principes pour distinguer à l'inspection d'un corps trouvé pendu , les signes du SUICIDE d'avec ceux de l'ASSASSINAT. Par M. LOUIS , Professeur Royal de Chirurgie , Censeur Royal, Chirurgien-consultant des Armées du Roi , &c. A Paris chez Cavelier , rue Saint Jacques , au lys d'or.

LE titre de cette Dissertation en annonce suffisamment l'objet : le supplice d'un père , accusé d'avoir étranglé son fils , en a été le motif ; la sûreté des citoyens , l'instruction des gens de l'art , la certitude des jugemens à prononcer dans de pareilles affaires , en seront le fruit ; & l'Auteur ne desire pour la récompense de son travail , que de pouvoir empêcher quelqu'un de commettre le crime dans la crainte de la conviction , & un innocent d'en être accusé.

La méchanceté des hommes les a

G vj

rendus industrieux jusques dans le crime; & pour se soustraire aux peines capitales que mérite un assassinat, ils ont quelquefois cherché à le faire méconnoître, en pendant la personne qu'ils avoient fait mourir par une autre voie. Il s'agit donc de savoir si un homme, trouvé pendu, l'a été vivant, ou après sa mort. M. *Louis* prouve par deux observations, qui ne laissent aucun doute sur cette question, qu'un examen éclairé & judicieux peut empêcher l'impunité des coupables, & que la mémoire du mort ne soit tachée d'infamie sur les apparences trompeuses du suicide.

L'absence des signes qui caractérisent la strangulation, suffit pour faire connoître qu'une personne n'a pas été étranglée: mais il reste un point plus difficile à résoudre; c'est de déterminer, lorsque l'étranglement aura réellement causé la mort, si elle a été volontaire ou l'effet d'une violence extérieure. Pour approfondir cette seconde question, si triste dans son objet, & néanmoins si utile aux intérêts de la société, l'Auteur n'a négligé aucun moyen d'instruction; il a fait des recherches dans plusieurs Auteurs, dont la doctrine paroît lui être très-familière, tels qu'*Am-*

broise Paré, Fortunatus Fidelis, Zachias, Benedicti, Nymman, Alberti, Garmann, Riolan, Bohnius, Devaux, &c. Il examine les différentes descriptions qu'ils ont données de l'état des pendus, & des causes de leur mort. Pour juger avec connoissance de cause des différentes opinions de ces Auteurs célèbres, M. *Louis* a fait des expériences sur les cadavres humains & sur des animaux vivans ; il a établi des correspondances dans de grandes villes ; il a consulté de vive voix l'Exécuteur de la Justice, afin de se procurer par toutes les voies possibles les lumières nécessaires sur le point essentiel de cette importante discussion.

Nous ne rapporterons pas ici la distinction que l'Auteur établit entre les signes invariables de l'étranglement & les divers effets qui en résultent, suivant la variété de l'impression des causes qui peuvent produire le même genre de mort. Ce tableau, qui seroit hideux dans notre Extrait, se voit sans répugnance dans le Mémoire de M. *Louis*, par l'intérêt que les Lecteurs y prennent. Il est prouvé que les gens qui se pendent eux-mêmes, meurent purement & simplement Apoplectiques, par la compression

158 MERCURE DE FRANCE.

que la corde fait sur les veines jugulaires; & que ceux qui ont été pendus violemment, portent les impressions des violences qu'ils ont souffertes. Ces impressions sont différentes, suivant la diversité des cas. Le Chirurgien obligé de faire un rapport en Justice, ne doit pas se contenter d'un examen superficiel, & dresser son procès-verbal d'après le simple témoignage de ses yeux. Pour savoir réellement s'il n'y a pas eu assassinat, il faut disséquer exactement les parties, afin de prononcer avec certitude sur l'état des vertèbres, des cartilages & des muscles. Il convient même de remettre la corde dans le sillon qu'elle a tracé, pour juger de la diminution plus ou moins grande du diamètre du col, & savoir si la direction de ce sillon prouve que la suspension a été cause de la mort, ou postérieure à la perte de la vie. Pourquoi, dit M. *Louis*, pourquoi négliger en ce cas le principe reçu généralement, & qu'on se garderoit d'omettre dans d'autres circonstances moins difficiles, qui est de représenter l'instrument à la playe, pour juger de l'une par l'autre? Il est principalement essentiel de bien examiner s'il n'y a pas deux impressions au col, l'une circulaire & tout-à-fait

horizontale , faite par la torsion sur le Sujet vivant; & l'autre sans meurtrissure, dans une disposition oblique vers le nœud , laquelle auroit été l'effet de la suspension après la mort. Il seroit en effet bien difficile, comme l'Auteur le remarque judicieusement, qu'un homme en fit mourir un autre en le pendant ; cela demande trop d'appareil : il est plus commun de commencer par l'étranglement ; on suspend le corps après , pour tâcher de faire méconnoître le genre de crime ; c'est une action réfléchie qui fuit le mouvement violent qui avoit porté à l'assassinat. Le crime laisse ordinairement des traces qui le décèlent ; M. *Louis* en donne la preuve par deux observations importantes , dont le récit est curieux & nécessaire , quoiqu'il fasse frémir l'humanité : dans l'une , un père a étranglé son fils ; dans l'autre , un fils a été l'assassin de son père, corps à corps, avec des circonstances qui auroient pu être équivoques , & favoriser l'impunité des criminels à la charge des innocens.

Enfin il est certain que c'est le rapport qui constate la nature du délit ; ce premier jugement devient souvent la règle unique de l'application des loix

vengereſſes des crimes : les Magiſtrats les plus éclairés peuvent être induits à commettre l'injuſtice la plus affreuſe par un mauvais rapport. La Diſſertation de M. *Louis* nous paroît capable de prévenir des cas auſſi fâcheux , dont malheureuſement il n'y a que trop d'exemples. Il ſeroit à ſouhaiter que les principes qu'il a donnés ne fuſſent ignorés d'aucun Chirurgien , que tous les Juges en euſſent connoiſſance , & que les Officiers de Juſtice chargés de l'examen des circonſtances acceſſoires , tels que ſont les lieux , la poſition du corps , les moyens de deſtruction , & tout ce qui a pû concourir à leur effet , viſſent dans l'ouvrage dont nous parlons , de quelle importance eſt l'exactitude de leur procès-verbal. La règle eſſentielle de ce premier jugement , commune à toute eſpèce de raisonnement , eſt de ne pas conclurre affirmativement d'après les choſes ſimplement poſſibles ; & de ne pas établir ſur des témoignages équivoques , des points de fait dont l'impoſſibilité ſeroit démontrée à des hommes plus éclairés ou plus attentifs. Les bornes d'un Extrait ne nous permettent pas de rapporter les vues philoſophiques de l'Auteur à l'égard de ceux qui attentent

eux-mêmes à leur vie. Il indique les secours qui leur conviennent, lorsqu'il en est encore temps ; & ce qu'il avance contre les préjugés reçus, ne paroît choquer l'opinion de personne. On voit ici l'empire de la Raison, & l'on se joint volontiers à l'Auteur dans l'hommage qu'il rend à la Philosophie & aux Arts, dont les progrès nous font envisager, au profit de l'humanité, plusieurs objets sous des aspects plus raisonnables que nos pères ne les avoient apperçus.

H O P I T A L

DE M. LE MARÉCHAL DUC DE BIRON.

*Trente - quatrième & trente - cinquième
Traitemens faits à l'Hôpital des Gar-
des Françaises depuis son Etablis-
sement.*

Noms des Soldats.

Compagnies.

BELAMOUR,
Parisien,
Tardu,
Cadet Goffelin,

Guergorlay.
Daldart.
La Sône.
Chevalier.

162 MERCURE DE FRANCE.

Voisemont ,	Colonelle.
Toucé ,	Mathan.
Dumont ,	Pronleroy.
Cheneau ,	Viennay.
Vannier ,	Nolivos.
Fleur d'épine ,	Chatulé.
Sérion ,	d'Obsonville.
S. Joseph ,	Mithon.
Fabvre ,	Marfay.
Bigot ,	Dampierre.
La Cour ,	d'Anterroche.
Cadet le grand ,	Pronleroy.
Lecomte ,	Rafilly.
Lissant ,	Colonelle.
Lafage ,	Rafilly.
Lafortune ,	Pronleroy.
Gauffrest ,	Villers.
Violet ,	Rafilly.
Doré ,	Viennay.
Bar ,	Dampierre.
Hulmé ,	Mithon.

Ces vingt-cinq Soldats ont été traités & radicalement guéris ; plusieurs d'entr'eux avoient déjà inutilement été traités par la méthode des frictions.

Par les Registres des Hôpitaux des Armées du Roi pendant les deux dernières campagnes, & les états envoyés à Mgr le Duc de Choiseul, ceux de l'Hôpital des Gardes Françaises, & tous ceux de vingt-cinq Hôpitaux militaires, & de la Marine où l'on traite par ordre du Roi les maladies vénériennes, par la seule méthode du sieur *Keyser*, il appert qu'il s'y est traité & guéri jusqu'à cette époque six mille cent quarante-deux Soldats, Cavaliers, Dragons; qu'il ne leur est arrivé aucun accident; que beaucoup de maladies fort graves & anciennes qui avoient résisté à la méthode des frictions, ont cédé à l'usage des Dragées; & il paroît en général que MM. les Chirurgiens Majors de tous ces Hôpitaux sont très-satisfaits par les éloges qu'ils en ont faits à Mgr le Duc de Choiseul, à qui ils en ont adressé leurs Certificats. On rendra successivement publics leurs témoignages par la voie du Mercure.



*COPIE de la Lettre de M. LERICHE ,
Chirurgien Major de l'Hôpital de
STRASBOURG , à Mgr le Duc DE
CHOISEUL , en date du 20 Jan-
vier.*

MONSEIGNEUR ,

Je crois ne pouvoir me dispenser d'avoir l'honneur de rendre compte à votre Grandeur , que depuis le 22 de Novembre que j'ai commencé de traiter les Vénériens de cet Hôpital avec les dragées de M. Keyser , je suis très-satisfait des effets que ce remède produit , en ce qu'il s'ouvre promptement & sans aucun effort , les issues par lesquels le virus doit sortir , & que ces effets diminuent d'abord les symptômes de la maladie & les font disparoître ensuite dans un espace de temps plus ou moins grand. C'est ce que j'ai observé sur plusieurs qui sont guéris & sortis , comme sur d'autres qui suivront de près ces premiers , dans le nombre desquels il s'est trouvé des maladies de toutes espèces & des mieux caractérisées. Depuis plus de 30 ans , Monsei-

gneur , que j'exerce ma profession dans cet Hôpital , où l'on a toujours traité beaucoup de Vénériens , je dois dire à votre Grandeur , que je n'ai point trouvé de remèdes , dont les opérations fussent si bien suivies & si bien réglées , & c'est là certainement un grand préjugé pour la sûreté & la solidité de ces cures ; car on est bien aise de voir agir un remède quelconque , toutes les fois qu'il est question de détruire un vice connu , & nous ne sommes jamais si inquiets sur les événemens , que lorsque les effets ne se montrent pas bien , ou même lorsqu'ils sont retardés. C'est ici tout le contraire , & c'est cette raison qui m'a fait bien augurer de ce remède la première fois que je l'ai mis en usage à cet Hôpital , pour en faire l'épreuve. Ceux qui sont sortis de même que ceux qui vont sortir incessamment , ont conservé leurs forces , & on ne diroit pas à les voir qu'ils viennent de passer par les remèdes.

Je suis avec respect.

Signé LE RICHE.

*COPIE de la Lettre de M. BERNIER ,
Chirurgien Major des Hôpitaux Mi-
litaires de BESANÇON à Mgr le Duc
DE CHOISEUL , en date du 14 Fé-
vrier 1763.*

MONSEIGNEUR,

LES avantages que je reçois journalle-
ment du remède de M. Keyser dans
l'Hôpital dont j'ai l'honneur d'être char-
gé, ne me permettent pas de différer
plus longtemps à vous en instruire. Je
m'acquitte de ce devoir avec d'autant
plus d'empressement, qu'il ne peut que
contribuer au bien des Sujets de S. M.
& rendre plus grand & plus efficace un
remède, dont vous vous êtes rendu le
Protecteur pour le bien de l'humanité.
Le remède dont il s'agit, mérite d'au-
tant plus d'éloges, qu'il a non-seulement
la vertu de guérir, mais encore, par-
ce que les Sujets qui en font usage, le
supportent avec plus de facilité, en re-
çoivent moins de fatigue, & ne sont
point énervés ni défigurés, comme on a
pu l'observer par l'usage des frictions.

Au contraire, ils se trouvent en bon état & propres à faire leurs services au fortir de l'Hôpital.

Je suis avec respect.

Signé BERNIER.

*L I S T E de Messieurs les Médecins
& Chirurgiens , Correspondans de
M. KEYSER.*

M. Imbert, Chancelier de la Faculté de Médecine, & Inspecteur des Hôpitaux ; M. Fournier, Médecin de l'Hôpital du Roi ; M. Goulard, Chirurgien major.
à Montpellier.

M. le Cat, Ecuyer, & Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences.
à Rouen.

Les RR. PP. de la Charité, & M. Marmion, Médecin de l'Hôpital du Roi.
à Grenoble.

Les RR. PP. de la Charité, & M. Berthe, ancien Chirurgien major.
à la Rochelle.

M. Razoux, Docteur en Médecine.
à Nîmes.

168 MERCURE DE FRANCE.

M. de Fressinât, Docteur en Médecine.
à Limoges.

M. Reliquet, Docteur en Médecine.
à Nantes.

M. Piers, Docteur en Médecine.
à Troyes.

M. Audirac, Docteur en Médecine.
à Cambrai.

M. Dourlen, Docteur en Médecine.
à Saint Omer.

M. le Riche, Chirurgien major.
à Strasbourg.

M. Ravaton, Chirurgien major.
à Landau.

MM. Demontreux & Duval, Chirurgiens majors.
à Brest.

M. Maret, Maître en Chirurgie.
à Dijon.

M. Rey, Maître en Chirurgie. *à Lyon.*

M. de la Plaine, Chirurgien ; M. de la
Fourcade, Chirurgien major.
à Bordeaux.

M. Baquié, & M. de la Marque, Maîtres
en Chirurgie. *à Toulouse.*

M. de la Peyre, Chirurgien major ; M. le
Page, Maître en Chirurgie. *à Caen.*

M. Guillon, Maître en Chirurgie.
à Orléans.

M.

M. Planque, Chirurgien major; M. Warocquier, Maître en Chirurgie.
à *Lille*.

M. Buttet, Maître en Chirurgie.
à *Estampes*.

MM. Bongourd & Duval, Maîtres en Chirurgie.
à *Saint-Malo*.

M. Dupont, Maître en Chirurgie.
à *Rennes*.

M. Chevreuil, Maître en Chirurgie.
à *Angers*.

MM. Toujean, freres, Chirurgiens & Apothicaires.
à *l'Orient*.

M. J. B. de la Marque, Maître en Chirurgie.
à *l'Isle de Rhé*.

M. Bernier, Chirurgien major.
à *Besançon*.

MM. Beauregard & Michel, Chirurgiens majors.
à *Perpignan*.

M. Mossier, Chirurgien major.
à *Avesne*.

M. Majault, Chirurgien major.
à *Douay*.

M. Mirabel, Chirurgien major.
à *Nancy*.

MM. Paton & Desvilliers, Maîtres en Chirurgie.
à *Mans*.

H

170 MERCURE DE FRANCE.

M. Carpentier , Maître en Chirurgie.
à *Dunkerque.*

M. Pontiers , Chirurgien.
à *Aix en Provence.*

M. Daffieu , Docteur en Médecine.
à *Tarbes.*

M. Douffin , Maître en Chirurgie.
à *Xaint*

M. Beauregard , Maître en Chirurgie.
à *Avignon.*

M. de la Haye , Chirurgien major.
à *Rochefort.*

M. Durand , ancien Chirurgien major.
à *Arras.*

M. Texereau , Maître en Chirurgie.
à *Poitiers.*

M. Rochebrun , Maître en Chirurgie.
à *Ammerlerault.*

M. Roux , Maître en Chirurgie.
à *Marseille.*

M. Bourgeois , Maître en Chirurgie.
à *Amiens.*

M. de la Grave , & MM. les Chirurgiens
majors. à *Calais,*

M. Barjolle , Docteur en Médecine.
à *Saumur.*

Pays étrangers.

M. le Docteur Cooper, Médecin.
à Londres.

M. Godineau, Chirurgien major.
à Madrid.

M. Acrell, Chirurgien major.
à Stockolm.

MM. Guyot & Fine, Maîtres en Chirurgie.
à Genève.

M. Goddecharles, Maître en Chirurgie.
à Bruxelles.

M. le Fat, Docteur en Médecine.
à Gand.

M. Naudinat, Chirurgien. à Cadix.

M. Breydel. à Bruges.

M. le Quai, Chirurgien major.
à Bareith.

M. Pujoll. à Constantinople.

M. Chaffaing, Chirurgien major au Fort
royal de la Martinique.
à la Martinique.

ARTS AGRÉABLES.

PEINTURE.

LETTRE de M. de G. *sur les Descendans de CHARLES LE BRUN , premier Peintre du Roi LOUIS XIV.*

JE vous choisis entre tous mes amis , mon cher Monsieur , & je crois n'avoir pas tort , pour vous communiquer une remarque que j'ai faite en lisant *Moreri* à l'article *Charles le Brun* , premier Peintre de *Louis XIV* ; il le fait mourir sans postérité. S'il y a eu un Arrêt du Conseil relativement au nom de *Manfard* , parce qu'il n'y a plus de vrais successeurs de ce nom ; pourquoi n'en donneroit-on pas un pour assurer que le célèbre *le Brun* a laissé une postérité assez nombreuse ? Il doit être aussi sacré de conserver un grand nom , que d'en empêcher l'usurpation. Nous avons ici une généalogie de *Charles le Brun* , imprimée en 1748 , en conséquence de la généalogie enregistrée à la Chambre des Comptes , procrée en loyal mariage , & reconnue pour tel le suivant l'Arrêt du

12 Février 1745. Cette généalogie a été revêtue de toutes les formalités qui en assurent l'authenticité.

Il est vrai que *Charles le Brun*, dont il s'agit, n'eut qu'un fils nommé *André*, mais ce fils en eut un grand nombre ; les diverses Branches qu'ils formèrent sont toutes éteintes, excepté celle de *Damien le Brun*, qui est soutenue par quatre fils, tous mariés, dont deux sont établis à Paris, & deux à Lyon.

S'il est singulier que le Dictionnaire de *Morery* ait fait une faute si grossière ; il l'est encore plus que les Descendans de ce grand homme se soient tous appliqués au dessein ou à la gravure. On diroit qu'il leur a transmis une portion de son talent, ou qu'ils n'ont pas voulu eux-mêmes dégénérer en prenant une autre profession que celle de leur ayeul.

Il devrait y avoir des récompenses pour ceux qui perpétuent une si longue filiation dans le même Art. Il faut apparemment que M. le Marquis de *Marignè* en ait été touché : il l'est toujours de tout ce qui est bon & beau : la pension qu'il a obtenue pour un des fils d'*André le Brun* pour aider à son éducation, en est la preuve. Les belles actions en ce genre se multiplient. La petite nièce du

H iij

174 MERCURE DE FRANCE.

grand *Corneille* a trouvé un père adoptif dans la personne de M. de *Voltaire* ; il la dotée & mariée dans le Pays de *Gex*, comme sa propre fille. S. M. fait ériger un monument à feu M. de *Crébillon* ; & quel hommage ne vient-on pas de rendre à *Bouchardon* ? J'aime les talens , mon cher ami , surtout les hommes vertueux , & MM. le *Brun* qui les cultivent. Intéressez-vous à ces dignes rejettons d'un si grand Peintre. Au reste , ces mêmes MM. le *Brum* , mes amis , sont modestes , timides , ne demandent rien ; & j'ai cru leur devoir cette réclamation contre le peu d'exactitude des Editeurs de *Morery*.

J'ai l'honneur d'être , &c.

A Lyon, ce 15 Mai 1763.

M U S I Q U E.

LE fleur de la *Chevardière* , rue du Roule à la Croix d'or , vient de mettre en vente les Ouvrages suivans.

» Troisième Recueil de Pièces Fran-
» çaises & Italiennes , Petits Airs , Ro-
» mances , Vaudevilles , choisies dans

» les Opéra-Comiques nouveaux , com-
» me le *Bucheron* , le *Roi & le Fermier* ,
» *Sancho-Pança* , le *Guy de chêne* , &
» autres , accommodés pour deux flûtes ,
» deux violons , ou deux pardeffus-de-
» viole. Par M. *Granier*. Prix , 6 liv.

» Ce Recueil forme la suite de ceux qui
» ont paru précédemment & qui contient
» les airs des Opéra un peu plus anciens.

» 6 Symphonies à 4 parties obligées
» avec Hautbois & Cors-de-Chasse *ad*
» *libitum* , composées par M. *Stamitz* ,
» & mises au jour par M. de la *Chevar-*
» *dière* : ce sont les dernières Sympho-
» nies qu'on a pu ramasser de ce célé-
» bre Auteur ; elles ont été exécutées
» au Concert spirituel la semaine sainte ;
» on les vend 9 livres.

» 5^e & 6^e Livres de pièces de Clave-
» cin composées par M. *Ferdinando Pe-*
» *legrino* , prix, 6 liv. chaque livre.

» 7^e Recueil de récréations chantantes
» par M. *Legat de Furcy* , contenant des
» airs détachés des Opéra - comiques
» avec accompagnement de Violon ,
» Flûtes ou pardeffus-de-Viole , & ar-
» rangés de façon qu'on peut les jouer
» en Duo sur tous les instrumens ; prix ,
» 3 liv. Cet Ouvrage est périodique &
» paroît tous les mois.

H iv

176 MERCURE DE FRANCE.

4^e Recueil des récréations de *Polymnie*, ou choix d'ariettes & airs tendres & légers, avec accompagnement de Violon, Flûte, Hautbois, Par-dessus-de-Viole, &c. Ces airs feront aussi très-bien à deux instrumens de dessus au défaut de la voix. Dédiés au beau sexe; recueillis & mis en ordre par M. *le Loup*, Maître de Flûte, Éditeur de ces Recueils. Il y a dans celui-ci plusieurs ariettes & airs de la *Sybillé*, Opéra-Comique, Parodie des *Fêtes d'Euterpe*, par M. *Gibert*; ainsi qu'un air de *Soliman*, &c. Prix, 3 liv. chez l'Éditeur, rue du Mouton, près la Grève, au Café de la Paix, au coin de la rue de la Tixeranderie.

Ce nouveau recueil nous a paru d'un bon choix, & s'il est possible plus piquant encore que les premiers. On y trouve de plus une ariette nouvelle de M. *le Loup*, mise en Symphonie par M. *Ponteau*, paroles de M. *Pasquier*, qui se vend si l'on veut séparément à la même adresse.

Clef facile & méthodique pour apprendre en peu de temps à battre la mesure, à distinguer les modulations, à préluder & à phraser la musique, par le moyen

de la *Ponctuation grammaticale & typographique*. Ouvrage utile & intéressant pour les commençans , suivi de 6 *petites Sonates méthodiques*, servant d'exemples pour l'intelligence & la pratique de cette méthode. Par M. *Alys*, Maître de Flûte. Œuvre 5. A Paris , chez l'Auteur , dans le passage de la rue Traversière S. Honoré à celle des Boucheries , & aux Adresses ordinaires. Prix , 7 liv. 4 s.

On ne sera peut-être pas fâché de voir comment l'Auteur établit son système , dans son Avant-propos.

La mesure dans la Musique est l'essence même de la mélodie & de l'harmonie ; les commençans doivent donc , sitôt les premières notions acquises , apprendre à battre la mesure & à observer exactement la valeur des notes , & ne rien négliger pour y parvenir. Sans cette attention , il est impossible qu'ils saisissent le caractère & le goût particulier de la Pièce qu'ils chantent , ou qu'ils exécutent sur leur instrument & qu'ils en sentent toutes les beautés & les agrémens. La Musique a sa prosodie ainsi que le langage ; & si l'on ne s'affujettit à la mesure & à la valeur des notes , on rend désagréable le chant le plus flatteur

H v

& le plus mélodieux : il est donc très-important de battre la mesure avec toute la justesse requise.

On acquérera aisément cette justesse avec un peu d'application , & à l'aide de ce petit traité qui peut aussi servir à ceux qui ont déjà avec les dispositions naturelles un commencement méthodique , mais qui ne sont pas à portée d'avoir des Maîtres pour les continuer. Le moyen d'en retirer l'utilité que j'en promets , est de suivre ponctuellement les exemples que j'ai posés à côté de chaque précepte & ceux que je donne d'une manière plus étendue dans les six petites Sonates ci-après.

J'indique dans mon septième Chapitre un nouveau système pour phraser la Musique. Son utilité m'a frappé lorsque l'observation la plus commune m'en fit revenir l'idée. La ponctuation de l'Ecriture mesure la marche & l'étendue du discours ; ces signes peuvent naturellement produire le même effet dans la Musique , qui est faite pour parler à l'oreille comme l'Ecriture parle aux yeux. L'essai que j'ai fait de ce projet dans les petites Sonates qui terminent cet ouvrage suffit pour faire concevoir sans aucun travail toute l'étendue qu'on

peut donner à cette idée ; car les inventions les plus utiles & les plus sages sont presque toujours les plus intelligibles & les plus simples.

Outre cette ponctuation j'emploie encore dans les six Sonates que je viens d'annoncer, des marques ou des signes pour avertir d'augmenter ou de diminuer le son lorsque le goût & la délicatesse l'exigent.

Enfin le huitième & dernier Chapitre contient une exposition des vingt-quatre Modes tels que la division de la Gamme ou Echelle diatonique ordinaire les produit nécessairement. La méthode claire, précise & exacte avec laquelle j'ai tâché de détailler cette exposition apprendra à ceux qui me liront avec un peu d'attention, à distinguer les modulations, à connoître & à discerner en quel mode ou en quel ton ils seront soit au commencement, soit dans le courant d'une Pièce, ou même lorsqu'ils s'effayeront à préluder, à décider en un mot si ce ton ou Mode est Majeur ou Mineur.

Quant aux six petites Sonates que je viens d'annoncer & qui sont à la suite de ce huitième Chapitre, j'avertis qu'on doit les regarder comme une leçon gé-

H. vi

nérale où l'on appercevra aisément l'application que je fais faire de ce que j'enseigne dans ce Traité.

SIX TRIO pour deux Violons & un Violoncello, composés par le Signor *Galotti* de Gènes , dédiés à Madame la Princesse de *Monaco* ; à Gènes , chez l'Auteur ; & à *Paris*, aux adresses ordinaires de Musique. Prix , 9 liv. avec privilège. Cet Ouvrage est digne de la réputation dont cet Auteur jouit en Italie par ses ouvrages & par son talent connu pour le Violoncello.

G R A V U R E.

M. MOITTE, Graveur du ROI, à qui nous devons la belle Estampe de *Vénus sur les eaux* , gravée d'après le célèbre *M. Boucher* , vient de donner au Public un autre Ouvrage de sa façon , qui probablement ne sera pas moins bien accueilli des Connoisseurs. Cette nouvelle Estampe , intitulée *le Geste Napolitain* , est d'après l'un des plu aimables & des plus dignes Peintres de la Nature , c'est-à-dire *M. Greuse*, & fait pendant avec *le Père de fa-*

J U I N. 1763. 181

mille que l'on revoit toujours avec tant de plaisir. Elle est dédiée à M. le *Marquis de Marigny* ; & se vend chez l'Auteur , rue S. Victor , la troisième Porte cochère à gauche , en entrant par la Place Maubert. Le Prix est de 6 liv.

É C R I T U R E.

LE Sr ROCHON , Maître Écrivain à Versailles , donne avis au Public que les deux Planches de Principes d'Écriture qu'il vient de lui donner , se trouvent chez lui- & à Paris chez le sieur *de la Bare* , rue du Perche au Marais , chez un Serrurier. Prix , 2 liv. chaque Pièce. Il donne aussi avis qu'il prend des Pensionnaires d'âge raisonnable , & que l'on aura chez lui tous les Maîtres que l'on désirera.



ARTICLE V.

SPECTACLES.

SPECTACLES DE LA COUR.

PENDANT le séjour de la Cour à Marli, il y a eu deux Concerts par la Musique du ROI.

Le Mercredi 11 Mai, on y exécuta le divertissement de l'Acte des *Fleurs* & l'Acte des *Sauvages*, du Ballet des *Indes galantes*, Musique du sieur RAMEAU. Les Rôles furent chantés par la Dlle LARRIVÉE (ci-devant LEMIERRE,) les sieurs GELIN, LARRIVÉE & BESCHE.

Le Samedi 14, on exécuta *Alcimadure*, Ballet Provençal : Musique du Sr MONDONVILLE. Les Rôles furent chantés par la Dlle FEL & les sieurs BESCHE Frères.



SPECTACLES DE PARIS.

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.

LES Concerts françois que cette Académie continue de donner les Vendredis de chaque Semaine au Château des Thuilleries, ont le succès de ces choses où le Public se porte avec une espèce de fureur. Le premier de ces Concerts, duquel nous avons parlé dans le précédent Mercure, avoit rassemblé déjà, par le motif de curiosité, un fort grand nombre d'Auditeurs ; les suivans ont été encore infiniment plus nombreux. Jusqu'à présent les *Loges* ou *Gradins* ont été loués plusieurs jours en avance ; & les autres places remplies avec la plus grande affluence.

Cette époque peut être regardée comme celle de la restauration du goût de la Nation pour sa Musique ; goût que l'on croyoit éteint ou corrompu, lorsqu'il n'étoit, s'il est permis de le dire, que *débauché* par les circonstances. Les morceaux que l'on exécute dans ces Concerts sont si connus du

Public, que quelques-uns même sembloient avoir épuisé son admiration : mais le choix ingénieux de ces morceaux & leur arrangement les renouvellent de manière à saisir & à donner le plus grand plaisir. On doit ajouter encore aux causes d'un si brillant succès, une exécution qui n'a point d'exemple dans l'Europe, de l'aveu même des gens de l'art le plus attachés au genre de Musique étrangère. Cette perfection a un double avantage dans notre Orchestre françois : c'est 1^o. la précision musicale ; 2^o. la finesse du *Tact*, dans les mouvemens, qui n'a d'autre règle que le goût, & d'autre guide qu'un sentiment délicat.

C'est aux soins des Directeurs (M M^s REBEL & FRANÇOÛR) que l'on doit l'arrangement de ces Concerts. M. LE BERTON, Maître de Musique de l'Orchestre y bat la mesure ainsi qu'à l'Opéra ; M. REBEL, l'un des Directeurs, surveille à l'exactitude totale de l'exécution.

Ces Concerts sont composés de divers morceaux d'Opéra & divisés en quatre parties. On indique ordinairement par les affiches le premier & le dernier de ces morceaux, parce qu'ils

Sont plus considérables, ou contiennent de plus grandes parties d'Actes d'Opéra. Cela sert à spécifier chacun de ces Concerts. Les autres morceaux tant en Musique vocale qu'instrumentale, qui remplissent le reste du Concert, entraîneroient dans trop de détails.

Le premier Concert (le 28 Avril) commençoit par le *Prologue du Ballet de la Paix* & finissoit par le quatrième Acte de *Zoroastre*.

Le deuxième (le six Mai) commençoit par l'ouverture de *Pigmalion*, suivie de partie du divertissement du premier Acte d'*Hippolite & Aricie*. Il finissoit par le divertissement des Bacchantes du troisième Acte d'*Enée & Lavinie*.

Le Vendredi 13 Mai, on a repris le même Concert du 28 Avril.

Le quatrième (le 20 Mai) a commencé par le Prologue de *Tarsis & Zélie*, & a fini par la magie du deuxième Acte de *Dardanus*.

Le cinquième (le 27 Mai) a commencé par l'ouverture des *Talens lyriques* suivie de fragmens terminés par le chœur de *Pigmalion*, *l'Amour triomphe* &c. Il a fini par le divertissement du premier Acte d'*Iphigénie*.

186 MERCURE DE FRANCE.

On a donné , ainsi que nous l'avions annoncé , des Bals pour les Acteurs dans la même Salle du Concert & dans la Salle suivante , les 1 , 8 & 15 Mai. Ces Bals ont été fort agréables , tant par l'exécution des Ballets (de la composition de M. LANI) qui ont été fort applaudis & qui formoient en effet un spectacle brillant & varié , que parce que les mêmes Danseurs & Danseuses de l'Opéra qui les avoient exécutés , restoient dans le Bal en habits de caractères où ils dansoient encore avec les personnes du Public qui le desiroient. Au dernier de ces Bals , les principaux Sujets du Ballet exécuterent deux fois de suite une Contredanse de la composition de M. LANI , qui fut trouvée admirable ; elle étoit très-figurée , sans sortir néanmoins du genre des Contredanses ordinaires de Bal.

Le Mai & la Nôce de Village , Sujet d'un grand Ballet exécuté dans ces Bals , n'étoit point le même que les Ballets figurés qui avoient été dansés sous ce titre aux Bals de la Cour pendant le Carnaval. *Le Mai & la Nôce* étoient , à la Cour , deux Sujets différens qui formoient chacun un Ballet.

Le *Mai* étoit dans le caractère Flamand, & ici il étoit dans le caractère François. Chacun de ces Ballets auroit été trop court pour remplir l'objet qu'on se propofoit ; dans les Bals de l'Opéra les deux joints ensemble , tels qu'ils étoient , auroient été trop longs. On les avoit combinés pour en faire un seul Sujet , dont la fiction étoit assez naturelle. Les Habitans d'un Village plantent un *Mai* en présence du Seigneur & de la Dame , & leur donnent une sérénade : une Nôce de ce même Village vient leur rendre hommage & former des Danfes autour de ce *Mai* nouvellement planté. Tel étoit le Sujet de ce Ballet distribué en plusieurs scènes de Pantomimes & de Danfes. Mlles LYONNOIS , ALLARD , PESLIN , DUMIREY, PETITOT, SARON , & toutes les autres Danseuses ; MM. LAVAL , GARDEL , DAUBERVAL , HYACINTHE , & tous les autres Danseurs y figuroient divers Personnages & étoient employés dans ce Ballet.

La Salle que l'on construit aux Thuilleries pour les représentations de l'Opéra , devant servir probablement plusieurs années , on a jugé à propos de

188 MERCURE DE FRANCE.

la faire plus solide & en même temps d'y donner toutes les commodités nécessaires au service de ce Spectacle ; c'est pourquoi elle ne pourra être en état aussitôt qu'on se l'étoit proposé d'abord & pour le temps que nous l'avions annoncé ; mais on a lieu d'espérer que l'on en jouira dans les derniers jours du mois d'Août ou au plus tard dans le commencement de Septembre. Cette Salle sera très-commode pour le Public , par les voies de circulation & celles d'entrée & de sortie que l'on y ménage. Le service du Théâtre y sera , de même , facile & propre à de grands Spectacles ; dans l'occasion elle pourra contenir un peu plus de Spectateurs que l'ancienne Salle d'Opéra. Celle que l'on doit reconstruire au Palais Royal ne sera point placée dans le sens que nous avons indiqué le mois précédent, d'après les premiers projets ; mais dans le même sens où étoit l'ancienne , la partie du Théâtre s'enfonçant beaucoup plus avant dans le terrain du Palais même que M. le Duc d'ORLÉANS abandonne à cet effet, & s'étendant en largeur dans les ter-

reins de la rue S. Honoré, desquels le Prince fait l'acquisition pour cet usage. Cette Salle fera extérieurement la décoration d'une des aîles de la première cour du Palais Royal, qui doit être entièrement reconstruite. Nous ne doutons pas que M. MOREAU, Architecte de la Ville, conséquemment chargé de la construction de la nouvelle Salle, & honoré de la confiance de M. le Duc d'ORLÉANS, ne se prête à nous mettre en état de faire connoître au Public ses projets, aussitôt qu'ils seront entièrement fixés.

COMÉDIE FRANÇOISE.

LE *Bienfait rendu* ou *le Négociant*, Comédie en 5 Actes en vers, de laquelle nous avons donné l'Extrait dans le précédent Volume, a eu neuf Représentations de suite, toutes avec d'assez fortes recettes; elle a été redemandée & représentée encore dans le courant du mois.

Cette Pièce, qui n'est point quittée & qui doit rester au Théâtre, est imprimée & se trouve chez *Prault le jeune, Libraire, quai de Conti, à la descente du*

190 MERCURE DE FRANCE.

Pont-neuf. La lecture en est agréable ; & l'on ne craint pas de reproches en la recommandant.

Le 3 Mai , une Actrice nouvelle (Mlle *Doligny*) débuta par le rôle d'*Angélique* dans la *Gouvernante* & par celui de *Zénéïde* dans la Pièce qui porte ce titre. Dès cette Représentation , le succès de la Débutante fut si vivement & si unanimement établi , que tous ceux qui fréquentent habituellement le Théâtre , se sont accordés à dire que depuis les débuts des célèbres Actrices dont nous avons annoncé les retraites avec tant de regret , on n'en avoit point vu d'aussi brillant dans le comique & qui promît des suites aussi avantageuses que celui-ci. L'augure a été pleinement justifié : les jours de début de la nouvelle Actrice , sont devenus les jours fréquentés du Spectacle. Elle a continué par *Lucinde* dans l'*Oracle* , (trésor précieux pour notre Scène , que l'on craignoit d'avoir perdu avec Mlle *Gauffin* , & dans lequel la nouvelle Actrice a paru excellente) ensuite par *Lucile* dans les *Dehors trompeurs* & par *Nanine* dans la Comédie de ce nom ; par le rôle de *Marianne* dans l'*Ecole des Mères* , de *Ju-*

lie dans la Pupile , de Silvie dans l'Isle déserte , d'Agnès dans l'Ecole des Femmes , &c.

Pendant le cours de son début , Mlle *Doligni* a été reçue à l'essai , pour ne point violer la règle ; mais en même-temps pour rendre justice à ses talens , elle a été admise dès ce moment aux grands appointemens de 2000 liv.

Cette Débutante est âgée de 15 ans & demi ; elle est , quant à présent , d'une moyenne stature , d'une taille élégante & bien prise , la figure fort agréable au Théâtre , intéressante sans langueur , un feu doux , mais vif & perçant dans la physionomie ; la bouche , qui s'embellit à chacun de ses mouvemens , prête à son visage des grâces fort piquantes. Une naïveté gracieuse semble régler tout son maintien ainsi que son jeu. Ce ne sont point de ces tours de têtes apprêtés , de ces espèces de *Tic* dans les traits qui dénaturent les graces qu'on pourroit avoir , par celles qu'on veut se donner ; ni de ces inflexions traînées ou grossies qui altèrent le son , & le rendent plus ridicule que touchant. Cette jeune personne paroît ne jouer aucun des sentimens qu'elle exprime. Ses actions & les tons de sa voix semblent

naître tous du moment & de la passion qui y donne lieu. La simplicité, qui fait le caractère dominant de son jeu, n'est jamais *niaiserie*, ni stupidité ; c'est la *primeur*, si l'on peut dire, de la Nature ornée de toutes les graces qu'elle donne. Un des mérites que l'on remarque en elle, est une perpétuelle application à la Scène, mérite que perdent souvent les plus grands Acteurs, en acquérant plus de liberté sur le Théâtre & que l'on exhorte cette jeune personne à conserver. Elle joint à cette exacte vérité de la Nature, dont le plaisir a fait souvent verser des larmes, une distribution intelligente des différens mouvemens qu'exige chaque partie de ses rôles. Enfin nous ne craignons pas d'être démentis, en disant qu'elle commence, non pas comme les meilleures Actrices finissent (ainsi qu'on a tant appliqué de fois cette phrase commune) mais comme il est à désirer qu'elle continue pour ne pas cesser de faire le plus grand plaisir.

Mlle *Doligni* avoit joué dans son enfance sur le Théâtre François quelques rôles de cet âge sous le nom de *Maisonnette* : il s'en falloit bien alors qu'elle donnât

donnât les espérances de ce qu'elle est aujourd'hui. Elle eut occasion de prendre des avis de Mlle GAUSSIN ; ensuite elle avoit été jouer à Rouen pendant quelques mois , où elle avoit eu du succès. A son retour , lorsqu'elle se dispo- soit à aller à Bruxelles , elle fut enten- due par des personnes de la Cour ac- coutumées à connoître & à protéger les talens , par une entr'autres à qui tous les arts & tous les talens doi- vent le plus de secours & d'éclat. Le na- turel heureux qu'on trouva dans cette jeune personne & les dispositions qu'elle montrait , déterminèrent à la fixer sur le Théâtre de la Capitale. A cet effet , M. MOLÉ Acteur , dont nous avons si souvent occasion de parler avec éloges , fut chargé d'achever par ses conseils ce que la Nature & le Sentiment pa- roissoient indiquer déjà dans ce talent naissant. C'est environ après six semaines ou deux mois au plus de leçons, que Mlle DOLIGNI a paru & a réuni tant d'ap- plaudissemens & de suffrages. La voix , encore un peu foible , dans cette Débu- tante , ne laisse pas espérer qu'elle puisse & même qu'elle doive tenter de jouer dans le Tragique.

Le Lundi 9 Mai , on a donné la pre-

mière représentation de la *Mort de Socrate* , Tragédie nouvelle en 3 Actes par M. DE SAUVIGNI , qui fut applaudie & bien reçue du Public. Elle a été continuée jusqu'au 28 , jour de la 9^{me} & dernière représentation. Il y a des beautés dans cette Pièce , la versification en est généralement approuvée ; mais comme le fond du Sujet est plus triste qu'attendrissant , en ce qu'il a en soi une sorte de sécheresse pour notre Scène , & que d'ailleurs la catastrophe en est trop connue , il n'y a pas eu un grand concours de Spectateurs. Nous rendrons un compte plus exact de cette Tragédie , lorsqu'elle sera imprimée , attendu que l'on ne nous a pas mis en état de suppléer à ce secours , & qu'il seroit peut-être dangereux de s'en reposer sur la mémoire pour l'Extrait d'une Pièce chargée , comme celle-ci , de morale & de métaphysique , dont on ne fait pas le trait indicatif , comme l'on peut faire de l'action , de la conduite , & de l'intérêt , dans les Drame dont ces moyens constituent le mérite.

Mlle LUZZI , jeune Sujet qui dès l'enfance a fait beaucoup de plaisir sur un autre Théâtre , que beaucoup de gens regardoient comme inférieur à ses dis-

positions , a débuté le Jeudi 26 Mai sur celui de la Comédie Françoisse , par les rôles de Soubrettes dans le *Tartuffe* & les *Folies amoureuses*. La figure & la taille de cette Débutante sont des plus favorables & ne pouvoient que prévenir très-avantageusement pour elle. Ces avantages sont secondés d'un jeu , où l'on reconnoît en plusieurs endroits l'intelligence du grand Maître qui a pris soin de diriger ses talens (M. PRÉVILLE.) Elle a été applaudie , & l'on a lieu d'espérer de cette jeune Actrice des progrès qui rempliront l'espoir du Public à son égard. Nous croirions qu'il seroit imprudent d'avancer rien de plus décidé sur ce premier début, n'ayant pas eu le temps suffisant pour recueillir les sentimens à ce sujet & les Spectateurs mêmes n'ayant pas encore eu celui d'en juger définitivement. On parlera dans le Volume du mois prochain de la continuation de ce début.

COMÉDIE ITALIENNE.

LE 17 Mai on a donné la première représentation de la *Famille en discorde* , Pièce nouvelle Italienne de M. GOLDONI.

I ij

196 MERCURE DE FRANCE.

Le 21, celle des *Deux Cousines*, Comédie nouvelle en 1 Acte, mêlée d'ariettes, & le 27 la première représentation de l'*Eventail*, Comédie nouvelle en 3 Actes de M. GOLDONI, dans laquelle il y a beaucoup de choses amusantes, qui doivent faire espérer qu'elle sera suivie. Nous donnerons plus de détails sur ces Nouveautés dans le Mercure prochain.

CONCERTS SPIRITUELS du Jour de l'Ascension & du Dimanche de Pentecôte.

DANS le premier de ces Concerts, les deux grands Motets étoient le *Dixit Dominus* del Signor LEO & *Deus venerunt gentes* de feu M. FANTON, Motet du plus beau genre, qui eut beaucoup d'applaudissemens, & auquel on ne peut pas trop en donner.

Dans le second, les Motets à grand chœur étoient *Magnificat* de M. BELISSEN & *Judica Domine* de M. l'Abbé GOULET, ancien Maître de Musique de l'Eglise de Paris. Ces deux Motets furent bien exécutés, & les Connoisseurs y trouverent plusieurs choses à applaudir. M. MAYER exécuta, dans le premier Concert, avec beaucoup d'applaudissemens un Concerto de sa composition sur la harpe, & dans le dernier, M. BALBASTRE n'eut pas moins de succès sur l'Orgue

en exécutant aussi un Concerto dont il est l'Auteur. Dans l'un & l'autre Concert Mlle HARDI a chanté des Airs Italiens avec les mêmes applaudissemens qu'elle est en possession de mériter.

A ces deux Concerts M. GAVINIÉS a paru se surpasser ; & les Auditeurs , quelque accoutumés qu'ils soient à la supériorité de ses talens, ont éprouvé cette sorte d'étonnement que produit un nouveau Phénomène en ce genre.

On a exécuté à ces mêmes Concerts des *Trio de Stamitz*. Cette admirable Musique a fait d'autant plus de plaisir, que l'on a sensiblement remarqué dans les Symphonistes le feu de l'émulation excité par l'admirable exécution des Concerts François.

La célèbre Mlle FEL dont on pourroit dire que la voix est encore dans sa primeur & le talent dans toute sa force, a chanté dans le Concert de la Pentecôte un Motet à voix seule pour la Fête du Jour.

LETTRE écrite de Rouen , à M. DELAGARDE , Auteur du Mercure pour l'Article des Spectacles.

N. B Nous n'avons pu rendre cette Lettre publique dans le temps de sa date , attendu les matières abondantes dont nous étions chargés.

MONSIEUR,

Malgré les préjugés qui semblent fa-

I iij

198 MERCURE DE FRANCE.

voriser partout la Musique nouvelle , le sieur BERNAUT, Entrepreneur des Spectacles de cette Ville, vient de prouver ici qu'elle ne peut faire aucun tort à la Musique Françoisise quand on sçait comme lui faire un choix de morceaux piquans & d'Acteurs doués de talens propres à en rendre l'exécution agréable. Comme il est d'usage que les Directeurs de notre Spectacle attirent ici les premiers Sujets des Théâtres de Paris pour y représenter pendant la dernière semaine de Carême, notre intelligent Entrepreneur a cru réveiller le goût des Amateurs de la Musique Françoisise, en nous procurant le Sr LARRIVÉE & la Dlle LEMIERE son épouse. Ces deux Acteurs secondés de la Dlle FONTENAY & des Musiciens de la Troupe de cette Ville ont représenté Ismène, Eglé, Bacchus & Erigone, Alcibiade des Fêtes Grecques & Romaines, Titon & l'Aurore, le Devin de Village & Alcimadure. Pour donner des preuves de leur facilité dans tous les genres, ils ont chanté les Troqueurs & le Cadi dupé. Le seul Opéra d'Alcimadure n'a pas eu le succès que la Musique devoit en faire attendre ; le Public perdoit le plaisir de cette Musique charmante par

la privation des paroles dont il n'entendoit pas le Patois. Les premières Entrées des Ballets ont été dansées par les sieurs GARDEL & GROSSET, Danseurs de l'Académie Royale ; le premier a excellé surtout dans la Chaconne nouvelle d'Iphigénie. On a donné trois fois ce divertissement sous la direction du sieur le BERTON, Auteur de la Musique ; l'Orchestre étoit augmenté des Srs FRANCŒUR le jeune & SOBLE, Violons, du sieur RAUT, Hautbois, & HARDIK, Violoncelle, tous de l'Académie Royale de Musique.

Malgré l'affluence des Spectateurs on auroit eu peine à croire que l'Entrepreneur ait eu du bénéfice dans cette dernière semaine, eu égard à la quantité de Sujets Acteurs qu'il avoit amenés, si on n'avoit été instruit par lui-même que les Acteurs chantans ont pris seuls des honoraires, & que les autres avoient joint aux preuves de leurs talens les procédés les plus généreux & les plus désintéressés.

J'ai l'honneur d'être &c.

Rouen, ce 16 Avril 1763.

*PIÈCES de Théâtre de M. PALISSOT
DE MONTENOY, &c, contenues
dans le Recueil de ses Œuvres ,
d'une partie desquelles nous avons
rendu compte plus haut.*

LA première est *Ninus second*, Tragédie. Cette production qui est aussi la première de l'Auteur, âgé pour lors de 19 ans, fut représentée le 3 Juin 1751; mais elle n'est point offerte aux Lecteurs telle qu'elle étoit échappée à la jeunesse de M. *Palissot*. Il avertit dans un Avant-propos, qu'il a mis plus de temps à la corriger, qu'il n'en avoit employé à la composer. Quelques réflexions judicieuses sur l'étendue que doit avoir un Drame tragique, mesurée sur la nature du Sujet, méritent d'être lues dans ce même Avant-propos.

Les idées de l'Auteur, selon ce qu'il nous dit lui-même, ayant changé avec l'âge, il n'a pas cru indifférent de choisir ou non, un Sujet fondé dans l'Histoire; il a cru que le Prince qui régna à

Ninive après la première révolution de l'Empire d'*Assyrie* s'étant appelé *Ninus le jeune*, il devoit lui conserver son nom ; quant à celui de *Sardanapal*, l'un des principaux personnages de cette Pièce, on laisse à ceux qui en seroient blessés, le choix de plusieurs autres noms que l'Histoire donne à ce même Roi d'*Assyrie*.

Sans faste dans les expressions, sans affectation de brillant dans les détails, la versification de cette Tragédie est noble & convenable au genre ; elle ne manque pas même de cette énergie qui souvent caractérise le style de l'Auteur dans ses autres ouvrages.

On trouve ensuite les *Tuteurs*, Comédie en vers, représentée pour la première fois le 5 Août 1754, & remise au Théâtre dans la même année. Cette Pièce eut beaucoup de succès ; ainsi les Journaux de ce temps en ayant donné connoissance, nous ne nous arrêterons point à en faire l'extrait. Le Public parut y reconnoître le véritable ton de la Comédie ; & l'Auteur parut appelé par ces suffrages avantageux à suivre la carrière du comique. Les Lecteurs sont avertis, par un avis de l'Editeur, que cette

Pièce a été revue par l'Auteur avec tout le soin possible. Elle se trouve augmentée d'un Acte que fournissoit le Sujet , & de nouvelles Scènes ajoutées aux deux rôles qui firent le plus d'effet , sçavoir celui de Mlle *Dangeville* , à qui l'on est redevable encore de la véritable idée d'un genre dont on regrette que ses rares talens n'aient pas plus longtems retardé la perte , & l'autre celui de *Valet* , premier rôle nouveau dans lequel débuta l'inimitable M. *Préville*.

Nous exhortons à lire un Discours préliminaire , qui se trouve à la tête de cette Pièce , adressé à Madame la Comtesse de la *Marck*. Ce Discours contient d'excellentes observations sur les différens genres de Comédie. L'Auteur , après avoir parcouru les divers abus introduits sur la Scène comique , distingue ce que nous avons ajouté aux grands fonds des anciens. Il fait un éloge très-délicat de quelques Ouvrages , tels que l'*Oracle* , les *Grâces* , &c , qui tiennent , dit-il , le même rang parmi les riches productions du genre dramatique , que les tableaux de l'*Albane* & du *Guide* , parmi les chefs-d'œuvres de la Peinture. Il ne veut pas non plus , comme certains Déclamateurs , exagérer les abus attribué

à certains genres. Quiconque, selon lui, méconnoîtra les beautés du *Glorieux*, de la *Métromanie*, du *Méchant*, &c., n'est pas digne d'admirer *Molière*. Mais avec tous ces avantages, il conclut par convenir que le véritable genre paroît menacé d'une décadence prochaine. Après en avoir observé diverses causes, après avoir donné une idée exacte & bien vue des genres de Comédie qui méritent éminemment la préférence, il remarque que nos meilleurs Poètes ont hazardé de donner de très-bons Ouvrages qui n'ont point aujourd'hui ces succès brillans, qu'usurpent quelques Opéra bouffons, quelques Parades indécentes, que souvent on joue six mois de suite. Jamais, ajoute M. *Palissot*, *Athalie*, jamais le *Misanthrope* ne se sont soutenus aussi longtems sur nos Théâtres. Nous sommes obligés de convenir que ce Discours préliminaire, sans paroître avoir la prétention d'instruire sur un art aussi difficile que celui dont il traite, est cependant plus solide & plus instructif que ces Verbeux Ecrits dont la plupart n'apprennent au Lecteur que la vanité de l'Ecrivain qui a compilé des préceptes communs, &c.

I vj.

04 MERCURE DE FRANCE.

ue souvent il obscurcit par le faste déplacé d'un style trop ambitieux.

On trouve dans ce même Recueil une *Bagatelle* intitulée *le Barbier de Bagdad*, Facétie en un Acte qui n'a point été représentée; l'Auteur s'est permis de l'imprimer sur la foi de l'amusement qu'elle avoit procuré dans une Société dont le goût étoit respectable. Le Sujet est tiré d'une des meilleures Histoires des *Mille & une nuit*. Il a fait passer dans cet essai de drame, les meilleures plaisanteries du genre de celles qu'on lit avec plaisir dans les contes d'où il l'a emprunté. Autant on a lieu de s'élever contre certains petits Ouvrages de *Tre-teaux* qu'on aime & que l'on applaudit de nos jours, quoiqu'ils n'ayent pour sel que l'indécence & pour guides que le désordre d'une imagination vuide & stérile, autant doit-on encourager des plaisanteries qui prêtent à la vraie & saine gaîté, peut-être trop abandonnée sur la Scène. Telles sont les réflexions que nous croyons qu'inspirera la lecture de cette *Facétie*.

La dernière Pièce du 1 volume est les *Méprises ou le Rival par ressemblance*, Comédie en vers de *Dissyllabes*, revue par l'Auteur.

Un avis de l'Editeur nous apprend que cette Comédie, la dernière que l'Auteur ait donnée, n'est pas dans son rang, parce que le second volume est employé en entier à la Comédie des *Philosophes*, & à tout ce qui est relatif à cette Pièce.

Nous avons parlé des *Méprises* dans le 1 volume de Juillet 1762. Nous en avons transcrit deux Scènes; elle a été depuis imprimée séparément avec des remarques; l'Editeur de ses Œuvres en rapporte une sur le tumulte avec lequel cette Comédie fut reçue à la première représentation qui obligea l'Auteur de la retirer. *Après la journée des Philosophes*, dit l'Editeur dans l'Edition de 1762, *l'Auteur sentoît tout le danger de reparôître dans la carrière, du moins si promptement.* Nous n'appellerons jamais des jugemens du Public assemblé, quelque suspects que soient même les circonstances qui les font prononcer. C'est dans cet esprit que nous avons rendu compte de la Comédie des *Méprises*. Nous ne jugeons point le droit qu'a pû avoir l'Auteur de réclamer contre ce prétendu jugement; mais nous ne pouvons refuser à la vérité, de confirmer ce qui est dit dans l'avis qui précède cette Pièce, sur ce tumulte affecté de la

représentation qui empêcha de l'entendre , encore moins sur le plaisir que nous croyons qu'en doivent faire plusieurs détails à la lecture.

Nous sommes suffisamment dispensés de rendre compte de la Comédie des *Philosophes*. Cette Pièce est aussi connue par son succès , que par des diffusions, trop fameuses (nous osons le dire) pour l'honneur de la Littérature , & dont il seroit à désirer que l'on n'eût jamais à charger ses fautes. L'Auteur apparemment pénétré , comme on doit l'être , de cette vérité , a cru convenable de se justifier sur les traits de sa Pièce , regardés comme satyriques , & dont il désavoue les applications injurieuses qu'on en avoit faites ; c'est ce qui fait la matière de l'*Examen* qui suit immédiatement cette célèbre Comédie. L'Auteur employe pour terminer son apologie , un Ouvrage de M. de la Marche - Courmont , intitulé , *Réponse aux différens Ecrits pour & contre la Comédie des Philosophes* , & qui avoit paru imprimé dans le temps que le Public étoit accablé du nombre de ces Ecrits.

Nous avons donné plus haut, une notice des autres morceaux qui remplissent

ce second volume. Le reste a rapport à ce qui a précédé & suivi la Comédie des *Philosophes* ; nous ne devons pas douter que ces Ecrits n'intéressent la curiosité ; ce n'est point à nous , mais aux Lecteurs judicieux & non-prévenus , qu'appartient le droit de juger des moyens dont l'Auteur fait usage pour sa justification.

Il nous reste à remarquer en général sur les Pièces de Théâtre de M. *Palissot* , une grande connoissance des vrais principes de l'art , l'usage du style propre à la bonne Comédie , & une variété de genres , qui doit faire honneur à son génie. Pour ne rien laisser échaper de ce qui peut servir à l'émulation dans le grand art du Théâtre , nous faisons part au Public de la Lettre écrite par M. *Palissot* aux Comédiens François en leur envoyant le Recueil de ses Œuvres , & de leur réponse à cet Auteur.

*LETTRE DE M. PALISSOT,
à MM. les Comédiens François ordi-
naires du R O I.*

J e vous présente, Messieurs, un Recueil de mes
Ouvrages. Ceux que j'ai composés pour le Théâ-

208 MERCURE DE FRANCE.

» tre vous appartiennent ; les autres sont un
» gage de la reconnoissance que je dois à vos ta-
» lens. Je ne m'abuse point sur la valeur du présent
» que je vous fais ; mais je suis bien-aise de donner
» le premier un exemple qui peut contribuer à
» réaliser un projet que j'ai depuis long-temps pour
» l'honneur de notre Théâtre.

» Il me semble , Messieurs , qu'il vous manque
» une Bibliothèque Dramatique , & que vous êtes
» d'autant plus intéressés à vous en former une ,
» qu'elle contiendrait en quelque sorte , les archi-
» ves de votre propre gloire. En effet le Théâtre
» ne vous doit-il pas le divin *Moliere* & beaucoup
» d'autres Auteurs justement célèbres ? Je ne con-
» nois aucune Société Littéraire qui puisse se pré-
» valoir d'avoir enrichi la Scène d'un aussi grand
» nombre de productions distinguées.

» Ce projet auroit aussi son utilité , même pour
» les Gens de Lettres , qui pourroient puiser dans
» cette Bibliothèque des ressources qui ne sont pas
» toujours à leur portée. Les frais n'en seroient pas
» très-dispendieux ; car enfin cette collection n'est
» point immense ; & tous les Auteurs modernes se
» disputeroient l'honneur de contribuer à cet éta-
» blissement par un tribut de leurs Ouvrages.
» C'est l'exemple que j'ai voulu donner , & qui
» vous prouvera du moins combien je suis sensi-
» ble à la gloire des Arts , & particulièrement
» à la vôtre.

J'ai l'honneur d'être , &c.



*RÉPONSE de MM. les COMÉDIENS
FRANÇOIS , à M. PALISSOT.*

M O N S I E U R ,

» Nous avons reçu avec plaisir le Recueil de
» vos ouvrages què vous nous avez envoyés Lundi
» dernier. C'est une attention dont nous vous
» remercions tous. Vous avez raison de penser
que la Comédie Française devroit avoir une Bi-
» bliothèque. Il est vrai qu'il est bien extraordi-
» naire que les ouvrages dramatiques soient dans
» les mains de tout le monde , & que nous n'en
» ayons pas la collection la plus exacte.

» Nous avons eu depuis longtemps la même
» idée , mais toujours sans effet. Votre honnêteté,
» à laquelle nous sommes sensibles , va presser
» l'exécution d'un Projet avantageux & qui peut
» faire honneur à notre Société. Nous vous re-
» nouvellons encore nos remercimens , & nous
» avons l'honneur d'être , &c.

Le Lundi 16 Mai 1763.

*Nota. Cette Lettre est signée par les Auteurs &
Actrices de la Comédie.*



ARTICLE VI.

CÉRÉMONIES ET FESTES PUBLIQUES.

LES fêtes pour l'inauguration de la Statue du Roi érigée dans la Place de *Louis XV*, & celles qui doivent avoir lieu à l'occasion de la paix, occuperont trois jours, sçavoir le 20, 21 & 22 de ce mois.

Le premier jour est destiné à célébrer l'auguste & pompeuse Cérémonie de l'inauguration de la Statue. On prépare des illuminations dans tout le pourtour de la nouvelle Place & dans l'étendue des façades, tant construites qu'à construire, des grands bâtimens du côté du fauxbourg S. Honoré.

Le second jour, se fera la publication de la paix; & le soir de ce même jour l'Hôtel-de-Ville sera illuminé.

Le troisième jour, *Te Deum* à Notre-Dame, Feu d'Artifice sur l'eau, & Illumination générale.

A R T I C L E V I I.

*SUITE des Nouvelles Politiques du
mois de Mai.*

De Moscov, le 4 Mars 1763.

L^s Baron de Borch , Chambellan du Roi de Pologne , envoyé ici pour faire les plus vives représentations au sujet des affaires de la Courlande , a déjà eu quelques conférences sur l'objet de sa mission ; mais il n'y a pas d'apparence que les sollicitations changent la résolution que Sa Majesté Impériale paroît avoir prise en faveur du Duc Ernest - Jean.

De VIENNE, le 16 Mars 1763.

Le Comte de Montazer , Lieutenant Général des Armées du Roi de France , qui a fait par ordre de Sa Majesté Très-Chrétienne , toutes les campagnes depuis 1757 dans les Armées de l'Impératrice Reine , part demain pour retourner en France , comblé des bontés que lui ont témoigné Leurs Majestés Impériales & Royales pendant le séjour qu'il a fait ici.

La Cour a réglé définitivement la répartition des troupes dans les Etats de Leurs Majestés Impériales , & les Commandemens en Chef ont été distribués de la manière suivante. Le Prince Charles commande dans les Pays-Bas ; le Duc de Modene en Italie ; le Prince des Deux-Ponts.

212 MERCURE DE FRANCE.

en Bohême ; le Maréchal de Kollowrath dans la Moravie ; le Maréchal de Neyperg dans la haute & Basse-Autriche ; & le Maréchal de Palfy dans la Hongrie & la Transilvanie.

Anne-Christine , Duchesse de Saxe , Juliers , Clèves & Berg-Engern & Westphalie , Landgrave de Thuringe , Margrave de Meissen , de la Haute & Basse Lusace , Comtesse de Henneberg , de la Marck , Ravensperg & Barby , Dame de Ravenstein , & demi Sœur des Princes Joseph-Wenceslas & Emmanuel de Lichtenstein , frères , Ducs de Toppau & Jagerndorff en Silésie , est morte ici le 5 de ce mois , âgée de soixante-treize ans.

De ROME , le 2 Mars 1763.

Hier , le Cardinal Cenci mourut au Port d'Anse , d'une attaque d'apoplexie. Il avoit été choisi par le Pape pour présider au dessèchement des Marais-Pontins. Cette mort laisse un huitième Chapeau vacant dans le Sacré Collège.

De CIVITA-VECCHIA , le 14 Mars 1763.

La mort du Cardinal Cenci a ralenti les travaux du dessèchement des Marais-Pontins ; mais on vient de former un nouveau plan pour cette entreprise , d'après lequel on fera écouler toutes les eaux des Marais dans un grand canal qui se déchargera dans le Port d'Antium. Cette opération , indépendamment de son utilité pour l'objet qu'on se propose , donnera en même-temps à ce Port la profondeur que le sable du Tibre lui a presque entièrement ôtée , & y facilitera par-là l'entrée des gros Bâtimens.

De NAPLES le 26 Mars 1763.

Le Conseil de Régence a pris la résolution de repeupler & de fortifier l'Isle d'Ustica qui avoit été ravagée l'année dernière par les Barbaresques, en conséquence, deux Chebecs ont eu ordre de mettre à la voile le 23 de ce mois, ayant sous leur escorte plusieurs Bâtimens de transport, sur lesquels est embarqué l'Officier qui doit commander dans cette Isle avec deux cens Soldats, un Ingénieur, plusieurs Ouvriers, des pièces d'artillerie, de munitions & différentes sortes des matériaux.

De LONDRES, le 11 Avril 1763.

Le 22 du mois dernier, la paix a été proclamée dans tous les quartiers de cette Ville. Cette publication s'est faite également à Edimbourg, à Dublin, & dans toutes les autres Villes des trois Royaumes.

Le Lord Hertford est désigné pour remplacer le Duc de Bedford en qualité d'Ambassadeur de la Grande-Bretagne à la Cour de France.

De BRUXELLES le 1 Avril 1763.

Le Marquis de Monteynard, qui commande les Troupes de France restées sur le Bas-Rhin, a passé hier dans cette Ville avec le Comte d'Espirbés, & tous deux prennent la route de Paris. Le Régiment de Champagne qui ferme la marche des Troupes qui retournent en France, est arrivé hier à Louvain, & doit être rendu le 6 à Valenciennes.

De LIEGE, le 4 Avril 1763.

Le Prince Clément de Saxe est arrivé ici le 30 du mois dernier. Le 1 de ce mois, le Comte de

214 MERCURE DE FRANCE.

Pergen , nommé Commissaire de Sa Majesté Impériale à la prochaine Election d'un nouvel Evêque , Prince de Liège , fit aussi son entrée en cette Ville.

TRAITÉ de paix conclu entre Sa Majesté le Roi de POLOGNE , Electeur de Saxe , & Sa Majesté le Roi de PRUSSE , au Château de Hubertzbourg , le 15 Février 1763.

Sa Majesté le Roi de Pologne , Electeur de Saxe , & Sa Majesté le Roi de Prusse , animés du desir réciproque de mettre fin aux calamités de la guerre , & de rétablir l'union , la bonne intelligence & le bon voisinage entre eux & leurs Etats respectifs , ayant réfléchi sur les moyens les plus propres pour parvenir à un but si salutaire , & le Prince Royal de Pologne & Electoral Héréditaire de Saxe s'étant employé à concerter une assemblée de Plénipotentiaires , qui fut suivie d'une négociation : pour en avancer le succès , & pour écarter les retardemens que l'éloignement auroit pû faire naître , Sa Majesté le Roi de Pologne , Electeur de Saxe , a confié à Son Altesse Royale le soin d'y ménager ses intérêts : on est convenu de faire tenir au château de Hubertzbourg des conférences de paix.

En conséquence de quoi Leurs Majestés ont nommé & autorisé des Plénipotentiaires , savoir : Sa Majesté le Roi de Pologne , Electeur de Saxe , le sieur Thomas , Baron de Fritsch , son Conseiller Privé ; & Sa Majesté le Roi de Prusse , le sieur Ewald-Frederic de Hertzberg , son conseiller Privé d'Ambassade , lesquels , après s'être dûement communiqué & avoir échangé leurs pleins pouvoirs en bonne forme , ont arrêté , conclu & signé les Articles suivans d'un Traité de paix.

ARTICLE I. Il y aura une paix solide , une amitié sincère & un bon voisinage entre S. M. le Roi de Pologne , Electeur de Saxe , & S. M. le Roi de Prusse & leurs Héritiers , Etats , Pays & Sujets ; & en conséquence , il y aura une amnistie générale & un oubli éternel de tout ce qui est arrivé entre les hautes Parties contractantes , à l'occasion de la présente guerre , de quelque nature que cela puisse avoir été , & il ne sera point demandé de dédommagement de part & d'autre ; sous quelque prétexte ou nom que ce puisse être , mais toutes les prétentions réciproques , occasionnées par cette guerre , demeureront entièrement éteintes , annullées & anéanties.

Les hautes Parties contractantes & leurs Héritiers cultiveront à l'avenir entr'elles une bonne harmonie & parfaite intelligence, en tâchant d'avancer leurs intérêts réciproques , & d'écarter tout ce qui pourroit y nuire ou y donner la moindre atteinte.

Sa Majesté le Roi de Prusse promet en particulier que , dans les occasions qui se présenteront de pouvoir procurer des convenances à Sa Majesté le Roi de Pologne , Electeur de Saxe , ou à la Maison , sans que ce soit aux dépens de Sadite Majesté Prussienne. Elle y contribuera avec le plus grand zèle , & se concertera à cet effet avec Sa Majesté Polonoise & avec leurs Amis communs.

ART. II. Toutes les hostilités cesseront entièrement , à compter du 11 Février inclusivement ; & depuis le même jour Sa Majesté Prussienne fera cesser entièrement & pleinement toutes contributions ordinaires & extraordinaires , toutes livraisons de provisions de bouche , fourrages , chevaux & autre bétail ou autres effets ; toutes demandes

216 MERCURE DE FRANCE:

de recrues, valets, travailleurs & voitures, & généralement toutes sortes de prestations, de quelque nature & dénomination qu'elles puissent être, & sous quelque titre ou prétexte qu'elles soient demandées & exigées, comme aussi toute coupe de bois & autres endommagemens dans tout l'Electorat de Saxe & toutes les parties & dépendances, y compris la Haute & Basse-Lusace. Si les ordres que Sa Majesté le Roi de Prusse a donnés là-dessus, n'étoient pas parvenus ledit jour en tous les endroits occupés par les Troupes de Sa Majesté Prussienne, & que par cette raison, ou sous d'autres prétextes, il dût arriver qu'on eût encore pris ou exigé des caisses ou des Sujets de Sa Majesté Polonoise quelque argent ou quelque autre prestation de quelque nature ou valeur qu'elle pût être, ou qu'on eût causé d'autres dommages, Sa Majesté Prussienne fera restituer sans délai tout ce qui auroit été pris ou exigé, & bonifier tout dommage & perte. En conséquence de cette cessation générale de toute sorte de prestations, Sa Majesté Prussienne renonce également à tous les arrérages des contributions, livraisons & autres prestations antérieurement demandées & exigées, & déclare que toutes les prétentions y relatives seront & demeureront entièrement éteintes, annulées & anéanties, de sorte qu'il n'en sera jamais plus fait mention.

ART. III. Sa Majesté le Roi de Prusse promet de commencer les dispositions nécessaires pour une prompte évacuation de la Saxe, dès que le présent Traité sera signé, & d'effectuer & achever l'évacuation & la restitution de tous les Etats & Pays, Villes, Places & Forts de S. M. Polonoise, & généralement de toutes parties & dépenses deldits Etats que S. M. Polonoise a possédés avant
la

la présente guerre, dans l'espace de trois semaines, à compter du jour de l'échange des ratifications; bien entendu que les Troupes de S. M. l'Impératrice-Reine de Hongrie & de Bohême évacueront toute la Saxe dans le même espace de temps.

Dès le 11 de Février, Sa Majesté le Roi de Prusse fera nourrir les Troupes de ses propres magasins sans qu'elles soient à charge au pays, & on procédera incessamment au réglément des routes que lesdites Troupes prendront en quittant les Etats de Sa Majesté le Roi de Pologne, dans lesquelles elles seront conduites & logées par les Commissaires nommés par Sa Majesté Polonoise, qui auront pareillement soin des *Vorspann* dont les Troupes auront besoin pour leurs marches, & qui leur seront fournis gratuitement, à condition que ces *Vorspann* ne seront obligés de passer les frontières de Saxe, que jusqu'au premier gîte.

ART. IV. Sa Majesté le Roi de Prusse renverra sans rançon & sans délai tous les Généraux, Officiers & Soldats de Sa Majesté le Roi de Pologne, Electeur de Saxe, qui sont encore prisonniers de guerre, & les autres Sujets de Sa dite Majesté Polonoise qui ne voudront pas rester dans le service & dans les Etats de Sa Majesté Prussienne, bien entendu que chacun payera préalablement les dettes qu'il aura contractées.

Sa dite Majesté le Roi de Prusse rendra aussi toute l'artillerie, appartenante à Sa Majesté le Roi de Pologne, qui se trouve encore en Saxe, & qui est marquée aux armes de Sa dite Majesté Polonoise.

En particulier les Villes de Léipsic, Torgau & Wittemberg seront restituées par rapport aux

218 MERCURE DE FRANCE.

fortifications, dans le même état où elles sont à présent & avec l'artillerie qui s'y trouve marquée aux armes de Sa Majesté Polonoise. -

Sa Majesté Prussienne mettra aussi en liberté les otages & autres personnes qui ont été arrêtées à l'occasion de la présente guerre, & fera rendre tous les papiers qui appartiennent aux archives de Sa Majesté le Roi de Pologne, Electeur de Saxe, ou aux autres bureaux du Pays, & à l'avenir il n'en sera rien allégué ou inféré contre Sa Majesté le Roi de Pologne, ni contre ses Héritiers & Etats.

ART. V. Le Traité de paix conclu à Dresde le 25 Décembre 1745 est expressément renouvelé & confirmé dans la meilleure forme & dans toute sa teneur autant que le présent Traité n'y dérogera pas, & que les obligations y contenues seront de nature à pouvoir encore avoir lieu.

ART. VI. Pour redresser réciproquement tous les abus qui se sont glissés dans le commerce au préjudice des Pays, Etats & Sujets respectifs des hautes Parties contractantes, on est convenu que, d'abord après la paix conclue, on nommera de part & d'autre des Commissaires qui régleront les affaires de Commerce sur des principes équitables & réciproquement utiles.

Il sera aussi réciproquement administré bonne & prompté justice à ceux des Sujets respectifs qui auront des procès & des prétentions liquides dans les Etats de l'une ou de l'autre Partie, & quand il y en aura qui auront changé ou voudront encore changer de domicile & passer de la domination de l'une sous celle de l'autre des hautes Parties contractantes, on ne leur fera point de difficulté à cet égard.

ART. VII. Sa Majesté le Roi de Prusse consent

d'accéder & fera accéder ses Sujets créanciers de la Steuer de Saxe aux arrangemens qu'on prendra incessamment par rapport aux intérêts à payer, & pour l'établissement d'un fonds d'amortissement solide & durable sans aucune préférence.

Sa Majesté le Roi de Pologne, Electeur de Saxe, assure & promet d'un autre côté que, conformément auxdits arrangemens, tous les Sujets de Sa Majesté Prussienne, qui ont ou auront des capitaux dans la Steuer de Saxe, recevront leurs intérêts exactement, & que les capitaux leur seront aussi remboursés en entier, sans la moindre réduction ni diminution, & dans un espace de temps raisonnable.

ART. VIII. L'échange de la Ville & du Péage de Furstenberg & du Village de Schildlo contre un equivalent *an Land und Leuten*, stipulé dans l'Article VII de la paix de Dresde, ayant rencontré beaucoup de difficultés dans l'exécution, on est ultérieurement convenu que pour le faciliter la Ville de Furstenberg, avec ses dépendances situées en-deçà de l'Oder, ne sera pas comprise dans ce troc & restera à Sa Majesté Polonoise, mais que d'un autre côté Sadite Majesté le Roi de Pologne, Electeur de Saxe, cédera à S. M. Prussienne non-seulement le Péage de l'Oder, qu'Elle a perçu jusqu'ici à Furstenberg, & le Village de Schildlo avec ses appartenances au-delà de l'Oder, mais aussi généralement tout ce qu'Elle a possédé jusqu'ici des bords & rives de l'Oder, tant du côté de la Lusace que de celui de la Marche, de sorte que la rivière de l'Oder fasse la limite territoriale, & que la supériorité des deux rives & bords de l'Oder, & de tout ce qui est au-delà de l'Oder du côté de la Marche, appartienne désormais en entier & exclusivement à Sa Majesté le Roi de Prusse, ses Successeurs & Héritiers à perpétuité.

K ij

220 MERCURE DE FRANCE.

Il est aussi convenu que l'équivalent à donner à Sa Majesté Polonoise ne pourra être évalué qu'à proportion du revenu réel qu'Elle a tiré jusqu'ici des possessions qu'Elle cédera à Sa Majesté Prussienne, en conséquence de quoi Sa Majesté Polonoise se contentera d'un équivalent *an Land und Leuten*, dont le revenu réel seroit égal au revenu réel des possessions qu'Elle cédera à Sa Majesté Prussienne.

Au reste dans tous les autres points relatifs à cet échange, l'Article VII de la paix de Dresde sera exactement observé & exécuté.

ART. IX. Sa Majesté le Roi de Prusse accorde à Sa Majesté le Roi de Pologne, Electeur de Saxe, le libre passage en tout temps par la Silésie en Pologne, & renouvelle en particulier ce qui a été stipulé là-dessus dans l'Article X du Traité de paix conclu à Dresde en 1745.

ART. X. Les hautes Parties contractantes se garantissent réciproquement l'observation & l'exécution du présent Traité de paix, & tâcheront d'en obtenir la garantie des Puissances avec lesquelles Elles sont en amitié.

ART. XI. Le présent Traité de paix sera ratifié de part & d'autre, & les ratifications seront expédiées en bonne & due forme, & échangées dans l'espace de quinze jours, ou plutôt si faire se peut, à compter du jour de leur signature.

En foi de quoi, les soussignés Plénipotentiaires de Sa Majesté le Roi de Pologne, Electeur de Saxe, & de Sa Majesté le Roi de Prusse, en vertu de leurs pleins pouvoirs, ont signé le présent Traité de paix, & y ont fait apposer les cachets de leurs armes.

Fait au Château de Hubertzbourg, le 15 Février 1763.

(Signé) THOMAS, BARON DE FRITSCH.
EWALD-FREDERIC DE HERTZBERG.

ARTICLES SÉPARÉS.

ART. I. On est convenu que dans les arrérages ou autres prestations arriérées, qui devront cesser du 11 Février 1763, ne sera pas compris ce qui est encore dû sur les lettres de change & autres engagements par écrit, énoncés dans la spécification ci-jointe, que Sa Majesté le Roi de Prusse se réserve expressément, & que Sa Majesté le Roi de Pologne promet de faire acquitter exactement, & selon la teneur desdites lettres de change & autres engagements par écrit donnés là-dessus, sans le moindre rabais ou défalcation, & dans les monnoies y promises.

ART. II. Pour ne laisser aucun doute sur la nature & la solidité des arrangemens à prendre sur les affaires de la Steuer, dont il a été fait mention dans l'Article VII du Traité de paix, Sa Majesté le Roi de Pologne, Electeur de Saxe, déclare qu'Elle prendra des arrangemens pour qu'aucun des créanciers de la Steuer ne perde rien de son capital.

Qu'il est impossible de leur payer les intérêts arriérés après que tous les revenus du pays ont été notoirement absorbés par les calamités de la guerre.

Que la même raison doit valoir pour l'année présente après toutes les charges auxquelles le pays a déjà été obligé de fournir.

Mais qu'à l'avenir Sa Majesté prendra incessamment avec les Etats de la Saxe, assemblés en Diète, les arrangemens nécessaires pour établir un fonds prélevable sur les revenus les plus clairs du pays, lequel sera, 1^o. principalement employé pour payer exactement les intérêts qui ne pourront pas être fixés au-dessous de trois pour

222 MERCURE DE FRANCE.

cent , tout comme ils ne pourront pas passer lesdits trois pour cent. 2^o. Que le reste fera le fonds d'amortissement pour l'acquit successif des capitaux , qui augmentera à proportion de l'acquit des capitaux & de la diminution des intérêts , & dont la distribution se fera annuellement par le sort , sans aucune préférence pour personne à quelque titre que ce soit. 3^o. Que l'administration dudit fonds total destiné au paiement des intérêts & au remboursement des capitaux sera fixée en la susmentionnée Diète prochaine des Etats de Saxe , de façon qu'il s'y trouve pleine sûreté , Sa Majesté le Roi de Pologne , Electeur de Saxe , promettant de donner là-dessus toutes les assurances convenables.

ART. III. Il a été convenu & arrêté que les titres employés ou omis de part & d'autre à l'occasion de la présente négociation dans les pleins pouvoirs & autres actes , ou partout ailleurs , ne pourront être cités ou tirés à conséquence , & qu'il ne pourra jamais en résulter aucun préjudice pour aucune des Parties intéressées.

Les trois présens Articles séparés auront la même force que s'ils étoient mot à mot insérés dans le Traité principal , & ils seront également ratifiés des deux hautes Parties contractantes.

En foi de quoi les soussignés , Plénipotentiaires de Sa Majesté le Roi de Pologne , Electeur de Saxe , & de Sa Majesté le Roi de Prusse , ont signé ces présens Articles séparés , & y ont fait apposer les cachets de leurs armes.

Fait au Château de Huberzbourg le 15 Février 1763.

(Signé) THOMAS , BARON DE FRITSCH.
EWALD-FRÉDÉRIC DE HERTZBERG,

F R A N C E.

*Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.**De VERSAILLES , le 16 Avril 1763.*

L Le 20 du mois dernier , le Comte de Lusace a pris congé de Leurs Majestés , ainsi que de la Famille Royale.

Le même jour , la Comtesse de Sparre & la Comtesse de la Luzerne ont été présentées à Leurs Majestés & à la Famille Royale ; la première par la Duchesse de Praslin , la seconde par la Comtesse d'Estournel.

Le même jour , le Baron de Clofen , Maréchal des Camps & Armées du Roi , Colonel-Lieutenant du Régiment Royal-Deux-Ponts , qui a servi avec beaucoup de distinction dans cette dernière guerre , a obtenu le cordon rouge , & a eu l'honneur de remercier Sa Majesté

Le Roi a nommé le Marquis de Bauffet , ci-devant son Ministre Plénipotentiaire auprès de l'Electeur de Cologne , pour aller remplacer le Baron de Breteuil à la Cour de Russie ; il fut ensuite présenté par le Duc de Praslin à Sa Majesté , qu'il eut l'honneur de remercier en cette qualité.

Le 27 , Leurs Majestés & la Famille Royale signèrent le Contrat de mariage du Marquis de Tana avec la Demoiselle de Cassini.

Le même jour , le Comte de la Guiche , prêta serment entre les mains du Roi pour la Lieutenance Général du Comté de Charolois.

Le Roi a accordé les Entrées de la Chambre au Comte de Langeron.

K iv

224 MERCURE DE FRANCE.

Le Marquis de la Marck , ayant été obligé par son grand âge & ses infirmités de se démettre de la place de premier Ecuyer du Prince de Condé , le Marquis de Chamboran , Brigadier des Armées du Roi , Mestre de Camp du Régiment de son nom , a eu l'honneur d'être présenté à Sa Majesté en cette qualité.

Le 29 , le sieur de Mello , Ministre Plénipotentiaire du Roi de Portugal , eut une Audience particulière du Roi , dans laquelle , après avoir remis ses Lettres de rappel , il prit congé de sa Majesté. Il fut conduit à cette Audience , ainsi qu'à celles de la Reine & de la Famille Royale , par le sieur Dufort Introduceur des Ambassadeurs.

Le 30 au soir , le Roi a été attaqué d'une fièvre accompagné de mal de tête. La fièvre a duré tout le Jeudi , mais toujours en diminuant. Cette indisposition a empêché Sa Majesté de faire la Cène , selon l'usage ordinaire. Le Vendredi matin , la fièvre a cessé , & Sa Majesté a été entièrement rétablie.

Le Jeudi Saint à midi , la Reine lava les pieds à douze pauvres Filles qu'Elle servit à table. Le sieur Desfourniels, Maître d'Hôtel ordinaire, précéda le service , en l'absence du premier Maître d'Hôtel de la Reine. Les Plats furent portés par Madame la Dauphine , Madame Adélaïde , Mesdames Sophie & Louise , par la Comtesse de la Marche , & par les Dames du Palais de la Reine , & les Dames de Mesdames de France.

Le Prince de Croy , Lieutenant Général des Armées du Roi , a le Gouvernement de Condé , qui vaque par la mort du Comte de Dagois , & dont il avoit la survivance.

Sa Majesté a donné l'Abbaye de Lorrourx , Ordre de Cîteaux , Diocèse d'Angers , à l'Abbé Desbrières , Chapelain du Roi ; celle de Sara-

mon , Ordre de S. Benoît , Diocèse d'Auch , à l'Abbé de la Cour , Vicaire Général de l'Evêché de Comminges ; celle de Quarante , Ordre de S. Augustin , Diocèse de Narbonne , à l'Abbé de Boustanelle , Vicaire Général de l'Evêché de Béziers ; & celle de Rillé , Ordre de S. Augustin , Diocèse de Rennes , à l'Abbé l'Olivier de Troujoli.

Le 9 de ce mois , l'Archevêque de Narbonne & celui de Toulouse ont prêté serment pendant la Messe entre les mains de Sa Majesté.

Le Roi vient d'accorder au Marquis de Mailly , fils du Comte de Mailly , Lieutenant-Général des Armées de Sa Majesté , & Commandant-en-Roussillon , la Compagnie des Gendarmes Ecois , dont le Comte de Mailly avoit conservé l'exercice jusqu'à ce que son fils eût atteint l'âge que Sa Majesté avoit fixé.

L'Académie d'Ecriture , nouvellement établie à Paris , a eu l'honneur de présenter au Roi le précis de ses travaux pendant l'année dernière , avec les discours qui ont été lus à la première Séance publique de l'Académie , & la médaille qu'elle a fait frapper à l'occasion de son établissement.

Le sieur Marmontel a eu l'honneur de présenter à Leurs Majestés & à la Famille Royale un Ouvrage de sa composition , intitulé , *Poétique Française*.

De PARIS, le 18 Avril 1763.

Le 14 du mois dernier , l'Académie Française a élu l'Abbé de Radonvilliers , Sous-Précepteur de Mgr le Duc de Berri & de Mgr le Comte de Provence , pour remplir la place vacante par la mort du sieur Carlet de Marivaux. Le 16 , cette Académie tint une assemblée publique dans la-

K v

226 MERCURE DE FRANCE.

quelle il a prononcé son discours de réception. Le Cardinal de Luynes a répondu au remerciement de ce nouvel Académicien.

Le 22 du même mois, on fit la Procession solennelle qu'on a coutume de faire tous les ans en mémoire de la réduction de cette Capitale sous l'obéissance de Henri IV. Le Corps de Ville assista, selon l'usage, à cette cérémonie.

Il paroît une Ordonnance du Roi, datée du 1 Mars 1763, concernant les troupes légères, par laquelle Sa Majesté conserve sur pied quatre légions de ces troupes, indépendamment des Régimens des Volontaires de Clermont & de Soubise, & supprime le Régiment des Volontaires Etrangers de Wurmsér & la Compagnie de Chasseurs de Poncet. La Légion Royale sera la première des quatre que S. M. entretiendra, & elle conservera son nom. La seconde sera composée du Régiment des Volontaires de Flandres & de celui des Volontaires du Dauphiné qui seront incorporés ensemble : cette Légion sera sous la dénomination de *Légion de Flandre*, & commandée par le Chevalier de Jaucourt. La troisième, sous la dénomination de *Légion du Haynaut*, & commandée par le sieur de Grandmaison, sera composée du Régiment des Volontaires du Haynaut & de celui des Volontaires d'Austrasie qui seront incorporés ensemble. Le Régiment de Dragons chasseurs de Conflans sera à l'avenir sous la dénomination de *Légion de Conflans*, & formera la quatrième Légion. Ces Légions ou Régimens continueront de marcher entr'eux suivant le rang dont ils jouissent actuellement. Chaque Légion sera composée en tout temps de dix-sept compagnies, dont une de Grenadiers, huit de Fusiliers & huit de Dragons ; & chacun

des Régimens des Volontaires de Clermont & de Soubise de neuf Compagnies, dont une de Grenadiers, quatre de Fusiliers & quatre de Dragons. Indépendamment de plusieurs autres dispositions contenues dans cette Ordonnance, relativement à la suppression de certaines places & à la création de quelques autres, à l'ordre qui doit être observé dans chaque Compagnie, au choix des Officiers, à la manutention de la caisse, au terme des engagemens, &c. Sa Majesté a réglé une paye de paix & une paye de guerre de la manière suivante.

COMPAGNIES DE GRENADIERS. A chaque Capitaine, 2000 l. par an en paix, & 3000 l. en guerre; à chaque Lieutenant, 900 l. en paix, & 1200 l. en guerre; à chaque Sous-Lieutenant, 600 l. en paix, & 900 l. en guerre; à chaque Sergent, 222 l. en paix, & 228 l. en guerre; à chaque Fourrier, 180 l. en paix, & 186 l. en guerre; à chaque Caporal, 156 l. en paix, & 162 l. en guerre; à chaque appointé, 138 l. en paix, & 144 l. en guerre; à chaque Grenadier & au Tambour, 120 l. en paix, & 126 l. en guerre. COMPAGNIES DE FUSILIERS. A chaque Capitaine, 1500 l. en paix, & 2400 l. en guerre, à chaque Lieutenant, 600 l. en paix, & 1000 l. en guerre; à chaque Sous-Lieutenant, 540 l. en paix, & 800 l. en guerre; à chaque Sergent, 204 l. en paix, & 210 l. en guerre; à chaque Fourrier, 162 l. en paix, & 168 l. en guerre; à chaque Caporal, 138 l. en paix, & 144 l. en guerre; à chaque Appointé, 120 l. en paix & 126 l. en guerre, à chaque Fusilier & Tambour, 102 l. en paix, & 108 l. en guerre. COMPAGNIES DE DRAGONS. A chaque Capitaine, 1800 l. en paix, & 3600 l. en guerre; à chaque Lieutenant, 800 l. en paix, & 1000 l. en guerre, à chaque Sous-Lieutenant, 500 l. en

228 MERCURE DE FRANCE.

paix, & 800 l. en guerre ; à chaque Maréchal-
des Logis, 216 l. en paix, & 252 l. en guerre ; à
chaque Fourrier, 189 l. en paix, & 225 l. en guer-
re ; à chaque Brigadier, 135 l. en paix, & 171 l.
en guerre ; à chaque Dragon ou Tambour, 117
l. en paix, & 153 l. en guerre. ETAT-MAJOR. Au
Colonel de Chaque Légion & au Colonel-Lieu-
tenant du Réglement des Volontaires de Cler-
mont, 4500 l. en paix, & 6000 l. en guerre ; au
Colonel du Régiment des Volontaires de Soubise,
2400 l. en tout temps, au Colonel en second du
dit Régiment, 2100 l. en paix, & 3600 l. en guer-
re ; au Colonel-Commandant de chaque Légion
3600 l. en paix, 5400 l. en guerre ; à chaque Lieu-
tenant-Colonel, 3500 l. en paix, & 5400 l. en
guerre ; à chaque Major, 2880 l. en paix, & 4000
l. en guerre ; à chaque Aide-Major d'Infanterie,
avec commission de Capitaine, 1500 l. en paix, &
2400 l. en guerre ; à chaque Aide-Major d'Infante-
rie, sans commission de Capitaine, 900 l. en paix,
& 1800 l. en guerre ; à chaque Aide-Major de
Dragons, avec commission de Capitaine, 1800 l.
en paix, & 3000 l. en guerre, à chaque Aide-Ma-
jor de Dragons, sans commission de Capitaine,
1500 l. en paix, & 2000 l. en guerre ; au Sous-Ai-
de-Major d'Infanterie, qui sera créé en temps de
guerre, 1200 l. au Sous-Aide Major de Dragons qui
sera créé en temps de guerre, 1200 l. au Trésorier,
en temps de guerre seulement, 3000 l. au Quar-
tier Maître, en temps de guerre seulement 800 l.
à l'Aumônier & au Chirurgien en temps de guer-
re seulement, 500 l.

Suivant la même Ordonnance, les Officiers ré-
formés jouiront annuellement en appointemens,
sçavoir, les Colonels, de 3600 l. les Colonels-
Commandans, de 2000 l. les Lieutenans-Cole-

nels, de 1200 l. les Majors & les Commandans de l'Infanterie, de 800 l. les Capitaines des Grenadiers, de 600 l. ceux de Fusiliers, de 500 l. les Capitaines-en second, & les Aides - Majors d'Infanterie, de 400 l. les Capitaines des Dragons, de 500 l. les Capitaines en second, & les Aides-Majors de Dragons, de 450 l., les Lieutenans-Colonels réformés à la suite desdits Corps, de 1200 l. les Capitaines réformés des Dragons, de 500 l. & ceux d'infanterie, de 400 l. Les Lieutenans qui ont passé par les grades de Sergent ou de Maréchal des Logis, de 300 l. Les Sous-Lieutenans, qui auront passé par les mêmes grades, de 270 l. A l'égard des Lieutenans & Sous-Lieutenans, qui n'auront point passé par ces grades, mais qui se trouveront avoir servi au moins dix ans, ils jouiront aussi en appointemens, sçavoir, les Lieutenans, de 400 l. & les Sous-Lieutenans, de 150 l. Cette Ordonnance est terminée par l'état de l'uniforme réglé par Sa Majesté pour l'habillement & l'équipement de ces troupes.

LE FEU SR MORIAU, Procureur du Roi & de la Ville, ayant légué par testament sa Bibliothèque à la Ville de Paris, à condition qu'elle seroit publique, le sieur de Viarmes, Prévôt des Marchands & les Echevins ont accepté le legs, & en conséquence ont nommé pour Bibliothécaire, le sieur de Bonamy, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, & pour Sous-Bibliothécaire l'Abbé Ameilhon. Ainsi cette Bibliothèque, qui est placée à l'Hôtel de Lamignon, rue Pavée, au Marais, a été ouverte au Public pour la première fois le 13 de ce mois après midi, & elle continuera de l'être tous les Mercredis & Samedis de l'année jusqu'aux Vacances.

La suite des Nouvelles Politiques au Mercure prochain.

Extrait des Lettres Patentes accordées par S. M. au sieur de Villette, qui érigent sa Terre de DUPLESSIS LONGEANT, en Marquisat, sous le nom de VILLETTE; du 20 Mars 1763.

VOULANT donner au sieur de Villette, & à sa famille des marques particulières de distinction, & reconnoître en sa personne les services de ses Ancêtres, & notamment ceux que le sieur François de Villette rendit à Henri IV. de glorieuse Mémoire, en lui conservant la Ville d'Alençon, où il fut laissé par le Seigneur de Hartray, qui en étoit le Gouverneur, le Bisayeul de François en 1490, porta au Duc d'Alençon l'aveu des Domaines de Villette, qu'il tenoit de lui à foi & hommage. Son petit-fils Villette de la Palla, fut Maître d'Hôtel-d'Henri de Bourbon, Prince de Condé. Depuis ce temps cette Famille nous a donné des preuves de son zèle, & de son attachement, &c.

Cette famille a justifié sa Noblesse depuis Jean de Villette, Écuyer, que l'on trouve ainsi qualifié dans un Acte du 17 Août 1385, &c. &c. &c.

Voyez le Nobiliaire de Normandie, Article Villette.

ARTICLE VIII.

ÉCONOMIE ET COMMERCE.

GRAINS.

Les prix des Grains n'a presque point varié

depuis notre précédent Volume , ainsi ce même article peut servir pour ce mois-ci.

Fourrages , à la fin de Mai.

Le Foin a été vendu à la Porte S. Michel de 30 à 38 liv. le cent.

La Paille 14 à 16 l. le cent.

VOLAILLE & Gibier au Marché du premier du présent mois de Juin.

Gros Chapons (la pièce) 7 l. 10 s.

Chapons paillés 2 l.

Poularde grasse 7 l.

Poularde nouvelle 8 l.

Poulet gras 3 l. 5 s.

Poulet commun 1 l. 15 s.

Poulet à la Reine 1 l. 15 s.

Pigeon de Voliere 18 s.

Pigeon commun , 14 s.

Perdrix , 1 liv. 4 s.

Lievre , 2 l. 10 s.

Levreau , depuis 2 l. 10 s. jusqu'à 6 l.

Lapreau , 1 l. 10 s.

Canneton de Rouen , 5 l. 10 s.

Cannard commun , 1 l. 10 s.

Cochon de lait , 5 l.

Cailles , 18 s.

PRIX courant à Paris des Etoffes le plus en usage pour les habillemens d'Été.

E N S O Y E.

Taffetas d'Italie rayé & plein (l'aune) 7 l.

Taffetas d'Angleterre uni de 6 l. 5 s. à 6 l. 10 s.

232 MERCURE DE FRANCE.

Les couleurs fines , comme cramoisi , violet , cœ-
rile , Lilas , &c. 1 l. par aulne de plus.

Taffetas d'Angleterre rayé , 5 l. 5 f. à 5 l. 10 f.

Gros de Tours de Nîmes , 4 l.

Les mêmes d'Avignon , 4 l. 10 f.

Taffetas de Florence double , 4 l. 10 f.

Le demi florence , 3 l. 10 f.

Les Taffetas chinés nouveaux , 10 & 8 l.

Les Lustrines 3 couleurs , 14 l.

Les mêmes deux couleurs , 13 l.

Les Prussiennes , 12 l.

Etoffes , autres que Soyerie.

Camelots soyerie de laine , (l'aulne) 2 l. 15 f.

Camelots mi-soyerie , 4 l. 5 f. & 5 l. 10 f.

Les Camelots de Bruxelles , 8 l. 10 à 9 l.

Les mêmes en couleur fine , 9 l. 10 f.

Les Bouracans fins de 5 l. 10 à 6 l. 10 f.

Les Bouracans communs , 4 l. 10 f.

A·V·I·S.

Le sieur ONFR OY , Distillateur du Roi , re-
nant le grand Caffé à la descente de la Place du
Pont S. Michel à Paris , toujours distingué dans
son Art & toujours occupé à l'étendre par de nou-
velles compositions qui réunissent à la salubrité
la délicatesse du goût , vient de composer plu-
sieurs sortes de *Sorbets rafraichissans* dont l'usage
est très-facile. Il n'en faut qu'environ une once
dans un demi-septier d'eau que l'on battra dans
deux verres , & ce mélange produira une liqueur
fraîche très-agréable. Ces nouveaux Sorbets sont
tirés des aigres des Végétaux ou des fruits acides
de vinaigre ; il y en a de sept sortes ; quatre au vi-
naigre & trois aux fruits. Le premier est au vinai-

gre seul ; le second aussi au vinaigre réuni avec les suc d'orange & de bigarade ; le troisième au jus de cédra ; le quatrième est un mélange de vinaigre & de suc de citron. Les trois autres sont au suc d'orange & de bigarade , au jus de cédra & à celui de citron , tous diversement combinés : ces derniers , indépendamment de l'usage qu'on en fera en boissons , sont encore très-propres à faire des glaces ; il ne faudra que les mêler séparément avec moitié d'eau de rivière & glacer suivant la méthode ordinaire , on aura d'excellentes glaces. Le prix de ces Sorbecs est de 6 liv. la bouteille de pinte ; on en trouvera des demies-bouteilles & des quarts de bouteille ; ils se conserveront très-longtemps sans aucune altération ; il suffira d'avoir attention de ne pas les mettre dans un endroit trop humide. Le sieur ONFROY donnera dans la saison les sorbecs des fruits rouges. Il continue de distribuer avec un succès qui ne se dément pas, *les Liqueurs de table* qu'il a portées à un degré de perfection généralement reconnu ; *le Chocolat travaillé à la façon de Rome* ; *sa liqueur spiritueuse pour les dents* , qui en calme sur le champ toutes les douleurs & sans retour , les blanchit & guérit encore ou prévient toutes les incommodités de la bouche ; *ses Eaux de Lavande* simples & compliquées qui effacent les boutons du visage sans faire craindre aucune suite ; la véritable Eau de Cologne de Jean-Antoine Farina qu'on ne trouve à Paris que chez lui au prix de 36 sols la bouteille , & une excellente Eau de Luce de sa composition , qui se vend 3 liv. le flacon.



A P P R O B A T I O N.

J'ai lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le Mercure de Juin 1763, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 31 Mai 1763. GUIROY.

TABLE DES ARTICLES.

PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

ARTICLE PREMIER.

ÉPIGRAMME à M. le Comte <i>André Perrovitsch de Schouvalow</i> , Chambellan de Sa Majesté l'Impératrice de toutes les Russies.	P. 5
VERS sur la Statue Equestre du Roi.	9
INSCRIPTION, pour mettre au bas de la Statue du Roi.	10
A PHILIS, Stances.	<i>ibid.</i>
VERS sur la mort de M. <i>Pesselier</i> .	11
A M. de ***, qui demandoit à l'Auteur, sa généalogie.	12
ÉPIGRAMME sur la mort de la Princesse <i>Rad-siville</i> .	14
SUR la mort de M. <i>de Marivaux</i> .	<i>ibid.</i>
Le Russe détrompé, <i>Anecdote Philosophique</i> .	13
ODE à Son excellence Mgr de la <i>Roche-Aymon</i> .	30
VERS adressés à Mlle <i>Dubois</i> , de la Comédie Française.	34
LETTRE à M. <i>De la Place</i> .	35
LETTRE de Madame la Marquise de ** à une de ses amies, sur l'Amour & l'Amitié.	36
VERS à Mlle <i>Maisonneuve</i> , Actrice nouvelle, qui a été formée par Mlle <i>Gauffin</i> , & qui débute dans ses Rôles.	47

J U I N. 1763.	235
A M. <i>Philippe</i> , Censeur Royal.	49
HOROSCOPE de l'Enfant de M. <i>Philidor</i> .	50
ENIGMES.	51 & 52
LOGOGRYPHES.	52 & 53
CHANSON.	53

ART. II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.

HISTOIRE du divorce d' <i>Henri VIII</i> . Roi d'Angleterre avec <i>Catherine d'Arragon</i> . Par M. l'Abbé <i>Raynal</i> .	54
LETTRE à l'Auteur du <i>Mercur</i> , sur le Traité abrégé de Physique à l'usage des Ecoliers. Par M. de <i>Saintignon</i> .	68
THÉÂTRE & Œuvres diverses de M. <i>Palissot</i> de <i>Montenoy</i> .	85
LETTRE, au sujet du Dictionnaire de Com- merce de <i>Savary</i> .	95
Le Nouvel <i>Abailard</i> , ou Lettres d'un Singe au Docteur <i>Abadols</i> , traduites de l'Alle- mand.	104
ANNONCES de Livres.	106 & suiv.

ARTICLE III. SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

ACADÉMIES.

SÉANCE publique de l'Académie des Scien- ces, Arts & Belles-Lettres de <i>Dijon</i> .	114
--	-----

MATHÉMATIQUES.

SOLUTION du Problème inséré dans le se- cond <i>Mercur</i> d'Avril 1763.	134
---	-----

MÉDECINE.

LETTRE à l'Auteur du <i>Mercur</i> , au sujet d'un remède contre l' <i>HYDROPSIE</i> .	135
SECONDE Lettre en réponse aux Observa- tions sur l'Histoire de la <i>MÉDECINE</i> .	136
COURS public de <i>BOTANIQUE</i> .	143

236 MERCURE DE FRANCE.

ART. IV. BEAUX-ARTS.

ARTS UTILES.

CHIRURGIE.

REMÈDE fondant de M. <i>Jacquet</i> .	145
LETTRE du Frère <i>Cosme</i> à l'Auteur du Mer- cure.	150
MÉMOIRE sur une Question Anatomique relative à la Jurisprudence. Par M. <i>Louis</i> .	155
HÔPITAL de M. le Maréchal Duc de <i>Biron</i> .	161
COPIE de la Lettre de M. <i>Leriche</i> à Mgr le Duc de <i>Choiseul</i> .	164
COPIE de la Lettre de M. <i>Bernier</i> à Mgr le Duc de <i>Choiseul</i> .	166

ARTS AGRÉABLES.

PEINTURE.

LETTRE de M. G..... sur les Descendants de <i>Charles le Brun</i> .	172
MUSIQUE.	174
GRAVURE.	180
ÉCRITURE.	281

ART. V. SPECTACLES.

SPECTACLES de la Cour.	182
SPECTACLES de Paris.	183
COMÉDIE Française.	189
COMÉDIE Italienne.	195
CONCERTS Spirituels.	196
PIÈCES de Théâtre de M. <i>Palissot de Mon-</i> <i>tenoy</i> .	200

ART. VI. Cérémonies & Fêtes publiques. 210

ART. VII. Suite des Nouvelles Polit. de Mai. 211

ART. VIII. Économie & Commerce. 230

AVIS. 232

De l'Imprimerie de SEBASTIEN JORRY,
rue & vis-à-vis la Comédie Française.

BOUND

FEB 27 1950

UNIV. OF
LIBRA

UNIVERSITY OF MICHIGAN



3 9015 03945 6945

